

MEMOIRES DU GENERAL

Khaled Nezzar



L'Histoire universelle montre comment des dirigeants ont, par le fait d'impulsions immodérées ou d'apathie prolongée devant des périls, réservé un sort funeste à leurs peuples.

Dieu préserve l'Algérie et sauvegarde son avenir.

CHIHAB EDITIONS

MEMOIRES DU GENERAL
Khaled Nezzar

MEMOIRES DU GENERAL
Khaled Nezzar

Préface de Ali Haroun

CHIHAB EDITIONS

Conception graphique : Chihab Editions
Illustration couverture : Lebcir Med Tewfik
Maquette de couverture : Nabet Messaoud

© Chihab Editions, 1999.

ISBN 9961-63-386-5

Dépôt légal : 4^e trimestre 1999, n° 955 / 99

*A mes enfants
A mes petits-enfants
A ma famille
A mon épouse
A toutes les victimes du terrorisme.*

Préface

Fin juin 1991, le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali, formé après une quinzaine de jours de consultations, entame enfin ses travaux. C'est alors que, pour la première fois, je rencontre le général Khaled Nezzar, ministre de la Défense.

Auparavant, je ne l'avais jamais vu. Il me semble même n'avoir pas entendu son nom, tellement je me désintéressais de toute activité politique depuis que la première Assemblée Nationale Constituante, où j'avais siégé comme député d'Alger, avait terminé sa législature. Nous subissions encore, durant les années 1963 et 1964, les effets néfastes de la crise de l'été 1962. Et comme nos visions respectives de l'appréhension du pouvoir divergeaient, il y avait naturellement peu de chance que nos parcours s'entrecroisent.

Assis tout près du chef du gouvernement, le ministre de la Défense se trouvait bien loin de moi qui me tenais à l'autre extrémité de la grande table ovale de la salle des délibérations. Au cours des six mois de ma participation au gouvernement, nous eûmes peu souvent l'occasion de nous entretenir.

Fin décembre 1991, l'Algérie est ébranlée par un séisme politique d'une ampleur inconnue sur l'échelle de Richter. Inéluctablement, la République allait tomber au pouvoir de certains, dont l'exploitation charlatanesque de la religion, poussée dans ses outrances extrêmes, inscrivait le nom de Dieu au fond d'un ciel serein par la vertu manipulée du Laser. Ils affirmaient à une jeunesse déboussolée que le Créateur leur manifestait son soutien par ce miracle divin, dont elle était témoin au stade du 5 Juillet. Le pays, déjà ébranlé par la régression socio-économique, menaçait de sombrer dans l'irrationnel, dont les prémises se manifestaient, alors, par la «violence» quotidienne et l'intolérance obscurantiste.

Fallait-il se résigner et accepter le sort funeste qu'un scrutin

discutable allait prescrire à un peuple berné et désemparé ? Chacun se trouvait alors confronté à sa conscience. Personne ne pouvait trouver, dans un confortable mutisme, le prétexte à fuir la nécessité d'opter, l'obligation de se situer face au devenir du pays qui, sous quinzaine, allait choir dans l'inconnu.

Lorsque, après le premier tour des élections législatives, se tient le conseil du gouvernement, l'heure de vérité devait sonner.

Boubekeur Belkaïd - avec sa lucidité et son courage habituels - affirme sa détermination à lutter de toutes ses forces pour sauver la démocratie et l'Algérie menacées de chuter dans les ténèbres d'une théocratie des siècles révolus. Plusieurs ministres abondent dans ce sens. D'autres se montrent plus circonspects. C'est alors que je découvre un ministre de la Défense que je n'imaginai pas. Khaled Nezzar estime que le résultat du deuxième tour allait entraîner, pour longtemps, l'exclusion de toute perspective de démocratie, de progrès, et rejeter l'Algérie hors du camp des nations civilisées qui feront le monde de demain. Il déclare sans ambages qu'il faudra, quelle que soit la décision du gouvernement, trouver le moyen adéquat pour éviter au pays cette régression programmée dont il ne se relèverait pas avant des décennies.

Il est des moments, dans la vie, où l'inévitable décision force l'âme à se découvrir dans toute sa nudité, son intime réalité. Et toutes ces qualités qui en font la grandeur, l'amour de la liberté, la tolérance et l'engagement jusqu'à l'extrême, pour la défense de ses convictions, ne résident pas toujours là où l'on croit les trouver¹. Et je me surprends à reconsidérer les jugements formulés sur mes collègues.

Depuis, huit années se sont écoulées.

Aussi, lorsque le mois dernier Khaled Nezzar me demanda d'écrire la préface de ses Mémoires, tout en le remerciant de la confiance ainsi témoignée, je lui fis part de mes scrupules. Pour deux raisons, je n'en étais pas le rédacteur idoine. D'abord et avant tout, par manque de qualification militaire, n'ayant jamais fait partie de la carrière. Ensuite, nos parcours divergents depuis l'Indépendance - sauf au cours des deux années d'existence du HCE -, m'interdisaient de commenter ses analyses de stratégie politique internationale, et spécialement les événements qu'il a vécus au plus haut niveau de l'Etat.

Dès lors, ces pages de présentation se limiteront nécessairement à évoquer quelques chapitres de l'ouvrage, avec la conviction que les divers sujets traités, par leur variété, leur actualité et leur portée, ne manqueront pas de susciter l'intérêt d'observateurs plus avisés.

* * *

Il est indubitable que la publication des Mémoires du général-major Khaled Nezzar constitue une innovation dans notre pays contraint, pendant des décades, à ressasser les vérités officielles et dire des réalités politiques tronquées ou, à tout le moins orientées. Pour la première fois, le responsable de *La grande muette* s'exprime publiquement. Pour la première fois, un homme, que les circonstances avaient placé, à un moment donné, au sommet de la responsabilité étatique, relate des événements que, généralement, les Etats - même les plus libéraux - répugnent à divulguer avant de très longs délais. Aussi, faudra-t-il s'attendre à des appréciations divergentes et passionnées. Mais qui s'adresse au public s'attire la critique : la règle est constante.

Quoi qu'il en soit, dès les premières lignes de l'ouvrage, l'on découvre la sensibilité d'un homme qui, par cette tendresse filiale pudiquement abordée, s'avère capable d'ouvrir son cœur et dévoiler ses sentiments profonds, alors qu'il a pu paraître, aux yeux de certains, réservé, dur, peut-être bourru... enfin, d'une rigueur toute militaire. Il était bon, par ailleurs, d'évoquer cette école d'enfants de troupe de Koléa et de rappeler le nombre remarquable de ses anciens élèves rejoignant la lutte de Libération ou morts au combat. Les

convictions patriotiques, nationalistes ou révolutionnaires n'ont, certes, pas éclos uniquement dans certains établissements prédestinés par la nature pour détenir le monopole du désir de liberté, d'émancipation et d'indépendance. De même, se trouvent opportunément rappelés le calvaire de ces Algériens enrôlés de force en 1916 dans l'armée coloniale française autant que ses tragiques conséquences dans les Aurès - comme à Tlemcen d'ailleurs - ce que la majorité de notre peuple semble ignorer aujourd'hui.

Tout cela gagnait à être dit. Sans complexe aucun.

Évoquée avec une grande sincérité, la carrière militaire de l'auteur n'est ornée d'aucune fioriture. Quant à ses analyses de stratégie générale, exposées parfois de manière abrupte, mais toujours avec conviction et sans jamais rechercher la polémique, des spécialistes en la matière ne manqueront sans doute pas de les réexaminer, avec tout le profit à tirer d'observations indispensables à l'étude des relations de l'Algérie avec l'ensemble de ses voisins africains et méditerranéens.

Quant aux faits relatifs au 19 juin 1965, les Mémoires, en fournissant des précisions inconnues jusqu'à ce jour, permettront de mieux en cerner autant les raisons profondes et les préparatifs immédiats, que les causes internes ou les implications extérieures. Que cette action ait été salutaire, comme l'affirme l'auteur, surtout au regard de l'activisme populiste et du spontanéisme désordonné du président de l'époque, on ne saurait sérieusement le contester. Mais, bien entendu, chacun est libre de qualifier l'événement en fonction de sa propre vision. Toute tentative violente d'accès au pouvoir s'apprécie en fonction du résultat. C'est connu. Les coups de force qui réussissent sont des révolutions. Ceux qui échouent, des putschs. Et leurs auteurs sont criminels ou, pour le moins, factieux. Lorsque son juge d'instruction demanda au malheureux général Boulanger le nom de ses complices, il répondit : «Toute la France, y compris vous-même, Monsieur le juge, si j'avais réussi». Aussi convient-il de respecter ceux qui voient dans l'action du 19 juin un redressement révolutionnaire, à charge pour eux de tolérer d'autres qualifications. D'ailleurs, le temps est le grand éclaireur de vérité. Malgré les triomphes innombrables de l'épopée napoléonienne, le dix-huit brumaire, acte fondateur du pouvoir du Premier consul, n'est pas

encore retenu comme un titre de gloire du futur Empereur. Aussi paraît-il nécessaire d'accepter nos mutuelles analyses, en attendant que, dans sa pérennité, l'Histoire se prononce.

Il était temps que l'on parlât enfin de cette armée des frontières autrement que par ouïe-dire ou à travers de vaines disputes, rarement engagées par ceux qui ont réellement vécu dans ses rangs. Dans son émouvante simplicité, est retracé l'héroïsme quotidien et discret de ces *djounoud* chargés de franchir le barrage avec le lourd armement destiné aux *wilayate*, de l'ouvrir au passage des responsables. Soutenant, entre les lignes Challe et Morice, un harcèlement permanent, ces hommes contraignaient l'armée coloniale à mobiliser trois cents mille de ses soldats le long des frontières, allégeant d'autant le fardeau qui pesait sur les maquis de l'intérieur. Le nombre de *djounoud* et cadres tombés au champ d'honneur ou grièvement blessés, explique éloquemment l'intensité des combats d'une armée qui n'est pas restée l'arme au pied, en attendant l'ouverture des barbelés électrifiés. Certes, les wilayas du centre ont, sans aucun doute, cruellement souffert du manque d'armement censé leur parvenir des frontières de l'Est et de l'Ouest. Mais que pouvait-on exiger de ces hommes dont chacun, traversant les lignes chargé de deux fusils, mille cartouches et deux obus de mortier, devait, pour parvenir à destination, parcourir, à pied, trois ou quatre cents kilomètres, au milieu des accrochages, embuscades, ratissages et autres bombardements de l'armée coloniale et dont la plupart tombaient en cours de route ?

Sans doute, l'auteur s'est-il fait violence pour raconter cet épisode regrettable de notre Histoire, où ses éléments se sont trouvés opposés, les armes à la main, aux *djounoud* des wilayas III et IV. Événement redouté par tous, il devait, malheureusement, marquer les premières semaines de l'indépendance algérienne. Pour le meilleur et pour ce qui ne l'est pas, notre passé récent ne saurait continuer d'être occulté aux yeux des nouvelles générations.

Pour revenir à ce passé, les éclaircissements fournis par les Mémoires quant aux événements d'octobre 1988, permettent de mieux se forger une opinion - complot ou manipulation - même si, pour certains, il ne sera guère possible d'infléchir une conviction déjà ancrée et scellée par le ciment de leur tendance partisane. Il est cependant réconfortant que, par la voix du premier de ses membres, qui, en même temps, se trouvait être ministre de la Défense nationale, l'ANP ait reconnu que les cas de torture révélés lors des

événements d'octobre constituent «une salissure qu'il faudra s'employer à effacer». Comme il le déclare, seule une justice indépendante serait garante des droits imprescriptibles de la personne humaine, car la recherche de l'efficacité ne saurait excuser les infractions aux lois et l'atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'individu. De même, l'éclairage est mieux centré, aussi bien sur les premières manifestations du terrorisme intégriste - ce que l'opinion n'ignorait pas totalement - que sur les différends du sérail.

Opposant, dans les années 1990-1991, le président de la République, le chef du gouvernement et le tout nouveau ministre de la Défense, ces différends avaient été, comme à l'accoutumée, sérieusement occultés.

Nombre de nos hommes politiques ou de faiseurs d'opinions n'ont pas manqué de scepticisme - et c'est leur droit - à l'égard de l'option républicaine et démocratique affichée par certains cadres de l'ANP. Certes, les comportements de caste privilégiée, affichés par certains militaires durant les décennies de plomb, pouvaient justifier ces réserves. Il serait cependant injuste, aujourd'hui, de réfuter l'évolution bénéfique des mentalités au sein de l'Armée. Rédigé par les généraux Mohamed Lamari, Abdelmadjid Taghri et Mohamed Touati, le rapport de décembre 1990, transmis au président Chadli Bendjedid, se félicite de l'instauration de la démocratie à travers le multipartisme et la liberté de la presse. Il déplore, également, que certaines formations politiques à caractère religieux aient bafoué les règles du jeu démocratique, que le FIS en particulier ait pu, par la subversion, instaurer un climat d'insécurité et d'intimidation, porter atteinte aux libertés individuelles comme aux symboles de l'Etat, soumettre à sa mainmise les mosquées du pays en vue d'imposer un régime totalitaire par la dislocation de l'Etat démocratique... toutes perspectives auxquelles l'Armée ne saurait souscrire.

L'un des mérites des Mémoires, est d'avoir rendu publique cette position cardinale de l'Armée Nationale Populaire, permettant au lecteur de juger son orientation politique sur la base d'un document authentique. Prévoyant le développement des mécanismes de comportement basé sur l'irrationnel, le rapport de décembre 1990 prédit des résultats électoraux favorables à une majorité intégriste. Or, aux yeux des rédacteurs du texte - garants de la démocratie et du

caractère républicain de l'Etat - l'avènement d'un tel régime est «manifestement inadmissible, car historiquement contraire à l'idéal de Novembre, juridiquement anticonstitutionnel et moralement antinationaliste». Décrivant longtemps à l'avance sa vision prémonitoire, que la suite des événements allait totalement confirmer, le rapport proposait une action urgente, préalable et salvatrice, susceptible d'éviter les désastres annoncés. Il ne paraît pas que les destinataires lui aient accordé l'importance qu'il méritait, ni donné la suite qu'il appelait. Aussi, pourrait-on mieux, aujourd'hui, situer les responsabilités des décideurs de l'époque.

En mai 1996, le général Nezzar, rompant le silence qu'il s'était jusque-là imposé, relatait les circonstances justifiant et nécessitant l'arrêt du processus électoral de janvier 1992. Cet événement a pesé lourd sur le devenir immédiat du pays. Il a divisé la classe politique dont une partie le qualifiait - et persévère encore aujourd'hui - de coup de force ou coup d'Etat. Cette analyse a sérieusement influé sur l'opinion publique étrangère, spécialement sur les grandes démocraties occidentales. Ainsi, les tenants d'une société théocratique soumise exclusivement à la loi divine, dont ils s'attribuaient d'emblée le monopole de l'interprétation, passaient aux yeux de l'Occident pour les véritables défenseurs de la démocratie, puisqu'ils invoquaient la volonté populaire exprimée le 26 décembre 1991. Ces mêmes fous de Dieu vouaient aux gémonies toute autre règle et toute constitution au nom de leur crédo «*La mithaq, la destour, qal Allah qal Errassoul*»²

Expliquer que l'arrêt du processus électoral ne constituait pas la condamnation du processus démocratique n'était pas aussi évident. Au nom d'un démocratismes idéal, fallait-il confier le pouvoir aux agents de l'intégrisme totalitaire, peu importe qu'ils aient clairement et préalablement annoncé leur résolution de tordre le cou à la démocratie, qualifiée expressément de *kofr* (impie) ? Aussi, pour tout analyste objectif, sauver la République et ce qu'elle implique en fait de respect des Droits de l'Homme, de promotion des libertés, d'acceptation de l'autre, ne saurait constituer un «délit» répondant à des «violences», malgré toutes les apparences contraires et les sophismes suicidaires.

Lorsque Boudiaf chargea certains d'entre nous d'aller éclairer les pays d'Europe occidentale, particulièrement réticents, sur les circonstances de la démission du président Chadli et la suspension des élections, l'accueil fut loin d'être compréhensif. Nos interlocuteurs européens ne pouvaient concevoir que l'islamisme politique allait nécessairement transformer notre démocratie balbutiante en dictature religieuse totalitaire. Pour eux, l'alternance droite-gauche ou conservateurs-progressistes, entrée dans les mœurs, ne menaçait en aucune façon les fondements essentiels de l'Etat et de la Nation. Il aurait suffi à la prochaine échéance électorale de voter différemment !... Evidemment, les porte-parole de l'intégrisme à l'étranger omettaient prudemment de rappeler, qu'une fois au pouvoir, ils ne prévoyaient plus d'élections, puisqu'ils appliqueraient la Sublime constitution : la *chariâ*. D'ailleurs, si la *dawla islamiya*³ avait été proclamée, en permettre la substitution par quelque régime que se soit eut été un péché irrémissible.

Nous invoquons les précédents iranien et afghan, ainsi que les conséquences désastreuses d'un fondamentalisme pervers pour les peuples qui le subissaient. Nous rappelons comment d'un scrutin régulier peut naître un pouvoir despotique, capable de donner corps aux pires aberrations de l'esprit, s'il s'inspire d'une idéologie contraire aux normes actuelles de l'humanité. Nous évoquons la progression du nazisme dans la société politique allemande, son accession au pouvoir par la voie d'un scrutin parfaitement régulier, et la vanité de toute tentative de l'en exclure par la voie des urnes. Notre cas était particulier !...

Nous paraissions d'autant moins convaincants que les dirigeants du principal parti politique algérien condamnaient l'arrêt du processus électoral, que d'autres chefs historiques, dont la voix amplifiée par des organisations internationales puissantes et entendue à travers l'Europe, dénonçaient le scandale du coup d'Etat. Les représentants du FIS criaient à la trahison en exhibant le Journal Officiel algérien qui publiait - sans que l'on sache d'ailleurs pourquoi dès lors que le second tour ne s'était pas encore déroulé - les résultats du scrutin et qui, au-delà du vieux continent, trouvaient des oreilles complaisantes aux Etats-Unis d'Amérique.

Mais à bien réfléchir, qu'en est-il des coups d'Etat ? Il est dans leur nature d'attenter aux victimes qui, par hypothèse, sont les détenteurs du pouvoir. Il est aussi de principe que le chef d'Etat déposé s'y refuse et, si sur le moment il craint de le manifester, il ne manquera pas de le dénoncer à la première occasion. L'histoire des successions violentes au pouvoir est parsemée d'arrestations, d'incarcérations, de confiscations, d'exils et, souvent, de mort des dirigeants écartés. Heureusement, pour le pays, il n'en fut pas ainsi en janvier 1992. Et l'ouvrage de Khaled Nezzar, qui relate avec une précision inédite cet épisode déterminant de notre passé récent, permet de relever qu'aucune des caractéristiques néfastes du coup de force ne s'y retrouve.

En réalité, il semble bien que les protagonistes se soient résolus, devant les conséquences prévisibles immédiates du vote du 26 décembre, à la seule issue possible, dans le cadre du respect des institutions constitutionnelles : la démission du président. Y a-t-il été contraint ? Les Mémoires rapportent les quatre entrevues avec le président de la République précisant qu'à la troisième - le lundi 6 janvier 1992 - il manifesta son intention de se retirer, confiant à l'Armée le soin de trouver la solution convenable, recommandant «d'éviter toute *chaouchara*» (grabuge). Après ces révélations, peut-on encore, de bonne foi, qualifier de coup de force ou de coup d'Etat la démission du président et, par voie de conséquence, l'arrêt du processus électoral ? Certes, Chadli Bendjedid ne s'est pas exprimé. Il se maintient dans la réserve qui sied aux hommes investis des responsabilités suprêmes. Aussi, nos hommes politiques feraient-ils mieux de manifester plus de sérénité dans l'appréciation des graves événements contemporains qui ont traumatisé la société et failli ensevelir la République.

Une dernière remarque.

Parfois, le vocabulaire des Mémoires pourrait paraître d'une franchise brutale et l'expression sans doute cavalière. C'est, semble-t-il, moins de l'impertinence qu'une manière abrupte de dire la vérité. Je n'ai pas manqué d'en faire part à l'auteur qui, dans sa réponse, ne semblait animé d'aucun désir de choquer ni, encore moins, de nuire à quiconque. Mais, à l'occasion, il me rappela cette anecdote. Lors de la Seconde Guerre mondiale, le général Patton fut informé que la copie de ses notes destinées au quartier général d'Eisenhower serait désormais acheminée au chef de l'état-major des forces armées américaines, le général Marshall, particulièrement pointilleux sur le langage. Il lui appartenait dès lors de bien surveiller son vocabulaire. A la veille de pénétrer en Allemagne, à la tête de ses blindés, Patton rédigea son rapport et l'expurgea consciencieusement de tous les termes un peu crus qui, habituellement, émaillaient son texte. Au moment de le transmettre, il crut devoir ajouter une information. En bas de page, il précisa en post-scriptum : «Dans moins d'une semaine, je pissurai dans le Rhin !»...

Il n'est certes pas dans la vocation habituelle des militaires de terminer leur carrière à l'académie des belles lettres.

Ali HAROUN

Alger, le 23 septembre 1999

CHAPITRE I

A mon père qui m'a tout donné

C'est au douar Thlet, à Seriana, que je naquis un 25 décembre 1937. Les colons donnèrent à Seriana le nom de Pasteur, dont le buste se dresse jusqu'à présent au milieu du village. Je n'oublierai jamais cette journée mémorable de l'Indépendance lorsque les moudjahidine, descendus du maquis, prirent la statuette pour cible après avoir fini de détruire le Monument aux morts. Attachée à une corde, la statuette, traversée par deux balles dont elle garde toujours les stigmates, fut traînée sur la place du village jusqu'à ce que les sages eussent appris à la foule excitée qui était Pasteur. Le savant supplicié fut alors remis à sa place.

Je me souviens aussi que les instituteurs avaient pour habitude de lire, à chaque rentrée scolaire, la lettre qu'avait écrite Pasteur aux élèves du village. Mais de la lettre, je ne sais ce qu'il est advenu.

Ma famille tire ses racines de deux hameaux de cette région qui relève de la commune mixte d'El-Ksar, actuellement Tahammemt, dénommés Lemtaras et Leqlalat. Quand ma mère mourut en 1944, mes grands-parents prirent soin de moi jusqu'à ce que mon père se fût remarié. La vie était dure pour les habitants de la région. Elle l'était d'autant pour ma famille qui vivait du cheptel, de maigres vergers et de ce qu'elle pouvait tirer d'une terre très aride.

Mon père, de son prénom Rahal, venait de terminer son service militaire. La Seconde Guerre mondiale battait son plein. Il s'attela à un petit commerce et se mit à l'élevage. Mais il montra ses limites de commerçant et abandonna cette activité quelque temps plus tard. Il se mit alors, avec un de ses compagnons, à l'élevage et fut, là aussi, rattrapé par la malchance. Le charbon, maladie incurable à l'époque, avait décimé en une semaine la totalité de son cheptel. Mon père s'essaya alors à la boucherie. Mais les crédits impayés finirent par

avoir raison de son commerce.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il se fit employer par la commune à titre temporaire. Comble de dérision, pour lui qui fut sous-officier, titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre et qui passa quinze ans dans l'armée française. Aidé par un autre employé, il avait pour tâche la réfection de la voirie et l'entretien des écoles. Il s'occupait également de menus travaux de la commune et des chantiers de chômage. Tout ceci contre un maigre salaire en sus d'une pension militaire du même ordre.

Avec ce salaire dérisoire, il devait subvenir aux besoins d'une famille composée de 14 membres. Mon père colmatait les brèches en cultivant des légumes dans un jardin et en entretenant un poulailler et un clapier.

Alors qu'il était dans l'armée, mon père apprit quelques méthodes de soins rudimentaires. Ces connaissances lui permirent de soigner les malades, nombreux en ces temps de guerre. D'ailleurs, il me vient toujours à l'esprit les *Chroniques des années de braise* qui montre les affres du typhus à cette époque. Je me rappelle ces voisins qui enterrèrent leur fille le matin, puis leur fils l'après-midi. Je me souviens aussi qu'un piquet d'alerte avait été mis sur pied à l'intérieur du cimetière, qui fut chargé d'enterrer les victimes en nombre incalculable.

Durant ces années de braise, mon père se démena avec les autorités françaises. Il organisa une soupe populaire dans le village et s'affaira à soigner les malades qui formaient une longue chaîne devant notre maison. Il les soignait avec les moyens du bord. Du Permanganate de Potassium, au mieux. Il utilisait les antiseptiques qu'il pouvait avoir sous la main et traitait les plaies de tous genres en apparence bénignes mais qui ne pouvaient que s'aggraver faute d'hygiène. Il réduisait les fractures à l'aide d'attelles et préparait, pour les traumatismes des membres inférieurs et supérieurs, de l'eau chaude salée, puis prescrivait une cure étalée sur plusieurs séances. Perspicace, il flairait les cas graves et enjoignait aux parents de transporter le malade vers Batna. Un jour, le voyant extraire une dent à un villageois, je lui demandai s'il ne prenait pas trop de risques. Il me répondit, souriant : « Si la dent ne bougeait pas, je ne

l'aurais jamais touchée ! ».

Au débarquement des Américains, la situation d'une partie des Algériens s'améliora un tant soit peu, à partir du moment où certains des villes et villages avaient la chance de s'approvisionner en denrées de première nécessité. C'était l'année des bons d'approvisionnement. Dans les campagnes, la majeure partie de la population continua à souffrir dans le plus grand dénuement. Au comble de la misère venait s'ajouter l'envahissement du territoire par les sauterelles qui ravagèrent le peu de récoltes. Les autorités qui voulaient les combattre à l'époque, utilisèrent un insecticide mélangé à du son. La lutte anti-acridienne emporta le peu qui restait de l'élevage.

Mon père a passé le plus clair de sa vie à œuvrer pour le bien. Même âgé, il se porta volontaire pour l'entretien de la mosquée du village. Il se levait au petit jour pour annoncer la prière. Je me rappelle que durant le mois de Ramadhan, il prenait sur lui d'annoncer la rupture du jeûne aux douars environnants, en tirant au canon de fête. Les gens étaient trop pauvres, à l'époque, pour pouvoir disposer d'une montre. J'entendais souvent les habitants du village dire que Rahal travaille pour le jour du Jugement dernier.

En 1974 encore, les malades recouraient à lui pour des injections, au point que la famille le lui interdit. Il avait pris de l'âge et sa vue avait faibli. Nous l'avertîmes un jour que ce qu'il faisait était risqué. Il s'en abstint depuis.

J'étais à Biskra à la tête de l'Ecole des forces spéciales au début des années 70 lorsqu'un jour, une délégation de sages du village accompagnés du maire, vint me demander d'intercéder auprès de mon père pour qu'il reprenne son activité médicale. Je leur répondis que ce qu'ils demandaient était impossible car quelque erreur pouvait s'avérer fatale pour le malade.

Féru de chasse - il chassait encore à l'âge de 78 ans - il distribuait la majeure partie du gibier à l'entrée du village. Et je me souviens qu'étant jeune, alors que je l'accompagnais, je priais Dieu qu'il ne chassât pas le lièvre car j'eus eu la charge de le porter tout le temps que devait durer la chasse. Mais il faut dire que les quelques moments de répit que nous prenions dans un coin du verger

familial, au milieu des chênes, bercés par le clapotis de l'eau ruisselante, nous procuraient un plaisir immense. Nous cassions la croûte avec ce que nous avions sous la main. Il nous arrivait aussi de profiter de l'hospitalité de la famille qui prenait la peine de nous ramener un repas chaud, du mieux qu'elle pouvait.

Mon père mourut à l'âge de 82 ans. J'étais à Tindouf et j'appris la nouvelle en retard. Décédé à la maison, son corps dut être transporté à la morgue le temps pour moi de regagner le village pour assister à son enterrement.

Tout ce que fit mon père de son vivant émanait de cette tendresse qu'il cachait dans son for intérieur. Le villageois qu'il était ne laissait jamais transparaître un sentiment de faiblesse. Mon père ne m'embrassait que rarement mais il aimait bien me prendre par la main quand il se promenait dans le village ou au souk.

J'entrai à l'école tardivement. J'avais huit ans. La guerre avait poussé les écoles à fermer. J'avais appris une partie du Coran en même temps que j'acquis l'alphabet latin. Mon père m'avait inculqué le peu de français qu'il avait appris durant son passage dans l'armée française. Je n'oublierai jamais ma première leçon. L'instituteur avait écrit sur le tableau : «Décembre 1945». J'allai à l'école indigène qu'on appelait l'école *el-fouqania*, car perchée sur les hauteurs du village.

Il me fallait marcher deux kilomètres pour y arriver. Les «enfants des Arabes», que nous étions, étudiaient la tête rasée par crainte de propagation des poux. Les conditions étaient très difficiles. Je pus rejoindre la seconde école deux années plus tard, mais je ne sais si cela avait été rendu possible grâce à mes efforts ou parce que mon père avait servi dans les rangs de l'armée française. Il est possible que les deux raisons aient concouru à mon inscription dans une école réservée aux fils de colons.

Après quatre années d'études, je réussis à passer l'examen de la sixième, que nous appelions l'examen de la bourse. J'avais, à cette époque, deux instituteurs exceptionnels : Monsieur Burochau ne cultivait pas de sentiments racistes à notre égard. Je me souviens qu'il est resté jusqu'à l'Indépendance. Il avait été appelé à enseigner à l'école *el-fouqania*. Les habitants de Seriana lui avaient réservé un accueil chaleureux.

Monsieur Burochau se consacra avec son épouse, qui avait ouvert bénévolement une école de couture pour les filles, aux garçons du village qu'il encourageait à exercer des activités sportives. Joignant le geste à la parole, il décida d'aménager un stade et forma plusieurs équipes.

Les enfants pratiquaient le football et l'athlétisme entre autres. Il organisait des excursions et des randonnées dans la montagne avoisinante où il mettait en pratique les leçons de sciences naturelles qu'il dispensait en classe. Nous le voyions porter sa pioche sur l'épaule, arrachant des épineux, *azezzou* en berbère, qui allaient servir à allumer le poêle durant l'hiver rigoureux des Aurès. Nous rentrions ensemble, lui la pioche toujours sur son épaule, nous les épineux sur les bras. Mes études dans la seconde école durèrent deux années.

L'institutrice, Mademoiselle Calvière était née au village. Sa mère, meunière, était en même temps le scribe bénévole du village.

Mademoiselle Calvière était persuadée que j'étais en mesure de passer l'examen de la bourse et elle m'aida pour cela. Elle me prenait chez elle après l'école et me donnait des cours supplémentaires. Cela prenait environ deux heures par jour. Elle m'offrait souvent du café et parfois même du chocolat.

Les cours étaient chargés au point où nous étions surmenés. Nous allions à la mosquée tôt le matin apprendre le Coran jusqu'à huit heures, ensuite nous nous dirigeons vers l'école avant de revenir à la maison manger un bout de galette. Direction l'école française, puis de nouveau l'école coranique jusqu'à la tombée de la nuit. Quand je me plaignais à mon père de ce rythme effréné, il me répondait : «Le français c'est la langue du pain, le Coran celle de la religion». C'est comme cela que les Algériens percevaient les choses à cette époque.

De tous les élèves de Seriana, seuls deux avaient réussi à poursuivre leur enseignement hors du village : le fils d'un paysan aisé et moi-même. Je me souviens que le paysan avait envoyé son fils à Batna où il n'y avait que deux collèges, l'un technique, l'autre moderne. Mon père était trop pauvre pour pouvoir m'acheter l'indispensable trousseau et encore moins m'assurer les frais de transport et autres dépenses. Je ne pouvais donc aller à Batna.

Mademoiselle Calvière proposa à mon père de m'envoyer à l'école des enfants de troupe qui se trouvait à Miliana, avant d'être transférée à Koléa, près de la capitale, pour devenir après l'Indépendance l'Ecole des cadets. Mon père acquiesça. Je lui en étais reconnaissant quand bien même sa décision avait pour conséquence mon enrôlement sous les drapeaux français pour cinq ans. Je savais l'expérience amère de mon père dans l'armée. Si amère qu'il dut l'interrompre. Il nous disait : «J'ai jeté le bâton et m'en suis allé». Il fut enrôlé de force à l'âge de dix-huit ans. C'était en 1916, à l'époque du soulèvement des Aurès contre l'embrigadement forcé des Algériens dans l'armée française qui les envoyait au front durant la Première Guerre mondiale.

C'était «l'année des Sénégalais». Il existe d'ailleurs un endroit situé entre Oued El-Ma et Seriana appelé « La grotte que décima le chant du coq », en berbère *thakliâth yekhla ou gazidh*. Les anciens racontent que les soldats français campaient dans les parages lorsque les habitants qui s'y étaient réfugiés avec leurs animaux furent trahis un matin par le chant d'un coq. Sommés de sortir, ils se défendirent farouchement, les hommes utilisant les quelques armes dont ils disposaient, les femmes jetant de l'eau et de l'huile bouillantes sur les militaires. Ils furent massacrés hommes, femmes et enfants. A la même période, les pères de familles furent arrêtés et conduits à la prison de Batna. Les forces d'occupation exigèrent, en contrepartie de leur libération, l'engagement d'un membre de la famille dans les rangs de l'armée. Ce que fit mon père, contraint. Il se retrouva, après deux mois d'instruction militaire à Batna, dans le feu de la guerre à Verdun et Douamont, en France, puis au Maroc et en Syrie. Il fut rappelé en 1939, mais son enrôlement ne dura qu'un mois.

Attendant un quatrième enfant, il fut exempté. Il était retenu à la caserne de Batna dans la perspective d'être mobilisé sur le front avec le grade d'adjudant. Moins d'un mois après, il reçut l'acte de naissance de son quatrième enfant et fut démobilisé conformément à la loi. J'avais à peine deux ans, à cette époque.

A Koléa, tout était fait pour que nous ne dépassions jamais le grade de sous-officier. L'administration de l'école usait de tous les subterfuges pour ralentir notre cursus en nous faisant refaire l'année pour une raison ou pour une autre.

Plus nous avançons dans les études, plus nous prenons conscience de ce qui se passait autour de nous. Cette prise de conscience s'est affinée au déclenchement de la Révolution de Novembre 1954.

Je n'étais pas en âge de m'intéresser au mouvement national, ni de comprendre ce qui se passait dans le monde des grands. Mais je me souviens que les habitants du village parlaient avec fierté de la révolte des Algériens à Sétif, Guelma et dans d'autres régions du pays, en mai 1945. Ils étaient tout heureux d'apprendre la nouvelle.

C'est dans les monts de Belezma que le soulèvement contre l'embrigadement forcé eut lieu en 1916. Les Aurès c'était aussi le fief des révoltés que l'armée coloniale appelait les *menafguia*. Dans les Aurès, on était sur le qui-vive. Quelque chose devait se préparer.

Les habitants eurent vent des massacres et apprirent que 45000 Algériens tombèrent. Je me souviens qu'à Seriana, il y avait un «deuxième bureau» comprenant des militaires français et quelques goumiers venus d'autres régions. Ils terrorisaient les villageois en appréhendant chaque jour trois ou quatre Algériens, mains liées. La nuit, on entendait des coups de feu et le matin on retrouvait leurs corps gisant à même la place du village.

Quatre habitants du village, militants du FLN, s'engagèrent comme supplétifs et, moins d'un mois après, profitant du manque de vigilance des soldats français, volèrent les armes des militaires et rejoignirent le maquis. Des quatre, Boudiaf Amor, Aïchour Mohamed Salah, Announ Mokhtar et Abdesselam Tayeb, trois sont encore vivants.

Je voudrais évoquer également l'histoire d'Ahmed Imerzougène qu'on surnommait, au maquis, Si Ahmed El-Jadarmi. Je le revois toujours debout, dans sa tenue militaire, isolé du reste du groupe. Aidé par les maquisards de la région, il avait tué tous les gendarmes et pris leurs armes. Seul le chef absent ce soir là fut épargné.

Si Ahmed donna beaucoup à la Révolution dans la Wilaya I et monta en grade jusqu'à être nommé à la tête d'une unité spéciale. Mission qu'il accomplit jusqu'à sa mort. Le jour où tombait Si Ahmed à Djebel Ouastili, les autorités coloniales exposèrent son cadavre au village et forcèrent hommes, femmes et enfants à méditer

sur le sort réservé aux «fellagas» en les faisant tourner autour du cadavre.

Bouزيد, un autre chahid du village, fut retrouvé mort dans la décharge du village, en face de la laverie communale, la tête fracassée. «Les soldats de l'armée coloniale lui avaient placé un bâton de dynamite dans la bouche avant de le faire exploser», me racontait mon père.

Je me rappelle aussi du khodja du village. Arabisant, il assurait la tâche de secrétaire du caïd. Quand le khodja se déplaçait dans les villages et les hameaux pour procéder au recensement des populations, je l'accompagnais durant les vacances et reportais les données en français. Il agissait en véritable commissaire politique, tant il parlait aux Algériens de la Révolution et de l'avenir du pays.

Lorsque les autorités coloniales apprirent que le khodja était chargé d'approvisionner l'ALN dans la région, elles essayèrent de lui soustraire des informations sur les positions et les refuges des moudjahidine. Il fut torturé mais ne divulgua aucun secret. Il fut tué en essayant de s'échapper.

Cela faisait longtemps que notre hameau, base de soutien des moudjahidine, était ciblé par l'armée coloniale. Je fus réveillé un matin par le bruit d'hélicoptères qui volaient en direction de Lemtaras. Mon père, qui avait compris de quoi il s'agissait, se dirigea vers le square du village pour mieux observer ce qui s'y passait. Je restai toute la journée en sa compagnie à regarder de loin les mouvements de véhicules et d'hélicoptères français. L'armée ramenait des hommes de la montagne vers un point appelé Lemzara puis, après triage, libérait une partie et embarquait l'autre dans des camions en direction de Batna.

Ce jour-là, beaucoup furent tués sur place. Il y avait parmi les morts, trois frères. C'étaient mes cousins et ceux de mon père. Ceux qui échappèrent à la mort, étaient déjà au maquis ou le rejoignirent.

A la fin de la Révolution, ma famille comptait des dizaines de morts dans ses rangs, tombés au champ d'honneur, mon frère aîné Mokhtar fut emprisonné et torturé aux moyens électriques.

La dernière fois que je vis mon oncle paternel Merghad, dit El-Hadj, il était emmené dans un GMC en direction du camp de

regroupement de Djorf. Je le reconnaissais à sa grande silhouette et à sa barbe rousse. Relâché avec obligation de se présenter quotidiennement à la brigade de gendarmerie, il prit le maquis quinze jours plus tard. Il tomba au champ d'honneur deux mois et demi avant le cessez-le-feu, alors qu'il était aux prises avec l'ennemi. Ses compagnons racontent qu'il tirait au fusil-mitrailleur posé sur les épaules d'un djoundi.

Je peux dire que le premier révolutionnaire activant dans les rangs de l'ALN tombé au champ d'honneur, le fut à Seriana. Il s'appelait Mezoudji Ahmed, dit «Grourou», originaire d'Ichmoul dans la daïra d'Arris. Cela s'est passé le 13 novembre 1954, lorsque l'attaque de Grine Belkacem eut lieu. Certains parlent d'un premier chahid à Mostaganem, mais je ne pense pas qu'il eût été militaire. Loin de moi, toutefois, l'idée de semer le doute dans l'Histoire de mon pays.

Je me dois de rappeler aussi que Si Laïb Amor, du village, fut le premier à rentrer dans la caserne des Spahis de Batna avec Si El-Hadj Lakhdar et son groupe, le 1^{er} novembre 1954, afin de récupérer des armes.

Seriana ne tarda pas à comprendre que la lutte armée avait commencé, la nuit du 1^{er} novembre, lorsque les colons se regroupèrent dans la salle des fêtes le soir, les armes à la main. Jusqu'au 13 novembre, les habitants n'avaient pas encore su que la Révolution venait d'être déclenchée le 1^{er} novembre. Durant ces treize jours, les colons organisèrent une garde d'une dizaine de personnes équipées de bâtons mais qui se sauvèrent dès qu'elles comprirent qu'elles faisaient face à une véritable Révolution dans une région réputée pour ses multiples soulèvements.

Cette nuit-là, un garde champêtre et un colon, Vezon, furent, le premier tué et le second blessé. Vezon était mécanicien et meunier mais il était devenu du jour au lendemain un riche propriétaire terrien. Il s'était associé avec un Algérien. Parce que Français, il avait droit aux crédits de la Maison de l'Agriculture.

En août 1955, j'étais en vacances quand je vis pour la première fois des B29 - des bombardiers quadrimoteurs - bombardier les montagnes avoisinantes. Je garde en mémoire aussi les camions chargés de Marocains, des tabors vêtus de leurs kachabias rejoindre

leur pays au lendemain de l'Indépendance de la Tunisie et du Maroc, en 1956. Les Marocains retiraient leurs hommes qui avaient activé en Algérie dans les rangs de l'armée française entre 1954 et 1956.

Je ne pourrai jamais oublier l'image de deux frères dont les corps étaient criblés de balles. C'était en août 1956, la veille de l'Aïd el-Fitr. Je revenais de Strasbourg, en France, où j'avais pris mes vacances d'été. Un matin, je remarquai une effervescence inhabituelle des habitants du village et vis des soldats français, descendus de la montagne, se désaltérer à la fontaine. Ils revenaient d'une embuscade qu'ils avaient tendue la veille. Nous retrouvâmes les corps des deux enfants cachés dans les buissons près d'une source. A la vision des douilles éparpillées, nous comprîmes alors que les soldats français avaient vidé leurs chargeurs sur deux garçonnets, l'un âgé à peine de dix printemps, et l'autre ne dépassait pas quinze ans. Les deux frères étaient partis remplir un peu d'eau pour préparer du sirop que leur père, rentré tard ce soir-là, venait d'acheter à l'occasion de la fête.

Le jour de l'Indépendance, je revenais de Bouhadjar. En rentrant chez moi pour la première fois, je fus choqué par ce qu'il était advenu de mon village. Seriana était triste à voir. J'apprenais que de ma grande famille de moudjahidine peu avaient survécu à la guerre. Je ne retrouvai que des femmes, des enfants et des chèvres. Je ne pus supporter cette image désolante. J'étais désarmé face à cela pensant au fond de moi-même que le village étant une même famille, tous devaient évoluer ensemble.

Quand la guerre de libération éclata, je terminais ma dernière année à Koléa. Nous étions à cette époque conscients de la situation, tant la politique avait investi les écoles. Bien sûr, la plupart des enseignants faisaient de la politique mais à leur manière. A Koléa, il n'y avait qu'un seul enseignant algérien. Monsieur Mohamed Saïd Aoudjehane qui entretenait d'excellents rapports avec les élèves. Il adoptait un comportement patriotique exemplaire et marquait ses cours de maths d'une empreinte subtile. Aux faibles, il disait : «Ils feront de toi un caporal ; tu ne distingueras pas ta gauche de ta droite et ils te mettront un balai dans la main gauche et un fusil dans la main droite et te répéteront à l'oreille «Fusil ! Balai ! Fusil ! Balai ! et ainsi de suite». Monsieur Aoudjehane jouissait d'une intelligence peu commune et d'une très grande pédagogie. Sans se référer aux livres, il nous dictait des exercices, fredonnant au passage un air kabyle tout en recherchant l'énoncé du problème. Compétent, il remplaçait souvent le principal de l'école. Quand nous lui demandions pourquoi il ne se présentait pas à l'examen d'agrégation, il nous répondait, évasif, que son statut d'Algérien ne le lui permettait pas. Déjà en 1916, le Code de l'indigénat faisait que mon père, qui était sous-officier, percevait un salaire inférieur à celui de son homologue français et n'avait pas droit au salut d'un subalterne français.

En 1962, je rendais visite à Aoudjehane en compagnie de Bekka, Guenaïzia et d'autres camarades au lycée Duverrier (Ibn Roshd actuellement), à Blida. Il était très heureux de nous revoir. «Cela ne m'étonne pas de vous», s'exclama-t-il. Plus tard, il fut, je crois, nommé directeur de l'école polytechnique d'El-Harrach.

Au déclenchement de la Révolution, la plupart des enseignants appelaient à une Algérie française. L'un d'eux, Mr Baufaron, enseignant de français, avec son accent bourguignon, vidait sa rancœur sur les Algériens. Il aimait à répéter à celui qui voulait bien l'entendre : «Donnez-moi donc une Jeep et une mitrailleuse, et je traverserai les Aurès !». Les élèves, du fond de la classe, réagissaient en murmurant. Parmi eux, je me rappelle, il y avait Azzoune, originaire de Koléa, Salim Saâdi, devenu plus tard officier de l'ALN puis de l'ANP, et plusieurs fois ministre. Et l'enseignant de renchérir : «C'est ça, murmurez !» Ainsi, les punitions et les brimades pleuvaient.

A Koléa, comme dans les autres lycées et collèges, certains élèves prirent fait et cause pour l'appel du 19 Mai 1956. Ils durent interrompre leurs études et rejoindre les rangs de l'ALN. Au maquis, je rencontrai quelques-uns de mes camarades, «Ali Al-Qahira» et Benacer Abdelwahab qui termina sa carrière comme colonel de l'ANP. «Ali Al-Qahira» était surnommé ainsi parce qu'il fut envoyé au Caire pour une courte période de formation. Benacer Abdelwahab avait subtilisé le pistolet de son père, garde champêtre, pour rejoindre, lui aussi, le maquis à l'âge de quinze ans. Un troisième, dont la renommée s'étendait sur toute la Wilaya V, dirigeait un groupe de commandos. Ce ne sont là que quelques-uns parmi des dizaines d'élèves qui sont morts au maquis ou qui ont accompli leur devoir durant la guerre de libération.

J'avais dix-sept ans et demi quand je rejoignis l'école de Strasbourg pour y effectuer une année de formation. Je devais revenir à Koléa pour une autre année d'enseignement général qui devait s'achever par un concours. Au terme de celui-ci, je devais retourner à Strasbourg puis à Saint-Cyr pour une autre année, ce que l'on appelait à l'époque le «cycle long». Mais je ne revins pas.

J'avais eu l'occasion, au moment où je quittais Strasbourg, de profiter de la «promotion Lacoste». Lacoste voulait, par cette mesure, renforcer l'idée du maintien de l'Algérie sous le joug colonial et permettre à des Algériens d'accéder à des postes de responsabilité. Je fus choisi parmi ceux qui devaient, après le concours à El-Harrach, rejoindre Saint-Maixant. C'était en 1956.

Alors que je passais quelques jours de vacances avant de rejoindre ma nouvelle école en France, des moudjahidine m'approchèrent par le truchement de mon cousin El-Djamî, plus âgé que moi, tombé depuis au champ d'honneur, pour me demander de désertier les rangs de l'armée française et rallier la Révolution. J'eus pour première réaction de me confier à mon père. Il en fut très touché. Il me voyait mal monter au maquis à mon âge, d'autant, ressentait-il, que beaucoup de membres de ma famille avaient déjà pris les armes. Autant le sentiment de mon père était compréhensible, autant je ne tardai pas à prendre la décision de me mettre aux côtés des moudjahidine. Mais cela devait se faire loin de Seriana.

A vrai dire, je vivais déjà la Révolution à l'école et au sein de ma famille. Une question me taraudait sans cesse l'esprit : comment se peut-il que je combatte les miens ?

Cinq des cousins germains de mon père, tous frères, étaient soit morts au combat, soit combattaient dans les rangs de l'ALN. Pendant qu'un sixième avait fui en France. Un jour, alors que j'étais encore à Strasbourg, je reçus la visite de ce cousin que j'appelais «oncle Bachir» parce que plus âgé que moi. Toujours en vie, il a plus de quatre-vingts ans aujourd'hui. Il avait troqué son *chèche* qu'il ne quittait jamais contre un béret basque. Il m'informa qu'il était détenteur d'un message pour mon père. «Hadj Lakhdar, me dit-il, m'a envoyé une lettre dans laquelle il me menace pour avoir quitté le village sans en avoir été autorisé». Hadj Lakhdar était chef de zone dans la Wilaya I.

J'allai à Ville-Rupt, en Moselle, voir le cousin de mon père Bachir, durant les vacances, puis je revins lui rendre visite une seconde fois, lorsque j'appris qu'il avait été arrêté par les forces coloniales. Il collectait des fonds pour la Révolution ; emprisonné jusqu'en 1962, il ne fut libéré de la prison d'El-Mellaha, près de Annaba, qu'à l'Indépendance.

Ce jour-là, je rencontrai des gens de Seriana. Certains avaient fait l'école primaire avec moi. Il y avait, je me souviens, Lakhdar Haddad, aujourd'hui retraité de la Police, et d'autres camarades. Haddad se confiait souvent à moi et ne se séparait jamais de son pistolet qu'il cachait sous son matelas. Je leur fis part de ma volonté de rejoindre le maquis, ils ne repoussèrent pas ma demande et tentèrent de me mettre en contact avec l'extérieur, au Luxembourg, mais en vain.

Après Saint-Maixant, en mars 1957 - j'étais aspirant à l'âge de dix-neuf ans et demi - je fus affecté avec d'autres Algériens au 13^e Régiment de tirailleurs stationné à Landau, en Allemagne. Les autorités militaires voulaient ainsi éviter que les Algériens ne rallient la Révolution en les éloignant autant que faire se peut.

Mon père avait appris ma désertion, mais faisait semblant de ne pas s'en soucier. Il répondait aux militaires français qui me recherchaient : «Je vous ai confié mon fils, le reste c'est votre affaire». En guise de représailles, l'armée française ordonna à mon père de laisser la porte de la maison ouverte de jour comme de nuit. Les soldats français faisaient des descentes chez moi quand bon leur semblait. Cela dura quatre longues années.

Je rejoignis Landau avec un groupe d'Algériens, dont Abdelmalek Guenaïzia, avec qui je m'évadai pour monter au maquis. Nous étions arrivés à Landau après que «la lettre des 56», rédigée par le lieutenant Rahmani, fut signée par cinquante-six officiers algériens. La lettre, adressée au président de la République française, stipulait qu'il soit épargné aux officiers algériens de tirer sur leurs frères. Comme la réponse tarda à venir, les cinquante-six officiers se réunirent pour décider des suites à donner à leur démarche.

Certains, tels Abdelkader Chabou, Mohamed Zerguini, Ben Abdelmoumène, Boutella, Othmane et d'autres, décidèrent de se mettre à la disposition de l'ALN, pendant que d'autres choisirent de se maintenir dans les rangs de l'armée française. Il y avait parmi ces derniers un capitaine dont j'ai perdu le nom, signataire de la lettre des 56, qui nous avait concocté un dîner au mess des sous-officiers pour tenter de nous convaincre que vu notre jeunesse, notre éventuelle mauvaise conduite pouvait nous causer du tort alors

qu'eux, anciens ayant participé à des guerres, n'étaient pas aussi vulnérables.

Nous comprîmes vite que ses responsables l'en avaient chargé. J'avais appris par la suite que ce capitaine avait été affecté dans une caserne chargé du recrutement à Tébessa. Mais il n'y avait pas que lui. Le commandant Derdour, l'officier Lakhdar et le lieutenant Safir avaient, eux aussi, opté pour l'armée française. L'officier Lakhdar fut blessé la veille de l'Aïd el-Adha, près du quartier militaire par le sergent Zerzouri, qui vit aujourd'hui à Annaba. Le lendemain matin, les frères m'apprirent que l'armée française savait que l'auteur de l'attentat contre l'officier Lakhdar avait réussi à se faufiler à l'intérieur de la caserne. Le sergent Zerzouri tenta alors de traverser les frontières allemandes mais le contact entre les militaires algériens du 13^e Régiment et la fédération de France du FLN n'étant pas rétabli, il fut arrêté à la frontière et conduit à la prison de Landau. Nous eûmes peur qu'il ne parlât sous la torture. J'appris par la suite qu'il déclara avoir tiré sur l'officier Lakhdar pour une histoire de mœurs. Il me vient à l'esprit, ici, Moussa Hamadache, d'El-Harrach, à la carrure sportive qui prenait sur lui de distribuer les tracts et qui réussissait la prouesse de pénétrer jusque dans les bureaux des officiers par la cheminée. D'autres étaient chargés de mettre le feu aux dépôts d'essence. J'avais eu la chance de faire la rencontre du sergent Leboukh à Landau. Il sera emprisonné plus tard durant quatre ans. Au lendemain de l'Indépendance, il termina sa carrière de militaire dans les rangs de la Gendarmerie nationale. Le sergent Leboukh avait investi en moi sa confiance la plus totale. Il m'informa que le FLN avait chargé les sous-officiers d'activer et avait, dans le même temps, demandé aux officiers de ne pas se mouiller dans des opérations pour éviter qu'ils soient suspectés. «Nous avons besoin de vous pour autre chose», me confia-t-il. Bien sûr, nous payions nos cotisations qui s'élevaient à deux mille francs anciens.

A Landau, nous profitons beaucoup des maladroites des militaires français. Les autorités coloniales avaient commis deux erreurs : la première était qu'elles envoyaient en Allemagne tous les insoumis et les appelés dont la plupart étaient membres de l'OCFLN ; la deuxième était que l'armée française ne lançait des avis de recherche contre les déserteurs qu'après onze jours. C'était la loi. Je me souviens que nous avons traversé la ville de Bâle, au sixième jour de notre désertion, après avoir passé quatre jours en Allemagne.

Je fis part au sergent Leboukh de ma volonté de rallier la Révolution. Il me promit de me faire rencontrer son responsable et me fixa rendez-vous dans un jardin public au cœur de Landau. Là-bas, un homme devait se rapprocher de moi et me donner le mot de passe : «Donnez-moi du feu !». Dans mon attente, je remarquai une voiture de marque Tonus qui fit plusieurs tours avant qu'un sergent-chef dont le nom est Lakhdar n'en descendît. Je le connaissais et le côtoyais quotidiennement mais ne savais guère qu'il militait au point que j'omis le mot de passe. Lakhdar se rendant compte de ma confusion, me pria tout de même de l'accompagner jusqu'à la voiture. Une deuxième personne était restée à l'intérieur pour surveiller le moindre mouvement suspect. Nous nous dirigeâmes vers le quartier militaire où je fis la rencontre de l'adjudant-chef Djebaïli, une autre figure oubliée de l'Histoire de la guerre de libération, mort dernièrement. Il servit lui aussi dans les rangs de la Gendarmerie nationale après l'Indépendance. L'adjudant-chef Djebaïli, responsable du FLN pour le 13^e Régiment des tirailleurs, m'avait informé que le contact avec l'organisation en Allemagne et la fédération de France du FLN fut interrompu. Il me demanda de remettre des photos d'identité au sergent Leboukh. Je dus attendre près de huit mois. Inquiet, je leur demandai de me rendre mes photos. Je ne savais pas pourquoi le contact entre les Algériens d'Allemagne et la fédération de France était coupé, mais cela ne nous avait pas empêchés de poursuivre notre action.

La pression était pesante durant les huit mois d'attente. L'armée française nous forçait à animer des séances d'action psychologique, durant lesquelles nous devions insister sur la nécessité de collaborer avec les forces coloniales. Je ressentais cela comme une véritable torture. Je suais et ne trouvais plus les mots. Je répétais tout le temps : «Vous avez compris ?». Parfois, on faisait venir des officiers d'Alger pour animer des exposés. Ils s'adressaient souvent à moi pour me demander ce que j'en pensais. Je compris dès lors que j'étais dans leur collimateur.

CHAPITRE II

Ma désertion de l'Armée française et mon passage à l'ALN

Le doute nous rongait l'esprit. Nous sentions l'épée de Damoclès constamment suspendue au-dessus de nos têtes, notre arrestation semblait imminente. Je décidai de m'évader une fois le filon trouvé. Abdelmalek Guenaïzia et moi, nous nous mîmes d'accord pour nous enfuir. Deux autres Algériens devaient nous suivre dans notre escapade. Moussa Hamadache, tombé au champ d'honneur durant la Révolution, et un autre du nom de Messaoudi Rabah qui s'était réfugié chez des sympathisants allemands après que l'armée française eut vent de son activité en faveur de la Révolution. Nous avions essayé de nous échapper une première fois. Je fus désigné pour me rendre à un endroit précis à minuit pour prendre attache avec un représentant du FLN qui ne se présenta jamais. Cette fois-ci, nous devons réussir notre coup vaille que vaille. Notre insistance était telle que l'on nous informa de la présence d'un agent de liaison dans la capitale allemande, lequel devait nous conduire à bon port.

C'était un dimanche. Samedi, j'informais mon adjoint, un Algérien du nom de Soltane de Bel-Abbès, qu'il se pouvait que je sois en retard à la séance de tir, arguant que je risquais de veiller dimanche et que je le rejoindrai, de toute façon, plus tard au champ de tir. Dimanche matin, nous prîmes notre petit déjeuner au mess des sous-officiers, plus proche du lieu du rendez-vous que celui des officiers. Et, comme prévu, nous allâmes aux toilettes à tour de rôle. Là, nous brûlâmes nos papiers et jetâmes de l'eau dessus. C'était pour nous le point de non-retour.

L'agent de liaison nous avait recommandé d'agir ainsi. Il nous avait par ailleurs conseillé de dire, dans le cas où nous serions arrêtés par les Allemands, que nous étions Tunisiens, Marocains ou Égyptiens. Et même si nous étions conduits à l'ambassade ou au consulat d'un

des ces trois pays, là-bas on aurait confirmé nos dires. La règle générale était de recevoir les Algériens se trouvant dans notre cas et de leur fournir les papiers nécessaires.

Sur le lieu du rendez-vous, pas très loin du mess des sous-officiers, un Algérien qui répondait au nom de Abdessamed nous attendait. Il appartenait à une famille connue à Batna. Je le reconnaissais à peine sous son béret et une canadienne, moi qui n'avais l'habitude de le voir qu'en tenue de sergent-chef ou en civil. Nous voyant étonnés de son accoutrement, il nous rassura et nous invita à marcher jusqu'à un bois où était garée une voiture de type Volkswagen. Nous nous engouffrâmes dans le véhicule. La beauté de la vallée du Rhin s'offrait à moi le long du trajet qui devait nous mener à Bonn. Abdessamed nous informa que nous devons dormir dans un lieu respectable pour éloigner tout soupçon. Nous passâmes la nuit à l'hôtel Astoria et attendîmes que l'agent de liaison prenne attache avec nous.

Arrivés en fin de matinée, nous patientâmes dans le hall de l'hôtel et ce n'est que le lendemain vers midi qu'un homme s'approcha de nous. C'était Nouari, un ancien camarade qui avait déserté Saint-Maixant. Nous étions loin de nous douter que ce fut lui que nous attendions.

Nouari nous avait fixés plusieurs rendez-vous et ne venait jamais à l'heure, justifiant à chaque fois ses retards par le fait que la DST était à nos trousses. Nous comprîmes que l'organisation FLN, ayant affaire à des militaires, prenait des précautions, ce qui, à nos yeux, était tout à fait compréhensible. L'atmosphère était pesante, d'autant plus que nous étions prisonniers dans cet hôtel, sans papiers qui plus est.

L'attente interminable dura trois jours. Au troisième jour, l'agent de liaison revint. Il nous donna de l'argent pour acheter des billets d'avion. Nous devons prendre l'avion de Düsseldorf à Tunis. Il nous remit aussi un document et l'adresse du consulat tunisien qui devait nous établir des cartes d'étudiants tunisiens. Le cauchemar avait enfin cessé. Il nous confia que des membres de la fédération de France voulaient nous rencontrer le soir. Nous prîmes le café avec eux et ils nous souhaitèrent un bon voyage. Parmi ces membres, je

garde en mémoire Si Abdelhafid Keramane, un homme qui se distinguait par sa stature.

Le lendemain, nous nous rendîmes au consulat tunisien d'où nous récupérâmes nos cartes. Nos frères tunisiens nous avaient réservé un accueil chaleureux. Le premier vol sur Rome était programmé pour la semaine d'après. Ce fut de nouveau le dilemme. Il était hors de question pour nous de rester encore une semaine à Düsseldorf du moment que les services de renseignements français nous recherchaient. La seule solution qui s'offrait à nous c'était le train, même si ce dernier devait passer près de l'endroit duquel nous nous étions échappés. Nous prîmes le train et réussîmes à tromper la vigilance des militaires qui patrouillaient sur les quais de la gare d'une garnison de notre unité. Quand celui-ci siffla plusieurs fois annonçant notre arrivée à Rome, c'était pour nous déjà la première «indépendance».

A Rome, où le mouvement pour la libération de l'Algérie était reconnu, nous n'avions pas jugé utile de nous rendre chez Tayeb Boulahrouf, représentant du FLN en Italie. Tout ce qui nous intéressait, c'était de rejoindre Tunis au plus tôt. A l'aéroport, nous apprîmes que le DC4 n'allait pas décoller pour la capitale tunisienne avant trois jours. Nous passâmes ces trois jours à visiter la capitale italienne, libérés enfin de la pression psychologique que nous avons supportée tout au long de ces six jours qu'exigea notre désertion.

Récemment, alors que j'assistais à l'enterrement d'un officier de notre bureau militaire à l'ambassade d'Algérie en France, je rencontrai Si Abdelhafid Keramane en compagnie de Sid-Ahmed Ghozali. Je lui ai demandé s'il se souvenait encore de cet épisode de la Révolution. «Je me souviens même du café que nous avons pris ensemble à Bonn», a-t-il rétorqué.

A Rome, nous visitâmes le Colisée et d'autres sites touristiques. La pression des six jours qui avait précédé notre arrivée dans la capitale italienne était telle qu'un après-midi, alors que je dormais, Guenaïzia frappa à la porte de ma chambre, apeuré, me disant : «Je ne sais pas mais viens vite voir, le drapeau français flotte sous ma fenêtre». J'accourus et ne vis que le drapeau vert, blanc et rouge italien. Je me souvins alors que nous pouffâmes de rire.

Lorsque l'avion atterrit, nous crûmes que nous allions être accueillis par un représentant du FLN. Mais à Tunis, point d'Algérien au pied de l'avion. Ce qui était tout à fait compréhensible, puisque nous avons oublié d'avertir Tunis à partir de Rome. Des membres de l'équipage nous conduisirent, dès qu'ils apprirent que nous étions Algériens, jusqu'à Saddikia où se trouvait la représentation algérienne. Là-bas, on nous établit des papiers d'identité et on nous orienta vers l'endroit où nous devions passer la nuit. On nous demanda de nous présenter le lendemain à huit heures.

Le lendemain matin, nous rencontrâmes un groupe de responsables, dont le commandant Idir qui nous fit une réflexion à nous laisser pantois : «Vous êtes arrivés en retard», assena-t-il. Je considérais que c'était une brimade mal à propos, d'autant que le colonel Si Nacer nous avait félicités pour tous les efforts que nous dûmes consentir pour arriver jusqu'à la capitale tunisienne.

Des accompagnateurs nous conduisirent en voiture à la ville frontalière d'El-Kef. A l'école des cadres qui se trouvait dans les environs, nous eûmes la charge d'instruire les maquisards dans une ambiance peu facile. Nous devions user de tous les stratagèmes pour les convaincre de la nécessité d'apprendre. Eux qui avaient déjà baroudé n'en voyaient pas l'utilité. Nous leur donnions tout ce que nous avons appris dans les écoles françaises.

Quelques mois plus tard, je me rendis à l'école des artificiers que dirigeait Si Mahmoud Farès. C'était un homme affable et courtois dont j'étais le second en quelque sorte. Je faisais à peu près tout : le sport tôt le matin, l'enseignement de pratiquement toutes les matières. Pour quelques-unes d'entre elles, je me faisais assister par d'autres. Le soir, je m'occupais de l'administration.

L'école des artificiers et celle du Kef, et plus tard celle de Mellègue, ont énormément contribué à la formation des moudjahidine algériens, dont bon nombre occupent ou ont occupé des postes de haut rang dans l'armée algérienne. Il y avait parmi nous également des officiers formés au Moyen-Orient. Je citerai le général en retraite Mohamed Alleg, Si Sahraoui, ex-wali de Batna et Adami Bachir, commissaire politique puis commissaire au FLN au lendemain de

l'Indépendance.

Ordonnance de renvoi non-lieu - et amnistie du procureur militaire du tribunal de Landau

TRIBUNAL MILITAIRE D'ARMÉE N° 69.002 DU GÉNÉRAL C.C.F.F.A. S.P. 69.002	REPUBLIQUE FRANÇAISE
<u>ORDONNANCE DE RENVOI-NON - et AMNISTIE</u>	
Nous, le GALLATS, Magistrat Militaire de 3 ^{ème} Classe Juge d'Instruction au tribunal Militaire d'Armée du Quartier Général du Général Commandant en Chef les Forces Françaises en Allemagne, siégeant à S.P. 69.002 .	
Vu la Procédure Instruite :	
I - Contre X	
Inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat suivant ordre d'Informers N° 369/106 du 21-8-1957 de Monsieur le Général Commandant en Chef les F.F.A.	
2 - Contre les Nommés :	
1) - GUENAZIA Abdelmalek Sous-Lieutenant } 2) - NEZZAR Khaled Sous-Lieutenant } 3) - CHEKKAT HOCINE Sargent } 4) - ZOUHIR Lakhdar Sargent } Tous du 13 ^{ème} R.T. 5) - HAMMADACHE Mousi Caporal-Chef } 6) - BOUFLIDJA Mohamed Tiraillleur }	
Tous déseigneurs - en fuite	
7) - SERHAH Mohamed 8) - FIDJELI Abdelkader	
libérés du service , domiciliés en algérie ,mais en fuite	
Inculpés d'ATTEINTE A LA SURETE EXTERIEURE DE L'ETAT suivant ordonnance d'inculpation directe de Mr. le Juge d'Instruction en date du 7 juillet 1958 (cote 208 bis)	
3)- les Nommés :	
1) - ABDESSEMED Belgozem Sargent -Chef } 2) - BENDJEMEDOU Tahar Ben Mokhtar " } 3) - Djebilli Sebti Adjudant-Chef } Tous du 13 ^{ème} R.T. 4) - KHEMTRI Lenoiz Sargent } 5) - LEBROUCH Saghir Sargent } 6) - MEZMOUD Abdallah Sargent -Chef } 7) - SNP Mohamed ould Abdallah " " " } 8) - NEDJARI Mohamed Adjudant }	
...../.....	

Le 11 décembre 1956, le Tirailleur MOCB Derradji découvrait sous son lit, à la Caserne MARCEAU à COBLENCE, une autre lettre de menace qui lui était destinée. De nouveaux tracts furent en suite distribués à COBLENCE les 30 ET 31 Décembre 1956, puis les 16 et 17 Mai 1957 à LANDAU et NEUKIRCH (nouveaux lieux de stationnement du 13^e Régiment de tirailleurs depuis le 5 Avril 1957) et au camp de BAUMHOLDER. Le 12 Mars 1957 une lettre anonyme écrite sur une feuille portant au coin gauche supérieur l'insigne du 13^e Régiment de tirailleurs était adressée aux émissions françaises de langue Arabe à Paris. Cette lettre destinée à Mr. le Président de la République était une prestation rédigée au nom de "tous les militaires Algériens". Enfin des lettres de menace furent encore adressées le 12 Mai 1957 depuis IDAR-OBERSSTEIN (Allemagne) au sergent Chef Babah du 13^e Régiment de tirailleurs, le 21 Octobre 1957 de Bordj-Bou-Arreridj (Algérie) au capitaine DERDOUR et Au Lieutenant Safir, du 13^e Régiment de Tirailleurs et le 13 Novembre 1957 de SPIRE (Allemagne) à L'adjudant-Chef CHERAITIA du 1er Régiment du Génie à Spire. Tous ces documents Figurent au dossier en photocopie ou en original (Cotes I à I4 et Cote 150)

Le 5 juillet 1957, le Lieutenant Lakhdar, du 13^e Régiment de tirailleurs était victime d'une tentative d'assassinat. Son auteur ne peut être identifié immédiatement avec certitude, mais en relevé à la date du 8 Juillet que le Sergent ZEMZOURI, du 13^e Régiment de tirailleurs, avait déserté repris le 12 Décembre 1957, il n'avouait sa participation à ce crime qu'après la découverte de l'Organisation d'inspiration nationaliste algérienne qui fonctionnait au sein du 13^e Régiment de Tirailleurs depuis la fin de l'année 1956, le 29 Novembre 1960 le Tribunal Militaire d'armée du Quartier Général du Général Commandant en Chef les Forces Françaises en Allemagne a rendu sur ce fait de tentative d'assassinat un Jugement qui n'a pas acquis un caractère définitif.

C'est le 28 Avril 1958 Seulement, à la suite d'une perquisition opérée au domicile de certains sous-Officiers du 13^e Régiment de Tirailleurs que furent connues les noms des principaux responsables de l'organisation, l'existence de collectes, de réunions clandestines, et enfin les liaisons avec des individus étrangers à l'armée représentant en Allemagne les cadres de la rébellion algérienne.

Le 14 Mai 1958 (Cote I23), le Sergent-Chef ARDESSERMED, responsable principal, déclare que son attention avait été attirée, dès la fin de l'année 1955, par les agissements d'individus étrangers à l'armée qui avaient entrepris, en Octobre 1956, il aurait fait la connaissance, à COBLENCE, de deux civils venus de HAMBURG qui l'auraient invité à collecter près des Militaires du 13^e Régiment de Tirailleurs de l'argent destiné au F.L. M. Ils auraient invité à conserver les 25 à 30.000 Francs produits par la première collecte, en lui annonçant que d'autres collecteurs viendraient lui remettre des fonds.

...../.....

il fut estimé que le civil BELKAID n'avait pas rendu les services que attendait de lui et sur proposition d'ABDELLAH, des relations furent établies avec un nommé STAMBOULI, Ex-Sub-Officier du 13^e régiment de Tirailleurs installé à COBLENCE et

agent de la rébellion algérienne, des contacts réguliers étaient pris à la gare de KARLSRUHE, et ABDELLAH avait établi une boîte aux lettres avec l'accord de sa maîtresse Allemande EROA GRILL.

En Septembre 1957, dans un café-dancing D'IL-BESHEIM près de LANDAU des préoccupations financières amenèrent ABDELLAH ABDESSEMED, BEKSMARA, DJEBAILI, MEZHOUD, BENJEDDOU et SEMMAH à se réunir encore une fois (cote 99, III et I23).

à l'automne 1957, dans les bois de QUEICHHEIM se tint une importante assemblée (Cote 99, I70, rt I23). Les Nommés Djebari, Mesheud, ABDESSEMED, BENJEDDOU, Mezzar, LEBOUKH WEDJARI, CHEKKAT, REMIL et Rahmani auraient ensemble essayé de mettre au point l'organisation de la cellule et d'améliorer le rendement des collectes.

Ces différents points paraissent avoir préoccupé l'Agent du PMN STAMBOULI dont la police a trouvé trace à LANDAU les 14 Octobre, 25, et 24 Novembre 1957 (cote 73 page 32). Fin février ou début de mars il aurait chargé ABDELLAH d'organiser un rendez-vous avec un officier déserteur appelé NOUARI. C'est finalement à KARLSRUHE le 3 Avril 1958 que NOUARI se serait entretenu en présence de STAMBOULI avec ABDESSEMED, GUENAIZIA, et CHEKKAT, en y aurait préparé les désertions des Sous-Lieutenants, Mezzar et GUENAIZIA, et du Caporal-Chef HAMADACHE qui furent réalisées avec l'aide de ABDESSEMED le 27 Avril 1958.

Entre temps, en février 1958, à OFFENBACH près de Landau (cote 68 et III) les membres de la Gestion de la caisse rassemblèrent une nouvelle fois: DJEBAILI, ABDALLAH, ABDESSEMED, MEZZAR, GUENAIZIA, BENJEDDOU, et WEDJARI. Ces mêmes membres présidèrent le 16 Mars 1958, à ROHRACH, la décision de confier la charge de trésorier à WEDJARI et non plus à ABDESSEMED, décision prise par un comité qui comprenait ABDESSEMED, KHADART, RAHMANI, MEZHOUD, BENJEDDOU, KHEMIRI, ABDELLAH, REMIL et WEDJARI.

Le 30 Mars 1958, au stade Municipal de Landau, ABDESSEMED, WEDJARI, KHEMIRI et ABDALLAH tinrent au cours du match de Football auquel ils assistaient en spectateurs une dernière réunion. Enfin il semble que les différents qui opposaient les inculpés à propos de la gestion de la caisse aient encore formé matière de discussions lors du repas pris chez WEDJARI par ABDALLAH et BENJEDDOU, au cours du mois d'avril 1958.

La perquisition étendue opérée le 28 Avril 1958 à LANDAU mit un terme à l'activité de la cellule. Sur les indications d'ABDESSEMED, on découvrit (Cote 70) dans une cave au lieu dit "IMPFINGER STICH" près de LANDAU, une boîte qui contenait, enveloppée dans des chiffons et sacs huilés et graissés les Objets suivants.

- un pistolet de calibre 7,65
- Un chargeur vide
- un pistolet démonté de calibre 6,35
- 5 cartouches de calibre 6,35
- 85 Cartouches de Calibre 7,65
- 14 Cartouches calibres 9 m/m.

Le pistolet de Calibre 6,35 était celui utilisé par ZERZOURI pour commettre la tentative d'assassinat dirigée contre le Lieutenant Lakdhar. Quant au pistolet de calibre 7,65 il aurait été acheté par REMIL (cote 175) et remis ensuite à ABDESSEMED, par l'intermédiaire de FIDJELI.

En fin d'information (cote 547), ABDESSEMED a confirmé l'ensemble de ses déclarations antérieures en indiquant qu'il ne se souvenait pas avoir participé à une réunion en février ou mars 1957 à COBLENCE, ni en février ou mars 1958 à OFFENBACH.

Notre désir de combattre était chaque jour plus fort. Je demandai à quelques-uns de mes camarades de l'état-major de l'Est d'agir afin que je sois affecté dans une unité de combat car je n'en pouvais plus de suivre la guerre de loin. Un événement, dont je ne retiens plus les tenants, secoua la 1^{re} Zone de la base de l'Est. Le commandement fut alors remanié. Le commandant Bouanane, directeur de l'école des cadres, me convoqua et m'informa que je devais remplir une mission dont il ne connaissait pas le but, à Ghardimaou, située à quelque quatre-vingts kilomètres du Kef. Etant mis au courant d'avance, mes bagages étaient déjà faits. Arrivé à mon lieu d'affectation, je me rendis dans le bureau du colonel Nacer, chef d'état-major de l'Est qui me surprit en m'apprenant que j'étais nommé adjoint de Chadli Bendjedid, chef militaire de la 1^{re} Zone de la base de l'Est, laquelle, divisée en trois zones, s'étendait d'El-Kala au nord jusqu'à Annaba et

Gambetta au sud, en passant par les monts du Djebel Sidi Ahmed à El-Ouenza.

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire sur la bataille de Souk-Ahras, menée par le 4^e bataillon ainsi que des compagnies de la Wilaya III et de la Wilaya II. A vrai dire, le 4^e bataillon n'avait pas de réelle existence et sa création n'est venue qu'après que la base de l'Est voulut récupérer sa zone. La décision fut alors prise de trier parmi les militaires les plus qualifiés pour le former.

Pour l'histoire, je me dois également de préciser que le passage du 4^e bataillon fut mal préparé et envoyé alors que les soldats français l'attendaient de pied ferme. L'opération était en fait une erreur des décideurs, la stratégie de la Révolution s'inscrivait surtout dans la durée, la bataille fit rage pendant huit jours et le bataillon fut décimé. Les djounoud avaient, malgré l'erreur de leurs responsables, marqué une nouvelle page dans l'Histoire de notre guerre de Libération. Certains de mes anciens camarades, qui avaient déserté avec moi de l'armée française, tombèrent au champ d'honneur durant cette bataille. Le lieutenant Messabih était parmi eux. Seul le capitaine Aït Mehdi Mokrane avait pu rejoindre la Wilaya III avec certains des maquisards. Il vécut avec la Wilaya III les évènements particuliers, telles les opérations «Pierres précieuses» et «Etincelles» ainsi que celle montée par les services français dénommée «Bleuite»⁴.

Chadli Bendjedid avait à ses côtés Si Ahmed Terkhouché, un officier ayant fréquenté la Medersa de la Zeytouna. Il était chargé des renseignements et des liaisons. Il y avait également l'actuel général Abdelkader Abdellaoui qui occupait la fonction de commissaire politique. J'étais, quant à moi, son adjoint militaire. Si Ahmed Tarkhouché tomba au champ d'honneur à la tête du 11^e bataillon bien plus tard.

J'arrivai au poste de commandement de la région par une journée pluvieuse. Le PC était installé dans une hutte au milieu d'un bois près des frontières. Je fus reçu par Chaïb Hamed. A l'époque, nous appelions tous ceux qui dépassaient la trentaine cheikhs ou oncles.

J'eus l'occasion de prendre connaissance de l'état des lieux durant les deux jours que je passai au poste de commandement. Je fus

informé de la présence d'une région le long de la frontière intégrant La Calle jusqu'à Aïn El-Kerma (ex-Meunier) et de deux autres à l'intérieur, formées chacune de 200 à 300 hommes. Une était positionnée aux environs de Annaba, l'autre s'étendait jusqu'à Chafia, la montagne de Bouabad, y compris Merdas (ex-Combe).

Chadli me conduisit au PC de la 3^e Région où je rencontrais Abdelkader Kara, officier de l'ANP et ancien ambassadeur, aujourd'hui à la retraite. Kara et moi fûmes blessés par les éclats d'un obus qui explosa tout près de nous.

Un jour, Si Abdenmour, commandant de la 1^{re} Région de la Zone 1 activant dans les régions de Blandan et de Annaba, m'avoua : «Lorsque je t'ai vu pour la première fois accompagnant Chadli, j'ai dit à mon entourage en plaisantant : qui est ce jeune homme ? Il ferait un bon tireur de fusil-mitrailleur 24/29. Mais je fus surpris d'apprendre que tu allais être mon supérieur !».

Après une nuit passée au PC, je me rendis en compagnie de Kara dans le secteur tenu par Chaïb Abda, qui disposait d'une section de 50 à 60 hommes et de trois mitrailleuses allemandes de type MG 45. Le lendemain, au cours d'une séance de tir, je montrais aux gens autour de moi comment exécuter le tir au jugé à la mitrailleuse ; cela consistait à tirer, l'arme appuyée sur la hanche, en regardant la cible, le bout du canon à un mètre au-dessous de l'objectif.

Pendant que nous tirions, nous entendîmes des détonations d'artillerie qui venaient de Djebel El-Bellout. Nous décidâmes de nous y rendre. Nous prîmes avec nous la section du secteur commandée par Bouzina et, à l'approche des lieux, le chef de section Chabbi, que nous rencontrâmes sur notre chemin, nous informa qu'une compagnie de commandos français, qui les avait suivis la veille d'un harcèlement du village de Zitouna (ex-Toussaint), profita de la nuit pour occuper une position qui les surplombait, abritée dans des rochers et une zone touffue. A l'aube, comme à l'accoutumée, Chabbi fit sortir une patrouille pour éclairer les environs et c'est à ce moment que celle-ci tomba dans une embuscade. Chaïb Hamed tomba au champ d'honneur et son fusil, Mauser, fut récupéré par l'ennemi. La section que dirigeait Selmoun, formée de soldats entraînés et constituant le commando de la région, qui se trouvait à proximité, entra en contact avec l'ennemi et essaya de le déloger à l'aide de ses mitrailleuses et, surtout, au moyen de son mortier de 45 mm. L'armée française avait fait venir ses troupes spéciales formées par le général Bigeard à Skikda pour pourchasser et détruire les moudjahidine qui se mirent à attaquer les postes au moyen de bazookas qu'ils venaient d'acquérir. L'arme avait une grande capacité de pénétration des blindages et une perforation de tout ce qui était béton. Ce soir-là, une section avait pris pour cible le village de Toussaint dans la soirée. Les soldats profitèrent de leur repli pour les suivre, reconnaître leur cache et tenter de les neutraliser. Arrivés sur les lieux, ils se déployèrent en haut de la cache où s'était repliée la section de Chabbi.

J'avais remarqué l'absence de l'aviation et noté également que les tirs d'artillerie manquaient de précision. Je compris que l'ennemi était dépourvu de liaison. Ce que nous confirmâmes par la suite lorsque nous récupérâmes les postes de transmission endommagés. Le chef de région me demanda : «Qu'allons-nous faire ?». La question me paraissait trop délicate, moi qui ne savais encore de la guerre que la théorie. Je regardai autour de moi et vis une crête boisée où nos moudjahidine étaient aux prises avec les soldats français, un grand talweg descendait de la crête jusque plus bas que nous, le reste se composait de deux compartiments de terrain du type plateau clairsemé de chênes d'où le nom de Djebel El-Bellout. Je m'adressai à Si Kara et lui proposai de positionner la section que nous venions de ramener avec nous et que commandait Bouzina, dans le lit de l'oued qui se trouvait à quelques centaines de mètres de nous. Acculés, les soldats ne pouvaient qu'emprunter cet oued. Quelques instants plus tard, nous entendîmes les trois mitrailleuses de la section du talweg reconnaissables à leur cadence de tir très rapide. Pris entre deux feux, ils ne pouvaient que se mettre à découvert à travers le plateau qui se trouvait de l'autre côté de l'oued.

L'ennemi pris en étau était en débandade. Ce jour-là, je tirais comme les autres djounoud avec un fusil Mauser allemand. Voilà tout ce que j'avais fait lors de cette bataille qui nous avait permis de récupérer pour la première fois une quarantaine d'armes dont deux mitrailleuses AA52 et le fusil Mauser qui nous avait été pris le matin même, en plus de treillis, des rangers palladium, des portegrenades que je voyais pour la première fois et des filets de camouflage individuel qui se portaient en cache-nez. Nous aurions fait plus n'étaient-ce la nuit et la fatigue. Nous passâmes la nuit sur place en compagnie de quelques djounoud au mont Kef El-Bachir, avec un prisonnier légèrement blessé par des éclats de grenade. Il fut remis plus tard avec d'autres à la Croix-Rouge.

Le lendemain matin, nous assistâmes du haut du mont, médusés, à la récupération des corps et des armes par les soldats venus en renfort couverts par des hélicoptères et des chars. Des habitants du douar Lemradia, à proximité du village de Aïn El-Kerma (ex-Meunier) où les militaires avaient fait une halte, nous apprirent que

sur les 120 ou 140 soldats, seuls 25 se trouvaient parmi les survivants, dont bon nombre étaient blessés.

Lorsque nous nous regroupâmes, les moudjahidine, fiers, arboraient pour beaucoup la fameuse casquette Bigeard. Les djounoud soutenaient après l'opération que «la victoire a été acquise grâce à Si Khaled».

La vérité est que je n'avais rien fait qui méritât toute cette reconnaissance ce jour-là, mais quoi qu'il en soit, je fus adopté à dater de cette bataille historique. Cette reconnaissance me poussa à avoir un comportement particulier vis-à-vis des djounoud, et ce, même après l'Indépendance. La guerre m'a appris que plus on respecte l'homme de troupe, plus il est apte à faire des miracles. Dans le feu de plusieurs opérations que nous dûmes mener contre l'ennemi, les djounoud allaient parfois même jusqu'à former un bouclier pour protéger le chef dont ils reconnaissaient les mérites. Ce comportement digne faisait que je partageais tout avec eux. Avant le début de chaque opération, je répartissais les tâches et prenais part aux batailles à leurs côtés. J'avais les mêmes ressentiments qu'eux, ce qui me rapprochait plus de leurs préoccupations.

Je ressentais comme eux cette peur, au demeurant humaine, qui précède toujours le combat. L'essentiel étant de savoir la maîtriser. N'est-ce pas que le maréchal Turenne, montant à l'assaut avec ses troupes, disait à son corps tremblant : «Tu trembles carcasse, mais tu tremblerais encore plus si tu savais où je te mène».

J'étais conscient de la responsabilité qui m'incombait. Il m'arrivait de donner des orientations mais je considérais que mon devoir était de participer aux opérations. Il n'y avait pas que la peur après le combat, je ressentais aussi le soulagement et la satisfaction du devoir accompli avec une joie toute particulière.

C'est comme cela que nous accomplissions notre devoir dans la base de l'Est. Elle ne fut reconnue qu'en 1957. Le congrès de la Soummam l'avait tenue à l'écart et n'avait jamais, à l'époque, prévu l'approvisionnement de l'intérieur par les unités de la base. L'armement, à l'époque, devait être pris sur l'ennemi. Cependant, la base de l'Est fit beaucoup pour l'acheminement des armes. Des djounoud des wilayas eurent à opérer jusqu'à deux et parfois même trois transports d'armes pour l'intérieur. Au moment des passages, ils étaient aidés par les hommes de la base et transportaient chacun deux fusils, mille cartouches et deux obus de mortiers. Leur lourdeur les rendait très vulnérables et beaucoup d'entre eux périrent en accomplissant cette mission périlleuse. La Zone II commandée par feu Si Abderrahmane Bensalem fit énormément dans ce domaine

d'autant que sa zone qui couvrait les monts de Beni Salah s'y prêtait aisément. Nous avons pris le risque d'en introduire à plusieurs reprises par la plaine de Annaba qui n'était pourtant pas appropriée pour ce genre d'opérations. Nous avons participé au passage de Si Hidouche, Si Ahmed Benchérif, Si Abdelkader El-Bariki et Si Mohamed dit «Fellagou».

Si Abdelkader El-Bariki tomba avec son infirmier à Djebel Bouabad. Son adjoint, Si Ali Ghidouchi, continua avec le reste du commando jusqu'à la Wilaya III. Il est toujours vivant. Si Yazid de la Wilaya II et Si Abdennour, adjoint militaire du 13^e bataillon, qui fut auparavant chef de la 2^e région de la Zone I, ont eux aussi tenté de traverser la frontière. Si Yazid perdit la moitié de ses troupes dans un champ de mines combinées, l'autre dut se replier. Abdelkader Abdellaoui, qui profita du passage de Si Yazid afin de rejoindre l'interligne, fut blessé au visage. Durant cette opération, j'étais chargé de créer une diversion en occupant l'ennemi dans une autre zone de sorte à ouvrir un couloir. Un monument aux morts se dresse aujourd'hui à Aïn Laâssel qui porte les noms de ceux qui sont tombés avec Si Yazid et si Abdennour.

Je n'oublierai pas non plus Si Ahmed Lasnabi qui activait dans l'interligne et qui traversait les barrages comme s'il traversait une route. Il était non seulement d'un courage inégalable mais disposait aussi d'une grande intelligence et d'une perspicacité à toute épreuve. Un jour que je me trouvais à l'école de guerre à Paris, je tombais sur un livre écrit par le général Etchevery, commandant l'institut des hautes études militaires, considéré comme penseur militaire. Le livre s'intitule *Asnabi reviendra*. L'auteur avait servi comme chef de secteur à La Calle et, connaissant probablement l'histoire, il en fit un roman. Je crois sincèrement qu'il parlait de lui. Le roman prône une Algérie où tous les citoyens bénéficieraient des mêmes droits ; une vision louable mais tout à fait utopique.

Je voudrais m'appesantir sur deux traversées de responsable : celles de Si Ahmed Benchérif et feu Si Hidouche. Ce dernier fut désigné à l'époque par Si Nacer, chef d'état-major de l'Est. Lors de la traversée, il était accompagné du commando Daâs, un ancien camarade de classe, à Koléa. Si Hidouche était, lui, à la tête de son

commando et était chargé de convoier des fonds ainsi que des postes de transmission ANGRC 9 et des opérateurs pour la Wilaya III. Nous les escortâmes jusqu'à la plaine de Annaba avec au moins deux sections de la Zone I. Etaient présents Si Ahmed Terkhouché, adjoint de Si Chadli, Si Abdennour, chef de la région à l'époque et moi. Nous disposions de nos commandos de la plaine et de deux ou trois canots pneumatiques à peine larges pour deux ou trois personnes dont le payeur.

Arrivés sur les lieux à Ouled Dhiab près de la rivière Bounamoussa, à côté de l'aérodrome de Annaba, les commandos avaient déjà préparé le terrain et l'endroit par lequel on devait faire passer nos hommes. Nous fîmes une première tentative qui n'était en réalité qu'un test et nous nous aperçûmes vite que l'heure à laquelle la ligne Morice devait être franchie, à 21 heures, ne pouvait être respectée vu l'important nombre d'hommes à faire traverser. Nous rebroussâmes chemin et remîmes le passage au lendemain. Si Hidouche, accompagné de trois guides de la Wilaya II connaissant parfaitement les gués de l'oued Seybouse et qui lui furent rattachés par Si Nacer, nous demanda de profiter de l'effet de surprise, investi qu'il était d'une mission spéciale. Daâs était chargé de l'accompagner simplement. Trouvant sa proposition pertinente et réalisable, nous acceptâmes.

Il eut à choisir 56 hommes parmi les deux commandos armés de fusils-mitrailleurs, de mitraillettes Thompson et d'un bazooka. Nous fîmes route sur la ligne Morice pensant faire passer le reste le lendemain soir. A 21 heures précises, Si Hidouche put traverser la ligne Morice sans encombre, le pont ayant été préparé d'avance. Il s'agissait d'un ponton sous lequel les barbelés étaient déjà coupés et nettoyé d'éventuelles mines. Une fois la ligne passée, nous retournâmes près de la rivière attendant la deuxième traversée.

Le lendemain, à 16h 30, la sentinelle qui surveillait le pont de loin nous avisa que des militaires s'y trouvaient en grand nombre et disposaient de camions. Nous rejoignîmes l'observatoire et, voyant qu'ils y étaient aussi sous le pont, nous comprîmes que quelque chose venait d'arriver. Alors que nous nous posions la question de savoir ce qui s'était passé, deux hélicoptères de commandement firent plusieurs tours sur notre position. Nous comprîmes alors que

nous étions ciblés.

Nous décidâmes de nous replier vers la montagne et laissâmes la section du secteur sur place en attendant de pouvoir opérer le passage du commando Daâs le moment venu.

La réalité est que les guides avaient pris un autre chemin. Le commando Hidouche, resté seul et ne trouvant pas les gués, longea l'oued Seybouse jusqu'au pont du village Ben M'hidi (ex-Maurice) près de Annaba et fut repéré par l'ennemi qui n'intervint que le lendemain après avoir rameuté des forces supplémentaires. L'opération fut déclenchée sur le commando Hidouche mais aussi sur la région où nous avions campé et où se trouvait toujours la section du secteur.

Les responsables français, qui avaient fait venir une délégation anglaise à Annaba pour constater le degré de pacification, avaient échoué dans leur propagande. La visite des Anglais coïncidant avec l'accrochage du commando Hidouche. Les avions français bombardaient les faubourgs de Annaba. Les commandos de la Wilaya II intervinrent à partir du Djebel Idough dans le but de créer une diversion. Le commando se battit comme un seul homme et malgré l'aviation et les chars, il tint toute la journée sur un terrain qu'il ne connaissait pas et qui, de surcroît, ne s'y prêtait pas. Ce jour-là, une autre page de l'Histoire fut inscrite par de valeureux fils de la Révolution. Une stèle à leur mémoire est érigée là où ils tombèrent et se dresse fièrement près du pont non loin du village Ben M'hidi. A ma connaissance, les hommes de Hidouche furent tous tués, excepté deux ou trois qui blessés furent faits prisonniers.

Alors que Si Ahmed Benchérif se trouvait en Zone II, commandée par Si Abderrahmane Bensalem, je pensais qu'il avait choisi cette zone pour son passage. Mais au cours d'une action généralisée, il se présenta à la dernière minute à la 2^e région de notre zone commandée par Si El-Fadhel qui était chargé ce jour-là d'une autre mission. Pris de court et sachant qu'il avait affaire à un responsable, il fit de son mieux pour faire traverser Benchérif sans avoir eu le temps de préparer l'opération. Benchérif ne put passer et Si El-Fadhel perdit certains de ses hommes et fut lui-même blessé.

Rentrant d'une mission que j'accomplissais ailleurs, j'appris que Benchérif avait tenté le passage par la 2^e région sans avoir averti au préalable et sans aucune préparation et qu'il se trouvait en ce moment même au PC de la région.

Je ne me reposai pas et décidai de rejoindre la région distante

d'environ huit kilomètres. Sur place, je ne fus pas reçu par Benchérf qui, m'avait-on dit, dormait. Je fus reçu par Mohamed Benaïssa, ex-directeur des Douanes algériennes, qui faisait office d'adjoint de Benchérf. Je lui dis que ce n'était pas une manière d'agir. Il me répondit que c'était vrai : «Tu connais Si Ahmed. Hier, il a pleuré parce qu'il n'est pas passé d'autant que son adjoint Si Fellah a, lui, réussi à traverser».

Je l'invitai à dire à Si Ahmed que s'il voulait traverser il n'avait qu'à me laisser faire. Deux jours plus tard, je reçus la visite de Benaïssa qui m'informa que Si Ahmed me donnait le feu vert.

Connaissant bien la région, je choisis un endroit très boisé et sinueux s'étendant sur environ trois kilomètres au plus près de Zitouna. Nous n'avions que rarement utilisé cette portion de terrain et comptions sur l'effet de surprise. Je pris Si Ahmed Lasnabi, le connaissant par son courage et son savoir-faire, et le chargeai de se rendre à l'endroit indiqué, de rester environ trois jours et d'observer les mouvements des militaires sur place. A son retour, je ne fus pas surpris par son compte rendu, ses analyses rejoignant les miennes. Et d'ajouter que compte tenu de l'endroit, Benchérf et ses hommes avaient 99% de chance de passer et 1% de chance pour que nous restions tous. Je lui désignai ses adjoints et lui demandai de former son commando. Il s'entoura de Si Ahmed Ghidouchi, Si Ahmed Iouaz et me fit accompagner par Si Sebti Zemouli. Je choisis trois guides connaissant parfaitement la région avec mission de ne lâcher Benchérf que lorsqu'il aura traversé la ligne Morice.

Si Salah Bouchegouf, qui voulut profiter du passage de Benchérf pour pénétrer dans la zone se trouvant entre les lignes Challes et Morice, y resta jusqu'au cessez-le-feu. J'avais informé Benchérf que j'avais trouvé un passage. Il me laissa agir à ma guise. Mes recommandations étaient qu'une fois le passage effectué, il fallait à tout prix rejoindre Djebel Bouabad, seul massif qui lui permettait de s'en sortir même accroché avec l'ennemi. L'essentiel consistait à tenir jusqu'à la tombée de la nuit. Je me fis précéder de deux jours par le commando de Si Ahmed Lasnabi, puis je pris la route avec Benchérf et Salah Bouchegouf. Nous fîmes deux étapes sur le trajet pour ne pas fatiguer les hommes. Arrivés sur les hauteurs surplombant la ligne, nous entendîmes des détonations et vîmes des flammes

provenant de l'accrochage de Si Fellah qui avait franchi la ligne quelques jours auparavant. Si Fellah tomba ce jour-là, le 3 novembre 1960 ou quelques jours plus tard.

Si Ahmed Lasnabi m'avait également informé que les soldats passant devant les blockhaus, laissaient certains d'entre eux vides. Cela nous facilitait, en somme, le travail. Le commando Benchérif traversa la ligne à 21 heures tapantes, ce qui lui donnait largement le temps d'arriver à Bouabad.

De retour au PC, nous trouvâmes Boumediene procédant au nivellement de la Zone I qui donna naissance à deux bataillons, le 11^e et le 13^e. C'était le 4 avril 1960, début de l'organisation de l'armée des frontières.

Benchérif n'avait pas respecté mes recommandations ; il préféra rester aux abords de la ligne Challes mais, malheureusement pour lui, l'armée française ratissa à partir de la ligne et le commando fut accroché dès le matin. Si Benchérif fut conduit par Salah Bouchegouf, qui connaissait bien le terrain, en direction des monts de Beni Salah. La majeure partie de ses hommes furent soit tués soit faits prisonniers. Parmi eux, il y avait Si Madani Ouâouâ, responsable zonal de la Wilaya I, et l'officier Boulouh déserteur de l'armée française. Benchérif resta trois mois dans les monts de Beni Salah. L'Armée coloniale avait renforcé la ligne Morice quand elle sut que Benchérif avait franchi le barrage. Nos guides nous rejoignirent une fois la mission accomplie.

CHAPITRE III

L'armée des frontières

Si j'insiste avec force détails sur ces évènements, c'est surtout pour réaffirmer que nous faisons tout notre possible pour faire traverser la frontière aux moudjahidine. Tous ceux qui voulaient rentrer en Algérie et qui étaient préparés pour ce faire, trouvaient notre aide. Seulement, beaucoup n'avaient pas eu de formation militaire, ce qui nous handicapait énormément et nous causait des pertes considérables. J'eus, moi-même, fait l'amère expérience d'arriver plusieurs fois à la ligne et d'en revenir bredouille ou d'y tomber dans des embuscades. Dire que les unités des frontières n'avaient rien fait, c'est insulter la mémoire des chouhada qui sont tombés dans cette partie du pays.

Une soixantaine de moudjahidine du 25^e bataillon que je commandais lors de l'opération menée dans la région dite «Bec de canard» sont soit morts soit blessés seulement entre les 6 et 13 mars 1962. Mon adjoint militaire, Salah El-Ouardjini, fut blessé et le chef de compagnie, Mohamed Shili, tué. C'était la veille du cessez-le-feu et nous devons intensifier les combats. Nous eûmes beaucoup de pertes dans nos rangs, mais il était capital que nous frappions fort quel qu'en fut le prix à quelques encablures de l'Indépendance.

La deuxième Zone dirigée par le commandant Bensalem et ses hommes a pu faire passer des milliers de moudjahidine et des milliers d'armes, réalisant ainsi un travail colossal.

Quelques exemples peuvent amplement illustrer le travail fourni par les hommes des frontières. En effet, alors que les militaires français avaient les tirs «accrochés» sur les points de repères, tout le long de la frontière, donc préalablement préparés, cela n'empêchait pourtant pas les djounoud de s'engager dans des actions, sachant pertinemment qu'ils allaient au-devant d'une dégelée d'obus

d'artillerie de tous calibres, de canons à tir direct, de chars ou d'aviation. Beaucoup le firent avec abnégation, courage et sens du sacrifice. Nombreux sont ceux qui le payèrent de leur vie.

Je me souviens d'une action de trois jours sur la ligne. Alors que si Abdelkader Abdellaoui était blessé, je le remplaçai pour commander les 13^e et 25^e bataillons et la 1^{re} compagnie lourde zonale, une sorte de bataillon lourd chargé d'appuyer trois bataillons à la fois. Il disposait de six canons de 75 mm sans recul, de six canons 57 mm du même type, de six mortiers de 82 mm, de quatre mitrailleuses de 12,7 mm et de douze mitrailleuses de 7,62 mm. Une fois les missions aux unités distribuées, je partis muni d'un canon de 57 mm mener une attaque contre un blockhaus. Fatigué le lendemain soir parce que j'eus affaire à l'aviation toute la journée, j'ordonnai au chef de groupe de continuer d'utiliser cette position que je trouvais convenable.

Sur les lieux, le chef de section de l'infanterie, chargée de sa protection, connaissant les lieux, proposa de changer de position de quelques centaines de mètres, ce qui leur permettrait tout en étant à l'abri d'accomplir leur mission. Le chef de groupe de 57 mm rétorqua alors : «J'ai ordre de tirer de cet endroit, je ne changerai pas de place !». Le chef de groupe était originaire de la ville de Oued Souf. Au petit matin, le chef de section me rapporta des restes de son corps, l'autre moitié nous la retrouvâmes trois jours après. Il fut enterré en deux endroits différents.

Si je n'avais pas pu participer à l'action ce soir-là, c'était parce j'avais fait face, de jour, à l'aviation au moyen de mes mitrailleuses. Deux avions furent abattus, un T28 dont le pilote sauta en parachute et fut sauvé par une clairière devant Reml Essoug ; le deuxième avait explosé en l'air. C'est dire qu'avec les moyens dont nous disposions et le courage des hommes, l'intervention de l'aviation était devenue pratiquement obsolète.

Deux éléments significatifs donnent également une idée de l'intensité des combats aux frontières et de l'engagement des hommes ; nous avions déserté à quatre, Moussa Hamadache tomba au champ d'honneur, le général Guenaïzia fut blessé à deux reprises. Seul Messaoudi Rabah sortit indemne.

A la Zone I de la base de l'Est commandée par Chadli, Si Ahmed Tarkhouche fut tué par un obus de char, le général Abdellaoui et moi-même fûmes blessés.

Ceci pour les responsables. S'agissant des djounoud, rares sont ceux qui échappèrent aux balles ennemies, alors qu'un nombre incalculable ne vécut pas l'Indépendance.

Quand j'entends certains porter des jugements de valeur sans connaître la réalité, je considère cela comme une insulte à l'Histoire.

L'armée des frontières n'a existé qu'à l'arrivée de Boumediene après la dernière réunion du CNRA à la fin de l'année 1959. Seules les unités de la base de l'Est et de la Wilaya I activaient dans la bande-frontière déjà indiquée. Les autres, que je n'appellerais pas des unités mais des ensembles regroupant chacun quelques centaines d'hommes, appartenaient plus particulièrement aux Wilayas II et III. Ces ensembles occupaient, pour la Wilaya II, les camps de Zitoune I, II et III ; Garn Halfaya I et II et le centre de Oued Melliz. Ces ensembles existaient, pour la majorité, bien avant la construction de la ligne Challe. Ils s'étaient trouvés bloqués du fait de la faiblesse de leur formation, d'une part, et d'autre part à cause de certains responsables qui voulaient peut-être s'arc-bouter sur ces forces pour imposer leur point de vue. Beaucoup de ces ensembles tentèrent des pénétrations mais échouèrent pour la plupart parce qu'ils étaient mal préparés.

Au moment du nivellement organisé par Boumediene, plusieurs unités du type bataillon furent formées. C'est ainsi que les ensembles des Wilayas II et III donnèrent naissance aux 1^e et 2^e bataillons qui fusionnèrent par la suite, aux 24^e, 15^e et 45^e bataillons pour ce qui est de la Wilaya II. Le 29^e fut formé à partir des éléments de la Wilaya III. Les cinq zones de la base de l'Est et de la Wilaya I donnèrent chacune deux bataillons approximativement.

Certains fabulent aujourd'hui. J'ai même entendu quelqu'un affirmer, lors de la campagne électorale pour les présidentielles du 15 avril 1999, que tel candidat était dans l'armée des frontières. Une façon implicite de dire qu'il n'a pas accompli son devoir. Or, la vérité est que tous ceux qui avaient participé de près ou de loin, de New York en passant par les cotisants, les soutiens et les autres qui ont accompli leur devoir sans qui l'Algérie n'aurait pas acquis son indépendance de sitôt. La défection de tout ou partie de ces composantes aurait, de toute évidence, eu des répercussions néfastes.

Boumediene réimposa l'ordre sans grandes difficultés. Il réussit à ressouder les rangs de l'Armée en unifiant le commandement mais aussi grâce à sa forte personnalité, à son charisme et au programme d'action qu'il avait tracé. Houari Boumediene n'a pas créé les unités

comme cela a été dit çà et là. Celles-ci existaient déjà, mais elles étaient scindées. Aidé par un bureau technique, il mit sur pied des bataillons. Les wilayas se trouvant aux frontières n'étaient pas en reste. Et c'est ainsi que fut créée l'armée des frontières en 1960. Je me rappelle d'ailleurs que le jour où Houari Boumediene s'était rendu à la base de l'Est pour y mener son action de réorganisation, je rentrai juste de ma mission sur la ligne Morice. Je venais donc de faire passer Ahmed Benchérif. En deux années, Boumediene avait réalisé un travail remarquable dans les zones frontalières. Il scinda la région en deux zones : une au Nord placée sous le commandement de Bensalem, secondé par Abdelkader Chabou, Chadli Bendjedid et Ahmed Abdelghani et l'autre au Sud dirigée par Si Salah Soufi épaulé par Saïd Abid et Alleg. Le chef de l'état-major général de l'ALN, Houari Boumediene, avait à ses côtés Kaïd Ahmed que nous surnommions «Klata». C'est comme cela qu'on appelait le fusil dans l'Ouest algérien. Kaïd Ahmed était son second ainsi que le commandant Azzedine et Ali Mendjeli. Je garde le souvenir de «Klata» toujours habillé d'une qachabia à rayures. Il avait joué un rôle prépondérant en sa qualité de commissaire politique. Boumediene s'était doté d'un bureau technique composé d'anciens officiers ayant déserté l'armée française et d'autres officiers.

Le recul, greffé à l'expérience et aux connaissances acquises dans les écoles militaires, me permet de dire aujourd'hui que si la guerre ne s'était pas arrêtée, compte tenu de l'armement de qualité qui nous parvenait d'URSS et de Chine, compte tenu aussi des formations à l'étranger de pilotes en tous genres, de l'instruction des artilleurs, des tankistes, des personnels de défense contre-avions et des 500 000 réfugiés en Tunisie qui nous fournissaient la ressource humaine nécessaire, c'eût été le coup de grâce pour l'ennemi. L'école de Mellègue dirigée par Si Abdelmoumène pouvait former, elle, jusqu'à 5 000 soldats. Les compagnies lourdes d'appui étaient capables de renforcer les bataillons en armement lourd.

J'avais eu la charge d'une de ces compagnies avant d'être nommé à la tête du 25^e bataillon. Je demandai à changer de position et fus affecté près de la ligne du lieu-dit «Le bec de canard». Là, après plusieurs actions, le bataillon devint célèbre et se distingua jusqu'au lendemain de l'Indépendance, en 1963 à Figuiç.

Nous sentions, lorsque l'ordre de saboter les poteaux électrifiés nous avait été donné ou de tendre des embuscades au-delà des barbelés, que l'état-major nous entraînait à vaincre la ligne Challe, les opérations de trois jours, une et deux semaines contribuaient à forger l'ALN. En fait, l'état-major visait loin. Avec ses nombreux bataillons, ses unités lourdes, ses bases de soutien et sa perpétuelle montée en puissance, l'ALN pouvait, à terme, mener des opérations de grande envergure. En face, l'ennemi dut mobiliser 300 000 hommes rien qu'aux frontières. Il n'était pas malaisé de voir que les opérations «Pierre précieuse» et «Etincelle», menées à l'intérieur des wilayas par le général Challes, nous avaient porté un coup sévère, mais cela n'avait en rien altéré le moral des Algériens qui, malgré l'affaiblissement, ne plièrent pas et continuèrent à se battre.

Prise en étau entre les frontières Est et Ouest puis par l'intérieur, il ne restait à l'armée coloniale qu'à accepter sa défaite ou étendre son champ d'action vers la Tunisie et le Maroc, mais c'eut été pour elle une carte perdante car étendre ses manœuvres rendrait la maîtrise du terrain impossible. Politiquement, les manifestations d'Alger avaient achevé de montrer au monde que les Algériens tenaient plus que jamais à leur indépendance. Diplomatiquement, le soutien à la cause algérienne gagnait de l'ampleur. Sur le plan militaire, le gouvernement français avait compris que nous n'étions pas prêts à céder et savait que nous avions les moyens d'aller très loin après que les Russes et les Chinois nous eurent ouvert grandes les portes à leur aide militaire.

Nos hommes étaient désormais rompus à l'affrontement et tout ce dont nous avons besoin, c'étaient quelques chars et des hélicoptères pour le transport de nos troupes de l'autre côté des frontières pour la destruction des bases militaires ennemies. La situation dura ainsi jusqu'au 19 mars, date du cessez-le-feu qui devait précéder le référendum sur l'indépendance de l'Algérie.

Mais avant d'aborder cette question du cessez-le-feu, je voudrais revenir un peu en arrière. Au lendemain de la mise en place du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) en septembre 1958, des responsables de wilayas et d'autres officiers s'étaient réunis dans la ville tunisienne de Kef et avaient décidé de

mettre en faiblesse le GPRA mais leur tentative échoua après que le gouvernement provisoire eut vent de leur projet et grâce aussi aux bons offices tunisiens. A cette époque, j'étais à l'école des artificiers et j'appris, à l'instar de mes compagnons, que quelque chose s'était passé puisque les autorités tunisiennes avaient imposé un couvre-feu aux Algériens ce jour-là. L'armée tunisienne avait, en fait, mené une opération contre les officiers alors qu'ils étaient en pleine réunion. L'information nous fut confirmée le soir-même lorsque Ahmed Draïa, accompagné d'un blessé, nous rejoignit avant de se rendre dans la Zone III une fois les blessures du malade pansées. Je tiens à dire que, quand bien même cet épisode est à classer parmi les erreurs de la guerre de Libération, il n'en demeure pas moins que tous ceux qui sont morts, sont des victimes de cette guerre.

Je voudrais revenir également sur Ferhat Abbas dont le choix à la tête du GPRA obéissait à cette logique qu'étant connu pour ses compétences, sa modération et sa sagesse, sa nomination en tant que Président, alors même que d'autres hauts responsables de la Révolution avaient rejoint le maquis avant lui, devait accélérer le processus de négociations avec la France, en cours depuis.

Un autre problème se posa à nous après l'annonce du cessez-le-feu. Il y eut des divergences profondes sur la façon dont les responsables de la Révolution devaient rentrer au pays. Certains choisirent de rentrer directement sur Alger. L'armée des frontières, quant à elle, se maintint dans ses positions. Ces divergences avaient beaucoup affecté les djounoud. D'ailleurs, je n'oublierais jamais l'image des moudjahidine assis chacun sous un arbre et pleurant. La tristesse était d'autant plus forte que nous venions juste de fêter l'accord de cessez-le-feu. Nous écoutions à la radio les informations sur les affrontements entre responsables de la Révolution mais nous étions peinés du fait que certains parmi eux appelaient les moudjahidine à rejoindre telle ou telle wilaya. La situation de confusion dura ainsi jusqu'à l'Indépendance mais jamais les moudjahidine ne dérochèrent à la discipline.

Je voudrais à cette occasion réfuter les qualificatifs qui tendent à distinguer entre les anciens officiers de l'armée française et les officiers formés au Moyen-Orient. Cette division est une pure

invention de certains responsables qui jouent aux équilibres et à la scission. Il est difficile d'oublier tout de même que les uns et les autres passaient plus de temps ensemble qu'avec leurs familles.

Dans toute hiérarchie, qu'elle soit militaire ou civile, il est vrai que lorsqu'on arrive au sommet, certains se bousculent au portillon.

Dans un de ses livres, parlant de la guerre de Libération, Mohamed Harbi catégorise ces officiers en «révolutionnaires» et «nationalistes». Je tiens à dire qu'en ce qui me concerne, cela est le plus grand hommage qu'on ne m'ait jamais rendu car je ne fus qu'un patriote parmi les autres et, à aucun moment, je n'ai voulu réinventer la poudre. La preuve, la Révolution a permis d'arracher l'indépendance et l'indépendance seulement, hormis quelques acquis de l'époque de Si Boumediene.

Après le démantèlement de la base de l'Est et la restructuration de l'armée des frontières, nous fîmes mouvement, mon unité et une autre relevant du secteur nord, vers Bouhadjar. Quelque temps après, je reçus l'ordre de faire mouvement vers Annaba suite à une réunion qu'avait présidée Houari Boumediene dans l'Oranie qui consacra la division des wilayas en faveur de l'état-major : il y eut d'un côté les Wilayas III et IV, de l'autre les Wilayas I, V et VI et les unités des frontières. La Wilaya II resta, quant à elle, dans la neutralité.

J'exécutai l'ordre et me rendis avec mon unité à Annaba. Arrivé là-bas, j'installai mes hommes, fatigués, dans le dortoir d'un lycée de filles après que le proviseur, une Française, se mit à organiser notre installation. Je me souviens qu'elle me répéta étonnée : «Mais vos hommes sont plus disciplinés que mes filles !».

Le lendemain matin, Abdelkader Chabou me convoqua et m'ordonna de déplacer mon unité vers Azzaba. J'essayai de le convaincre de retarder la mission vu que mes hommes étaient à bout de souffle, mais rien n'y fit. «Non, vous avez ordre de vous rendre à Azzaba», renchérit-il. Exécutant ses ordres, j'ai procuré des camions auprès de citoyens qui les mirent à notre disposition bénévolement et fîmes route sur Azzaba où nous demeurâmes une vingtaine de jours. Les habitants, qui nous avaient réservé un accueil exceptionnel, nous fournissaient tout ce dont nous avons besoin. Je

me souviens de ces femmes qui, par dizaines, nous ramenaient de la nourriture qu'elles préparaient chez elles.

Après Azzaba, ce fut Collo. Un jour, alors que nous étions stationnés à Zeytouna, sur les hauteurs de Collo, dans un ancien poste de l'armée coloniale, j'entendis des bruits qui devenaient forts de proche en proche. Je vis nombre de femmes brandissant des drapeaux. Je crus à une marche. J'envoyai un soldat en reconnaissance qui m'informa que les femmes voulaient visiter cet endroit où furent tués leurs maris, fils et parents. Je n'y vis pas d'inconvénient, au contraire, et visitai avec elles les salles de torture situées au sous-sol. Les murs étaient maculés du sang noirci par le temps.

Les anneaux métalliques scellés dans le mur et qui servaient à attacher les suppliciés étaient toujours là, témoins de l'horreur. La vue de ses instruments de la mort était difficile à supporter, surtout qu'il s'agissait d'anneaux servant à l'origine à attacher les bêtes.

Les régions montagneuses de Kabylie, des Aurès, de l'Ouarsenis, de Collo, de Jijel, etc., ont beaucoup souffert. Les habitants de ces régions aux reliefs difficiles, sont allés au-devant de la guerre et payèrent le prix fort.

Je sus, étant à Collo, que le commandement avait décidé de former des sous-groupements composés chacun de trois bataillons. Le sous-groupement dont le PC était à Tarf était commandé par Chadli Bendjedid, secondé par Kamel Abderrahim, Ali Boukhdir et moi-même. Nous demeurâmes à Tarf, inactifs, attendant les ordres, jusqu'au jour où l'estafette nous fit parvenir un message de l'état-major. Ce jour-là, Chadli était absent pour des raisons que nous ignorions. L'état-major nous enjoignit de mobiliser deux bataillons et de faire route vers le poste avancé de Bou Saâda où se trouvait Boumediene. Ne trouvant pas Chadli qui, pensait-on, était en mission, je me proposai de conduire l'opération. Je pris les 11^e et 13^e bataillons issus de la première zone de la base de l'Est dont je connaissais parfaitement la valeur pour avoir déjà eu à les commander par le passé. Le commandement avait joint à sa lettre une somme de 300 000 centimes pour le carburant. Peu de temps plus tard, des camions nous furent acheminés qui nous conduisirent

à Bou Saâda en passant par Constantine puis Sétif et M'sila.

L'accès à Constantine était rendu difficile par les manifestations qui secouaient la ville. Les manifestants, qui dénonçaient les divisions et la guerre fratricide pour le leadership, scandaient le fameux slogan *Sebaâ s'nin barakat* (sept ans ça suffit). Je me souviens que, ne connaissant pas la ville, je m'aventurai au centre pour faire le plein de carburant et fus bloqué par les manifestants. Si Ali Mendjeli vint à ma rescousse et réussit à calmer les esprits après s'être adressé à la foule.

J'arrivai deux jours plus tard à Bou Saâda. Je me souviens que c'était en début de soirée. Boumediene qui me reçut à l'hôtel me demanda si mes hommes avaient dîné. Je lui répondis par l'affirmative. Nous avons reçu tout au long du parcours du pain et de la pastèque.

La faim, nous en savions quelque chose. Entre les lignes Challes et Morice, alors que je me trouvais en mission pour voir mes hommes, nous dûmes passer quinze jours à nous nourrir de *souika*. Cela consistait en une semoule cuite mélangée à du sucre. Le soir, le chef de région envoyait trois ou quatre moudjahidine, seuls à connaître la cache, pour nous ravitailler. La ration ne dépassait jamais l'équivalent d'une boîte de lait sucré d'antan. Nous mettions la *souika* dans un mouchoir que nous mouillions avant de la manger en marchant. Souvent, les hommes n'en pouvaient plus de marcher. Et quand nous marquions une pause, certains, exténués, dormaient carrément. Nous devions pourtant rester constamment éveillés, sur nos gardes, car la zone entre les deux lignes était particulièrement dangereuse, de jour comme de nuit. Le fameux commando Thomas, qui fut tué plus tard, tendait souvent des embuscades, ce qui rendait pendant la journée les déplacements très risqués. Après quelques jours de ce régime, lorsque nous prenions appui sur quelque chose de dur, une pierre par exemple, nos jambes tremblaient de faiblesse.

Après s'être enquis de l'état des djounoud, Boumediene me fit part de ma mission : «Vous irez à Hedjilet, m'ordonna-t-il, où se trouvent les unités de la Wilaya I que commande Tahar Zbiri. Celles-ci sont fatiguées. Vous marcherez sur Alger, vos bataillons en tête !». Et d'ajouter en français : «Je ne veux pas de sang, mais je veux que vous arriviez à Alger !». Je compris alors que nous pouvions braquer nos armes sur nos frères. J'ai évité moi-même de porter une arme. Tête nue, je portai un blouson en cuir. J'ordonnai à mes hommes de diriger leurs canons vers le bas pour éviter de tirer sur leurs frères.

Les 11^e et 13^e bataillons firent route vers Hedjilet. Au crépuscule, nous nous trouvâmes face-à-face avec des moudjahidine des Wilayas III et IV. Tahar Zbiri, qui nous rejoignit, m'ordonna d'avancer par l'intermédiaire de son représentant.

Je mis les fusils et les canons en position de tir. Non que j'eus en tête de faire vraiment feu sur l'adversaire mais parce que je devais exhiber mes forces. J'ordonnai dans le même temps aux 13^e et 11^e bataillons de traverser les lignes de défense des Wilayas III et IV, le premier à droite, le second à gauche, les canons tournés vers le bas. L'armement lourd devait suivre la route avec moi. Au moment où le 13^e bataillon arriva à hauteur d'une des unités de la Wilaya III, un coup de feu partit. Un de leurs éléments qui venait de retourner son arme contre lui, déprimé, se donne la mort.

Les moudjahidine ne nous avaient opposé aucune résistance. Quelque temps après, nous reçûmes des renforts et fîmes route vers Sidi Aïssa. Nos forces dépassaient en nombre et en armement celles d'en face, ce qui, sans doute, les amenèrent à éviter l'affrontement.

Avant d'atteindre Sidi Aïssa, je dépêchai une section à bord d'un camion pour prendre connaissance de la situation qui prévalait dans la localité. Je les rejoignis quelques instants plus tard à bord d'un véhicule P 60. Les véhicules étaient stationnés à environ un kilomètre de la ville. Les citoyens, au péril de leur vie, pris entre nos deux feux, se couchaient devant les véhicules scandant eux aussi *Sebaâ s'nin barakat !*

Mes hommes m'informèrent que les djounoud des Wilayas III et IV avaient pris position et étaient prêts à tirer sur nous. L'on n'avait pas encore fini de m'informer de la situation que nous essayâmes de loin des tirs nourris. J'ordonnai à mes hommes de ne pas riposter et de demeurer dans les véhicules, nous croyant hors de portée. Trois ou quatre de mes djounoud tombèrent des véhicules, rouges de sang. Je fis descendre tous les occupants pour prendre les positions de combat. Quelques minutes après, le reste du bataillon nous ayant rejoints, nous mîmes en batterie les canons de 75 mm. Après quelques coups de sommation, les hommes passèrent à l'assaut du village sans faire de victimes.

Tahar Zbiri arriva sur les lieux puis se rendit dans une maison abritant des responsables des Wilayas III et IV et des négociations furent engagées. Entre-temps, nous vîmes les djounoud encerclés monter à bord de camions. J'avertis Zbiri qui ordonna de les laisser partir. En fin d'après-midi, nous campâmes à la sortie du village de Sidi Aïssa non loin d'un oued bordé de peupliers.

Des voitures qui venaient dans le sens inverse s'arrêtaient devant nous et nous informaient que les éléments des deux wilayas creusaient des tranchées à Djebel Dira où ils venaient de prendre position. Nous apprîmes cette nuit-là que Mohand Oulhadj ainsi que d'autres responsables étaient venus haranguer les djounoud et les encourager à nous combattre.

Nous étions pour autant certains que nous n'allions rencontrer aucune opposition d'autant plus que la supériorité des armes était de notre côté. Mieux, nous savions que les deux wilayas avaient renforcé leurs rangs avec les éléments qui les avaient rejoints en mars et qui manquaient dramatiquement d'expérience. On les appelait à l'époque les « Marsiens » parce que la majorité y avait opté

pendant le cessez-le-feu.

Le lendemain, nous continuâmes notre marche en direction de Djebel Dira. J'étais en tête du peloton à bord du véhicule de marque P 60. Arrivé près du djebel, j'aperçus de petites fumées. Je compris que des armes commençaient à tirer. Les 11^e et 13^e bataillons furent envoyés de part et d'autre de la route dans un mouvement d'enveloppement, une compagnie de la Wilaya VI, des éléments de la Wilaya I ainsi que les huit mitrailleuses d'appui des deux bataillons montées sur des véhicules prirent avec moi la route en direction des positions d'où venaient les tirs. Tahar Zbiri, connu pour son courage, fut galvanisé par les tirs des mitrailleuses de 12,7 mm qu'il venait de découvrir pour la première fois, nous ordonna d'avancer. Nous fûmes pris en étau et les unités d'enveloppement tardaient à nous en dégager.

Ayant subi beaucoup de pertes, je décidai de rejoindre Tahar Zbiri pour le convaincre de faire activer l'encerclement. Si Tahar chargea le capitaine Mohamed Tahar Belabbès de la Wilaya I de faire activer les unités. Le capitaine, vêtu de sa qachabia rayée, ne portait pas d'arme.

Après avoir rejoint mes éléments, j'appris que sitôt que le capitaine fut à découvert, il reçut une balle perdue dans le ventre qui le tua sur place. Nous ne pouvions plus désormais maîtriser la colère des djounoud de la Wilaya I pour qui le capitaine était tenu en grande estime. La riposte, le lendemain, fut sans merci.

Malheureusement, l'intensité des combats qui s'en étaient suivis, jamais je n'en avais vu d'égal personnellement, pas même durant la guerre de Libération. De nombreux djounoud de la III et de la IV cessèrent le combat ce jour-là. Ils furent conduits vers Bou Saâda où se trouvait le quartier général de Boumediene.

Nous nous regroupâmes durant la nuit et nous nous dirigeâmes vers les lignes des crêtes du djebel. Les unités de la Wilaya I, qui se trouvait en deuxième échelon, empruntèrent la route et passèrent en tête.

Afin d'éviter un nouvel accrochage, j'envoyai le chef du 13^e bataillon, Bouhrara Kaddour - il vit toujours à El-Kala - pour les persuader de ne pas s'entêter à vouloir se mettre au travers de notre chemin. Il s'adressa à eux à l'aide d'un porte-voix. Il reçut en guise de réponse des tirs de mitrailleuse. S'en suivit alors une seconde bataille

qui mit fin à la guerre fratricide. Du haut de la montagne, fatigué, je me souviens, je dominais une étendue de champs moissonnés et voyais des silhouettes pourchasser d'autres pendant que les tirs se faisaient entendre sans discontinuer.

Je regroupai mes hommes et me dirigeai vers Sour El-Ghouzlane. Un hélicoptère transportant Ben Bella venait juste de se poser dans cette ville. Ben Bella nous demanda d'arrêter et se dirigea vers l'hôpital. Je crois que son ordre faisait suite à une réunion qui avait regroupé les responsables de la Révolution ce jour-là à Alger. Un accord venait d'être conclu. Tahar Zbiri se rendit dans la capitale avec Ahmed Ben Bella. Nous, nous étions restés à Sour El-Gouzlane. Pendant cet épisode de notre Histoire, malheureusement, il se passa ce que nous redoutions tous alors que nous avions tout fait pour l'éviter. Ceux qui sont encore de ce monde peuvent en témoigner.

Alors que nous nous trouvions près d'une rivière non loin de la ville de Tablat, et que nous nous préparions à traverser les monts de Tablat et de Chréa à pied, Kaïd Ahmed vint nous demander de cesser d'avancer car, nous dit-il, «des négociations avec les Wilayas III et IV sont en cours». Peu de temps après, ordre me fut donné de me rendre avec mes deux bataillons dans un endroit près de Aïn Ouessara que l'armée coloniale utilisait comme camp de concentration pour les Algériens. Chabani, chef de la Wilaya VI qui était chargée de nous ravitailler, avait donné ordre de nous approvisionner auprès des commerçants algériens. Nous mangions à satiété pour la première fois.

Cela dura quinze jours au terme desquels je reçus l'ordre de me remettre en route vers Alger. Un train fut mis à notre disposition et je fis le voyage avec le colonel Chabani dans le même compartiment jusqu'à Blida.

CHAPITRE IV

Ma carrière militaire

Arrivé dans la capitale de la Mitidja, je reçus l'ordre de disposer mes bataillons dans les zones sensibles le long de la route reliant Blida, Larbaâ et Boudouaou. Il me fut ordonné de maintenir l'ordre à travers la mise sur pied de barrages et de saisir toute voiture dont le conducteur n'était pas le propriétaire. Je dus accomplir cette mission de police jusqu'au jour où je fus convoqué à Alger au lendemain de la création du commandement de la région d'Alger qui fut confié à Ahmed Ben Ahmed Abdelghani. Peu de temps plus tard, des sous-groupements et des régions militaires furent créés et je fus nommé à la tête du premier sous-groupement à Alger. Abdelghani, quant à lui, fut désigné à la tête de la 1^{re} Région militaire dont le quartier général se trouvait à Blida. Je demeurai à Alger jusqu'au déclenchement de la guerre avec le Maroc en 1963.

Je fus affecté à Béchar pour seconder Abderrahmane Bensalem. Ce dernier, député à l'Assemblée constituante, fut rappelé et nommé chef du secteur militaire nord de la 3^e Région militaire. Je fus désigné en même temps que El-Ghouti, un ancien officier de la wilaya V durant la guerre de Libération. A mon arrivée à Béchar, le conflit était sur le point d'être réglé grâce à l'intervention de l'OUA et aux bons offices de parties et personnalités étrangères.

«La guerre des sables» avait commencé lorsque les Marocains pénétrèrent dans Hassi El-Baydha et y implantèrent des tentes dans la perspective de l'occuper. En agissant ainsi, le Maroc voulait imposer une situation de fait accompli. L'Armée algérienne dut intervenir.

D'aucuns se rappellent le fameux cri de Ben Bella dénonçant l'agression marocaine : *Hagrouna ! (Il nous humilient)*. Je me trouvais alors dans la caserne Ali Khodja à Alger. L'appel de Ben Bella aux

Algériens pour la défense de la patrie avait suscité un tel engouement, que je dus devant le déferlement de volontaires, fermer les portails. Mal m'en prit, les volontaires affluèrent quand même dans l'enceinte de la caserne où se mêlèrent civils et militaires dans un charivari et une pagaille monstres. Des citoyens venaient aussi par centaines et laissaient qui sa voiture qui sa moto : «Voici les clés et l'adresse, disaient-ils. Si vous ne pouvez pas les rendre, prenez-les, elles sont à vous !». Au bout du compte, nous réussîmes à mettre sur pied trois unités de volontaires qui furent destinées à Hassi El-Baydha et affectées à Béchar.

Lors de mon arrivée à Béchar, je trouvai les volontaires dans un état lamentable. Partis avec une seule tenue sur le dos et sans paquetage, ils n'étaient pas rompus aux conditions de vie difficiles dans le Sud. Mais la guerre ne dura pas heureusement !

Nous avons attaqué les Marocains à Hassi El-Baydha. Mais la vraie guerre des sables eut lieu précisément à Merkala, près de Tindouf. L'armée marocaine avait encerclé les moudjahidine à partir de Zaâk et prirent Merkala après avoir surpris les Algériens qui, à l'époque, ne connaissaient rien en la manœuvre. Ils se contentaient de se positionner sur les hauteurs et faire feu. 250 moudjahidine furent encerclés. Ils appartenaient au 45^e bataillon que commandait le lieutenant Boubekour, un de mes élèves à l'école des artificiers et fils d'un moudjahid bien connu. Il mourut en brave les armes à la main et fut enterré dans la région. A un moudjahid fait prisonnier surpris tirant avec une mitrailleuse sur un char, un Marocain l'interpella et lui demanda : «Qui t'a appris à tirer sur un char avec une mitrailleuse ?». Le moudjahid répondit : «Je n'ai que ça, mais si j'avais eu un lance-roquettes, tu l'aurais appris à tes dépens !».

Nous n'avions pas assez d'hommes à Tindouf et les Marocains avaient toute latitude de franchir nos frontières. Certes, nous perdîmes la bataille de Merkala, mais pas la guerre des sables.

A la fin des années 70, alors que j'étais responsable militaire à Tindouf, nous découvrîmes des ossements de soldats de l'ANP ensevelis à Merkala. Leurs munitions de réserve, enroulées dans du papier cellophane, du tissu, le tout enveloppé dans des morceaux de cuir. Elles étaient conservées dans un parfait état ; à croire qu'elles

sortaient juste du magasin.

Le problème des frontières, qui était resté en suspens du temps de Ben Bella, fut réglé durant le règne de Boumediene. L'Algérie et le Maroc avaient signé un accord lors d'un Sommet de l'OUA qui fut déposé à l'ONU. La question du bornage des frontières ne trouvait pas de solution à cause du problème du Sahara occidental. Pourtant, nos frontières à l'Ouest sont nettement définies et respectées de part et d'autre et il ne reste à tracer qu'une bande de 50 kilomètres nous liant à nos voisins sahraouis. Avec le Niger, le Mali, la Mauritanie et la Tunisie, les frontières sont définitivement tracées. La Libye, elle, fait de la question du tracé un principe immuable : pas de frontières entre pays arabes ! N'empêche, nos frontières avec ce pays, sans être bornées, sont néanmoins respectées des deux côtés.

Je voudrais pourtant revenir sur les difficultés que nous avons rencontrées avec nos frères tunisiens. Des études avaient été entamées en 1983. J'étais à l'époque chef de la 5^e Région militaire. Une commission composée de techniciens de l'Institut géographique national, que dirigeait le colonel Nadhir Saïdi, avait eu pour mission d'en suivre les aspects techniques. Les négociations piétinaient. Les deux parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur une région, Hezoua, dont se prévalait chacun des deux pays. Hezoua se trouve à El-Oued, près de Taleb Larbi. Après des années d'attente infructueuse, nous proposâmes aux Tunisiens de scinder la région en deux parties égales, mais non seulement ils continuèrent d'atermoyer, ils allèrent de provocation en provocation. Ils forèrent d'abord un puits, tracèrent une piste puis commencèrent à la goudronner. Tout cela fut entrepris alors que nous nous étions entendus pour en faire un *no man's land* en attendant d'aboutir à un accord conjoint. Le goudronnage de la route prenait l'allure d'une provocation que nous ne pouvions laisser passer sans réagir. Ministre de la Défense, je pris cela comme une atteinte à notre intégrité territoriale. Je décidai, le 29 septembre 1991, de réagir. Je dépêchai le général Abdelhamid Djouadi, chef de la 4^e Région militaire, sur les lieux muni d'une dizaine d'engins de travaux du génie et de moyens d'escorte avec pour mission la destruction de la route que les Tunisiens venaient de construire. Parallèlement, je mis en œuvre un dispositif militaire d'une envergure telle que, quinze

jours après, la réunion des deux commissions reprit son cours et quatre mois plus tard, soit le 8 février 1992, un règlement définitif intervint sur la base des accords antérieurs. L'affaire des frontières avec la Tunisie, qui débuta en 1983, fut réglée et parachevée par le dépôt aux Nations unies en 1994. Le travail de bornage effectif demanda un peu plus de deux ans et s'étala de Bir Erraman, au Sud, jusqu'à la mer.

En dépit des liens indéfectibles qui nous lient au peuple frère tunisien, je recourus au dispositif militaire la mort dans l'âme. Loin de moi était toute idée agressive et belliciste envers ce grand peuple qui nous a tant aidé pendant la Révolution. Les autorités tunisiennes de l'époque portent l'entière responsabilité de ce qui s'était passé.

L'Algérie et la Tunisie se doivent de réduire sensiblement le déficit de confiance qui empêche le parachèvement de l'espace maghrébin auquel je crois dur comme fer, car cet espace est seul à même de permettre l'essor futur du Maghreb et, par là-même, du Monde arabe et de la Méditerranée.

Je me dois de rappeler pour l'Histoire que la multiplicité des incidents avec la Tunisie avait eu lieu alors que quelques années auparavant, nous avions pris le risque de nous impliquer militairement dans une grave crise tuniso-libyenne. La Tunisie, par voie officielle, nous avait fait part d'une attaque libyenne imminente contre son territoire et demanda notre appui et un soutien militaire. Sur la seule foi des affirmations des autorités tunisiennes, l'Algérie avait décidé l'envoi en urgence aux confins tuniso-libyens, d'une force terrestre dans le but d'empêcher la conflagration, au besoin en déployant un écran de forces d'interposition entre les deux belligérants éventuels. Quand cela s'était passé, je me trouvais encore à Béchar. C'était au début des années 80. Ordre m'était parvenu de balancer, par voie routière, une brigade motorisée vers l'Est du pays, à hauteur des frontières des trois Etats. Je n'ai jamais su, à ce sujet, ce qui s'était tramé sur le plan politique.

La brigade, composée de 1 200 véhicules et engins, effectua un raid de Tindouf à Aïn Amenas dans un délai minimum et sans aucun accident, ce qui était une véritable prouesse. Elle était commandée par le commandant Mohamed Djilali, aujourd'hui colonel de l'ANP. Deux autres brigades furent envoyées dans les mêmes conditions à partir d'autres points. Sur le territoire algérien, se mettait en place un dispositif destiné, en phase ultime, à se déployer en écran en cas d'imminence réelle du conflit. La partie algérienne s'employa parallèlement à vérifier la réalité, la vraisemblance ou la probabilité du risque d'agression libyenne contre la Tunisie.

Mohamed Lamari, colonel et chef du département des opérations de l'ANP à l'époque, se rendit à Tunis pour s'enquérir des besoins des Tunisiens. Ils demandèrent des porte-chars pour doter leur régiment blindé qui ne disposerait pas de ce type d'équipement. Le colonel Lamari demanda à ses interlocuteurs comment ils pensaient défendre le golfe de Gabès, perpétuelle pomme de discorde entre Tunis et Tripoli, à cause du Plateau continental, d'autant que la Libye dispose de sous-marins et de rampes de lancement de missiles. La réponse des Tunisiens fut que le golfe de Gabès ne risquait aucune menace de la part de la Libye et nous n'avions, donc, pas de raison de nous inquiéter de ce côté-là. Le colonel Lamari ne fut pas convaincu, compte tenu des analyses de la situation qui prévalait et en l'absence d'indices probants.

Suite à ces constats et en l'absence de menaces évidentes, l'Algérie ne s'était pas engagée militairement et avait privilégié d'autres voies.

Au cours du conflit qui opposa la Libye au Tchad, je partis en mission à Tripoli avec le général Mohamed Lamari - actuel chef d'état-major de l'ANP - pour déterminer les besoins des Libyens. Nous eûmes une rencontre avec le guide de la Révolution, Mouaâmar El-Gueddafi, à qui nous proposâmes d'envoyer des troupes pour défendre le Nord du pays et lui permettre de balancer ses forces au Sud. L'accord étant entendu, le général Lamari s'entoura d'un groupe d'officiers et s'attela, avec les Libyens, à la mise au point des conditions d'implantation de nos unités. Au moment de traiter des questions de logistique, Lamari s'aperçut que nos frères libyens voulaient de nos unités mais sans qu'elles soient dotées, au départ d'Algérie, de leurs munitions ; ils exigèrent que celles-ci leur parvinrent complètement démunies, à charge pour les Libyens de leur fournir, au besoin, des munitions d'exercices à la condition que leur soient restitués les étuis. En somme, ils nous demandaient d'aller dans un pays en guerre et de mettre nos unités en péril.

J'informai le président Chadli de cette demande à tout le moins insolite. Il m'ordonna de surseoir à l'envoi de troupes d'une manière définitive.

Dans toutes les crises et les conflits fratricides, l'Algérie a toujours fait preuve de raison et de modération. Et quand elle s'implique, elle le fait dans un but d'apaisement et de recherche d'une solution pacifique. Ce fut le cas lors des guerres Egypte-Libye, Iran-Irak, Liban-OLP et Irak-Koweït. Je reviendrai plus longuement sur la question palestinienne.

Il est regrettable de relever que la crise sanglante qui a éprouvé mon pays n'ait pas inspiré une attitude réciproque de la part de certains pays frères qui prirent fait et cause pour le FIS, à travers leurs officines et leurs leviers d'influence.

Les Occidentaux, notamment la France, firent de même et décrétèrent des restrictions commerciales sur l'Algérie, allant jusqu'à interdire la vente des fusils de chasse et des cartouches destinés à nos citoyens, pour se défendre. Il le firent, soit pour être épargnés par le terrorisme, soit pour précipiter la chute de l'Etat algérien affaibli. Les tueries et les abominations commises par le GIA donnèrent lieu, chez les médias et des personnalités politiques, à des commentaires pernicioeux et des mises en cause graves, non pas contre le terrorisme intégriste, mais contre les autorités algériennes.

A défaut de pouvoir porter l'estocade fatale, c'était à qui lancerait la flèche la plus blessante et l'avanie la plus honteuse. Nous eûmes droit à un échantillon de l'efficacité de la désinformation à large échelle. Ce ne fut pas de la grossière propagande, mais un conditionnement de l'opinion conduit avec talent, alimenté par un ressentiment hostile longtemps contenu.

Michel Rocard, ancien Premier ministre socialiste français, invité à donner son opinion lors de l'émission *7 sur 7*, au lendemain d'un massacre commis aux environs d'Alger, affirma que «pour être respecté, on doit être respectable. Et un Etat qui ne protège pas sa population n'est pas respectable !».

Peut-être que cette condamnation sans appel, manifestement préparée à dessein pour être énoncée à l'occasion de l'émission, a dû valoir à M. Rocard les compliments de ses «amis» de l'Internationale socialiste, mais sa respectabilité s'en est trouvée ternie, depuis, aux yeux des Algériens.

Que M. Rocard exprime son émotion, son horreur, sa condamnation de l'ignominie, c'eut été légitime ; mais qu'il soutienne que l'Etat a fait sciemment preuve de carence dans son devoir de protection vis-à-vis de sa population, ceci relève d'une volonté manifeste de tromper au risque d'aggraver encore les souffrances et les douleurs des victimes, en déculpabilisant les auteurs de ces massacres abjects.

M. Rocard a-t-il vu des Etats et des gouvernements, supposés en déficit de confiance vis-à-vis des citoyens, prendre le risque de les armer, qui plus est dans un climat socio-politique propice aux troubles et aux désordres, comme l'a fait le gouvernement algérien ? Un gouvernement est-il indigne s'il ne réussit pas à empêcher des forces meurtrières de détruire et de tuer dans une situation que certains ont qualifiée, à juste titre, de guerre contre les civils ?

Que pense, alors, M. Rocard des gouvernements successifs qui ont failli à leur mission en se montrant incapables d'empêcher des forces ennemies d'envahir son territoire, depuis Napoléon III ? Ces ennemis laissèrent derrière eux des millions de morts et déversèrent sur les routes des millions de réfugiés dans le dénuement le plus total, accablés par des souffrances indescriptibles ? Faut-il, dans ce cas, frapper d'indignité ses gouvernants ?

Les hommes politiques, du Bassin méditerranéen et d'ailleurs, plutôt que de jeter l'anathème sur les gouvernements en face de menées subversives et terroristes, seraient mieux avisés de retenir désormais la menace terroriste et de s'attacher à réduire sa portée. Non que le terrorisme soit un phénomène nouveau. Non ! Ce qui est nouveau, c'est que les référents idéologiques, religieux ou ethniques poussent à des actions débridées qui ne reculent devant aucun scrupule, ni celui des pertes en vies humaines, ni celui des dégâts.

Nous faisons face à un type de subversion qui tire sa force de l'échelle de la terreur au plan géographique et de son intensité sur les individus et les gouvernants. C'est pourquoi l'enrôlement dans les groupes terroristes donne lieu à un conditionnement psychologique et une soumission totale au chef qui, aux yeux de tous, assume la responsabilité, toute la responsabilité des actions, même les plus impensables. En fait, il s'agit pour les chefs terroristes d'évacuer de l'esprit de leurs adeptes toute notion de responsabilité religieuse, morale ou politique. C'est comme cela qu'ils parviennent à les «désresponsabiliser» en leur faisant exécuter les actes les plus horribles sans qu'ils se sentent diminués humainement.

L'exemple le plus significatif de cette volonté de tromper l'opinion a été relevé lors des massacres de Bentalha. Il est vrai que les tueries successives et rapprochées dans le temps survenues à Bentalha, Raïs,

Beni-Messous et dans la région de Relizane à l'Ouest du pays, ont sérieusement entamé, chez l'opinion, la crédibilité des forces de sécurité dans leur mission de protection de la population. Les délais prolongés des exactions, la présence de forces de sécurité quadrillant les secteurs et l'évanouissement dans la nature des terroristes une fois leurs forfaits accomplis, ont contribué à alimenter le doute sur la capacité des forces de sécurité à remplir leur mission convenablement.

Les raisons qui expliquent ce qui, à première vue, semble inexplicable, reposent sur les facteurs suivants :

1 - La présence au sein de la population ciblée de complices actifs totalement sous l'emprise des terroristes.

2 - La présence de groupes terroristes implantés dans un tissu urbain à l'intérieur d'infrastructures aménagées facilitant leurs exactions et leur fuite une fois celles-ci commises, toujours au bénéfice d'un écran de complicité.

3 - L'urbanisation sauvage et très dense, rendant encore plus difficiles et plus lentes les interventions de secours.

4 - La *fetwa* rendant licite, non seulement l'assassinat de civils, mais légitimant aussi le butin (*el ghanima*), donnant une onction religieuse à ces crimes.

5 - Les lieux, pendant les attaques, étaient plongés dans l'obscurité à dessein, engendrant une mêlée entre les victimes et leurs bourreaux.

Dans ces conditions, quand bien même une unité se trouverait à proximité, l'intervention devient très contraignante en raison de l'obscurité, des pièges parsemés, au préalable, sur tous les accès d'intervention possibles et, surtout, de la mêlée entraînant une confusion totale.

Une attitude pour le chef de l'ordre, dans ce cas, consiste à se manifester par la présence et par les feux, afin de limiter les pertes sans risques pour les civils et tenter de neutraliser les terroristes en leur coupant le chemin de repli.

En tout état de cause, il faut bien admettre qu'aucune armée au monde n'est en mesure d'assurer la sécurité de chaque hameau,

centre de vie, agglomération et points sensibles de toutes sortes, dans le même temps, de surcroît quand le danger non identifié émane de ces agglomérations, hameaux ou centres de vie mêmes.

Dans pareille situation, la parade immédiate consiste en un système d'autoprotection armée pour, au moins, tenir en respect les assaillants dans l'attente des secours, au mieux, leur faire échec.

L'Algérie convalescente sortira grandie de ces événements. Elle pardonnera, mais elle n'oubliera certainement pas ceux des pays qui lui ont le plus porté tort. L'Algérie, pays incontournable en raison des potentialités qu'elle recèle, sa position géostratégique et son prolongement maghrébin, arabe et africain, est aussi l'arrière-pays de l'Europe. Elle devra reprendre la place qui est sienne dans l'échiquier mondial afin de participer à l'effort de paix et de prospérité dans la région.

Le Maroc, ne se contentant pas de ce que les frontières entre nos deux pays soient instables depuis 1963, continue de cribler l'Algérie de déclarations acerbes. N'est-ce pas une autorité officielle de ce pays voisin qui a pointé un doigt accusateur sur la «Sécurité militaire» dans les événements qui s'étaient déroulés à Meknès ? Faut-il oublier, également, cette fameuse déclaration du défunt roi Hassan II qui aurait «aimé» que le processus électoral se poursuive, lui qui voyait en l'Algérie «un champ d'expériences» ? Le fait est que feu Hassan II, qui venait de perdre toutes ses illusions, une fois que Chadli eût démissionné, voulait profiter d'un hypothétique affaiblissement de l'Algérie pour arriver à ses fins.

Les déclarations récentes d'intellectuels marocains, quoique tardives, enfourchèrent le discours prôné à Sant'Egidio. Pourquoi ces voix se joignent-elles à tous ces sons de cloche qui nous parviennent d'outre-mer, véritable levée de boucliers, jetant l'anathème sur nos institutions et créant l'amalgame pour mieux s'ingérer dans nos affaires ? Pourquoi maintenant et non avant ?

Pourquoi ces intellectuels ne dénoncent-ils pas cette radio qu'ils écoutent avec délectation, qui émet pour eux et à partir de chez eux, et qui désinforme plus qu'elle n'informe ? Cette radio qui veut prospérer sur les cadavres de milliers d'Algériens, les assassinant une deuxième fois. Combien d'Algériens sont tombés, tués par des

armes introduites par cette frontière devenue une passoire ; il est vrai qu'on ne choisit pas son voisin.

Faut-il que nous acceptions cette compassion venue très tard en laissant planer le doute sur les véritables égorgeurs de notre peuple ? Ces intellectuels avaient-ils peur des nombreuses «bombinettes» comme certains ont eu le courage de l'admettre ? Je répondrai simplement par cette phrase empruntée à un de nos responsables qui répondait récemment à une question posée par les représentants d'un parti leur disant : «Continuez dans cette voie. La période à venir vous ouvrira un peu mieux les yeux et vous fera admettre *Qui tue qui*». Ce sont deux philosophes français qui, voulant connaître la réalité, s'étaient déplacés à Alger et ont constaté de visu les atrocités subies par les populations et confirmé les auteurs de ces crimes. Les deux philosophes ont clamé haut et fort leur indignation et condamné sans ambages l'amalgame qui en était fait. Ils ont, par ce geste courageux, fait connaître la vérité à ceux qui n'ont jamais eu le courage de l'admettre ou de le dire avant eux.

Les Algériens ont le droit de savoir qu'en 1992 les services de sécurité algériens avaient localisé avec précision le chef du GIA de l'époque, le nommé Abdelhak Layada, dans un hôtel d'Oujda ; nos services de sécurité avaient également localisé des stocks d'armes de types Uzi et Kalachnikov, des munitions et des explosifs ainsi qu'un véritable réseau constitué d'Algériens et de Marocains. Les faits portés à ma connaissance, nous avions, mes compagnons et moi, privilégié le contact avec nos amis marocains pensant à juste titre qu'il s'agissait d'un simple problème de sécurité intérieure entre nos deux pays.

Le général Smaïn, un des responsables de la sécurité, fut dépêché auprès des autorités marocaines, muni de l'ensemble des renseignements : adresses, photos, emplacements et autres informations. Les données fournies par l'officier algérien furent prises au début avec scepticisme. Après avoir écouté les explications de l'officier algérien et procédé aux vérifications, les Marocains se rendirent à l'évidence.

Quelle ne fut ma surprise lorsque j'appris de la bouche de Driss Basri, ministre de l'Intérieur de l'époque, que la plus haute autorité

de son pays tenait à tout prix à me rencontrer et que les informations fournies par le général Smaïn étaient toutes exactes. Après consultations, nous aboutîmes à la nécessité de récupérer coûte que coûte le chef du GIA. Et, nonobstant les arrière-pensées qui pouvaient se cacher derrière la rencontre, mon déplacement devait se faire impérativement même si les Marocains voulaient négocier l'extradition de Layada. Je pris donc la décision de me déplacer à Rabat. La discussion avec le roi du Maroc dura deux heures. Je ne fus aucunement surpris d'entendre le roi aborder la question du Sahara occidental, m'expliquant que «la sécurité est un tout» et que «les deux parties sont entièrement liées». Je lui présentai mes arguments à mon tour et lui expliquai qu'il était impossible de lier les deux questions. Le roi me répondit, non convaincu, que je devais m'adresser au ministre de l'Intérieur et d'étudier avec lui l'extradition de Layada. Ce que je fis. Alors que feu Sa Majesté m'accompagnait à la résidence où j'étais convié à un repas, il s'arrêta net puis me dit : «Vous rendez-vous compte, nous venons de mettre la main sur un stock de mitraillettes Uzi !». Je compris de suite que le roi avait été mal informé car le stock en question avait déjà été indiqué aux Marocains par nos services de sécurité.

Je rentrai à Alger la journée même. Plusieurs allers et retours du général Smaïn de nos services de sécurité furent nécessaires et ce n'est que trois mois après que fut enfin extradé le chef du GIA, non sans l'avoir exploité à fond pour leurs propres intérêts. Pendant ces trois mois, aucun renseignement ne nous fut fourni et les terroristes, à leur guise, changeaient leurs fusils d'épaule et, pendant ce temps, des hommes de culture, de sciences, des journalistes, des militaires et de simples citoyens continuaient de tomber alors que ce terroriste pouvait fournir des renseignements précieux qui eussent à coup sûr limité les dégâts.

Les autorités marocaines déclaraient récemment, après le massacre perpétré par le GIA à Beni-Ounif, que le Maroc n'abrite pas de terroristes algériens. Je tiens à préciser pourtant qu'à l'époque de l'affaire Layada, ce dernier fut le seul à avoir été extradé ; les autres Algériens activant dans les réseaux que commandait Layada ne nous furent jamais remis. C'est à se demander si ces terroristes ne se sont pas volatilisés par enchantement ! En outre, un autre chef terroriste,

Mechati, fut arrêté par les autorités marocaines en 1994 alors qu'il tentait avec d'autres Algériens d'introduire des armes pour les maquis du GIA en Algérie. Ces terroristes furent condamnés à des peines légères, ce qui permit à Mechaty de se retrouver à l'étranger, tandis que des autres terroristes nous ne savons pas ce qu'il est advenu.

CHAPITRE V

19 Juin 1965, les faits

Après Béchar, je me rendis à Moscou en 1964 pour y suivre une formation d'une année à l'école d'état-major. Les études se faisaient en français par le truchement d'un interprète russe. Je suivais en parallèle 90 heures de cours intensifs de russe. Mais le fait de côtoyer les citoyens et les experts de ce pays me permit de mieux apprendre leur langue, avec quelques coquilles au passage bien sûr. Je faisais partie de la toute première promotion envoyée en stage en URSS après l'Indépendance. Mon séjour soviétique m'avait permis de constater que les gens étaient très au fait de la Révolution algérienne, ce qui, greffé à l'hospitalité slave, nous facilita les choses, et tant les militaires que les civils nous avaient accueillis généreusement.

D'ailleurs, je garde enfouie dans ma mémoire l'image de ces familles soviétiques nous recevant chez elles sans façon aucune. Je me rappelle aussi du jour de mon anniversaire. La famille chez qui je fêtais mes 26 ans avait acheté ce qu'il y avait de plus précieux à cette époque : de la tomate, de l'oignon et des fruits, en sus des plats cuisinés, c'est-à-dire ce qu'ils avaient de mieux à offrir. C'étaient des denrées rares dans un pays qui vit huit mois sur douze sous la neige. La veille de notre retour, nos enseignantes de russe nous offrirent des cuillères en bois ornementées. Une manière bien à elles de souhaiter le retour aux étrangers après avoir mangé avec eux à la même table. A Moscou, nous ne sortions que les samedis. Les cours se terminaient à 15 heures 30 mais nous continuions à étudier jusqu'à minuit parfois. A l'école d'état-major, nous apprenions les aspects tactiques, stratégiques et opérationnels.

Je rentrai en Algérie en janvier 1965 et fus nommé, après un mois de congé, directeur du matériel au ministère de la Défense nationale, en remplacement du capitaine Bouzada, envoyé lui aussi à Moscou

pour y suivre un stage.

J'étais en poste quand le redressement révolutionnaire eut lieu le 19 juin 1965. J'avais été informé un mois avant du fait que j'étais responsable du matériel et que je devais m'y préparer. Le colonel Chabou me convoqua et m'ordonna de préparer les chars «dans le secret le plus total». Je préparai à l'action les blindés stationnés dans la capitale en attendant l'arrivée des équipages de Batna où se trouvait l'école des blindés. Déplacer des chars de Batna à Alger aurait fait capoter toute l'opération. Les gens se seraient rendu compte que quelque chose se tramait.

A vrai dire, plusieurs évènements me laissaient croire que Ben Bella s'était préparé à quelque dessein bien avant. Boumediene, alors vice-président et ministre de la Défense, était en déplacement en URSS un mois avant le redressement révolutionnaire. Entouré des principaux responsables de l'armée, il effectuait sa première visite du genre à la tête d'une délégation militaire dont je faisais partie. Je me souviens très bien du dîner que lui avait offert le maréchal Malinovski. Les Soviétiques ont pour habitude de prononcer une courte allocution et d'inviter leurs hôtes à lever les verres avant de boire. Boumediene leva le sien puis le rapprocha de son nez, le sentit et le posa sur la table. Malinovski insista pour qu'il boive, mais Boumediene répondit : «Je n'ai jamais bu de ma vie et ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer à le faire. Si c'était un médicament, je l'aurais pris volontiers !». Le maréchal, ne lâchant pas prise, dit à Boumediene qu'il était prêt à offrir en contrepartie de chaque verre qu'il boirait un char T55 de la dernière génération des blindés soviétiques que nous venions de voir le matin. Boumediene dirigea son regard en direction de notre attaché militaire en URSS dont le penchant pour l'alcool lui était connu et lança au maréchal : «A ce marché-là, vous perdriez gros puisque nous avons parmi nous quelqu'un capable de boire pour une division !»

Les responsables soviétiques nous avaient invités à prolonger notre séjour à Moscou pour prendre part aux festivités du 9 Mai. Nous restâmes dans la capitale soviétique un mois. Larbi Belkheir nous informa de prime abord que l'avion présidentiel qui nous avait été affrété, était reparti à Alger le lendemain de notre arrivée sans que Boumediene et le reste de la délégation n'en fussent avertis. L'ordre venait de Ben Bella. Boumediene était ce jour-là hors de lui.

Sur ces entrefaites, Ben Bella nomma Tahar Zbiri chef d'état-major général sans en référer à son ministre de la Défense. En fait, la délégation avait appris la nouvelle dans *Alger Républicain* qui s'était fait l'écho de cette nomination. Boumediene, désabusé, lança cette phrase : «Ils ne sont pas logiques avec eux-mêmes», puis se tut.

Un autre indice était venu confirmer nos doutes : alors que nous nous trouvions à Moscou, retenus pour les festivités du 9 Mai, Ben Bella dépêcha une autre délégation pour représenter l'Algérie à la fête nationale soviétique. Embarrassés, les dirigeants soviétiques usèrent d'acrobaties pour éviter que les deux délégations algériennes ne se rencontrent.

Traduction de la langue russe des notes de l'Ecole d'état-major
FROUNZEE à Moscou

- / RAPORT DU RUSSIE -

ATTTESTATION DELIVREE (Fiche d'Appréciation)

Au stagiaire des cours de perfectionnement auprès de l'Ecole Supérieure Militaire - M.V. FROUNZEE.
CAPITAINE : NEZZAR Khaled.

Le Capitaine NEZZAR Khaled s'est montré comme un Officier bien discipliné, possédant d'une capacité de travail très élevée. Il a manifesté de bonnes aptitudes d'organisateur.

Le Stagiaire Khaled connaît solidement la théorie du combat de toutes les armes. Il a acquis des connaissances indispensables dans le domaine de l'art opérationnel. Il résolvait les tâches pratiques correctement, faisait des conclusions nettes en se basant sur l'étude des circonstances d'opérations, prenait des décisions raisonnables, réussissait à organiser, mieux que les autres stagiaires du groupe, la coopération et les mesures de sûreté. Il a assimilé solidement l'organisation des troupes, les caractéristiques tactiques et techniques de l'armement et les méthodes de l'emploi au combat des différentes armes.

Le Capitaine NEZZAR Khaled s'est montré très actif et a manifesté un esprit créateur. Pendant la résolution deux thèmes tactiques. Il a toujours présenté des exemples et des calculs pour appuyer les décisions prises. Il a correctement rempli la fonction de commandant de la division au cours du jeu de guerre d'Etat-Major. Il n'a pas seulement manifesté son niveau de formation individuelle élevé, mais aussi son aptitude d'organiser le travail de l'Etat-Major de la division.

Le Capitaine NEZZAR Khaled a subi les examens de sortie et obtenu les notes indiquées ci-après pour les matières d'instruction suivantes - Evaluation sur 5 points - .

PRACTIQUE : Très bien (5)

SERVICE D'ETAT-MAJOR : Très bien - 5 -.

Le Capitaine NEZZAR Khaled possède des qualités personnelles et des aptitudes suffisantes et nécessaires pour exercer les fonctions de chef et commandant d'unité et avoir un bon avancement en service.

Signé : LE CHEF DE LA FACULTE
LE GENERAL DE BRIGADE.

TRADUCTEUR N.K.

le 15 Février 1965/

Notes de l'Ecole d'état-major FROUNZEE à Moscou

ХАРАКТЕРИСТИКА

на слушателя курсов усовершенствования при
военной академии им. М.В.Фрунзе
капитана НЕЗАР ХАЛЕД

Дисциплинированный офицер. Очень трудолюбив. Показал хорошие организаторские способности.

Теорию общевойскового боя знает твердо. Получил необходимые знания основ оперативного искусства. Практические задачи решал грамотно. Выводы из обстановки делал четкие, решения принимал целесообразные. Лучше других офицеров умел организовать взаимодействие и боевое обеспечение.

Организацию войск и тактико-технические характеристики оружия, а также способы применения различных родов войск в бою усвоил твердо.

В ходе занятий проявлял большую активность и творчество в решении тактических задач. Принятые решения обосновывал примерами и расчетами. Доводы в пользу принятого решения были всегда обоснованными.

На командно-штабной игре исполнял должность командира дивизии и со своими обязанностями справился хорошо. Он показал не только личную хорошую подготовку, но и умение организовать работу штаба дивизии.

Экзамен по тактике и службе штабов сдал на отлично.

По своим деловым качествам капитан НЕЗАР ХАЛЕД может занимать командные должности. Перспективный офицер.

НАЧАЛЬНИК ФАКУЛЬТЕТА
ГЕНЕРАЛ-МАЙОР

Сеницкий /СЕНИЦКИЙ/

15 февраля 1964

La veille du 19 juin, à 16 heures, le colonel Chabou me convoqua dans son bureau. Il avait un document sous la main, c'était l'ordre opérationnel du 19 juin. Il m'informa de ma mission qui consistait à la mise en place des chars dans les endroits névralgiques. Slimane Hoffman avait, lui, été chargé du briefing des hommes. Chabou ajouta que je devais veiller au maintien de l'ordre dès le lendemain matin, dans la partie Ouest de la capitale, laquelle fut scindée en deux secteurs. Je pris donc le secteur qui m'était imparti et m'installai à la direction même du matériel, entouré d'officiers, un de l'armée, un de la police et un autre de la gendarmerie. Ils avaient pour mission de me seconder. Je m'étais entendu avec Djelloul Khatib, alors directeur du protocole à la présidence, sur le mot de passe qui devait m'informer de l'arrestation de Ben Bella. Le 19 juin, Khatib m'appela et me dit : «L'oiseau est en cage». Je compris que tout s'était déroulé sans effusion de sang.

Quand je sortis le matin vers huit heures du ministère de la Défense, où je m'étais rendu à l'aurore, je remarquai les citoyens désabusés lançant des regards furtifs vers les chars comme pour dire : «Ils nous ont encore fourrés dans de nouveaux problèmes !». J'avais

bien réfléchi à ce qui venait de se passer. Les évènements s'étaient précipités à une vitesse vertigineuse. J'étais pris dans le tourbillon sans en avoir véritablement médité les conséquences mais je réaffirme aujourd'hui que j'étais pour ce redressement tant et si bien qu'il fut salutaire. Tous les facteurs convergeaient vers la nécessité d'intervenir : Ali Mendjeli venait de démissionner de l'Assemblée nationale, refusant de siéger avec Ben Bella. Mendjeli, connu pour ses positions tranchées, s'était depuis isolé chez lui jusqu'à sa mort. Ben Bella s'était attelé à mettre sur pied des milices parallèles à l'armée régulière. Je me rappelle d'ailleurs de ce jour où je reçus l'ambassadeur chinois m'annonçant qu'un bateau allait accoster à Alger avec à son bord de l'armement commandé par le président Ben Bella. Je tombai des nues. Moi qui étais directeur du matériel, je n'étais pas au courant d'une telle transaction. Quoi qu'il en soit, les armes chinoises, dont nous voyions qu'elles étaient destinées plus à une armée qu'à une milice, furent réquisitionnées. Et je me demande toujours pourquoi les Chinois nous avaient avertis de la démarche du président. Était-ce une maladresse ou pensaient-ils que la cargaison étant éminemment militaire, ils devaient discuter avec qui de droit ?

Dans le secteur d'Alger, seules quelques escarmouches furent signalées çà et là et surtout à Tafourah où des étudiants manifestaient. Il n'y eut que quelques arrestations. J'avais reçu un message me signalant leur présence dans ce quartier du centre de la capitale. Le capitaine Ali Belaâziz, dont je me souviens qu'il ne se départissait jamais de son humour, se trouvant dans les parages, alla à Tafourah. Arrivé sur le lieu, il se mit à danser au rythme de leurs chants. Peu de temps après, les manifestants se dispersèrent.

A Annaba, la réaction fut plus musclée. Les évènements sanglants qui avaient fait suite au 19 Juin étaient le fait d'une maladresse dont s'étaient rendues responsables les autorités sur place. Dans ce genre d'évènements, les mouvements de foules et la non-maîtrise de la situation peuvent mener à des dépassements. Je ne suis pas en mesure, toutefois, de donner les détails sur ce qui s'était réellement passé à Annaba ce jour-là. La question reste posée aux responsables de la région à l'époque.

Le lendemain, j'arrêtai le responsable de la sécurité nationale égyptienne près de l'hôtel Aletti (Es Safir). Je me souviens, à ce propos, que des sous-marins égyptiens étaient à la limite de nos eaux territoriales et nous demandaient d'accoster pour se fournir en carburant. Je tenais cela du commandant de la base navale d'Alger, sise à l'Amirauté à l'époque. Notre réponse fut négative. Nous ne savions pas pourquoi ces sous-marins étaient aussi près de nos eaux ni pourquoi le responsable de la sécurité égyptienne se trouvait à Alger. Encore une question pour laquelle seuls les responsables de l'époque peuvent répondre...

Les Egyptiens, qui venaient de nous offrir cinq ou six MIG 15 et qui avaient atterri sur nos aéroports pilotés par des Algériens au lendemain de l'Indépendance, nous avaient demandé de les leur restituer juste après le 19 Juin.

Toujours en 1965, alors que j'étais directeur du matériel, je fus chargé par Si Boumediene du démantèlement de nos dépôts d'armes et de nos munitions en Libye et en Egypte. Après m'être fait précéder par le lieutenant Abderrahmane Ben Attya, j'affrétai un bateau et pris l'avion pour l'Egypte. La Libye, quant à elle, ne nous posait aucun problème. Des renseignements me parvenaient que le black-out était fait par les Egyptiens sur les types d'armes et de munitions ainsi que sur le lieu où elles se trouvaient, surtout les récentes, en provenance d'URSS et de Chine.

Au Caire, je pris attache avec notre chargé d'affaires en Egypte. Après plusieurs contacts, nous fûmes orientés vers le département logistique de l'état-major égyptien où nous nous rendîmes dans la voiture officielle, drapeau de l'Algérie flottant au vent.

Les plantons nous firent rentrer dans le bureau du responsable qui se trouvait en réunion avec un groupe d'officiers. Il fit comme si nous n'étions pas là et continua sa discussion. Nous attendîmes, assis dans un coin du bureau, que le responsable daigne nous adresser la parole. Notre attente dura près d'un quart d'heure, dans une atmosphère inhospitalière et pesante. Tout cela était lourd de sens.

Le responsable bascula son fauteuil, se retourna vers nous et nous demanda le but de notre visite. Je lui signifiai que nous étions venus récupérer le matériel de l'ALN emmagasiné dans leurs dépôts. Il

répondit hautin : «Vous nous l'avez donné. D'ailleurs, nous disposons d'un document faisant foi». Je demandai à voir ce «papier» et on m'invita à revenir le lendemain, à la même heure. Le responsable égyptien prit tout ce temps avant de nous demander ce que nous voulions boire. Nous déclinâmes son invitation. A la sortie, nous ignorâmes la main qu'il nous tendit.

Je récupérai le document le lendemain après avoir apposé ma signature sur un reçu. C'était une lettre signée par le colonel Benaouda, attaché de Défense auprès de notre ambassade en Egypte, dans laquelle il était dit que le président Ben Bella mettait à la disposition des Egyptiens l'armement et les munitions de l'ALN entreposés chez eux.

Une fois à Alger, je me rendis chez le président Boumediene qui, après lecture de la lettre, fut pris d'une colère rageuse qu'il essaya de maîtriser en ma présence. Je ne m'expliquais pas comment un attaché de Défense eut signé un document aussi capital sans en référer à son supérieur hiérarchique. Le bateau que j'avais affrété pour récupérer l'armement en question était revenu d'Alexandrie, chargé de bric et de broc. Une évaluation approximative avait été faite à l'époque : les autorités égyptiennes accaparèrent une quantité d'armes qui nous aurait permis d'équiper une bonne partie de nos unités d'infanterie et d'artillerie de l'époque.

Il s'agissait d'un grand nombre de fusils américains neufs achetés par les collectes des militants, d'un armement collectif et lourd d'une importance conséquente offert par l'URSS et la Chine.

Je compris, avec le recul, que la politique des dirigeants de l'époque, prônant le panarabisme et l'unité, ne pouvait se faire sans le peuple. Seul l'avis des dirigeants comptait et il est aisé de comprendre aujourd'hui pourquoi cette politique n'a pas pris.

L'exemple des nos amis libyens est, à ce sujet, frappant. Tripoli voulait à tout prix sceller l'unité avec l'Algérie. Nos voisins libyens nous disaient à l'époque qu'ils étaient prêts à parapher une page vierge d'un traité d'union, à charge pour nous d'y mettre les dispositions que nous voulions. Cela les honorait, mais nous leur répondions toujours que ce n'était pas la meilleure manière de construire une union solide et qu'il fallait commencer d'abord à

mieux se connaître. Il fallait, selon nous, entreprendre des projets concrets à même de rapprocher nos deux peuples.

Je me dois de rappeler, toujours au sujet du 19 Juin, que le congrès du FLN en 1964 fut le prélude à la crise qui déboucha sur le redressement révolutionnaire. Le congrès présidé par Ben Bella n'avait pas pu trancher sur la question de la prise en charge de l'ALN. Les représentants de l'ANP, héritière de l'ALN, avaient essuyé un chapelet de critiques. Ben Bella visait à casser l'armée en créant des milices qui commençaient déjà à pointer leur nez.

J'étais toujours au matériel après le 19 Juin, quand nous eûmes beaucoup de peine, Mahmoud Guenez et moi, à récupérer l'ensemble des armes de ces milices. Une partie ne l'a jamais été, comme cela fut d'ailleurs le cas au lendemain de la dissidence du FFS.

Il y eut aussi l'affaire du capitaine Bouannane, commandant du quartier général du ministère de la Défense, à qui il vint l'idée un jour de se rebeller avec ses hommes contre son propre ministre. Boumediene, apprenant la chose, se rendit au QG situé près de la place du 1^{er} Mai. Trouvant le portail fermé, il tenta de l'escalader et fut braqué par un officier. La rébellion fut vite matée et on se demande jusqu'à ce jour pour quel motif le capitaine Bouannane avait agi et qui l'y avait poussé. Le connaissant personnellement, je peux affirmer sans risque de me tromper que jamais il n'aurait mené une telle désobéissance sans en avoir reçu l'ordre. Ses liens avec Ben Bella n'étaient un secret pour personne.

Alors que j'étais en stage à Moscou en 1964, il se passa ce que l'on appela à l'époque l'affaire Chaâbani. Il y eut une sédition des éléments de la Wilaya VI dont je ne connaissais pas les raisons. Chaâbani fut jugé et condamné à mort. Les multiples interventions de Boumediene et des chefs des régions à l'époque pour l'obtention de sa grâce butèrent sur le refus catégorique de Ben Bella. Chaâbani fut exécuté. Contrairement aux événements du 27 décembre 1967 - qui non seulement avaient entraîné la perte de 105 hommes et fait des centaines de prisonniers, créant un impact très négatif sur leurs familles, voire sur l'institution militaire - la sédition de 1964 n'était en rien comparable.

Le 19 Juin n'était ni un coup d'Etat ni une aventure, ni encore moins une guerre de pouvoir, comme j'entends dire ici et là. J'ai déjà dit que Boumediene était contraint de renverser Ben Bella la veille du congrès afro-asiatique qui devait se tenir à Alger. Je crois savoir qu'une décision importante allait être annoncée lors de ce congrès. Je ne suis pas certain, mais je pense que la démission du ministre de la Défense allait être rendue publique de sorte à mettre l'Armée devant le fait accompli.

L'affaire Tahar Zbiri

Quand le capitaine Bouzada eut accompli son stage en URSS, je fus convoqué par Chabou qui me demanda si je voulais rester à la tête de la direction du matériel. Je rejetai son offre arguant que ce poste ne me convenait pas. Je fus affecté à l'état-major dont le siège était avenue Franklin Roosevelt près de l'hôtel Saint-Georges (El-Djazair) sans mission précise. Voyant Tahar Zbiri s'entourer d'hommes à son image, tels que Amar Mellah, et devant la résurgence du conflit avec le Maroc en 1966, je demandai à commander une unité de combat sur les frontières. Ce fut chose faite. Je pris la tête de la 2^e brigade d'infanterie motorisée qu'il fallut monter de fond en comble. Elle était implantée dans les régions de Mechria, Aïn Sefra, Al-Bayadh et Labiadh Sid Cheikh, jusqu'au déclenchement du conflit arabo-israélien en 1967 auquel nous prîmes part quelque peu en retard.

J'étais à Aïn Sefra quand Tahar Zbiri, après une crise de deux mois, tenta de renverser Boumediene. J'étais au courant de ce qui se passait à Alger dès le 3 novembre de la même année. Chadli Bendjedid, chef de la 2^e Région militaire, nous avait convoqués, Abdelkader Abdellaoui et moi-même, pour l'accompagner à la cérémonie d'accueil organisée cette année-là le 3 novembre en l'honneur des attachés militaires. Durant la cérémonie qui se tint au club des officiers à Raïs Hamidou, je rencontrai Lekhal Ayat. Il m'informa quand il sut que je n'étais pas au fait de ce qui se passait, à savoir que Tahar Zbiri, chef de l'état-major à qui il incombait de présider la cérémonie, n'avait pas assisté aux festivités du 1^{er} Novembre et que le colonel Abbas présiderait la cérémonie à sa place ce jour-là. Si Tahar n'avait même pas participé au défilé militaire.

Je passai la nuit dans un studio que j'avais à Alger. Le lendemain, je rentrai sur Aïn Sefra pour y reprendre mes fonctions et suivre le déroulement de la crise, sachant par expérience que des tractations allaient se faire dans le but de rallier certains hommes des unités à la cause. Quelques jours plus tard, j'appris qu'un officier, venu discrètement de Batna, organisa une réunion au domicile d'un officier à Mechria avec d'autres, au nombre très limité et triés en fonction des liens qui pouvaient les rattacher aux factieux. La réunion me mit la puce à l'oreille. Mais je ne m'inquiétai pas parce que les unités d'une manière générale m'étaient acquises et que les

munitions, tant pour les blindés que pour l'infanterie, se trouvaient dans une caserne à Mechria sous les ordres du capitaine Ahmed Djenehat, en qui j'avais une confiance totale. J'invitai le lieutenant Ahmed Khodja de l'unité blindée, que je connaissais depuis la Révolution, à une rencontre de nuit près de la ville de Mechria. Il me confirma que la réunion s'était effectivement tenue et m'affirma qu'il n'avait pas été informé du but de cette réunion. Il fut étonné, me confia-t-il, d'apprendre qu'une sédition était en préparation. Mais, me rassura-t-il, seul un chef de compagnie était prêt à suivre, les munitions étaient en sûreté et les équipages des chars bien pris en main par lui-même. Je repartis tranquille.

Chadli Bendjedid nous faisait au général Abdelaoui, commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie sise à Sidi Bel-Abbès, et à moi même, le point sur le déroulement de la crise après chaque réunion avec Boumediene. La nuit du 27, à 2 heures, je reçus un coup de téléphone de Chadli Bendjedid m'informant que la sédition était en cours et que des unités de la brigade d'El-Asnam ainsi que celles de Chréa et des environs convergeaient vers Blida. A vrai dire, la tentative de putsch était d'avance vouée à l'échec en ce sens que les auteurs étaient mus par des considérations régionales, voire tribales. De plus, leur démarche était techniquement et tactiquement irréalisable. Comment, en effet, eut-elle pu être possible avec des chars à chenilles déplacés d'El-Asnam (Chlef), sur une distance de plus de 200 kilomètres laissant, chemin faisant, des engins éparpillés tombés en panne ?

Il fut opposé aux factieux des élèves en formation dans les écoles, quelques unités qui restèrent loyales à Boumediene, des unités de gendarmerie et des escadrons de l'aviation. Après quelques coups de bazooka et de roquettes d'avions MIG 17 et MIG 21, ils vont s'égailler dans les montagnes avoisinantes, laissant derrière eux chars et véhicules.

La tentative avait été précédée d'une crise, selon le colonel Mohamed Salah Yahiaoui que je rencontrai plusieurs fois durant le mois de Ramadhan de cette année. Les opposants à Boumediene avaient, selon lui, essayé de le pousser à changer de position vis-à-vis de certaines questions. Je ne voudrais pas revenir sur ces

problèmes qui, de toutes les façons, tournent autour du leadership et dont je crois que seule l'Histoire jugera. Ce que je peux dire, c'est que ces opposants voulaient à l'époque mettre Boumediene en minorité pour pouvoir influencer sur le cours des décisions.

Pour ce faire, ils tentèrent d'intégrer le groupe dit du «20 juin» au Conseil de la Révolution. J'entends par groupe du «20 juin» tous ceux qui n'avaient pas pris part au redressement révolutionnaire et que Boumediene avait invités au lendemain à le rejoindre. Leur intégration aggravait la crise et mettait en minorité Boumediene, d'autant plus que certains responsables de la haute hiérarchie de l'armée qui respectaient et Boumediene et Zbiri ne pouvaient se déterminer.

La nuit du 27 décembre 1967, un groupe de militaires se rendait chez Zbiri. Là, son aide de camp les informa que Si Tahar dormait. Cela sonnait faux tant Zbiri était connu pour ses veillées tardives. L'inquiétude monta d'un cran. L'insurrection avait, en fait, été déclenchée. Saïd Abid, commandant de la 1^{re} Région, téléphona pour s'enquérir de l'état de ses troupes et fut surpris d'entendre que celles-ci avaient choisi le camp de Zbiri. Il en fut très peiné, lui que les hommes de Boumediene accusaient déjà de rouler pour Si Tahar pendant qu'il tentait de réconcilier les belligérants. Accablé, il décida de se donner la mort dans son bureau qui se trouvait à côté de celui de son chef d'état-major, le colonel Madaoui, et de l'officier d'état-major Rachid Aïssat, deux de ses plus proches collaborateurs. Nous perdions ainsi un de nos officiers d'avenir.

La formation des parachutistes à Biskra

De retour avec ma brigade de la mission au Moyen-Orient, je fus appelé par Abdelkader Chabou qui me signifia que le président Boumediene me chargeait de former les premiers parachutistes algériens. L'instruction des parachutistes, étant à la base une formation d'infanterie du type commando, ne m'inquiétait guère, d'autant qu'elle relevait de ma spécialité.

Cependant, les techniques de saut m'étaient totalement étrangères et n'ayant pas pour habitude d'assumer des responsabilités dans des secteurs que je ne maîtrisais pas, je demandai à être envoyé en formation en URSS. Notre avion de combat à l'époque était l'Antonov 12 soviétique dont je m'étais aperçu plus tard qu'il était le mieux adapté pour les sauts de combat.

A Riazan, à 350 kilomètres de Moscou, où se trouve l'école des

parachutistes, j'étais accompagné d'un officier d'aviation et d'un officier d'infanterie. Pendant deux mois et demi, les instructeurs soviétiques nous apprirent ce qu'était le parachutisme, ses missions, ses techniques de saut et le largage du matériel. Les missions des parachutistes, en plus des leurs propres, sont proches de celles de l'infanterie, le parachute n'étant qu'un moyen de transport. Les parachutistes peuvent également assumer des missions civiles en cas de catastrophes naturelles, comme ils peuvent participer à la formation des jeunes par leur participation dans des clubs de parachutisme. Ils peuvent, en outre, en cas de guerre, à travers leurs sections sportives, assurer des missions difficiles derrière les lignes ennemies dans des actions particulières ou jalonner des zones de largage. Les sections sportives regroupées peuvent constituer des commandos redoutables, largués en chute libre à partir d'altitudes pouvant aller jusqu'à 8 000 mètres avec masque à oxygène. Ils peuvent viser des points sensibles importants, tels que les aérodromes, les actions des parachutistes pouvant s'exécuter en combiné, largage et posé. Une fois l'aéroport occupé, les avions peuvent débarquer directement hommes et matériels.

Une fois mon stage terminé, je revins à Alger avec une équipe de spécialistes conduite par le général Kouroutchkine pour réaliser ensemble l'étude de faisabilité. Nous avons commencé par rechercher un site qui serait situé près d'un aéroport afin de réduire les coûts. Le choix s'est porté sur Biskra. L'option Sétif fut abandonnée, cette ville se trouvant à près de 1 000 mètres, une altitude qui pouvait causer des traumatismes aux jeunes recrues.

Biskra disposait d'un aérodrome. De plus, le nombre de jours ensoleillés et les vitesses du vent calculées sur les dix dernières années, faisaient que le site était favorable. Cette ville se trouve à une altitude du niveau de la mer et les zones de largage, près de Sidi Okba, sont à moins de 5 mètres au-dessous du niveau de la mer. Les vitesses du vent pour les débutants ne doivent pas dépasser 5 à 6 mètres/seconde. Les sauts de combat, quant à eux, peuvent se réaliser sur n'importe quel site, qu'il soit en montagne, en forêt, dans l'eau, de jour comme de nuit. Ils s'effectuent à des vitesses de vent allant de 8 à 10 mètres/seconde. Dans ce genre de sauts, les parachutistes sont équipés de l'armement individuel et collectif :

fusils-mitrailleurs, lance-roquettes, postes de transmission et autres équipements. Le matériel lourd est largué soit dans des sacs spéciaux, soit arrimé sur des chariots de 500 kg à amortissement à nids d'abeilles, des plates-formes de 3 tonnes et de 5 tonnes par freinage à fusées rétroactives.

Un ingénieur soviétique, avec l'aide des spécialistes algériens, réalisa la cité aéroportée comprenant les différents agrès d'entraînement parachutistes et sportifs - simulateur de saut, parcours de lutte contre les chars et parcours du risque. Seule la tour de saut, dont certaines pièces sont usinées, fut fabriquée par la SNS d'El-Hadjar.

Les parachutes sont pliés par les sauteurs eux-mêmes. Le pliage dure une demi-journée. L'opération est simple mais la moindre erreur peut entraîner mort d'homme.

Les Soviétiques avaient opté pour cette méthode parce qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, leurs bases de pliage furent entièrement détruites et les parachutistes utilisés comme fantassins. Ailleurs, on utilise des plieurs spécialisés, principalement des femmes, plus enclines à ce genre de tâches.

Au début, l'avion de combat que nous utilisions larguait à une très grande vitesse (360 km/h) avec sortie par l'arrière, occasionnant de grands tourbillons d'air. Le parachute utilisé à cet effet était du type commandé, muni d'un stabilisateur au même titre que ceux employés pour les sauts en montagne. Le saut de combat se faisant en commandé, le parachutiste tire lui-même sur la manette au bout de 5 secondes. Les parachutistes, pour leurs premiers sauts, sont équipés d'un appareil à ouverture automatique qui actionne la manette d'ouverture en cas d'évanouissement au sortir des tourbillons. Avant l'utilisation de l'avion de combat, le sauteur doit effectuer trois sauts d'initiation à partir d'un avion plus lent à l'aide d'un parachute à ouverture automatique. Notre choix de l'avion d'initiation s'était porté sur le Fokker 27, à même d'assurer en même temps les missions de l'aviation et du parachutisme. Nous nous étions aperçus, lors des essais, que l'avion volait à une trop grande vitesse et que les élastiques d'enroulement des suspentes se déchiraient.

Le constructeur à qui nous avions signalé l'incompatibilité du parachute avec l'avion, nous autorisa à réduire la vitesse qui avoisinait celle du décrochage. Les sauts d'initiation, qui s'effectuent à basse altitude toutes portes ouvertes, pouvaient se faire tant que l'avion était neuf et piloté par un équipage chevronné. L'avion de combat fut remplacé plus tard et les Fokker remis à l'aviation civile.

Deux brevets de sauts furent instaurés. Le simple exigeant 8 sauts dont 3 d'initiation, l'autre, de première classe, n'était obtenu qu'après 25 sauts. Une fois le brevet obtenu, il faut exécuter 8 sauts d'entretien par an pour avoir droit à la prime. Les officiers, quant à eux, devaient obligatoirement faire 6 sauts sportifs car sautant les derniers, ils doivent disposer de parachutes manœuvrables qui leur permettent de se poser au milieu de leur troupe afin de faciliter le commandement. Les sauts de combat se faisaient à Dhaïa, près de Barika. Les hommes étaient équipés de l'ensemble de leurs matériels et les vitesses de vent atteignaient 8 à 10 mètres par seconde.

Une fois, à la veille de l'inauguration de l'école, alors qu'un bataillon était monté et que le deuxième était en formation, un raid de 75 km fut effectué, en partie de nuit, et partie de jour. Lorsque les avions s'étaient présentés pour larguer, le vent dont nous calculions la vitesse à l'aide de manomètres individuels, redoubla de force, soufflant par rafales de 10 à 12 mètres/seconde. Nous décidâmes quand même d'ordonner le largage, sachant que les hommes étaient bien préparés. Au moment de l'ouverture des parachutes, le vent nous obligea à nous disperser dans la zone afin d'étouffer les coupoles gonflées, devenant ainsi un véritable danger pour le parachutiste. Après le saut, les parachutistes devaient effectuer un exercice de reconnaissance et d'endurance physique jusqu'à Biskra. Ils furent lâchés par section. De nuit, ils devaient simuler des attaques sur des positions préparées à l'avance et occupées par des plastrons, cartes et boussoles en main. Arrivés à Biskra, ils devaient terminer par un tir de combat de compagnie. Aucun traumatisme ne fut signalé ce jour-là, malgré la vitesse excessive du vent. Le spécialiste soviétique me dit : «Vous avez d'excellents parachutistes, très endurcis. Un saut de cette ampleur chez nous, nous aurait occasionné non seulement des traumatismes, mais probablement des morts».

Le jour de l'inauguration par Boumediene, un saut de combat de compagnie avec manœuvres à tirs réels lui fut présenté. Cela débuta par un saut sportif. Le chef de la section sportive, le lieutenant Dahane Abdelhamid, et le professeur soviétique sautèrent main dans la main d'une altitude de 2 000 mètres, symbolisant l'amitié algéro-soviétique. Chacun d'eux portait le drapeau de son pays le long de la jambe. Flottant au vent, leurs silhouettes traçaient une traînée fumigène en couleurs.

Depuis, une nouvelle école a été construite et les officiers de toutes les écoles y passaient quinze jours pour obtenir le brevet de parachutiste. De nombreux officiers formés alors dans cette école, occupent aujourd'hui de hautes fonctions. Certains sont chefs de division d'infanterie, d'autres adjoints de région militaire et beaucoup dans les unités de combat. A mon départ de Biskra, près de 10 000 sauts furent exécutés. Un seul accident mortel fut enregistré.

Le colonel Hadj Cherif Djeloul, de la première promotion de parachutistes, chef du secteur opérationnel d'Alger, est mort alors qu'il tentait de dissuader des terroristes qui menaçaient de tuer les otages et de faire sauter l'immeuble où ils s'étaient embusqués au quartier du Télémy. Cela s'est passé au milieu des années 90. Par son geste courageux, le colonel Hadj Cherif avait permis la mise hors d'état de nuire des terroristes et sauvé la vie des otages. Il est tombé en héros, marquant une page d'Histoire et honorant le corps des parachutistes.

Je garde, quant à moi, un souvenir inoubliable de tous les officiers, sous-officiers et hommes de troupe de ce corps d'élite que j'ai eu l'honneur de commander.

Après Biskra, alors que beaucoup de mes camarades étaient passés à l'école de guerre et que mon travail de mise sur pied des parachutistes avait avancé, je demandai de partir à Paris compléter ma formation. Ma demande fut acceptée.

A l'école de guerre, je fis partie de la 89^e promotion, qui comptait à l'époque 53 officiers français et un certain nombre d'officiers étrangers. J'avais été affecté dans un groupe de 15 stagiaires dont 3 étrangers. Il y avait le lieutenant-colonel américain O'Bryan, le commandant italien Latorre et moi-même. Non seulement j'ai gardé un bon souvenir de cette école prestigieuse, mais j'avais aussi acquis des connaissances complétant utilement celles reçues en URSS et celles tirées de mon expérience sur le terrain.

Ce que j'ai retenu le plus de cet enseignement, c'est l'emploi tactique et stratégique des troupes. Je fus marqué par l'investissement en l'homme, formé pour faire face à toutes les situations de tous les instants. Il fallait faire preuve d'imagination et

tirer le maximum d'hypothèses, à la condition de respecter les règles d'emploi de base.

Ceci me rappelle mon instructeur de tactique à l'école de Strasbourg qui nous disait : «Nous qui sommes pauvres - par rapport aux Soviétiques et aux Américains s'entend -, nous préférons la manœuvre des feux et des moyens à l'opposé du système «rouleau compresseur» employé par les Soviétiques et les Américains», système bien sûr valable pour des pays aux potentiels illimités. Là où la formation française impose la recherche d'un maximum d'hypothèses, la variante école est, chez les Soviétiques, la plus judicieuse. Par exemple, l'officier soviétique est tenu de respecter les limites fixées par le chef hiérarchique, pendant que le responsable français et l'Occidental en général disposent d'une zone d'action plus large dans laquelle ils ont toute latitude de manœuvre. Un autre exemple vient étayer cette différence entre les deux écoles : le Soviétique considère qu'il a arrêté l'ennemi à partir d'une position fixe, alors que pour l'officier français, détruire l'ennemi par l'action offensive signifie l'avoir arrêté.

L'Algérie devra privilégier le type d'emploi tactique et stratégique français et occidental, le soutien logistique peut s'inspirer de celui des Soviétiques de l'époque car, à mon sens, il est le mieux adapté pour l'Armée algérienne. Il faut savoir que le soutien logistique représente 50% de la bataille dans toutes les guerres.

Encore plus quand il s'agit d'actions de type subversif, car ceux qui approvisionnent les terroristes avec conviction et sans aucune contrainte sont plus condamnables que les terroristes eux-mêmes. Sans les caches, sans les renseignements, sans les approvisionnements, le terrorisme n'aurait pas droit de cité.

CHAPITRE VI

La guerre d'usure et les enseignements tirés de celle de 1973

Le 5 juin 1967 éclata la guerre entre Arabes et Israéliens. Quinze jours avant, je me trouvais en compagnie d'une délégation militaire algérienne à El-Arich au Sinaï, où j'assistai à une grande manœuvre militaire. La manœuvre, à laquelle Djamel Abdenasser n'avait pu assister, fut supervisée par le maréchal Abdelhakim Amer qui prononça un discours enflammé. En assistant à ces exercices, dont je ne savais pas qu'ils étaient préparés d'avance, je me dis au fond de moi-même que les Egyptiens avaient toutes les chances de l'emporter.

Quand la guerre fut déclenchée, je me trouvais à Alger. Je suivis une partie du déroulement à partir du siège du commissariat politique. Les déclarations triomphalistes des Egyptiens ne cessaient de tomber sur les téléscripteurs.

Je décidai de rejoindre mon unité dans le Sud-Ouest par route. Une panne de voiture me força à m'arrêter à El-Asnam (Chlef). Là-bas, j'entendis la radio annoncer que l'armée israélienne entrait dans El-Arich. Je compris que c'était fini, car El-Arich investie signifiait que les Israéliens franchissaient le dernier rempart égyptien. Ce qui signifie aussi que la guerre était perdue. Le lendemain après-midi, le Caire était bombardé pendant que les soldats israéliens atteignaient le canal de Suez.

En octobre 1968, alors que je me trouvais à Aïn Sefra, ma brigade fut désignée pour relever une autre brigade algérienne qui se trouvait sur le front égyptien. Nous fîmes le voyage, mes hommes et moi, à bord d'avions Antonov 12 qui firent plusieurs rotations. Sur le front, la relève de la brigade qui nous avait précédés se fit par étapes sans changement de positions. Je pris la décision de procéder à un remaniement de façon à en occuper d'autres et éviter à mes unités d'être prises à partie par l'ennemi.

Convié un jour par l'adjoint politique du commandant de l'armée égyptienne, le général Abdelmounaïm Khalil, au mess des officiers qui se trouvait à Faïd, il m'invita à m'installer à ses côtés et profita de l'occasion pour me dire : «En passant, j'ai vu vos hommes creuser des positions. C'est peine perdue car l'ennemi n'interviendra pas là. Retirez vos hommes à l'arrière du front et procédez à leur formation !». Je ne pris pas acte de la proposition du général égyptien et laissai mes hommes poursuivre la préparation de leurs positions.

Quinze jours plus tard, alors que nous occupions nos nouvelles positions, les Israéliens «fêtèrent» notre arrivée par un bombardement massif à l'artillerie de toutes les anciennes positions algériennes.

Mes relations avec nombre d'officiers égyptiens étaient au beau fixe. De même, le comportement du soldat égyptien était brave et discipliné, contrairement à ce que certains croyaient et faisaient courir. Seuls des moyens sophistiqués, à l'image de ceux des Israéliens, leur manquaient.

Je me souviens tout particulièrement du général Mustapha Chahine, commandant de la 18^e division d'infanterie motorisée à laquelle ma brigade était rattachée. Il avait à l'époque comme chef

d'état-major le colonel Abou Ghazala, un éminent spécialiste de l'artillerie qui avait à son actif plusieurs ouvrages sur le sujet.

Le général Mustapha Chahine, homme de commandement, de valeur et de principe, se tenait toujours près de ses hommes. Il me prenait avec lui dans son command-car pour rendre visite à ses unités en exercice. Son véhicule ne désemplissait jamais de toutes sortes de cadeaux avec lesquels il récompensait les meilleurs de ses hommes.

Lors d'une de ses visites à ma brigade, voyant des points d'appui bien organisés, il fut frappé au point d'en informer ses chefs de brigades qu'il fit venir sur place. A un de ses officiers qui s'enorgueillit de disposer des points d'appui identiques, le général Chahine répondit en le défiant d'aller ensemble vérifier cela de visu.

Un jour, alors que nous étions en réunion avec l'ensemble des chefs de brigades de la division, et alors que je lui avais fait auparavant la demande de disposer d'un emplacement défensif donnant directement sur le canal de Suez afin de mieux faire participer mes hommes et leur éviter l'ennui le long du lac Amer, distant de 14 kilomètres des lignes ennemies, il avoua que l'armée eut à changer sa décision «suite à celle du frère Khaled». Et d'ajouter qu'il avait rapporté cela à ses supérieurs en me recommandant auprès d'eux pour qu'ils me permettent de participer directement, «parce que j'ai pleine confiance en lui», avait-il dit.

Décision que j'avais élaborée un soir avec le chef d'état-major de la brigade, Aïssat Rachid, alors capitaine.

Pendant la guerre d'usure et parmi les nombreuses batailles auxquelles nous avons pris part sur le front, j'en retiens deux que je trouve tout à fait significatives.

Les Israéliens eurent en tête de donner une leçon à la brigade algérienne en lançant un raid aérien d'au moins une vingtaine d'appareils d'attaque au sol de type Sky-Hock et Phantom, sans compter le nombre d'avions de défense aérienne. La défense anti-aérienne de la brigade algérienne était assurée par un groupe de défense contre-avions commandé par le capitaine Hocine Oussaïd, réputé calme et expérimenté. Oussaïd disposait de deux batteries de six canons de 35 mm bitube chacun et d'une batterie de six affûts quadruples de mitrailleuses de 14,5 mm.

Lors de cette attaque, aucun avion israélien n'avait pu larguer ses bombes sur ses objectifs tant les feux des batteries algériennes étaient nourris et précis, d'autant plus que ses personnels étaient issus des rangs de l'ALN, très aguerris. Les avions israéliens larguèrent toutes leurs bombes dans le désert. Une vingtaine de minutes après le raid, les Israéliens, marqués par l'efficacité des tirs d'une de nos batteries installées en plein désert, tentèrent une diversion à l'aide d'avions Mirage à partir d'Ismaïlia par l'arrière et, au même moment, deux Sky-Hock au ras du sol apparurent, voulant prendre par surprise la batterie. Gênés par les feux nourris, ils larguèrent des bombes incendiaires brûlant à peine les couvre-canons se trouvant à 100 mètres plus loin. Du côté algérien, seuls trois ou quatre hommes s'étaient blessés par les casques en s'entrechoquant. Les deux Mirage de diversion tirèrent leurs roquettes sans atteindre l'objectif. J'avais personnellement calculé les impacts de ces roquettes au double pas et m'aperçus qu'ils étaient à plus de 800 mètres. A cette distance, même les éclats ne pouvaient pas atteindre l'objectif.

Tous ces résultats furent obtenus grâce au travail des éléments de la brigade. Vu l'insuffisance des moyens de travaux du génie, les soldats passèrent des nuits entières à déboulonner et à transporter, à dos d'hommes, des rails d'une ligne de chemin de fer désaffectée proche de la position. Cette opération permit de réaliser des abris à l'épreuve des bombes. L'on entendait de nuit, à travers l'ensemble du dispositif de la brigade, le bruit des masses sur le métal. Les

Egyptiens qui nous interdisaient de le faire au début comprirent l'utilité de ce travail et finirent par faire de même en employant les gros moyens.

Bien entendu, les Israéliens avaient essayé d'exagérer les pertes en rapportant à la radio que leur aviation avait fait des dizaines de morts dans les rangs algériens et que le chef de la brigade algérienne avait été tué lors de ces raids. Le lendemain matin, l'attaché militaire algérien en Egypte, le colonel Tahar Bouderbala, me rendit visite pour voir ce qui s'était passé la veille. Il m'informa que le président, très inquiet d'apprendre la «nouvelle», avait téléphoné à 2 heures du matin à Kasdi Merbah, chef de la Sécurité militaire, pour en savoir plus. Je le rassurai que tout allait pour le mieux et que les informations distillées par les Israéliens étaient de la pure propagande aux fins de camoufler les pertes enregistrées dans leurs rangs.

Le soir du raid, le chef de groupe de DCA reçut de tous ses voisins commandants d'unités égyptiennes et palestiniennes des mots de félicitations.

Le chef de la 1^{re} armée égyptienne m'appela au téléphone et me demanda si j'avais des pertes dans mes rangs. Je lui répondis qu'aucun de mes hommes n'avait été touché. Il renchérit étonné : «Comment est-ce possible ?»

J'avais eu l'occasion, une fois, de visiter une de ces batteries en action et j'avais observé que des chefs de sections utilisaient eux-mêmes les canons à la place des tireurs. J'avais aussi personnellement constaté l'indiscipline des feux sur le terrain lors de l'intervention de l'aviation égyptienne qui s'effectuait selon le mot de code «Tir centralisé», cela voulait dire «interdit de tirer» et que l'aviation était en l'air. Ma hantise était que mes unités pouvaient tirer par mégarde sur des avions égyptiens et les abattre alors que nous étions là pour les aider.

Après un raid israélien, alors que je me trouvais au PC du groupe de DCA et que le mot de code «Tir centralisé» était donné, j'entendis des tirs provenant de la deuxième batterie de 37 mm. Ne pouvant prendre contact avec elle téléphoniquement, je me rendis précipitamment sur sa position de peur qu'on tirât sur nos avions

par méprise. Je fus surpris d'apprendre que le chef de batterie venait de tirer sur deux Mirage israéliens reconnaissables à leur silhouette. Cet énième exploit d'un de nos hommes montrait combien les anciens de l'ALN disposaient de la riche expérience tirée de leur participation à la guerre de Libération.

La deuxième action eut lieu lorsque les Egyptiens nous demandèrent de positionner une batterie d'artillerie de 122 mm dont l'allonge était la plus longue du front, d'une portée de 23 kilomètres, dans la jonction entre les deux armées ; jonction que choisissaient les Israéliens pour porter des coups sur des positions égyptiennes non couvertes par les feux.

Je convoquai le chef d'artillerie, le capitaine Boucetta, dont le groupe était intégré dans le groupement divisionnaire d'artillerie, qui me déconseilla vivement de répondre à leur demande car, me dit-il, «placer une batterie sans la couverture d'une autre était tactiquement suicidaire». Ce qui était totalement vrai. Je lui répondis que, de toute manière, nous étions là pour aider les Egyptiens et qu'il fallait répondre à leur demande. Je voulais également profiter de l'effet de surprise. La batterie avait à peine eu le temps de préparer sommairement les emplacements des canons et des hommes, que les Israéliens furent surpris par les tirs de la batterie à telle enseigne que nous entendions au loin le bruit de leurs véhicules et engins en débandade dans le désert et voyions de nombreuses et hautes colonnes de fumée noire, signe de matériels détruits.

Durant sa participation à la guerre d'usure en Egypte, la brigade algérienne que je commandais personnellement a, j'en suis convaincu, donné plus de coups aux Israéliens qu'elle n'en a reçus. Les pertes subies face à l'ennemi étaient de loin inférieures à celles dues aux accidents de véhicules ou par armes à feu.

J'étais en visite dans ce pays en compagnie du colonel Mohamed Salah Yahiaoui. Le Sommet arabe qui venait de se clôturer à Rabat avait recommandé de soutenir l'Egypte dans la guerre qui l'opposait à l'Etat hébreu après l'agression de juin 1967. Nous étions porteurs d'un message de Boumediene dans lequel il informait le ministre de la Défense, le général d'armée Mahmoud Fawzi, que l'Algérie était disposée à lui fournir 60 avions de combat, 150 véhicules blindés et

75 à 100 chars. L'Egypte réceptionnerait le tout auprès de l'URSS et l'Algérie s'engageait à payer la facture. Et alors que trois de nos brigades furent mobilisées pour être envoyées en Egypte, la guerre-éclair venait de prendre fin. L'Algérie ayant mis également ses forces aériennes à la disposition de l'Egypte, le colonel Mohamed Bouzeghoub décolla d'une base du sud-est de l'Algérie avec un escadron de MIG 17 en direction du Caire. Quinze MIG 21, que nous venions juste d'acquérir, ont également mis le cap sur le front, pilotés par des Egyptiens.

Les Palestiniens qui étudiaient dans les universités algériennes ou à l'école inter-armes de Cherchell furent mobilisés dans la perspective de leur envoi au front. Malheureusement, chose étonnante, bon nombre d'entre eux refusèrent d'y aller après avoir carrément déserté.

La guerre d'usure débuta le 11 mars 1968, à la mort du chef de l'état-major de l'armée égyptienne. Le général Abdelmounaïm Ryadh et beaucoup d'officiers de son état-major furent mis hors de combat lorsqu'ils furent attaqués alors qu'ils se trouvaient groupés sur un poste d'observation, surveillant l'ennemi. Les Israéliens profitant de l'aubaine ouvrirent le feu au moyen de trois chars.

Le général Abdelmounaïm Ryadh était fort apprécié par son armée. Je ne l'avais pas connu personnellement, mais beaucoup de louanges en sa faveur me parvenaient par la voix d'officiers égyptiens qui lui vouaient respect et sympathie. C'était un officier de grande compétence et un travailleur acharné. Dès qu'un hélicoptère MI 8 survolait quelque zone, les Egyptiens disaient : «Voilà le général Abdelmounaïm !».

Détecté par les Israéliens, mon PC fut pris à partie par l'artillerie automotrice, donc difficile à neutraliser par la contre batterie. J'avais auparavant fait creuser des trous-bouteille, le terrain, désertique le permettait aisément. Un obus qui atteignit une fois un trou dans lequel s'abritait un djoundi, tomba à moins d'un mètre de l'emplacement de celui-ci. Je demandai à mon personnel de garder la cavité noire de poudre telle quelle. Au cours d'une visite du général Mustapha Chahine, chef de division, je lui racontai l'histoire puis nous nous rendîmes sur les lieux. «Qu'est-il advenu du djoundi ?» me demanda-t-il. «Il est présent», lui-ai-je répondu avant de le lui présenter. Je lui expliquai que l'explosion de l'obus l'avait simplement choqué et qu'on n'avait eu qu'à le réanimer avec de l'eau. Je lui expliquai après cela ce qu'était «le trou-bouteille» hérité des forces coloniales qui l'avaient elles-mêmes appris chez les Vietnamiens : «Votre terrain s'y prête, il suffit seulement de creuser à même le sol un trou très rétréci en forme de goulot de bouteille au départ de manière à permettre à un soldat de s'y glisser tout en élargissant le creusement en profondeur jusqu'à hauteur d'homme. Il permet de préserver les soldats contre tous types de tirs, particulièrement ceux de l'artillerie. Il permet aussi de tirer tout en étant à l'abri». Subjugué, le général Mustapha Chahine me présenta, quelque temps plus tard, un fascicule contenant les descriptions et les croquis de l'emplacement que les Egyptiens dénommèrent «l'emplacement individuel de tir type algérien». Je crois d'ailleurs que cet emplacement «type algérien» a été adopté par l'armée égyptienne sous cette appellation.

De la guerre d'usure, les Egyptiens tirèrent de nombreux enseignements, ce qui à mon sens a dû enrichir leur expérience. Je suis presque convaincu que c'est grâce à ces nombreux enseignements que le passage du canal de Suez fut réussi en 1973.

Je m'étais aperçu, pendant cette période, que ce qui manquait aux Egyptiens, pauvres, c'était «le nerf de la guerre», à savoir l'argent. L'argent aurait permis à ce pays d'organiser le front arrière. Il eut fallu garder le moral des citoyens constamment élevé en leur assurant un minimum vital de telle sorte qu'ils fussent le véritable soutien de leur armée.

L'erreur fut commise lors de la conférence des Etats arabes à Casablanca qui proposèrent au président Djamel Abdenasser du matériel mais peu d'argent ; en tout cas pas assez pour faire la guerre et l'emporter.

Pauvres, la guerre exigeait d'eux qu'ils consentissent des sacrifices dont ils ne pouvaient supporter le fardeau. Le président Saddat avait vu juste à l'époque lorsqu'il opta pour la voie de la paix pour son peuple.

Je me permets de dire aujourd'hui, et cela est un avis personnel, qu'au moment où nous combattions pour la libération de la Palestine, je n'avais aucune animosité vis-à-vis du soldat israélien. Nous étions de toute façon des soldats qui accomplissaient leur devoir.

La fameuse formule de Boumediene «Avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison» n'est plus de rigueur, à mon sens, à partir du moment où les Palestiniens eux-mêmes, et les Arabes d'une manière générale, ont signé des accords avec l'Etat israélien où sont en pourparlers avec lui.

Les Israéliens investissent à Gaza, des députés palestiniens siègent à la Knesset, des citoyens palestiniens pénètrent chaque jour en Israël pour y travailler. C'est un fait. L'Algérie se doit aujourd'hui de réviser sa position en prenant en compte ses intérêts et uniquement ses intérêts. Le seul point qui reste et qui restera d'une importance capitale est El-Qods (Jérusalem), berceau de l'Islam pour qui une solution devra, à tout prix, être trouvée.

En tant que patriote, je me dois de me poser la question de savoir si l'on doit continuer de mener une politique du «plus royaliste que le roi» et défendre ces Lieux Sacrés en adoptant la politique de la chaise vide...

Excédé, j'avais eu à parler de la Palestine en des termes trop crus selon certains ; je continue pourtant à penser la même chose d'autant que nous avons beaucoup donné à ce pays pour qui j'ai moi-même risqué ma vie.

Je fus surpris et désagréablement étonné d'entendre des Palestiniens parler de l'Algérie et s'immiscer dans ses affaires durant cette décennie tragique, à travers des tables rondes de différentes

officines. Deux faits m'avaient poussé à écrire sur la Palestine à l'époque. Le premier est que le président Arafat, revenu d'Oslo, était passé par le Maroc et la Tunisie, ignorant l'Algérie ; le second est qu'un soir, alors que je regardais une émission sur *Arte* traitant des accords d'Oslo et de la difficulté de leur application sur le terrain, l'invité palestinien, un représentant officiel visiblement à court d'arguments, déclarait en réponse à une question sur le recul des pourparlers «à cause de l'intransigeance du Hamas palestinien» : «Nous n'allons pas faire comme l'Algérie et raser toutes les barbes des musulmans». J'avais pris cela comme une insulte à l'endroit de l'Algérie, par ceux que nous n'avons jamais privés de notre aide, même dans les moments les plus difficiles. A ce titre, je suis en droit d'apporter mon jugement personnel sur la question.

J'avais eu l'occasion, pendant mon séjour à l'école de guerre de Paris, d'étudier l'exercice Kippour partant des données égyptiennes et israéliennes.

Le passage du canal de Suez n'était qu'une action limitée qui visait à traiter le problème politique à chaud entre l'Egypte et Israël. La traversée a démontré la capacité des Egyptiens à exécuter tout ce qui est planifié d'avance, mais elle a démontré, d'un autre côté, la faiblesse des états-majors et des commandements dans la conduite des opérations inopinées. Quand Ferdinand De Lesseps creusa le canal de Suez, inauguré en 1869, les Egyptiens eurent la malchance, un siècle plus tard, de trouver en face d'eux un obstacle de taille constitué par les terres extraites du creusement et déposées du côté Est. L'obstacle, qui avait facilité aux Israéliens l'établissement de leurs points d'appui de la ligne Barlev, n'avait pu être surmonté que grâce à l'ingéniosité d'un capitaine du génie égyptien qui conçut un canon à eau - puisée du canal - dont la puissance du jet ouvrait des brèches permettant ainsi aux troupes égyptiennes de traverser.

Je crois, depuis, que les officiers égyptiens ont tiré les enseignements et qu'ils sont aujourd'hui les seuls dans le monde arabe à détenir cette expérience.

La percée du déversoir put être faite et exploitée par les Israéliens pour les raisons suivantes : d'abord, ils avaient utilisé la jonction entre les deux armées égyptiennes, à hauteur du point à partir

duquel les eaux du canal se déversent dans le lac Amer ; la jonction étant dans toute guerre un point faible toujours difficile à défendre ; l'action était planifiée de longue date, bien avant la traversée du cours d'eau. Les matériels et équipements spécifiques se trouvaient déjà au Sinaï.

L'idée de manœuvre des Israéliens consistait à stabiliser d'abord le front égyptien et balancer le maximum de forces sur le front syrien qui présentait plus de danger compte tenu de sa proximité. La mission consistait à les arrêter, voire les réduire en occupant le Golan et en poussant leurs forces jusqu'au plus près de Damas. Ayant réussi à stabiliser le front syrien avec un minimum de forces, il devenait ainsi facile de faire du front égyptien un axe d'effort principal. L'armée israélienne avait démontré lors de cette opération la capacité de ses états-majors à manœuvrer forces et moyens.

Sur le front égyptien, il s'en était suivi une très grande bataille de chars entre, d'une part, la 1^{re} et la 2^e armée égyptienne et, de l'autre, les forces israéliennes. La jonction entre les deux armées, point de mire, avait pu être récupérée et cinq brigades blindées mécanisées et parachutistes purent s'engouffrer créant la fameuse brèche du déversoir. La percée ainsi réussie, il devint facile pour les Israéliens d'engager leurs réserves et prendre à revers les deux armées qui se trouvaient au-delà du canal par des enveloppements atteignant Ismaïlia au Nord et le Kilomètre 101 au Sud, situé sur la route reliant la ville de Suez au Caire.

Si les Israéliens ont gagné la guerre, c'est parce qu'ils disposaient d'états-majors à même de préparer et de conduire des opérations selon les variations de combats d'une part et d'autre part en raison de l'écart de supériorité technologique écrasant. De plus, le volume et la nature de leurs forces étaient supérieurs à ceux des Egyptiens.

Les forces en présence se présentaient comme suit :

- les Israéliens alignaient 37 brigades blindées mécanisées, comprenant chacune des moyens de loin plus importants que ceux de la division égyptienne ;

- leur aviation surclassait largement celle des Egyptiens par le type d'appareils employés et la capacité de mise en œuvre de ces avions était réduite à quatre (100 appareils israéliens valaient 400 égyptiens) ;

- la capacité de la formation des équipages ainsi que la qualité des équipements embarqués étaient supérieures ;

- l'ensemble des unités de combat israéliennes étaient blindées et chenillées et les véhicules à roues réservés uniquement à la logistique ;

- les Egyptiens disposaient de trois armées qui, en fait, n'étaient que des corps d'armée. Deux de ces deux derniers ainsi que les réserves avaient été engagés. La troisième, peu équipée, avait la charge de défendre la capitale ;

- les forces vives dont disposait l'Egypte étaient formées de deux divisions blindées, en appui pour chacun des corps d'armée et d'une division mécanisée équipée d'engins blindés BMP1 soviétiques ;

- un bataillon blindé d'appui au niveau de chaque brigade et une brigade blindée pour chacune des divisions.

- Soit approximativement pour l'ensemble des forces vives engagées :

- ◆ trois divisions blindées ;

- ◆ une division mécanisée ;

- ◆ six brigades blindées ;

- ◆ dix-huit bataillons de chars ;

- ◆ une artillerie conséquente en volume mais dont la nature restait

insuffisante.

Le reste des unités était constitué par l'infanterie, les parachutistes et les commandos en majorité sur véhicules à roues.

En ce qui concerne les équipements :

- les chars israéliens, équipés de laser, sont parfois dotés de boîtes automatiques de tir et de systèmes antichoc préservant les équipages ;

- les munitions du type stabilisé sont d'une capacité de perforation très importante.

Les données techniques et tactiques des chars dont disposaient les Egyptiens (des T54, T55 et T62) étaient dépassées. Leurs munitions aussi. Le meilleur char de l'époque était le T62 dont la hausse de combat ne dépassait pas 1 800 mètres. Comparativement, les chars israéliens tiraient au but à 4 000 mètres au point que des chars égyptiens se faisaient parfois détruire sans détecter l'adversaire.

La supériorité militaire n'a pas empêché les Egyptiens de franchir le canal et surprendre l'ennemi, malgré la ligne Barlev. Ils venaient de réussir un exploit. Les capacités des Israéliens étaient telles que les Egyptiens durent affronter le fer et l'acier, sans compter qu'Israël disposait d'un allié sûr en les Américains qui constituaient pour eux une véritable base de soutien.

Les souvenirs que j'ai pu garder des camarades de l'école de guerre sont mitigés. Quoique je fus d'un abord facile, d'une ouverture d'esprit et d'une attitude de bon camarade, la moitié de la promotion ne m'adressait pas la parole. Comble du paradoxe, j'entretenais d'excellentes relations avec les anciens pieds-noirs d'Algérie.

A la rentrée, et selon la tradition, chacun des élèves devait présenter son curriculum vitæ avant de passer au parrainage des étrangers. Autant ce fut facile pour l'officier américain et l'officier italien, autant pour moi ce fut marqué par un silence pesant lorsque mon voisin de table, le commandant Crouinaux, leva la main pour me parrainer. Au sortir de la classe, le commandant Ottl, un pied-noir de Bab El-Oued blessé durant la guerre d'Algérie dans les Aurès, m'aborda et me dit : «J'avais l'intention de te parrainer mais je n'ai pas osé car, pied-noir, je craignais ta réaction». Je lui répondis :

«Au contraire, cela m'aurait fait énormément plaisir !». Le commandant Crouinaux m'avait reçu plusieurs fois chez lui en famille. Lors de la fête du jour de l'An, lui et son épouse eurent la prévenance et la courtoisie de nous préparer, nous sachant musulmans mon épouse et moi, un dîner aménagé.

Si certains ne m'adressèrent pas la parole pendant toute l'année, je sais que beaucoup d'entre eux m'évitaient soit parce qu'ils n'osaient pas franchir le pas ou eu égard à l'Histoire funeste qui nous liait.

Durant la formation, j'avais eu à travailler dans deux groupes différents. J'entretenais avec l'ensemble des officiers des relations très cordiales. Un camarade de table, le commandant D'Avout D'Auestaesdt, fils d'un général, grand blessé de guerre et conservateur du musée des Invalides, me demanda un jour ce que je pensais des camarades et quelles étaient mes relations avec eux. Je lui répondis franchement que beaucoup de stagiaires que je croisais dans les couloirs ne me disaient même pas bonjour. «Donne-moi le temps de discuter avec eux et on en reparlera». Une semaine après, il me prit à part et me dit : «Nous ne vous en voulons pas mais nous nous en voulons à nous-mêmes !». Je comprenais. Surtout que tous les stagiaires avaient participé à la guerre d'Algérie.

J'avais vécu à l'école de guerre de Paris de meilleures relations avec d'autres stagiaires français, tous des universitaires, qui n'avaient pas été en âge de participer à la guerre d'Algérie. La rencontre avec ces officiers avait pour but de nous familiariser avec certains principes d'emploi des forces, surtout en ce qui concerne les signes conventionnels. Le stage qui durait trois semaines était appelé par extrapolation et non sans un zeste d'humour, «le stage des illettrés».

La crise du Sahara occidental avait fait que je ne pus terminer la deuxième année qui traitait de l'interarmée ; c'était l'année de la grande commission et les officiers de l'armée de l'air, de mer et de terre faisaient fusion.

Les affaires d'Amgala I et II, qui survinrent alors que j'étais à l'école de guerre, menèrent au paroxysme les évènements entre l'Algérie et le Maroc. J'avais appris, alors que j'étais toujours à Paris, qu'au cours d'une réunion des chefs de régions avec Boumediene, mon nom était évoqué pour mon éventuel retour en Algérie qui induisait l'interruption de mon stage, quitte à différer mes études à plus tard.

Notes de l'Ecole de guerre de Paris

FEUILLE DE NOTES DU Lt-Colonel HAZZAR Officier stagiaire étranger

Période du 14 septembre 1975 au 31 juillet 1976

Ecole : SUPERIEUR DE GUERRE

Cours suivi : Promotion

Nationalité : ALGERIENNE

Arme ou Service : INFANTERIE

Nom et Prénoms : HAZZAR Khalid

Grade : LIEUTENANT-COLONEL

I. — APTITUDES ET QUALITES GENERALES

Esprit vif et ouvert, le lieutenant-colonel HAZZAR domine d'emblée les problèmes les plus difficiles qu'il a le souci de traiter en profondeur.

Ordonné et réaliste, il possède de sérieuses qualités intellectuelles et, en particulier, une faculté de synthèse remarquable.

II. — CONNAISSANCES MILITAIRES

Son désir d'enrichir sa compétence professionnelle, et son souci de se situer au même niveau que les stagiaires français, lui ont permis d'acquiescer et de compléter des connaissances militaires déjà étendues.

Il a bien assimilé la manœuvre de la Division et les problèmes concernant la Défense. Il est d'ores et déjà armé pour suivre avec profit le stage du Cours Supérieur Interarmées.

III. — TRAVAIL FOURNI ET RESULTATS OBTENUS

Bon camarade et très sociable, le lieutenant-colonel NEZZAR s'est rapidement adapté aux méthodes du travail en groupe.

Travaillant avec sérieux et persévérance, il s'est révélé un excellent officier d'état-major dans les phases d'exercices de conduite et de planification. Il a également réalisé des travaux écrits (mémoires, conceptions) de très grande qualité.

IV. — APPRECIATIONS D'ENSEMBLE

Le lieutenant-colonel NEZZAR est un officier qui possède une grande expérience et une formation militaire très diversifiée qui lui permettent d'aborder les problèmes les plus variés.

Son sérieux, sa compétence et sa forte personnalité devraient le conduire vers des postes de responsabilités les plus élevés.

Paris, le 31 JUIL 1976

Le Colonel (S&S) Gilbert PASQUAL
Directeur de la 1^{re} Année de l'École
Supérieure de Guerre

VU : Paris, le 31 JUIL 1976

Le Général de Division A. LAURICOT

École Supérieure de Guerre
État-Major



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

L'école de guerre terminée, je rentrai pour les vacances d'été. Je fus convoqué par Boumediene qui me dit : «J'ai l'intention de te faire interrompre ton stage momentanément car je veux que tu prennes le commandement des troupes à Tindouf». Et d'ajouter : «Je sais que tu as trop bourlingué, je te laisse le choix de prendre ta décision. Si tu décides de continuer tes études, je ne t'en tiendrais pas rigueur». Je répondis immédiatement que j'acceptais. En vérité, j'avais appris la chose auparavant et réfléchi d'avance. Et puis, comment eus-je pu répondre par la négative à un président qui m'annonçait la décision avec beaucoup de doigté ?

Je partis à Tindouf avec la mission de procéder à une première évaluation et de revenir le voir un mois après avec des propositions

concrètes. J'observais durant un mois la situation et discutais avec l'ensemble des cadres. Je décidai alors de procéder à la relève de la majorité des unités sur place, exception faite de la 12^e brigade mécanisée commandée à l'époque par le commandant Liamine Zeroual, secondé par Mohamed Lamari du même grade.

Je rendis compte de mes constats et propositions au président Boumediene non sans avoir mis au courant le chef de région de Béchar, le lieutenant-colonel Salim Saâdi. La proposition fut acceptée et le remaniement opéré.

Après une courte période passée à Tindouf, compulsant les documents sur place, je m'aperçus que nous avions été entièrement floués par le Maroc à travers une gesticulation militaire et civile. Nos moyens étaient, en fait, de loin suffisants pour le dissuader d'occuper le Sahara. Sa gesticulation sur le plan militaire consistait à monter quatre sous-groupements dénommés A, B, C et D et composés chacun d'un escadron de chars légers AMX 13, d'un bataillon d'infanterie et d'une batterie d'artillerie 105 mm. Le leurre consistait à faire tournoyer ces sous-groupements au Sahara occidental de sorte à nous faire croire qu'il disposait de forces importantes. Sur le plan civil, le roi organisa la fameuse *Marche verte*, signe de sa faiblesse militaire.

Nous disposions, quant à nous, d'une brigade mécanisée dotée d'engins BMP 1, d'une brigade blindée déployée au Moyen-Orient qui pouvait être rapatriée rapidement, de trois bataillons de chars, de plusieurs groupes d'artillerie, d'une aviation qui surclassait largement celle des Marocains, de dizaines de bataillons réorganisés ensuite en brigades d'intervention légère. La mauvaise analyse qui en avait été faite à l'époque provenait de l'inexistence d'un état-major de l'ANP doté des bureaux essentiels, surtout celui des opérations et des renseignements. D'autres fautes furent commises dans le choix des commandements opérationnels. Le lieutenant colonel Salim Saâdi n'intervint dans les questions opérationnelles que bien plus tard.

Je passai à l'analyse de la situation générale avec mon état-major. Nous aboutîmes à cette conclusion que ni le Maroc ni l'Algérie ne pouvaient s'engager dans une guerre, la logistique devenant un

obstacle majeur du fait de la longueur des itinéraires et des difficultés de soutien. Nos unités dotées de moyens modernes en faisaient des machines à grande consommation d'articles de toutes catégories, des munitions incluant le carburant, l'approvisionnement des hommes et la consommation de l'eau par les engins et les soldats, denrée rare dans ces régions désertiques. Tout ceci confirme que le soutien logistique détient une place prépondérante dans le combat. On me rapporta, à ce sujet, un fait qui s'était passé auparavant alors que la 12e brigade était commandée par le colonel Allahoum Mohamed, le fait démontre encore une fois l'importance du soutien. Le commandement de l'époque voulant l'engager au combat avec une seule unité de feu, sans avoir prévu auparavant ses besoins en cours de combat, le commandant de brigade eut cette réflexion tout à fait pertinente : «Le BMP 1 n'est pas un chameau !». En effet le BMP 1 qui équipe nos unités consommait à lui seul des obus, des missiles, du carburant, des huiles et de l'eau pour son refroidissement.

Le dispositif placé au plus près de la frontière consistait en des éléments de reconnaissance et de protection, l'ensemble des forces vives retirées vers l'arrière, l'essentiel pour moi étant l'instruction.

Parallèlement, l'hébergement des hommes, leur alimentation, le système de permission, l'organisation de la relève des unités et le transport apparaissaient comme étant des éléments indispensables à prendre en charge.

Le commandant de région, Salim Saâdi, mit en place un groupe de personnels auprès de l'OFLA de Sidi Bel-Abbès dont la mission consistait à nous approvisionner en denrées nécessaires. La Sonatrach avec ses moyens de forage des puits, sa capacité d'approvisionnement en carburant, la SNTR et la SNTV furent d'un apport inestimable et participèrent de ce fait à la consolidation du dispositif sur place. Il nous restait à procéder aux aménagements du génie civil nécessaire.

La formation était entamée progressivement, des éléments, des compagnies, des brigades jusqu'aux groupements de forces. Des exercices à tir réel, de combat, à simple ou double action, étaient organisés périodiquement tout au long de cette période. Des

exercices engageant des brigades entières étaient effectués avec ou sans simulation dans des combats de rencontre portant sur des distances de 80 à 100 km. Leur but était d'entraîner les états-majors et les chefs à réagir aux situations inopinées. Des exercices logistiques, qu'ils soient de ravitaillement, de soutien santé ou de soutien technique étaient également organisés et mis en œuvre. Tous ces exercices et manœuvres se faisaient en coordination avec l'aviation. En fin d'année, des manœuvres à grande échelle étaient menées auxquelles participaient les officiers des autres régions militaires et le commandement central, soit comme observateurs soit comme contrôleurs. La direction des exercices était menée par les secteurs opérationnels et le montage par l'état-major de la région militaire.

Je passai ainsi sept années consécutives entre Béchar et Tindouf. Les relèves des unités s'effectuaient périodiquement et des primes de séjour étaient instaurées et appliquées. Dès que ces mesures furent mises en place, le fait de rejoindre les secteurs de la 3^e Région militaire devenait pour les soldats et officiers chose normale.

Le plateau de Tindouf a constitué et constituera à l'avenir un immense «champ d'exercices» pour les unités de l'ANP. Beaucoup d'expériences ont été acquises et des enseignements tirés. A charge pour les officiers de capitaliser cette riche expérience et de réaliser les documentations nécessaires à l'enseignement. De mon temps déjà, un séminaire relatif au soutien logistique des forces fut organisé et qui vit la participation de l'ensemble des officiers de l'ANP spécialisés en la matière. On commence déjà à voir les résultats de ces efforts ; des livres traitant de l'emploi ont été écrits par des officiers à partir de leur expérience à Tindouf, surtout en terrain désertique.

Lorsque nous survolions Tindouf, nous reconnaissions de très loin la position de la ville aux nuages de sable qui couvraient la ville en permanence, s'élevant à plus de 8000 mètres provoqués par les manœuvres des engins chenillés. De toutes ces expériences, j'en tire une qui, à mon sens, est primordiale : il s'agira à l'avenir d'introduire au niveau de la brigade la troisième dimension qui appelle l'emploi des hélicoptères pour le commandement et les reconnaissances,

élément indispensable dans la conduite de la manœuvre de la brigade en terrain désertique.

Pour autant, des deux côtés de la frontière, ni le roi du Maroc ni les autorités algériennes n'ont voulu insulter l'avenir. Feu Hassan II l'a démontré par deux fois lorsqu'il ne mit jamais à exécution son droit de poursuite et interdit à ses avions de se rapprocher à moins de 20 kilomètres de nos frontières. De même que l'Algérie n'a pas voulu profiter de ce que le Maroc avait eu un genou à terre lors de l'opération Zaâk où six mille soldats marocains étaient encerclés par les Sahraouis et les cols permettant l'approvisionnement étaient bloqués. Ses Détachements d'intervention rapide (DIR), acculés au pied des monts de l'Ouargziz, furent complètement étrillés.

CHAPITRE VII

Les évènements tragiques du 5 Octobre 1988

Après avoir été sous-chef d'état-major chargé de la logistique, je fus affecté au commandement des forces terrestres dont le siège est à Aïn Naâdja, à Alger. La restructuration de l'armée venait d'être enclenchée et des mesures concrètes avaient déjà été prises.

Lorsque les évènements du 5 Octobre 1988 éclatèrent, ce fut un véritable cataclysme auquel nous, militaires, ne nous attendions point. L'état de siège fut proclamé et je fus convoqué par le président qui me chargea de rétablir l'ordre.

J'ai déjà eu à parler de ces évènements et je crois avoir fait le tour de la question dans une interview parue le 5 octobre 1998. Je la reproduis in extenso.

- Vous dites qu'avant de parler d'octobre, il est nécessaire, en fait, de remonter plus loin dans le temps...

K. N. : Oui, tout à fait. Je pense que nos maux, disons les périodes douloureuses que nous avons traversées, il faut aller les chercher très loin dans l'Histoire. Bien avant octobre 88. Je ne remonterai pas jusqu'à la Révolution, même si nos maux viennent de là en fait...

- On peut même aller plus loin encore et remonter sans trop de difficultés jusqu'au mouvement national ?

K. N. : Bien sûr, on peut aller très loin, jusqu'au mouvement national mais je me contenterai de m'arrêter simplement à la mort du président Boumediene. Boumediene, qui fut un grand homme dans pas mal de domaines, a quand même commis quelques erreurs comme tout être humain. Et je pense que la grande erreur stratégique qui nous a emmenés à l'avènement de Chadli est tout simplement le vide qu'a laissé Boumediene après sa mort. Il est vrai qu'il est mort précipitamment. Il est vrai aussi qu'il préparait

certaines décisions qu'il n'a pas pu prendre. Sa mort, qui fut donc subite, ne lui a pas permis de laisser de remplaçant. Et à l'époque, le vide a été comblé comme on le sait. La situation était tellement grave qu'il fallait à tout prix parer au plus pressé en désignant quelqu'un à sa place. On pouvait soit puiser dans le bureau politique soit ailleurs. Et un choix a été fait : Chadli.

- *Alors que Chadli, à l'époque, n'était pas une figure très connue ?*

K. N. : Il avait une responsabilité de chef de région et il était sur le point de partir...

- *En retraite ?*

K. N. : Pas en retraite, non. Mais avec ce que préparait Boumediene, la restructuration qu'il voulait entamer, Boumediene voulait créer un bureau politique où seraient rassemblés tous ces anciens. Chadli devait rejoindre ce bureau politique. Ce n'était pas quelque chose de très connu à l'époque, mais en ce qui concerne Chadli, lui-même m'en avait parlé en me disant qu'il était partant. Pourquoi ? Parce que Boumediene voulait un peu élaguer, ayant des projets concernant l'Armée, il voulait intégrer d'autres personnes, certaines compétences au niveau des commandements, et c'est pour cela d'ailleurs que certains officiers devaient quitter l'ANP. Entre autres Chadli, pour rejoindre le bureau politique.

- *Donc, vous confirmez que Chadli ne voulait pas du pouvoir ?*

K. N. : Oui. Personnellement, comme j'ai travaillé avec lui, des amis sont venus me voir pour me dire que «Chadli ne voulait pas accepter, c'est un pas en avant, deux en arrière, il hésite, toi qui as travaillé avec lui, toi qui étais son adjoint, essaye de le convaincre». N'étant pas convaincu moi-même, je ne l'ai pas fait. J'ai tenté d'expliquer que Chadli pouvait, à la rigueur, servir dans l'armée mais pas en tant que président de la République. L'armée avait peut-être besoin de quelqu'un de plus ou moins sage, mais en tant que président, personnellement je ne le voyais pas. C'est pourquoi je ne l'ai pas fait. D'autres personnes se sont chargées de le faire, celles qui avaient des intérêts bien sûr. Celles-là ont réussi à le convaincre. Il y a eu un malaise perceptible durant toute la période de l'ère Chadli. C'était le règne de la suspicion et des groupuscules qui s'espionnaient les uns les autres. Il était devenu impossible de mener

sa tâche à bien, d'autant plus qu'il fallait aussi gérer le problème du Sahara occidental. J'y ai moi-même passé sept ans sans aucun commandement. Salim Saâdi était, à cette époque, chef de la 3^e Région militaire de Béchar.

- Ce choix a ensuite eu des répercussions sur le plan économique ?

K. N. : Exact, en ce sens que les compétences en la matière étaient marginalisées et empêchées de prendre en charge les problèmes économiques pour dégager une vision à long terme. En aucun cas, il n'y a eu une véritable gestion des cadres. Les désignations se faisaient n'importe comment. Et c'est ainsi que les cadres de la nation ont été marginalisés, alors que beaucoup d'entre eux, aujourd'hui, loin de l'Algérie, dans d'autres pays, se trouvent au plus haut niveau de responsabilité dans d'importantes organisations internationales. La démagogie a primé. On a recouru aux dépenses inutiles et on s'est contenté de partager la rente pétrolière au lieu de penser à l'avenir en construisant réellement l'économie.

- Et puis, il y a eu la corruption ?

K. N. : Je ne suis pas tellement sûr. Il y a eu de la corruption, comme partout ailleurs. Mais je ne crois pas à cette histoire de 26 milliards. C'est un alibi politique...

- Il ne s'agit pas nécessairement de l'affaire des 26 milliards, mais la corruption a existé, elle a même été un facteur déterminant de la déstabilisation économique...

K. N. : Je ne crois pas que le problème se limite uniquement à cet aspect. Le fait est que les dossiers économiques n'ont pas été confiés aux économistes. Ils crurent qu'il était possible de se passer d'une vision lointaine sur la question, se basant uniquement sur les recettes pétrolières qui couvraient alors, en partie, nos besoins. Cela s'est traduit par le PAP, par l'institution de l'allocation devise, par une parité de 1 dinar pour 1,60 FF, etc. C'est une ineptie totale, une économie fausse. Une gabegie. La corruption n'a donc pas influé sur la situation autant qu'on l'imagine, j'ai traité des dossiers mis à la disposition de l'ANP, puis ils furent transférés à la justice. Mais ils ne contenaient que les rumeurs que l'on entendait dans la rue.

- Mais il y a eu l'affaire Belloucif !

K. N. : C'est une autre affaire. Elle concerne l'Armée. Belloucif a puisé dans les caisses de l'Etat et du ministère de la Défense nationale. Lorsque j'ai pris mes fonctions de chef d'état-major, j'ai constaté un trou dans la comptabilité. L'avantage de l'institution militaire est son système clair et net de gestion financière. C'est comme cela que Mostefa Belloucif a été jugé ; jugé sur pièces. Il s'agit donc d'une affaire claire. Elle a créé un syndrome dans l'ANP. D'autant plus que l'Armée n'avait jamais eu ce genre d'affaires. Belloucif est le seul à avoir tenté de profiter de son poste de secrétaire général en puisant carrément dans les ressources du ministère de la Défense. La corruption, à proprement parler, est autrement plus difficile à déterminer car elle est l'œuvre des personnes en charge des marchés extérieurs. N'empêche que la période faste de Chadli s'est caractérisée par une dilapidation des deniers publics dans des projets sans intérêt.

- Cependant, l'analyse que permet le recul, devrait faire apparaître d'autres raisons dans les événements d'Octobre 88. N'est-il pas injuste finalement, aujourd'hui, d'en imputer toute la responsabilité au seul président Chadli ?

K. N. : Oui, dans une certaine mesure, puisque Chadli n'a jamais voulu de la présidence de la République. Mais il était président, il portait de ce fait la responsabilité de tous les événements qui auraient pu survenir.

- Avait-il les pleins pouvoirs de décision ?

K. N. : Oui, bien sûr. Il pensait peut-être bien agir mais à partir du moment où il avait accepté l'investiture, il en portait toute la responsabilité. Mais il est vrai qu'il n'y a pas que lui. Le choix, d'une part, d'un Mostefa Belloucif, mégalomane, à la Défense, et d'autre part, celui d'un Abdelhamid Brahimi, ministre du Plan et Premier ministre incompetent. Connus pour avoir toujours été un éternel boursier du FLN et de l'Algérie (alors que la guerre d'Algérie battait son plein, il passa trois années consécutives à l'étranger pour y étudier), Brahimi a toujours occupé des postes par accointances, par des liaisons à caractère régionaliste. Ces points sont les éléments constitutifs d'un mélange détonnant ouvrant la voie à l'aventure dans le sens le plus large. La responsabilité de Chadli est partagée avec tous ceux qui l'ont poussé à la magistrature suprême. Le Premier ministre d'alors, Abdelhamid Brahimi, incompetent invétéré, l'homme des équilibres, l'homme du plan, porte, lui aussi, une grosse part de responsabilité. Il n'a cessé d'aller de réformes en restructuration des entreprises. Toutefois, je ne pense pas que nos malheurs économiques viennent uniquement de la corruption. Je ne crois pas qu'on puisse dire que les véritables gestionnaires aient été corrompus, loin de là. Beaucoup d'entre eux ont essayé de remplir convenablement leur mission et ils l'ont fait.

Il faut, en revanche, tenir compte du FLN auquel Chadli faisait jouer tout son rôle alors que Boumediene l'avait tenu à l'écart. L'avis du mouhafedh dominait désormais celui du gestionnaire. A cette incurie, était venue se greffer la chute du cours du pétrole, il s'en est trouvé des gens pour profiter de ce coup de grâce qui allait déboucher sur Octobre 88.

- Y a-t-il eu des analyses sur ce qui se préparait ?

K. N. : Moi, j'étais militaire, mais nous avions l'impression, en tant qu'individus, que le bateau coulait sans parvenir à définir le degré du danger. Nous ne savions honnêtement pas où nous allions et moi j'étais personnellement préoccupé par les problèmes de l'Armée. Mais la situation générale influait fortement sur l'Armée et ma plus grande crainte était que l'institution militaire éclate.

- Pourquoi conceviez-vous de telles craintes ?

K. N. : Parce qu'une chape de plomb pesait sur l'Armée. Nous

avions, certes, formé des jeunes. Mais, cantonnés dans certains grades, ils n'occupaient encore aucun poste de responsabilité. La restructuration de l'institution militaire visait justement à briser cette chape de plomb par la promotion de jeunes officiers. Le président Chadli avait approuvé, devant tous les cadres, le plan de restructuration que j'ai tenté d'appliquer en prenant soin de ménager les compagnons. Je me suis aperçu, après six mois de travail, que ce n'est malheureusement pas facile. C'est ce qui m'a poussé à aller de l'avant, avec au bout un seul risque me concernant, celui de partir ; risque, par ailleurs, que j'acceptais totalement.

- *Mais vous dites qu'il y avait tout de même un risque d'éclatement à l'intérieur de l'Armée ?*

K. N. : Le risque existait en ce sens que les horizons étaient bouchés.

- *La frustration des jeunes officiers était-elle à l'origine de vos inquiétudes ?*

K. N. : L'Armée était la seule institution encore solide. Tout le monde parlait d'ailleurs en son nom, aussi bien l'Etat que le parti.

- *Le pouvoir était assimilé à l'Armée ?*

K. N. : On l'assimilait à l'Armée parce qu'on le voulait bien. Mais les militaires n'exerçaient pas le pouvoir, si ce n'est à travers quelques-uns choisis pour certaines fonctions. Autrement, les officiers, membres du comité central, ne détenaient pas la décision, ni politique, ni économique. Ils ne se prononçaient que sur les questions liées à l'Armée. Celle-ci était pourtant utilisée à son insu comme un argument de dissuasion contre les politiques. On désignait ainsi des officiers dans le comité central, d'autres à la présidence. Certains officiers ont peut-être accepté de jouer le jeu mais ils n'ont engagé que leur propre personne. L'institution, elle, se trouvait ailleurs. Elle était aux frontières, dans les sables. A Tindouf, où à l'époque je commandais un groupement. L'Armée était sortie d'Alger et des casernes des grandes villes. L'ordre émanait de Chadli et était transmis par le chef d'état-major. Reste à savoir qui avait conseillé le président de la sorte et pour quelles raisons.

- *En avez-vous une idée ?*

K. N. : Difficile à dire... La peur, peut-être, de voir l'Armée prendre le pouvoir, ce qui était complètement faux. Il y avait, en outre, ceux qui ne désiraient pas la restructuration de l'Armée, qui s'opposaient à sa modernisation et à l'émergence des jeunes cadres. Ce sont des gens de l'appareil, qui tiraient leur pouvoir du lien qui rattachait des officiers au FLN. Or, la modernisation de l'ANP visait la mise à l'écart des barons au profit des compétences. Il y avait encore les «Pagsistes» du comité central qui s'opposaient aux réformes proposées par Chadli, relatives aux terres agricoles. Comme il y avait les différents courants, y compris les «Berbéristes». Il faut lui reconnaître, en effet, le mérite d'avoir tenté leur vente. Le projet a cependant été rejeté par le comité central, et le président a dû traiter le dossier lui-même, bien que sans succès.

- *Des Berbéristes au FLN ?*

K. N. : Bien sûr. Le FLN était le reflet de la société algérienne et le problème berbère existait de toute manière.

- *Il existe toujours ?*

K. N. : Je ne pense pas. Je crois qu'il est dépassé du fait d'avoir assumé sa berbérité. Nous l'avions assumée du temps de Chadli, lorsque le sujet a été discuté au comité central.

- *Pas dans la Constitution ?*

K. N. : Parler de nos origines, c'est déjà les assumer. Il faut revenir à l'Histoire pour s'apercevoir que nos origines sont berbères. Mais il faut aussi s'interroger sur les dividendes à tirer de l'éventuel enseignement de la langue amazighe. Aux spécialistes d'apporter la réponse. Je dirais tout de même que son enseignement devrait servir à mieux connaître nos origines. Mais je ne serai pas d'accord pour en faire une seconde langue, à moins de faire la preuve de son apport moderniste et technologique. Les Berbères ne se sont peut-être pas beaucoup exprimés, mais il y a eu le Printemps berbère en 1980.

- *Durement réprimé !*

K. N. : Peut-être, mais comment pouvait-il en être autrement avec un parti unique, une pensée unique ? Un régime qui n'admettait pas la diversité des idées ne pouvait recourir à une autre solution que le muselage. Ce n'était pas normal mais cela tombait sous le sens. Mais

le Printemps berbère n'a pas fait l'objet d'une véritable répression. Il y a peut-être eu des restrictions de liberté à l'endroit de certains individus.

- Beaucoup de militants ont tout de même été emprisonnés ?

K. N. : Il y a eu des individus malmenés et mis en prison. C'est vrai qu'on craignait la division du pays mais les idées n'étaient pas assez développées pour intégrer les différences. Aujourd'hui, la berbèrité est reconnue. Le problème berbère ne se pose donc pas et nul ne peut prétendre descendre des Arabes. Les idées de chaque courant que traversait le comité central n'étaient pas toujours applicables. Aussi certains ont-ils tenté autre chose : Octobre 88. Leur démarche s'inscrivait dans l'urgence car le président était à la veille d'introduire des réformes politiques. J'atteste de l'intention manifeste de Chadli de créer deux partis politiques. Il nous l'a dit lors d'un comité central, en aparté dans un bureau, en présence de plusieurs officiers. Il s'était entendu sur cela avec Messaâdia et l'idée était arrêtée dans son esprit. Pourtant, je ne crois pas que les courants opposés au projet présidentiel aient tenté, dès le départ des événements, une action de déstabilisation. Je pense que leur but était plutôt de créer une effervescence sociale. Mais le mouvement s'est rapidement mû. Les fomentateurs des événements ont-ils été dépassés par l'ampleur de l'action ou était-ce seulement l'étape supérieure vers la déstabilisation des institutions pour la prise du pouvoir ? Toujours est-il que l'Armée eut affaire à une insurrection visant la véritable déstabilisation de l'Etat. C'est ce que nous avons vécu en Octobre 88. Les constats prouvant la tentative de déstabilisation sont :

- 1- le caractère généralisé touchant la majeure partie du territoire national ;
- 2- les symboles de l'Etat pris principalement pour cible ;
- 3- le caractère organisé et structuré des groupes chargés d'opérer les destructions et leur grande hostilité aussi ;
- 4- l'utilisation d'armes blanches, de cocktails Molotov, voire d'armes à feu ;
- 5- le caractère soudain et brutal des actions entreprises ;
- 6- la recherche de l'effet de surprise (troubles le 4 octobre puis arrêt, puis reprise le lendemain, à 10 heures précises) ;
- 7- les voitures banalisées tirant sur la foule ;
- 8- l'impression unanime d'un véritable état-major fonctionnant en

face de nous.

- On arrive à Octobre 88. De tous les acteurs, à ce niveau de responsabilité, vous êtes le seul à vous être exprimé. Pouvez-vous expliquer les raisons qui vous y ont poussé ?

K. N. : J'étais commandant des Forces terrestres et le général Belhouchet était chef d'état-major. Mais il fallait que je dise quelque chose sur ce que j'ai vécu en Octobre 88, durant la période précédente et jusqu'à l'arrêt du processus (électoral, NdIR). J'ai pensé qu'il était nécessaire d'avertir le peuple et de l'informer de certaines choses. Parler d'Octobre 88 est pour moi un devoir. Le président avait alors décrété l'état de siège et j'ai été désigné responsable du rétablissement de l'ordre. Il y a eu des morts. J'ai affronté une situation moralement et psychologiquement difficile. Mais j'étais un militaire qui devait assumer son rôle jusqu'au bout. Cela avait commencé dans la précipitation car les unités ne se trouvaient pas à Alger. De plus, elles étaient entraînées pour la guerre pas pour le maintien de l'ordre. Orientées dans la précipitation à Alger, elles s'étaient présentées dans la capitale avec les équipements de combat, leurs engins armés d'obus et transportant des stocks d'essence, comme pour une opération militaire alors qu'on avait assigné la mission de maintenir l'ordre. Dès lors, comment pouvait-on faire autrement ? Il fallait suppléer aux forces de police qui étaient débordées et que l'on disait avoir été désarmées, pour des raisons que j'ignore, juste avant les événements.

L'intervention de l'Armée devenait donc nécessaire pour contenir l'insurrection et le nombre trop important d'insurgés. Le but du déploiement de l'Armée dans les rues d'Alger n'était cependant pas de réprimer aveuglément le mouvement mais de saturer la ville afin de calmer le jeu. L'entreprise n'était pas aisée. Des difficultés de connaissance de terrain, de quadrillage des quartiers, de logistique l'ont compliquée. En outre, nous avons dû, par souci d'efficacité, casser la chaîne de commandement et décentraliser la décision au niveau des compagnies et des sections. Comment maîtriser en effet une ville autrement avec des brigades de trois mille hommes chacune ?

- Faudrait-il comprendre dès lors que l'on ne pouvait pas éviter les morts

ni le drame qui s'en est suivi ?

K. N. : Tout à fait. Nous faisons face à une véritable tentative de déstabilisation du pays. Les autres pays du monde disposent des textes clairs qui préconisent la même démarche dans pareille situation. L'Algérie souffrait malheureusement d'un vide juridique en la matière ; mais nous possédions l'avantage d'avoir appris des étrangers. Nous nous en sommes donc strictement tenus aux instructions contenues dans le manuel étranger. Nous n'avions rien inventé et nous avons essayé de préserver les vies humaines. Le premier mort est pourtant tombé à la place du 1^{er} Mai, sous les tirs d'un adjudant-chef. Celui-ci a usé de son PA afin d'arrêter une personne qui le menaçait, ainsi que son char armé de quarante-trois obus. L'assaillant était muni d'un cocktail Molotov. Dans ces cas, l'ordre est de tirer. Il n'y a rien d'autre à faire. L'évolution des procédés met aujourd'hui à la disposition des corps chargés du maintien de l'ordre les balles en caoutchouc, ce que nous ne possédions pas.

- Les évènements du 5 Octobre ont été précédés par des rumeurs de grèves. Ont-elles été examinées, ont-elles été prises au sérieux ou, au contraire, négligées ?

K. N. : Nous avons été pris au dépourvu et nous n'avions donc pas pu évaluer la situation. Je n'en ai honnêtement pas eu le temps. Il est possible que cela ait été effectué à un autre niveau. Mais en tant que commandant des Forces terrestres, je ne m'occupais que de mes unités et je n'ai été acteur qu'à partir du 5 Octobre.

- Les rumeurs ont pourtant circulé une vingtaine de jours avant ?

K. N. : Oui... Mais honnêtement, je ne les ai pas prises au sérieux et ce n'était aucunement mon rôle.

- Les structures et les services de l'institution militaire ont-ils procédé à cette évaluation ?

K. N. : Ce n'était pas leur travail. Il n'entrait ni dans les prérogatives de l'Armée, ni dans celles des services de sécurité relevant de l'Armée d'évaluer les risques dont vous parlez. D'autres structures auraient dû s'en occuper. Or, la seule structure habilitée à mener ce type de mission était chapeauté par la présidence de la

République. Elle ne se trouvait pas au niveau du ministère de la Défense nationale. Le ministère de l'Intérieur, pour sa part, n'était pas équipé d'une structure spécialisée dans les questions de sécurité interne. Il n'existait qu'un comité composé d'éléments de la Gendarmerie nationale, de la Police et des Services de sécurité. Leur travail consistait à fournir des synthèses au ministère de l'Intérieur. L'ont-ils fait pour le 5 Octobre ? Je sais qu'ils étaient présents le 4 au soir à Chevalley, car il faut savoir que les problèmes avaient surgi dès cette date. Le calme était revenu dans la soirée mais les troubles avaient recommencé le lendemain à 10 heures. Pourquoi pas avant, à l'aube, pourquoi à 10 heures pile, si ce ne fut pas obéir à des ordres précis ?

- On peut également se demander pourquoi les troubles avaient cessé dans la soirée du 4 ?

K. N. : Parce que les services de sécurité avaient réagi. Parce que l'on voulait aussi procéder ainsi.

- Mais les troubles avaient repris le lendemain matin ?

K. N. : Mais à 10 heures pile. Pourquoi ? Parce que les ordres ont été donnés pour organiser les événements à cette heure-là, le temps de coordonner les actions pour faire éclater les émeutes partout à Alger en même temps en créant la surprise.

- Comment est-il possible de manipuler une foule très importante et la conduire de manière aussi précise ?

K. N. : Il ne s'agissait pas d'une foule. Il n'y avait que des meneurs. On a remarqué des groupes de deux à trois personnes dont la mission était de provoquer les émeutes et de laisser la rue s'en emparer par l'effet boule de neige.

- Le 5 Octobre a donc été une surprise totale. Vos propos ne le contredisent pas. On a également senti beaucoup de désarroi chez des responsables. Le responsable que vous étiez en était-il surpris, sachant que les années 80 ont été jalonnées par au moins cinq grandes émeutes ?

K. N. : J'ai été surpris par son ampleur. On était habitué aux manifestants qui bloquent les routes, mais pas à des émeutiers qui brûlent et détruisent les symboles de l'Etat. Personnellement, je ne pensais pas que les Algériens pouvaient parvenir à ce stade de la

manifestation.

- *C'était l'expression extrême d'un ras-le-bol ?*

K. N. : Je pense que le mouvement qui a été déclenché n'a pas pu être contrôlé. Le ras-le-bol l'a alors emporté.

- *Vous pensez que, l'un dans l'autre, nous avons débouché sur les évènements du 5 Octobre ?*

K. N. : Je crois que c'est cela.

- *Quelles ont été les villes et les régions touchées par les émeutes ?*

K. N. : Pratiquement toute l'Algérie a été touchée. Je citerai, en m'appuyant sur un document officiel datant de la période en question, Alger, Médéa, Djelfa, Chlef, M'sila, Aïn Defla, Boumerdès, Bouira, Tipasa, Blida, Tizi-Ouzou, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem, Tiaret, Tlemcen, Saïda, Béjaïa, Guelma et Annaba. En somme, tout le pays.

- *Alger a néanmoins constitué le point le plus fort ?*

K. N. : C'était tout à fait normal. Alger c'est la capitale et, en outre, elle a été le point de départ des événements. La capitale est le siège de l'Etat, elle abrite ses plus importantes institutions et est le point de chute des étrangers. Et puis, une émeute dans la capitale produit un effet d'entraînement sur les autres villes. Il y a eu des morts dans certaines d'entre elles. Les rumeurs parlent de 500 morts mais les chiffres exacts livrent un bilan de 140 morts.

- *140 morts sur le tout territoire ?*

K. N. : Exactement. Le bilan définitif, établi quinze à vingt jours après les événements et après avoir enregistré les décès de personnes qui ont succombé à leurs blessures. Il porte le nombre des morts à 169 au total. Les décès ont été au nombre de 56 à Alger. Voilà le bilan définitif, Il fait état de 144 morts en y incluant les gendarmes et les militaires à la fin de l'état de siège. Ce dernier chiffre est celui du bilan officiel. Il n'y a pas eu davantage de morts. C'est le souvenir que j'ai du bilan établi trois ou quatre jours après et qui inclut les morts de l'affaire de Bab El-Oued dont le nombre des victimes figure parmi les 56 décès enregistrés à Alger. Ces chiffres proviennent du bilan établi par la Gendarmerie nationale le 12 octobre 1988 et l'affaire de Bab El-Oued s'est produite le 10 octobre. Voilà pour ce qui est des morts et des blessés alors que la rumeur rapporte un chiffre de 500 morts.

- *D'autres sources maintiennent toujours les mêmes chiffres.*

K. N. : Mais sur quelle base ? Quelques jours plus tard, nous avons réuni les journalistes...

- *... Etait-ce la fameuse réunion de Aïn Naâdja ?*

K. N. : Tout à fait. Nous leur avons communiqué le bilan et avons mis à leur disposition les noms de toutes les victimes. Nous leur avons alors suggéré de vérifier auprès de chaque famille.

- *Pouvez-vous rappeler les circonstances de cette réunion. C'était bien une entreprise de l'Armée, n'est-ce-pas ?*

K. N. : C'est nous qui l'avons organisée, seuls. C'était une décision du haut Commandement militaire de rétablissement de l'ordre que nous désignions sous le nom de code de *Comiro*. Mais aucun journaliste n'eut à rapporter le contenu de notre conférence.

- *Vous qualifiez les évènements du 5 Octobre de situation inédite. Pourquoi ?*

K. N. : Elle était inédite car jamais auparavant nous n'avions fait face à une tentative d'insurrection et de déstabilisation.

- *De cette ampleur ?*

K. N. : De cette ampleur, des faits et constats entremêlés.

-*Vous dites dans un de vos articles publiés dans El Watan que «l'Armée n'eut d'autres recours que de déployer dans la participation des prodiges de prouesses pour rétablir l'ordre et stopper l'anarchie, et ce, sur décision du président de la République». Vous êtes donc intervenu dans l'urgence ?*

K. N. : Oui, bien sûr, l'Armée n'était pas à Alger. Encore que c'est grâce à la restructuration de l'Armée déjà en cours au moment des évènements que nous avons pu rapidement dépêcher les premières unités. Celles-ci étaient auparavant placées sous le commandement des Régions. La restructuration les avait transférées sous l'autorité du commandement central. C'est-à-dire sous mon commandement. Cela a permis d'appeler le commandant de brigade le plus proche. Il était stationné à Djelfa. Il a été grièvement brûlé lors des incidents d'El-Biar. D'ailleurs son corps est marqué pour la vie par ces traces des brûlures. Je lui avais demandé alors : «Sais-tu ce qui se passe à Alger ?» Il répondit : «Oui». Je lui ai ordonné : «Tu montes dans ton premier char, je te veux demain à l'aube à Alger». J'ai également pu, du fait de la centralisation du commandement, faire venir le soir des avions pleins de militaires de Biskra et de Tindouf, car il n'y avait rien à Alger ! Outre, plusieurs avions d'Air Algérie furent réquisitionnés à cet effet, il y eut l'aviation de transport militaire dont certains pilotes usèrent de prouesse allant jusqu'à faire trois rotations chacun sur le trajet Alger-Tindouf-Alger dans la seule nuit du 5 au 6 octobre.

- *Pensez-vous que cette restructuration a permis de limiter les dégâts ?*

K. N. : Elle a permis non seulement de limiter les dégâts en 1988 mais aussi d'encadrer la période de l'arrêt du processus électoral. La restructuration de l'Armée a ouvert la voie aux jeunes officiers. Ils ont ressoudé le commandement par la création de divisions qui ont remplacé les unités éparses. Ils avaient, en outre, fait dissoudre la

cinquantaîne de bataillons autonomes. Imaginons ce qui aurait pu advenir si ces unités et ces bataillons n'avaient pas été endivisionnés au moment de l'arrêt du processus électoral. Imaginons leur réaction dans ce contexte aggravé par l'appel du FIS. Cela aurait été la division de l'Armée.

- *Selon vous, nous serions-nous acheminés vers une guerre civile, une guerre de char contre char ?*

K. N. : La division de l'Armée aurait pu donner naissance à deux fronts qui se seraient opposés dans une guerre civile. Cela aurait été la destruction totale du pays... Pendant l'arrêt du processus électoral s'entend.

- *A quel moment le président vous a-t-il appelé pour rétablir l'ordre ?*

K. N. : Le 5 au soir.

- *Quelle était alors la nature de ses instructions ?*

K. N. : Aucune. Il fallait rétablir l'ordre. J'ai conçu ma démarche à partir des manuels étrangers que j'avais étudiés et des notions que j'en avais gardées. J'ai fréquenté leurs écoles ; je connaissais le système de maintien de l'ordre. Je sais que l'Armée doit appuyer la Police dans l'état d'urgence et qu'elle assure les pouvoirs de police dans l'état de siège en usant des armes au besoin. Le président ne possédait pas ces connaissances. Il s'est reposé sur un responsable chargé du rétablissement de l'ordre, c'est tout.

- *Dans quel état d'esprit se trouvait alors le président ?*

K. N. : Vaut mieux ne pas en parler.

- *Mais pour l'Histoire, il est important de le savoir.*

K. N. : Pour l'histoire, je dirais que j'étais, honnêtement, convaincu que Chadli allait quitter le pouvoir six mois après le rétablissement de l'ordre. Je pensais qu'il comprendrait qu'il devait partir dans les six mois suivants, le temps de prévoir un mode de désignation d'un successeur. Il ne lui restait plus rien.

- *A quel moment avez-vous réellement senti, en tant que responsable, la gravité de la situation ? Quel jour exactement ?*

K. N. : Vous savez, on peut toucher à tout, mais certaines choses sont sacrées. En tournée d'inspection à Kouba le 5 au soir, j'ai vu des

gens mettre à sac une kasma de moudjahidine. Ils avaient entassé tout le mobilier sur le trottoir et ont tout incendié, y compris les dossiers. Détruire une kasma de moudjahidine est un reniement de leur œuvre pour l'Indépendance de l'Algérie, un reniement de leur sacrifice. Quand bien même certains d'entre eux ont commis des erreurs, les moudjahidine demeurent un symbole sacré au même titre que l'emblème national. Je garderai toujours cette image à l'esprit.

- Mais, dans le même temps, les jeunes se sont attaqués à tout ce qui représentait l'Etat. Il doit y avoir une explication à cela ?

K. N. : C'est clair. C'est ce que, nous, nous appelons une insurrection visant la déstabilisation de l'Etat. Il faudrait, ce constat établi, s'interroger sur les raisons de ces agissements. Je suis certain que l'objectif initial n'était pas le rejet de l'Etat en tant que tel.

- Donc l'Etat en tant que symbole assimilé au pouvoir ?

K. N. : L'ensemble en fait ; cependant, la confiance totale est revenue au lendemain du discours présidentiel.

- Comment expliquez-vous que les gens qui ont cassé, détruit et incendié les symboles de l'Etat aient repris confiance après un discours ?

K. N. : En fait, ceux qui sont descendus dans les rues pour casser n'ont rien à voir dans l'histoire. Ils ont été utilisés mais sont revenus à de meilleurs sentiments sitôt que le président a parlé et que des manifestants emprisonnés ont été libérés. Et lorsque le calme a été rétabli, les manipulateurs se sont camouflés pour ne pas être dévoilés.

- Si je comprends bien, les gens ont été manipulés, poussés à l'émeute. Survient alors le discours du président. Ils sont apaisés et ne sont plus manipulables ?

K. N. : C'est davantage le retour au calme qui a tenu en échec les manipulateurs. Aussi ont-ils dû se rétracter et céder la place à une autre occasion. Ce n'est pas le discours qui les a convaincus, non.

- Vous souvenez-vous du lieu où vous vous trouviez le 5 octobre ?

K. N. : Je me rendais à mon travail lorsque les événements ont éclaté.

- Quelle a été la première information qui vous est parvenue à propos de ce

qui se produisait dans la rue ?

K. N. : J'étais à mon poste, je travaillais normalement.

- Vous n'avez rien remarqué ?

K. N. : Non rien. J'ai regagné mon domicile pour, je ne sais quelle raison. J'étais donc ressorti de la maison pour reprendre la voiture et là j'ai vu les voisins courir dans tous les sens. Je les entendais dire que tel ministère et tel édifice brûlaient. J'ai eu du ressentiment devant ces actes de vandalisme et de destruction contre tout ce que le pays avait construit. C'était totalement incompréhensible pour moi. D'autant plus que ceux qui détruisaient n'étaient pas des gueux, comme on l'imagine. Les photos publiées plus tard dans la presse française montraient les gens dont la tenue vestimentaire dénotait d'un certain niveau.

- Parmi les manifestants se trouvaient des jeunes de quartier...

K. N. : Ils s'en prenaient davantage à la police. On se souvient du slogan qu'ils scandaient : *Lakhdar*, ce n'est pas la peine, *khallouna netkelffou ble'zreg* (Les verts, l'ANP, ce n'est pas la peine, laissez-nous nous occuper des bleus, la police). Les jeunes étaient peut-être malmenés par les policiers et ils leur en voulaient un peu pour cela. Mais l'époque n'était pas celle de la malvie. Les jeunes des quartiers ont été entraînés...

- Ce n'était pas non plus la belle vie ?

K. N. : C'est sûr, pour ce qui est de certaines questions. L'expression était muselée, les activités culturelles faisaient défaut, l'oisiveté régnait. Mais je ne pense pas que ces considérations aient pu pousser vers cet extrême. Nous n'avions jamais envisagé une situation pareille. Lorsqu'il y eut l'arrêt du processus électoral, nous avons émis toutes les hypothèses, celle du vandalisme et même celle du terrorisme. Mais jamais nous n'aurions cru en arriver aux massacres d'enfants.

- Quel a été le sentiment du citoyen que vous êtes devant la situation d'Octobre 88 et devant votre mission de rétablir l'ordre ?

K. N. : J'avais immédiatement réalisé, compte tenu de ce que j'avais vu, les difficultés de maîtrise qui auraient pu surgir. J'étais préoccupé par les aspects techniques de ma mission. Les unités opérationnelles

ne se trouvaient pas à proximité de mon bureau et la formation des soldats ne prévoyait pas des missions de rétablissement de l'ordre.

- *Mais comment avez-vous appréhendé la situation en tant qu'être humain ?*

K. N. : C'était une situation effarante qu'il fallait à tout prix arrêter, c'est tout. Se posait alors la question du comment. Nous n'avions d'ailleurs jamais pensé en arriver aux armes.

- *Vous ne pensiez pas, dès le 5, utiliser les armes ?*

K. N. : Non, jamais ! Absolument pas.

- *Jusqu'à quel moment avez-vous conservé cette conviction ?*

K. N. : Jusqu'au moment où nous avons constaté que les émeutes se poursuivaient, bien que nous ayons ceinturé les rues par les unités de l'Armée, et où les chars étaient pris d'assaut par des cocktails Molotov.

- *Les instructions étaient-elles précises dans ce genre de situation ?*

K. N. : L'idée d'utiliser les armes ne m'avait pas effleuré l'esprit. J'étais convaincu que la présence des unités dans les rues ramènerait le calme. Je n'avais jamais pensé devoir recourir aux armes. Lorsque l'irréparable s'est produit, des instructions très précises ont été données. Au début, les armes ont été utilisées pour tirer en l'air afin de disperser la foule.

- *Des tirs de sommation ?*

K. N. : Oui. Cependant, les tirs de sommation dans le cadre du maintien de l'ordre sont réglementés. Mais les gens ne sont pas habitués... Beaucoup de victimes des événements d'Octobre ont d'ailleurs été fauchées par des balles perdues. On a aussi tiré par terre pour disperser la foule. Les noyaux et enveloppes de balles, en ricochant, ont mortellement atteint des personnes. Nous n'avons pas tiré pour tuer et les instructions n'ont jamais été données dans ce sens.

- *Pourtant on a bien tiré sur la foule lors de la marche du 10 octobre. Ce n'était pas des tirs de sommation seulement.*

K. N. : Là c'est différent, ce n'est pas la même chose. Je vais vous raconter l'histoire du 10 octobre. On m'avait informé que Cheikh

Sahnoun s'apprêtait à lancer un appel au calme à la mosquée de Belcourt, parce que les islamistes avaient pris le dessus dans la rue. J'ai dit non, comme j'ai dit non au FLN pour une marche qu'il voulait faire. Je l'ai interdite, parce que l'état de siège l'interdit.

- *Quelles étaient les motivations du FLN ? Dénoncer le comportement de la rue ou soutenir le fonctionnement des institutions de l'Etat ?*

K. N. : Non, son but était de dénoncer tout court. Des tendances au sein du FLN s'étaient prononcées pour la marche. Salah Goudjil m'avait contacté par téléphone. Mais je lui ai opposé le même refus car, l'état de siège interdisait tout attroupement. Je disais donc qu'on avait appelé Cheikh Sahnoun pour qu'il lance un appel au calme. Je l'ai interdit par téléphone.

- *Qui a suggéré à Sahnoun de lancer cet appel ?*

K. N. : Je ne sais pas. Mais l'information provenait d'une personne dont je ne citerai pas le nom, car elle n'était que porte-parole. Elle m'avait transmis le renseignement par téléphone. Il était vérifié que la démarche de Cheikh Sahnoun visait un appel au calme. Cela est vrai. Le rassemblement des islamistes a eu lieu à Belcourt. C'était un rassemblement immense.

- *Malgré les instructions ?*

K. N. : Malgré mes instructions. Et les quatre cinquièmes des manifestants sont finalement rentrés chez eux. Ali Belhadj, seul, avec ses éléments, a pris la décision de marcher. Il a marché de Belcourt à Bab El-Oued. Je l'ai suivi et photographié, étape par étape, à partir d'un hélicoptère. J'ai toutes les images. A chaque carrefour, à chaque passage où se trouvaient les troupes j'ai donné instruction de ne pas tirer, de laisser passer. Arrivés à Bab El-Oued, il y a eu provocation. Un des marcheurs a commencé à tirer, c'est un élément de Ali Belhadj qui a tiré le premier. Que pouvait-il se passer en pareille situation, quand des éléments de la Police, de la Gendarmerie et de l'Armée se trouvaient sur la place de la DGSN ? C'était le cafouillage, on tirait dans tous les sens. Je considère donc que c'était une provocation.

- *Est-ce que celui qui a tiré a été arrêté ? L'arme utilisée a-t-elle été retrouvée ?*

K. N. : Non, absolument pas. Les recoupements ont permis d'identifier l'arme. C'était une mitraillette MAT-49.

- *Mais l'élément en question n'a jamais été arrêté ?*

K. N. : Jamais ! Quant aux armes, les islamistes en possédaient. Ils avaient d'ailleurs attaqué des commissariats et déshabillé des policiers.

- *Vous parlez toujours de la période d'Octobre...*

K. N. : Octobre toujours, bien sûr. Des armes avaient disparu. Du temps de Bouyali, des armes avaient été volées à la police aussi lors des attaques de l'école de Soumaâ. On n'a jamais connu le nombre exact des armes manquantes. Des gens disposaient d'armes. Des éléments d'*El-Hidjra oua Takfir* en possédaient... des gens qui passaient dans les rues en voiture et qui ouvraient le feu sur les passants, d'où venaient-ils ? On ne l'a jamais su, jusqu'à présent, justement faute de l'enquête qu'on avait d'ailleurs demandée.

- *Mais pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête ?*

K. N. : Pourquoi ? Parce que je considère que les éléments du pouvoir avaient participé, au début, pas à une insurrection, mais dans l'organisation du mouvement d'indiscipline, de marche et de grève dans le but d'influer sur les décisions du congrès. Mais cela a, par la suite, dégénéré pour être pris en charge par d'autres.

- *Vous pensez que les pertes ont été réduites au minimum ?*

K. N. : Oui et non. Nous avons réduit les dégâts. Cela démontre aussi que les militaires n'ont pas tiré dans le tas. Tirer dans le tas, vous vous rendez compte ? Cela aurait été 140 morts en quelques minutes. Le bilan des morts couvre plusieurs journées et plusieurs villes. Mais un mort est un mort de trop. C'est sûr. On a tiré sur des personnes dans des cas très précis, après des tirs de sommation, pour protéger d'autres personnes dont la vie était menacée ou pour protéger des édifices. L'objet de l'usage des armes étant de disperser la foule uniquement. Il existe une manière de tirer pour la disperser, selon la démarche que je vous ai expliquée : le chef désigne un militaire, une arme et un objectif précis.

- *Vous croyez que cela a été le cas ?*

K. N. : C'était le cas. Bien sûr, il y a eu des dépassements. Des militaires ont tiré, comme ça, parce qu'ils n'en avaient pas l'habitude, par peur. Il y a malheureusement eu rarement de cas où les militaires ont réagi de la sorte. Heureusement, nous maintenions un contact permanent avec les responsables de chaque groupe et section pour leur communiquer les instructions. J'étais ainsi en contact radio avec le capitaine parachutiste, responsable de la zone de Bab El-Oued. Lorsque les émeutes du 10 octobre ont commencé, il y a eu un silence radio de cinq minutes et lorsque le capitaine a de nouveau parlé, j'avais compris, au son de sa voix, qu'il s'était passé quelque chose.

- Une cellule de crise a-t-elle été installée dès les premiers jours ?

K. N. : Au niveau du comité de la Police et de la Gendarmerie, sûrement. Ce type de problème doit en réalité être pris en charge pas les différents services de sécurité et par la présidence. Ce n'était pas à l'Armée de le faire. Ses missions sont autres.

- Mais cette cellule a-t-elle été mise sur pied ?

K. N. : Sûrement puisqu'ils avaient déjà eu affaire à des troubles dès le 4 octobre.

- Vous maintenez, dans l'ensemble de vos déclarations, qu'Octobre 88 était le résultat d'un complot. Était-ce alors un complot interne ou externe ou les deux à la fois ? Et quelle est la part de l'un et de l'autre ?

K. N. : Je crois interne avant tout.

- Et donc externe aussi ?

K. N. : Je ne dirai pas cela... les services, à travers le monde entier, essayent toujours de mettre leur grain de sel. Il est possible que des services spéciaux étrangers soient mêlés aux événements d'Octobre 88. Mais le complot est avant tout interne. Il vient de chez nous. Maintenant, si vous donnez aux services étrangers la possibilité de s'ingérer, vous n'y pouvez rien.

- Cette possibilité leur a-t-elle été offerte ?

K. N. : S'ils l'ont obtenue, c'est parce que nous n'avions pas su agir. Cela ne signifie pas qu'elle leur a été donnée. Ils ont dû savoir utiliser certaines filières. C'est possible.

- Revenons à la thèse que vous soutenez du complot. A-t-il été, selon vous, préparé dans l'urgence ou a-t-il été fomenté avec la rigueur de l'artisan ? Et dans ce dernier cas, sa préparation pourrait-elle remonter au début des années 80 ?

K. N. : Peut-être les deux à la fois.

- Comment expliquez-vous alors qu'il est pris de telles proportions ?

K. N. : Je ne parle pas de complot, je parle d'insurrection.

- Vous parlez de complot pourtant dans votre article ?

K. N. : Oui... C'est-à-dire que le complot est une chose et les ingrédients en sont une autre. Je décrivais la situation à laquelle je faisais face. Je faisais face à une insurrection, mais l'insurrection a été fomentée par un complot ourdi peut-être bien plus tôt.

- Vous dites que le but en était la déstabilisation du congrès du FLN.

K. N. : Exact. Le but initialement recherché était peut-être d'influer, dans un sens ou dans un autre, sur le congrès du FLN. Le mouvement a, par la suite, ciblé la déstabilisation des institutions. La dérive a-t-elle permis la récupération du mouvement par d'autres ? C'est l'hypothèse la plus plausible. Je vais vous narrer, à ce propos un événement : je me trouvais dans la salle des opérations de l'état-major. Un officier quitte la salle et y revient tout de suite après. Il m'informe que le ministre de l'Habitat, Nourani, m'attendait dans le couloir. Je regarde les officiers présents dans la salle et décide de le recevoir. Il en aurait été hors de question sans ces témoins. Après un court entretien de courtoisie, il me livre la raison de sa visite. Il a dit : «Si Khaled, j'ai reçu un coup de fil émanant de vous. Une voix péremptoire me disait au téléphone : *«Je suis le général Khaled, vous devez rejoindre immédiatement l'état-major à Aïn Naâdja»*. J'ai souri et j'ai répondu : «Nourani, le seul ministre que nous avons appelé ici, et pour une séance de travail de quinze minutes, est le ministre du Commerce». Il fallait, en effet, s'occuper de tout durant les événements, alimenter Alger et faire venir les approvisionnements de partout. Le ministre du Commerce était heureusement compétent. Il avait saisi le topo en quinze minutes de réunion. Il avait demandé qu'une section de la Gendarmerie soit affectée à son ministère. Il s'est alors rendu à son bureau, à Belcourt, et ne l'a plus quitté jusqu'à la fin des événements. Il avait fait en sorte qu'Alger soit approvisionnée durant toute cette période. J'ai donc expliqué à Nourani les priorités de mon action : l'habitat ne me concernait pas et quand bien même, il pouvait attendre. Ce n'était pas une urgence. Il m'a souri, nous a salués et s'en est allé. Je l'ai suivi dans les couloirs et lui ai lancé : «Est-ce que tu as compris ?». Il m'a répondu «Oui». Nourani n'est pas le seul ministre à avoir reçu le coup de fil. Mais les autres ne s'étaient pas déplacés soit parce qu'ils n'avaient pas reconnu ma voix, soit parce qu'ils n'avaient pas pris l'ordre au sérieux. Cet événement confirme, en tout état de cause, la thèse du complot. Elle s'était produite alors que le calme était déjà rétabli. Cela prouve que l'entreprise de déstabilisation ayant échoué, elle tentait d'aboutir par un autre moyen. En l'occurrence, on essayait de faire croire à certains que le général Khaled préparait un coup d'État en poussant la manœuvre jusqu'à m'envoyer quelqu'un de mon bled,

des Aurès.

- Quels étaient, à votre avis, les raisons et les objectifs de ce complot ?

K. N. : Je l'ai dit précédemment. L'objectif initial et limité était d'influer sur le déroulement du congrès du FLN. Le second objectif était de créer une situation d'insurrection pour renverser le pouvoir.

- Vous présentez le congrès du FLN comme étant l'enjeu. Quelle était donc la nature de cet enjeu qui ne nécessitait pas moins que la stabilisation d'un Etat ?

K. N. : Je l'ai dit au départ, l'enjeu était les quelques réformes que Chadli espérait entamer, la restructuration de l'Armée et que sais-je ? A travers l'insurrection, c'était le pouvoir à prendre.

- N'y a-t-il pas d'autres raisons au conflit autres que celles qui avaient opposé Chadli au FLN ?

K. N. : Evidemment, peut-être pour influer sur certaines directions qu'allait prendre le comité central. Le FLN était traversé par plusieurs courants. Le but était donc d'imposer un courant au détriment d'un autre.

- En d'autres termes, les instigateurs du complot sont ceux qui étaient à l'intérieur du parti, réfractaires à toutes réformes, à tout changement.

K. N. : Mais les Pagsistes n'étaient pas les seuls réfractaires aux réformes.

- Je ne faisais pas allusion aux Pagsistes !

K. N. : Mais les Pagsistes étaient au FLN et on pourrait comprendre que c'est d'eux que vous parlez. Ils étaient à l'intérieur du parti. Ils s'étaient prononcés, lors d'un comité central, contre la vente des terres agricoles. Il est vrai qu'ils soutenaient que la terre était la propriété du peuple et qu'il n'était pas question de la vendre.

- Selon vous, à quelle logique répondait l'arrestation, dès le 4 octobre, des militants du PAGS ?

K. N. : Je pense que c'est lié au mouvement de grève. Le PAGS avait tenté, bien avant les événements du 5 Octobre, de créer une situation d'insécurité à travers l'organisation de grèves. Je ne crois cependant pas que son but ait été l'embrasement social. Il faut se souvenir d'ailleurs qu'il avait fait une déclaration le 5 octobre pour

rappeler que les grèves qu'il avait initiées avaient été stoppées le 3 octobre. S'il y a eu arrestations dans les rangs du PAGES, c'est que les gens se sont trompés dans leurs analyses puisque l'insurrection n'est réellement apparue qu'à partir du 5 octobre.

- *Le communiqué du PAGES vous emmène donc à conclure que ceux qui ont pris la responsabilité d'arrêter les militants du PAGES se sont trompés ?*

K. N. : Oui, ils se sont trompés en partie.

- *Existe-t-il un lien entre ces arrestations et les enjeux du congrès du FLN ?*

K. N. : Je ne le pense pas. On les a arrêtés parce que des troubles avaient été fomentés. Ils savaient que le PAGES avait organisé des grèves. Ils ont donc amalgamé les faits. Ils ont conclu que ce parti en était responsable et ont arrêté ses militants. Mais les grèves du PAGES étaient aussi une tentative d'influer sur le congrès du FLN, c'est connu.

- *Peut-on aujourd'hui parler de torture ?*

K. N. : Des sévices et brutalités peut-être.

- *La torture (ou sévices comme vous dites), parce qu'elle a été pratiquée durant les événements d'Octobre, était-elle un dérapage dû aux circonstances de l'urgence ou était-ce le pourrissement de structures de répression déjà existantes aussi ?*

K. N. : Non, les sévices n'ont eu lieu que dans un seul endroit. Ils n'ont pas été systématiques.

- *Un seul ?*

K. N. : A ma connaissance.

- *Des témoignages vérifiés et précis évoquent d'autres lieux...*

K. N. : Peut-être. Des médecins devaient organiser, à l'hôpital Mustapha, une réunion pour dénoncer la «torture» et présenter des personnes qui en avaient été victimes. J'en avais été mis au courant, la veille, par un ami militaire, lui-même informé par un médecin. Ma première réaction a été de faire parvenir à ce médecin un message par le biais de mon ami. Je lui faisais remarquer que les militaires postés à Alger avaient été appelés de régions éloignées. Comment auraient-ils pu, de ce fait, entreprendre des investigations et

pourquoi auraient-ils arrêté des gens qu'ils ne connaissaient pas pour les torturer ? Je l'ai donc averti de ne pas mettre en cause les militaires, car ils n'ont pas l'habitude de ce genre de procédé. Ce qui m'inquiétait, en revanche, c'étaient les témoignages selon lesquels les responsables des services revêtaient des uniformes des parachutistes dans un centre abritant alors les services techniques. Celui-ci ne dépendait pas de l'Armée. Il est rattaché à la présidence. Or, j'avais affecté dans cette zone un bataillon de parachutistes pour qu'ils aient comme base arrière ce centre. En outre, on avait entreposé dans celui-ci des stocks de denrées alimentaires, d'équipements et d'habillements, dont des uniformes de parachutistes. Des gens avaient pris ces uniformes et les avaient revêtus. C'était de faux parachutistes.

- Etaient-ils des civils ?

K. N. : Non, pourquoi des civils brutaliseraient-ils d'autres civils ? La question n'est pas là. Il s'est avéré qu'un wali avait revêtu un uniforme de parachutiste. C'était le wali de Tipasa, le beau-frère de Chadli. Il était présent en tenue para, lui seulement en tant que civil. Quant aux auteurs des sévices et des brutalités, ils dépendaient, pour emploi, de la présidence.

- L'accusation est grave. Avez-vous les noms précis, parce que là vous désignez carrément la présidence, ce qui n'est pas rien !

K. N. : Je vois que vous revenez toujours à ce problème. En tous les cas, je suis persuadé que Chadli ne le savait pas, c'étaient quelques personnes zélées qui croyaient qu'elles agissaient dans l'intérêt du régime, et que de toute manière l'amnistie fut prononcée des deux côtés. Il faut rappeler qu'à l'époque, et tout de suite après les événements, le général Lekhal Ayat a été remercié par Chadli. Les journaux en avaient fait écho. Je tiens à préciser que ce général n'était en rien impliqué dans cette affaire. Le but de son licenciement était de lui faire endosser la responsabilité.

Ce qui est sûr maintenant, c'est que les sévices ont été pratiqués. Ce contre quoi on s'est élevé et ce pourquoi j'ai dépêché sur les lieux le directeur des parachutistes pour enquêter sur les responsables de ces actes, vêtus de tenues para. Il m'a remis ses conclusions le lendemain matin. Certains avaient utilisé les uniformes de parachutistes au

moment où les militaires se trouvaient à l'extérieur. Des brutalités avaient malheureusement été commises mais dans un seul centre, un seul endroit bien déterminé. Elles n'ont pas été systématiques. Le but était de soutirer des informations.

- La torture fut tout de même pratiquée, dans plusieurs commissariats de police...

K. N. : Dans les commissariats, je n'en savais rien.

- On parle aussi de sous-sol de la DGSN, comme un autre lieu de torture ?

K. N. : Honnêtement, je n'en savais rien. En revanche, ce que je sais, c'est que plusieurs brigades de gendarmerie et de police furent incendiées, des policiers déshabillés devant tout le monde et certains ayant même subi des sévices par les manifestants. Pour se faire une idée sur l'importance des erreurs que nous avons commises, je joins deux situations de synthèses des journées 7 et 8 à titre d'exemple.

- Sur un autre volet, comment expliquez-vous l'irruption, totalement inattendue, des islamistes dans le cours des évènements ?

K. N. : Ils avaient tenté de récupérer le mouvement.

- Mais était-ce une étape du complot ou une opportunité que les islamistes ont saisie pour récupérer le mécontentement ?

K. N. : Je pense que c'était pour eux une opportunité.

- Vous ne pensez pas que cela faisait partie du plan du complot ?

K. N. : C'est possible, mais je ne dispose d'aucune preuve. Mais je considère que les islamistes ont récupéré le mouvement puisqu'ils ont réagi deux ou trois jours plus tard. Le courant islamiste existait cependant bien avant le 5 Octobre. Lorsqu'on a introduit une touche d'islamisme dans le FLN en l'ouvrant au baâthistes et aux islamistes. En fait, les islamistes étaient là bien avant. Ils attendaient leur heure et Octobre 88 a constitué, pour eux, l'opportunité de récupérer le mouvement à leur compte.

- Ali Belhadj avait été reçu au siège de la DGSN. Le saviez-vous ?

K. N. : Non.

- Qui était pour vous Ali Belhadj à cette époque ?

K. N. : Un inconnu.

- C'est en Octobre 88 que vous avez entendu parler de lui ?

K. N. : De lui et de Abassi Madani.

- Abassi Madani était pourtant une figure connue, fiché par les services de police dès le début des années 80...

K. N. : Il était aussi membre de l'APW d'Alger, mais je ne le connaissais pas.

- Vous n'avez même pas entendu parler de ces deux personnes durant l'affaire de Bouyali dans laquelle ils étaient impliqués ?

K. N. : Je connaissais l'affaire Bouyali, mais je ne connaissais alors, ni Ali Belhadj, ni Abassi Madani. Ils n'étaient pas militairement impliqués dans l'affaire.

- Quel est le rôle qu'a finalement joué la marche des islamistes du 10 octobre dans le déroulement des évènements et dans leur évolution ?

K. N. : J'ai déjà expliqué l'impact de la marche sur le déroulement des évènements. Les coups de feu qui avaient été tirés ont influé sur le cours des évènements. Ils étaient inattendus et mirent en même temps en sourdine les manifestations. Le jeu s'est calmé peu à peu.

- Quel lien établissez-vous entre Octobre 88 et l'émergence du terrorisme quelques années plus tard ?

K. N. : Un lien... Le terrorisme a commencé avec l'affaire de Guemmar.

- On peut même remonter un peu plus loin, jusqu'à l'affaire Bouyali ?

K. N. : L'affaire Bouyali était limitée, mais vous avez peut-être raison. C'est une page de l'histoire de l'islamisme. Bouyali était un ancien moudjahid, il était conseiller dans une mairie. Pourquoi a-t-il basculé dans l'insurrection armée ? Je pense que c'est lié à des questions personnelles. Ses compagnons, en revanche, Chebouti et Meliani entre autres, étaient des adeptes convaincus de la violence. Ceux-là avaient été jugés et condamnés pour avoir causé la mort d'autres personnes et pour avoir engagé une tentative de mouvement armé. Le président les a, par la suite, libérés.

- A quelle fin répondait la grâce présidentielle et la libération des compagnons de Bouyali ?

K. N. : Je ne sais pas. Je pense que cela s'explique par la faiblesse du pouvoir. Il avait entrepris ce geste pour calmer le jeu ou par

connivence. En tous les cas, les islamistes ont été les premiers à s'engager dans le terrorisme après l'arrêt du processus électoral.

- *Mais faites-vous le lien entre octobre et le terrorisme dans les années 90 ?*

K. N. : Je pense que la violence est imbriquée dans l'islamisme. Les islamistes s'étaient préparés bien avant. Je me souviens de la manière dont l'islamisme se manifestait déjà en 82-83. J'étais en poste à Constantine et, me mettant à mon balcon le matin de l'Aïd El-Adha, j'ai vu une foule venue de partout et habillée en uniforme blanc. Elle scandait des «Allahou Akbar !» à donner la chair de poule et se dirigeait vers une même mosquée. L'islamisme existait déjà. C'est le laxisme de l'Etat qui a engendré tout cela. Pour moi, le terrorisme est une conséquence de l'islamisme. Seulement, l'islamisme était traversé par plusieurs courants : *El-hidjra oua'takfir*, *El-djaz'ara*, *Essalafia*, etc.

Je savais donc ce que je disais en déclarant que l'attaque de Guemmar était l'œuvre indirecte du FIS. Abassi Madani n'avait pas directement ordonné cette opération. Néanmoins, des éléments croyaient fermement parvenir au pouvoir par le terrorisme. Ils sont passés à l'action sans ordres. De toute manière, je ne le situe pas uniquement à partir de l'attaque de Guemmar. Les mouvements de rue du FIS et ses démonstrations de force ne sont-ils pas une sorte de terrorisme ? Les multiples démonstrations de marche devant la présidence et devant le ministère de la Défense, les démonstrations de force tous les vendredis, le défilé des «Afghans» en commandos, les verbes sont une forme de terrorisme.

Les islamistes étaient préparés depuis longtemps. On savait qu'ils avaient organisé des camps à Ziama et à Collo et qu'ils y pratiquaient l'instruction et les entraînements militaires durant l'été. Nous avons découvert des documents instruisant sur le comportement à adopter en cas d'arrestation par les agents de sécurité. Tout cela existait. Le laxisme a simplement et malheureusement conduit à la situation que l'on sait.

- *Beaucoup vous reprochent le fait d'avoir reçu Ali Belhadj...*

K. N. : Je l'ai dit, je l'ai écrit. Je n'ai pas reçu Ali Belhadj, J'ai reçu tout l'état-major du FIS.

- *On vous reproche surtout d'avoir reçu Ali Belhadj alors...*

K. N. : Qu'il avait endossé la tenue de treillis ? Vous auriez voulu qu'il soit en tenue militaire et moi aussi ? C'aurait été grave. Aller discuter avec lui, moi en tenue de général et lui en treillis, ç'aurait été plus grave. Je vais vous dire comment les choses se sont passées. D'ailleurs, à propos de cette affaire, le passage relatif à ce point paru dans *El Watan*, était une réponse du Dr Sadi. J'ai lu son livre et j'ai répondu à tous les chapitres me concernant, entre autres, à celui lié à la réunion avec les éléments du FIS. Ils avaient décidé de marcher sur le ministère de la Défense. Une telle entreprise n'était pas fortuite. On a voulu les faire marcher sur la Défense. On les y a poussés.

- *Qui les a poussés ?*

K. N. : Mohamedi probablement. C'est lui. Il est naturel qu'un ministre de l'Intérieur n'eut pu agir sans l'aval de son chef de gouvernement ; vous souvenez-vous de la fameuse conférence de presse stigmatisant les bruits de bottes ? Et tout cela à la veille du limogeage du gouvernement, alors que la ville était livrée à la désobéissance civile totale. L'affaire est claire. Les islamistes tenaient la rue, et Hamrouche, lui, préparait les Hamrouchiens. Le compromis consistait donc à autoriser toutes leurs marches et à les laisser opérer les démonstrations de force tous les vendredis. Un gouvernement digne de ce nom aurait arrêté les frais. Or, absolument rien n'a été fait. Et Mohamedi était ministre de l'Intérieur. Je n'ai pas de précision, mais il est certain qu'il a autorisé la marche. Je n'étais d'ailleurs pas au courant de ce que le FIS projetait. Je ne l'ai appris que la veille de la marche car l'annonce en a été faite dans les mosquées. Au matin du jour J, des hommes de Ali Belhadj s'étaient rassemblés aux alentours de la Défense, à proximité de la station d'essence de l'hôtel El-Aurassi. Ils se tenaient éloignés. Ali Djeddi m'appelle au téléphone. Il me fait part de son souhait de voir réaliser une fusion entre le peuple et l'Armée, à travers une marche destinée en signe de solidarité avec l'Irak. J'ai répondu : «M. Djeddi, vous auriez été le peuple, j'aurais dit oui, or, vous n'êtes pas le peuple, vous êtes un parti. Je vous dis que la marche sur le ministère est interdite, que le ministère est une caserne». Il a argumenté que c'était plutôt un centre de commandement. Je lui ai précisé qu'il est également entouré de casernes et d'unités de combats. Il a poursuivi en disant que les instructions pour la marche avaient déjà été communiquées et que les hommes attendaient. Je l'ai alors prévenu : «Essayez de marcher sur le ministère, vous endosserez une grave responsabilité». Il a raccroché sur ces entrefaites. Mais il rappelle une seconde fois et insiste sur le fait que les ordres pour la marche avaient été donnés. Je lui ai alors déclaré que le seul habilité à faire de la politique au ministère de la Défense nationale est le ministre de la Défense et que j'étais en l'occurrence le ministre de la Défense. Je lui ai accordé une entrevue mais au palais du gouvernement. Je n'ai accepté de recevoir l'état-major du FIS que parce que la marche avait été initiée par solidarité avec l'Irak et que les discussions devaient porter sur l'ouverture des camps pour

l'organisation de la solidarité avec l'Irak. A la rigueur, l'Irak nous concernait tous, et nous pouvions calmer le jeu par une entrevue sur le sujet. Et je me suis rendu au palais du gouvernement en tenue civile. Heureusement, d'ailleurs, car j'ignorais tout de la tenue dans laquelle Ali Belhadj allait se présenter. Il a été malin, il n'a revêtu son treillis qu'au début de la marche. Je me trouvais donc au lieu de la rencontre, quand j'ai pris connaissance de ce renseignement. Que fallait-il faire ? Selon la loi, il aurait fallu l'arrêter. Mais en agissant ainsi, j'ai évité les conséquences que cela aurait pu engendrer. J'ai donc laissé faire surtout que l'objet de la rencontre devait être l'Irak. Toujours est-il que les islamistes ont marché jusqu'au palais du gouvernement. Mais Ali Belhadj a poussé ses troupes plus loin. Constatant la progression du convoi vers le ministère de la Défense, nous avons placé un barrage infranchissable au niveau de l'hôtel El-Aurassi. Et pour faire faire demi-tour à ses troupes avant d'atteindre le barrage, Abassi Madani, malin qu'il est, invoque l'heure de la prière et oriente les marcheurs vers l'Est, c'est-à-dire face au palais du gouvernement, à l'opposé de la Défense.

Certificat médical
Hôpital central de l'Armée
Service de neurochirurgie

-O- REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE -O-
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
HOPITAL CENTRAL DE L'ARMEE

SERVICE DE NEUROCHIRURGIE

Prof. A. Bouléis
BP 744 Kouba - ALGER
Tel 213-2-54 03 05
Fax 213-2-56 03 08

Alger, le 4 octobre 1998

Patient NEZZAR Khaled
Né en 1937
Douleur faciale chronique

Il s'agit de Mr. NEZZAR Khaled, né en 1937, qui avait présenté une malformation artério-veineuse méningée latéralisée à droite et drainée par le sinus droit, responsable de troubles intermittents de la vigilance et d'une suspension du langage. Le bilan NMR et angiographique confirmera le diagnostic. Une éventuelle embolisation avait été soulevée mais le Professeur J.J. Merlan (Neuro-radiologiste à l'Hôpital Lariboisière - Paris) la récusait du fait de la situation de la malformation. Le 25 Janvier 1990, une irradiation par Gamma-Linac fut alors réalisée à Stockholm par le Prof. Lindquist. L'irradiation a été planifiée pour délivrer une lésion utilisant un collimateur de 14mm avec une dose cible de 50Gy et une dose périphérique de 25Gy. Le risque estimé de radionécrose a été de 5%. Le tronc cérébral a reçu 25Gy dans un très petit volume. Les 18 mois qui suivirent furent émaillés par l'apparition d'un œdème diffus péri-lésionnel rapidement régressif sous corticothérapie à fortes doses. Ce fut, par la suite, un succès total avec disparition complète de la symptomatologie alarmante que présentait le malade. Cette irradiation ne fut malheureusement pas sans séquelles, puisque un an plus tard, sont apparus un déficit léger mais certain de l'hémicorps gauche et surtout des douleurs de la face probablement par déafferentation du noyau méningé du trijumeau. Ces douleurs constituent actuellement l'essentiel du problème et perturbent énormément la vie socio-familiale de notre malade. C'est des douleurs permanentes de la face qui est le siège d'une hypoesthésie douloureuse importante dans les 3 territoires du trijumeau, empêchant ainsi une neurostimulation transcutanée. Cette névralgie est particulièrement importante dans la région de la commissure labiale droite et très mal tolérée quand s'y ajoutent des douleurs orbitaires droites. En avril 1994, une infiltration au Glycérol du gazolin de Gasser réalisée par le Dr North au John Hopkins Hospital de Baltimore, donna une rémission spectaculaire mais malheureusement de courte durée (3 mois), suivie, en Octobre de la même année par une thermocoagulation (dans le même Service) qui resta cependant sans effet. Finalement, une neurostimulation corticale par système implantable fut réalisée en mars 1995 (Prof. Thiébaud - Paris), avec un succès difficile à apprécier. Le fond douloureux permanent que ressent le patient

actuellement, même s'il n'est pas majeur, crée un handicap certain avec, en particulier, des difficultés de concentration qui gênent ses activités intellectuelles. Le patient finit par arrêter complètement le neurostimulateur qu'il juge totalement inefficace. Le traitement médical actuel est composé de Cabamazepine (1 cpX2/j) et Rivotril XXX gtes réparties dans la journée.

Je vous adresse donc ce patient pour avis.

Recevez, Cher Confrère, mes meilleures salutations.

Prof. A. Bouléis



J'ai donc reçu l'état-major du FIS en présence du ministre de l'Intérieur. J'ai tenu à ce qu'il soit à mes côtés, je ne pouvais le recevoir seul. Je pénètre dans la salle où les représentants du FIS patientaient et, sur le ton de la plaisanterie, je lance une première réflexion à l'adresse de Ali Belhadj : «Que signifie cela ?» lui-ai-je demandé. Tous se sont mis à rire et lui a baissé la tête.

Puis, on a discuté. Le premier point soulevé était relatif à la création des camps. Je savais qu'ils auraient été destinés à la

formation des propres éléments du FIS. C'était clair. Mais il ne fallait pas le dire de manière directe. Il fallait expliquer qu'il n'y avait pas de craintes à concevoir que le conflit se localise en un point éloigné et que l'Algérie disposait de deux millions de personnes déjà formées et mobilisables à tout moment et qu'il était inutile de s'employer à en former davantage. Sans prononcer un non catégorique, je leur ai assuré qu'une réponse leur parviendrait dans deux à trois jours. Mohamedi se penche alors vers moi et me murmure à l'oreille : «Donne-leur donc quelques camps». Des propos graves émanant d'un ministre de l'Intérieur. Et cela m'a convaincu qu'il avait autorisé la marche du FIS sur la Défense. Lorsque la réunion s'est achevée, j'ai pris Ali Belhadj en aparté et lui ai rappelé la loi. Je lui ai expliqué les raisons de ma souplesse et l'ai averti qu'il tomberait, la fois suivante, sous le coup de la loi. Pourquoi donc vouloir faire je ne sais quoi de cette affaire de général qui reçoit en tenue civile un Ali Belhadj en treillis ? J'ai agi sagement, qui plus est avec un parti reconnu et dont la marche avait été autorisée. Bref. J'ai interdit la marche sur le ministère de la Défense, mais je leur ai concédé un contact, une discussion pour leur dire : «Vous n'aurez pas les camps». D'ailleurs, trois jours plus tard, j'ai répondu officiellement par le biais d'un journal qu'ils n'auront pas les camps. Le but était celui-là : il fallait y parvenir parce que le véritable enjeu était les camps.

- *Revenons à octobre. Vous dites «complot». Le complot a-t-il finalement réussi ou échoué ?*

K. N. : Il a échoué.

- *Et vous ne croyez pas qu'il n'était que la première étape d'un complot plus large ?*

K. N. : Peut-être. Du fait de la déliquescence du pouvoir.

- *10 ans après, y a-t-il des choix que vous regrettez ?*

K. N. : (long silence)... Je ne pense pas. Non je ne pense pas. En ce qui concerne l'affaire de 88, j'étais à la tête du commandement militaire, j'ai essayé d'assumer mes responsabilités avec le maximum de sincérité et de scrupules. J'ai essayé de minimiser au maximum les incidents. Malheureusement, il y a eu ce qu'il y a eu et ma pensée première va directement à l'endroit de ces victimes innocentes.

Concernant l'arrêt du processus électoral, nous ne le regrettons pas. Nous avons pris nos responsabilités. Le président Chadli ayant démissionné, il fallait à tout prix éviter le chaos.

Les instructions de base de l'usage des armes pour le rétablissement de l'ordre sont les suivantes :

On ouvre le feu en cas de :

- protection des personnes.

- *cas de légitime défense* : en cas de menaces contre soi ou contre une autre personne et qu'on ne peut pas se protéger autrement que par l'ouverture du feu.

Tentative, par des manifestants, d'arracher une arme aux militaires : le militaire doit faire usage de feu pour se protéger et préserver son armement.

- *Protection des biens publics* : on doit ouvrir le feu lorsque les agresseurs veulent détruire par la force des installations, des équipements, des édifices ou des monuments.

Lorsqu'on garde un lieu et qu'on est chargé de le défendre en cas d'attaque ou de menace, on doit ouvrir le feu si les manifestants refusent de s'arrêter et de s'éloigner du lieu menacé.

- *Protection des biens privés* : toute action de pillage et/ou de destruction est réprimée par l'ouverture du feu si les pilleurs n'obéissent pas aux tirs de sommation.

- *Défense des points sensibles* : les points sensibles peuvent être soit un bâtiment ou édifice public, un entrepôt où sont emmagasinés des produits, un lieu rassemblant des détenus ou des personnes sous garde, un local doté d'équipements spéciaux, un véhicule en stationnement ou en mouvement et dont on assure la garde et enfin quelque chose ou quelqu'un dont on assure la garde ou la protection.

Application des mesures et consignes pour le rétablissement de l'ordre.

En plus de la légitime défense, de la défense, de la protection des personnes, des lieux et des biens, on doit ouvrir le feu dans des cas d'indisciplines civiles graves.

- *Attroupement interdit* : lorsque les attroupements sont interdits et

que les manifestants refusent de se disperser malgré les appels en ce sens, on peut en ce cas ouvrir le feu dans des conditions spéciales.

Mode d'usage des armes :

- Refus d'obtempérer et «délit» de fuite après injonction : lorsque la troupe chargée du maintien de l'ordre opère des contrôles, vérifications d'identité, perquisitions et que des personnes fuient et ne veulent pas se soumettre aux vérifications, perquisitions ou fouilles, on peut ouvrir le feu.

- Résistance armée aux contrôles et perquisition.

Autres pouvoirs :

Les opérations de rétablissement de l'ordre public s'accompagnent également de prérogatives très importantes pour les militaires qui sont engagés dans ces actions :

- *Le droit d'interpellation* : le droit d'interpellation peut s'exercer systématiquement pour vérifier la situation et l'identité des personnes en cas de recherche de personnes et de suspects.

- *Le droit d'arrestation* : le droit d'arrestation et de conduite au poste des suspects et des auteurs d'infraction pour port d'armes illicites et d'objets interdits, de produits suspectés de provenir de pillage ou de vol collectif, etc.

Le droit d'interpellation et d'arrestation s'applique aussi à l'égard des contrevenants à l'interdiction de rassemblement et d'attroupement et à l'égard de ceux qui refusent de se disperser après appel en ce sens. Il s'exerce aussi sur les contrevenants aux consignes sur le couvre-feu.

Du mode d'usage des armes :

- Militaire en groupe ou en unité déployée aux attroupements interdits et hostiles, l'ouverture du feu se fait sur ordre. Le chef désigne le ou les tireur(s) ainsi que l'objectif et précise le nombre de cartouches. Ce cas se rencontre surtout face aux attroupements qui refusent de se disperser.

Le chef ne donne l'ordre de tirer qu'après sommation : «Attention, nous allons ouvrir le feu si vous ne vous soumettez pas ou vous ne vous dispersez pas !» face à une foule menaçant de s'emparer d'un lieu,

bâtiment, local, véhicule ou personne que l'on protège.

Militaire isolé : ouvrir le feu de sa propre initiative pour se défendre ou accomplir la mission dans les cas cités ci-dessus.

- *Ouverture du feu spontanément au sein d'un groupe* : lorsqu'un militaire, même en présence de ses chefs, voit une menace imminente contre lui-même ou autrui ou le lieu protégé, il ouvre le feu sur le ou les auteur(s) de la menace.

Rappel :

Les personnes habilitées à ordonner l'ouverture du feu ou à l'exécuter doivent l'accomplir avec calme et pondération et uniquement pour faire disparaître la menace, obtenir un début d'exécution de l'ordre de dispersion, ou obtenir le respect d'une consigne générale.

L'ouverture du feu s'accompagne toujours d'un compte rendu au supérieur avec indication des circonstances et des résultats.

Il me vient à l'esprit, s'agissant de la question du journaliste qui me demandait si les militaires avaient tiré dans le tas le 5 Octobre 1988, l'affrontement qui avait mis aux prises les pieds-noirs aux soldats français près de la «Grande-Poste», le 26 mars 1962. Ces affrontements montrent comment le fait de tirer dans le tas peut faire des centaines de victimes en un laps de temps. Ce jour-là, plus de quatre cents manifestants avaient été tués ou blessés en à peine quelques secondes, le temps pour le chef de crier «Halte au feu !». Si tel était le cas durant les évènements d'Octobre et compte tenu du nombre élevé de militaires face aux manifestants et la durée plus ou moins longue des manifestations - six jours - quel aurait été le résultat ? Je laisse le soin au lecteur de répondre... Encore est-il que sans la provocation de Ali Belhadj le nombre de morts à Alger n'aurait pas dépassé la dizaine. Je voudrais lever le voile sur un épisode significatif de la manière dont le président traitait à la légère des problèmes d'une importance capitale.

Lorsque Mostefa Belloucif était nommé chef d'état-major général, il ne voulut point rejoindre le siège de l'état-major désigné à Aïn Naâdja et faillit plonger l'Armée dans une crise très grave. Le but était qu'il ne quittât pas le siège du secrétariat général au ministère de la Défense de peur que le «pot aux roses» ne fût découvert,

arguant que le siège à Aïn Naâdja ne disposait pas de moyens de liaison et de commandement alors qu'ils n'ont jamais existé au ministère non plus. Le président n'ayant pu statuer sur le cas et afin de ne pas envenimer la crise, j'eus l'idée avec le général Lamari de constituer une commission pour étudier le cas. Après une analyse comparative des sièges, nous proposâmes - une première dans les annales du ministère de la Défense - un projet de décret désignant le siège de l'état-major à Aïn Naâdja, la désignation des sièges ne s'effectuant de règle que par simple note.

Quand Belloucif prit congé du ministère, le général Djenouhat, désigné directeur des finances en remplacement de Fekir El-Habri, mit à nu les malversations commises par l'ancien secrétaire général du ministère de la Défense. La décision d'intenter un procès en justice contre Belloucif fut prise par le président Chadli lui-même sur proposition écrite du général Mustapha Chelloufi, alors secrétaire général du ministère. Le général Chelloufi, gendarme de formation et connaissant parfaitement les lois, avait fait cette proposition suite aux tergiversations du président Chadli. Devant le fait accompli, il ne lui restait qu'à l'ester.

Je pris, pour ma part, le train en marche quand je fus désigné ministre de la Défense, une fois que les résultats de l'instruction du dossier par le procureur militaire furent connus par voie de presse. Je pris connaissance dans le même temps des débudgétisations que Belloucif pratiquait, à l'époque, à la fin de chaque année budgétaire. Un reliquat de 750 millions de dinars avait été mis sous le coude par le président Chadli avant ma prise de fonction. Sachant qu'il s'agissait d'un délit au regard de la justice, je fis verser le reliquat aux affaires sociales de l'ANP. Les documents bancaires existent ; la justice a toute latitude de faire la lumière, toute la lumière, sur ce dossier épineux.

La villa, que Belloucif occupe toujours à El-Biar, a été construite avec les deniers de l'Etat. Confisquée par les instances judiciaires, il continue à l'occuper avec la bénédiction des autorités politiques de l'époque enfreignant une décision souveraine de la Justice algérienne.

Pendant la restructuration de l'Armée, avant 1988, j'étais

commandant des Forces terrestres avant d'être nommé au poste de chef d'état-major général de l'ANP. Je cédai ma place au général Liamine Zeroual. Je demandai au nouveau commandant des Forces terrestres alors de «prendre soin» de la restructuration dont l'étude était terminée et dont il ne restait qu'une partie de son application et de sa mise en œuvre. Le général Zeroual me rassura et me dit : «J'en fais mon affaire !».

J'appris incidemment plus tard que le général Liamine Zeroual avait complètement chamboulé l'étude, à son compte, après avoir élagué mon idée maîtresse qui consistait à ramasser les unités éparses pour en faire des ensembles réunis sous les mêmes commandements. Mon souci primordial était que, devant des situations graves telle celle du «séisme» du 5 Octobre 1988 et celles prévisibles, les unités ainsi réorganisées seraient mieux maîtrisées.

Une fois son étude terminée, le général Zeroual demanda à me voir et me présenta le nouveau projet. A la lecture du document, je m'aperçus du bouleversement global de la conception. Malgré tous les arguments que je mis en exergue, il n'en démordit pas. Je lui répondis que j'allais écrire au président pour trancher. Je voulais en fait marier les deux projets pour permettre au général Zeroual d'apporter sa griffe en tant que chef du commandement des Forces terrestres tout en évitant de me faire désavouer. Ma nouvelle proposition fut envoyée en deux exemplaires, un au président, l'autre au général Zeroual. Alors que je m'attendais à être convoqué par le président, j'eus la surprise de l'avoir au bout du fil pour m'annoncer qu'il venait juste de recevoir le général Zeroual et qu'il avait étudié avec lui le projet de restructuration. Je compris vite qu'il avait opté pour la formule de Zeroual. J'eus pour réaction immédiate de démissionner. J'appelai le général Mustapha Chelloufi, secrétaire général du ministère, et lui demandai de porter ma décision à la connaissance du président.

Je compris que la restructuration telle que je l'avais conçue gênait quelque part certains responsables civils et militaires. L'idée de centralisation du commandement enlevait des prérogatives à des roitelets, la restructuration en elle-même exigeait la désignation des compétences à des postes de responsabilités.

Je reçus Zeroual plus tard. Il m'annonça qu'il venait de voir le président et qu'il avait discuté avec lui de la restructuration. Je lui répondis : «Si Liamine, il ne me reste qu'à partir du moment que j'ai été totalement désavoué. Ma décision est prise et je ne reviendrai pas en arrière, je pars ! Le général Chelloufi a déjà été chargé d'avertir le président».

Le général Zeroual eut une réaction à laquelle je ne m'attendais pas du tout. Il fit un bond, étonné, et me dit : «Si Khaled, je suis prêt à signer pour attester que je me suis trompé. C'est moi qui dois partir, ce n'est pas toi !». Je tiens à apporter ce témoignage à l'avantage du général Zeroual qui, ce jour-là, était de bonne foi sur cette question de la restructuration de l'ANP.

Je m'étais préparé pour quitter mon poste en attendant mon remplaçant qui ne venait pas. Au bout d'une semaine, je reçus une correspondance téléphonique du général Larbi Belkheir qui me dit : «Le président te demande de rassembler l'ensemble des cadres, il sera au ministère où tu vas devoir faire un nouvel exposé sur la restructuration». Je réfléchis un instant. Mon exposé étant déjà couché sur papier et approuvé par lui en présence des mêmes cadres, je compris qu'il voulait ménager la chèvre et le chou pensant que j'allais présenter la formule revue dans laquelle j'avais coupé la poire en deux. Je décidai sciemment de m'en tenir à la première formule et j'annonçai en guise de conclusion : «Monsieur le président, vous avez approuvé devant tous ces officiers ce projet. Je considère que c'est la seule voie à suivre sans quoi la restructuration est vouée à l'échec».

Le président prit alors la parole et dit : «Nous avons ensemble approuvé ce projet, je voudrais qu'il soit poursuivi». Le général Zeroual comprit qu'il venait, à son tour, d'essuyer un désaveu devant les cadres de l'Armée réunis. Il prit, sur le coup, la décision de démissionner et quitta définitivement l'Armée.

Le nouveau commandant des Forces terrestres emprunta la voie que j'avais tracée. Je peux dire aujourd'hui, sans risque de me tromper, que cette restructuration qui ramena du sang nouveau à l'Armée, a permis de ressouder ses rangs et que c'est indubitablement grâce à elle que nous avons pu faire face aux tragiques évènements que nous avons vécus et que nous continuons de vivre.

A l'arrêt du processus électoral, en 1992, le général Zeroual fut le seul et unique officier en retraite à me rendre visite dans mon bureau. Il me dit ceci : «Ce que vous venez de faire est la seule voie de salut ; je me mets à votre entière disposition dans l'intérêt du pays, affectez-moi où vous voudrez !» Dans le cours de la discussion, Zeroual me rappela la phase de la restructuration et me confirma que toute l'histoire était en fait un pur montage de Chadli.

C'est durant cette phase tendue de restructuration que je fus pris de ma maladie qui, je crois bien, est née de la pression psychologique.

J'avais eu un gonflement d'une veine à un endroit du cerveau inopérable. La veine fonctionnait comme une pompe aspirante et refoulante entraînant des évanouissements et des pertes de mémoire. J'avais eu la chance d'être traité par une technique nouvelle qui venait d'être mise au point en Suède et qui consistait en des irradiations aux rayons Gamma afin de scléroser la veine malade et détourner le sang à travers une autre. La maladie demanda trois ans de guérison. J'ai malheureusement eu, suite à ces irradiations, un déficit de l'hémicorps gauche et, surtout, des douleurs permanentes à la face droite du visage, dues au sectionnement du nerf trijumeau au niveau central.

CHAPITRE VIII

La connivence Hamrouche - Chadli - FIS

Qu'est-ce qui pouvait unir Chadli et son chef du gouvernement avec la mouvance islamiste incarnée par le FIS de Abassi et Belhadj ? Le partage du pouvoir !

Hamrouche comptait s'assurer une majorité tout en utilisant le FIS qui devait, selon ses perspectives, en constituer une aile. Abassi Madani, ayant compris le double jeu de Hamrouche et de Mehri, piégea tout le monde en direct à la télévision lors d'un face-à-face avec le premier responsable du FLN à l'époque, en annonçant : «Nous allons arracher le clou rouillé !». Allusion faite à Chadli. Abassi Madani voulait faire d'une pierre deux coups : viser le fauteuil présidentiel et conforter sa position en s'attirant les voix d'une population qui répugnait à voir le régime de Chadli se pérenniser.

Une fois le projet de Constitution de 1989 préparé, je fus appelé par Hamrouche, secrétaire général de la présidence. Il m'invita à me rendre à El-Mouradia afin de lire la mouture avant que le président ne la signe et ne la transmette à l'Assemblée pour étude et approbation.

Quand je le rencontrai dans son bureau, le secrétaire général de la présidence me dit au premier abord que le temps pressait et que le président attendait le projet pour le signer. «Le président m'a demandé de te le faire lire avant», m'informa-t-il. J'eus à peine eu le temps de le parcourir. Je me rendis directement au chapitre qui me concernait : l'Armée. Arrivé à hauteur du passage précisant que les organisations à caractère politique et religieux étaient reconnues, je tiquai et lui fis remarquer que l'article en question était en totale contradiction avec un autre stipulant que l'Islam ne saurait être utilisé à des fins politiques. Le général Mohamed Betchine, présent

ce jour-là, me fit un clin d'œil pour me faire comprendre qu'il m'expliquerait plus tard.

Je rajoutai à l'endroit de Hamrouche : «Dis au président, de ma part, de ne pas se présenter aux prochaines élections. C'est un frère et un compagnon d'armes mais il vaut mieux qu'il s'abstienne compte tenu des évènements que nous venons de vivre du 5 au 11 Octobre et des changements qui vont intervenir». Hamrouche ne souffla mot, puis projet en main, il rejoignit le bureau du président.

Profitant du moment, Betchine me lança : «Si Khaled, c'est pour mieux les contrôler !». A sa façon de me le dire, je compris que cela ne venait pas de lui mais d'un groupe de travail dont Hamrouche était sans doute l'instigateur.

A son retour du bureau de Chadli, je demandai à Hamrouche : «Alors, lui as-tu rapporté ce que je t'ai dit ?». Il me répondit évasif : «Non ! Puisque nous allons vers la démocratie, chacun est libre de se présenter». Je compris que c'était son candidat et qu'il était assuré de son élection à partir du moment où les structures restaient les mêmes. J'étais convaincu que la Constitution n'avait pas ce pouvoir magique de changer les mentalités. Je parlais aussi du fait que le FLN, avec Abdelhamid Mehri, beau-frère de Chadli, à sa tête, était le seul parti à siéger à l'APN.

La réponse du secrétaire général de la présidence éveilla ma curiosité et me rappela soudain que la plate-forme consacrant l'ouverture politique intervenue au lendemain des évènements d'Octobre 1988 avait été figlée d'avance. La rapidité avec laquelle un document aussi important et complexe avait été préparé, prouvait que le projet avait été mijoté bien avant. Je découvris que Hamrouche était entouré des mêmes collaborateurs qui siégeaient à ses côtés en 1988 et qui constituaient son cabinet de réflexion. Il s'agit entre autres de Hidouci, Mohamedi et Goumeziane.

Le choix de Hamrouche à la tête du gouvernement était pour moi un non-sens, à partir du moment où le président pouvait élargir son choix à d'autres personnes disposant de meilleurs atouts pour une fonction aussi importante. A vrai dire, ce choix préfigurait déjà ce qui allait se passer et montrait aussi la complicité entre les deux hommes.

Deux jours avant les élections législatives, au cours d'une conférence de presse, le président annonçait qu'il ne rejetait pas une éventuelle cohabitation avec le FIS. Le fait est que ce parti commençait à s'imposer sur la scène politique à travers les communes qu'il maîtrisait déjà. L'utilisation de l'Islam à des fins politiques était devenue monnaie courante. Les mosquées servaient de tribunes pour leur propagande. Les marches et les démonstrations de force allaient s'amplifiant.

La complicité entre Chadli et Hamrouche était flagrante. Ce fut ce dernier qui me proposa, à deux reprises, de prendre le portefeuille de la Défense, alors que le poste relève exclusivement des prérogatives du président de la République. Au cours d'une réunion de travail, je fis part à Chadli de la proposition de Hamrouche en lui signalant au passage que cette question ne le concernait guère. Chadli balaya la chose d'un revers de main me laissant entendre que son secrétaire général fabulait.

Il n'empêchait qu'à mon grand étonnement je fus convoqué pour me voir signifier officiellement ma désignation comme ministre de la Défense, quelques jours après. La manœuvre sautait aux yeux. Hamrouche avait été chargé par son chef de me sonder. Les deux hommes s'étant visiblement fixés sur mon choix. Le but était de donner au président un gage de crédibilité en cédant la fonction de ministre de la Défense qu'il cumulait, à une tierce personne.

Je siégeai donc au gouvernement Hamrouche alors que le FIS imposait de plus en plus ses exigences par le biais de marches successives ciblant la présidence et le ministère de la Défense nationale. Les regroupements de militants rameutés de l'ensemble du territoire allaient crescendo. Les marches se déroulaient tous les vendredis faisant que les places et les rues étaient chaque fois occupées et la circulation bloquée. L'ordre se trouvait sérieusement menacé.

Un jour que je parlais de ces démonstrations de force du FIS à Hamrouche, il me répondit, l'air rassuré : «Mais qui, pendant ce temps, va me tenir la rue ?». Hamrouche voulait-il utiliser le FIS en attendant qu'il préparât les soi-disant «Hamrouchiens» ? En tout cas, si telle fut sa stratégie, elle est, à mon sens, fort simpliste. La déliquescence de l'Etat et le non-respect des lois de la République donnèrent plus d'appétit au FIS qui, chaque fois, exigeait davantage.

Ministre de la Défense, jamais je ne sus ce que préparait Hamrouche. Il ne se réunissait qu'avec l'entourage sur lequel il s'est toujours appuyé. Et quand je le voyais, je me trouvais tout le temps face à la même troïka, Hamrouche -Mohamedi - Hidouci, parfois élargie à d'autres ministres. Hamrouche et ses fidèles s'empressaient de mettre au placard leur projet politique chaque fois qu'ils me

rencontraient.

Il me confia un jour que des problèmes se posaient avec le général Betchine qui, selon ses dires, sabotait son travail. J'appelai Betchine et lui demandai ce qui l'opposait au chef du gouvernement. Betchine fut surpris d'apprendre tout le mal que Hamrouche pensait de lui. Je lui annonçai que j'allai, dans ce cas, intercéder en sa faveur auprès du chef du gouvernement. Je le fis à trois reprises sans jamais connaître moi-même le différend qui les opposait. J'expliquai à Hamrouche que le général Betchine était responsable des services de sécurité et que dans ce cas il avait le droit de connaître sa démarche politique afin qu'il puisse apporter sa propre contribution. Mais rien n'y fit. Je reçus le général Betchine qui, dépendant à l'époque de la présidence, m'annonça qu'il venait de présenter sa démission au président de la République. Sa décision me paraissait précipitée. Il m'expliqua qu'il avait désormais compris qu'il se trouvait pris entre deux feux : d'un côté le président, de l'autre Hamrouche. «A ce rythme, me lança-t-il, ma carrière est en jeu à partir du moment où il y a complicité entre les deux hommes». Il ajouta : «A chaque fois que je signale au président la rencontre des responsables du FIS avec le chef du gouvernement, ce dernier est automatiquement mis au courant». Cela voulait tout dire. Je demandai alors à Betchine s'il n'y avait pas d'autre solution. Il me répondit par la négative et maintint sa démission. J'ai tenu à apporter ce témoignage aujourd'hui en faveur du général Betchine. Quant à ce qui s'est passé par la suite, je ne puis dire davantage n'étant pas juge et n'étant pas au fait des tenants et aboutissants des événements postérieurs.

Les marches dans les rues redoublaient d'intensité. Les démonstrations de force s'intensifiaient. Les slogans dénonçant la démocratie apparaissaient au grand jour et frisaient l'insurrection. Les violences qui se multipliaient, se traduisaient par des démonstrations de force au cours desquelles des milices défilaient en tenue afghane. Ces milices appartenaient toutes à Ali Belhadj dont le fief était la mosquée de Belcourt, à laquelle les extrémistes du FIS avaient donné le nom, ô combien significatif, de «Kaboul».

Plus grave encore, Guemmar venait de subir une attaque en règle contre une caserne de jeunes recrues. Plusieurs d'entre elles furent

tuées et leur armement volé. La manière dont les corps furent mutilés présageait déjà de la barbarie qui allait caractériser le terrorisme intégriste. L'attaque du tribunal de Blida avait entraîné mort d'homme. A Ouargla, une femme était brûlée vive en son domicile. Des sentinelles étaient assaillies dans une ancienne résidence présidentielle près de Douéra, et leurs armes récupérées par les assallants. Les listes d'hommes et de femmes à abattre étaient établies à la place du 1^{er} Mai, choisie pour leur exécution.

Il apparaissait clairement que le FIS disposait d'organisations armées prêtes à entrer en action dans le but de prendre le pouvoir par la force. Nous savions à l'époque déjà que des milliers d'entre ces gens étaient capables de tuer. Le FIS se servait de ces groupes qui activaient à sa périphérie comme paravent sans véritablement les maîtriser, croyant à tort pouvoir les mettre sous sa férule une fois au pouvoir. Un des chefs de file du FIS, Mohamed Saïd, qui sera abattu par la suite par ses pairs, déclarait un jour lors d'un prêche incendiaire que la bombe qu'il détenait entre ses mains risquait d'exploser à tout moment, allusion à ces groupes qui échappaient à son contrôle.

Devant le danger montant, je pris la décision avec mes compagnons, après avoir consulté le président, de rapprocher les unités d'Alger en les relayant de communiqués, pensant ainsi, dans une ultime tentative, ramener le calme dans les rangs du FIS. Je donnais en même temps, le 10 septembre 1990, une interview à l'Agence *Algérie presse service*. Je la reproduis dans son intégralité.

- L'opinion publique algérienne a réagi positivement à la décision du président de la République de nommer un ministre de la Défense nationale. Cette nomination exprime, dans le même temps, la volonté d'approfondir, sans limites, le processus démocratique inauguré par la Constitution du 23 février et d'instaurer durablement l'esprit républicain au sein des institutions nationales. Qu'en pensez-vous M. le ministre ?

K. N. : Effectivement, comme vous dites, la désignation d'un ministre de la Défense nationale va dans le sens du processus démocratique bien sûr ; mais pour nous, ceci équivaut aussi à une «normalisation» de l'institution militaire permettant, sans aucun doute, une meilleure intégration et association avec les autres

départements ministériels, ainsi qu'avec les autres institutions nationales telles que l'ANP. De plus, cette désignation met fin au caractère «tabou» qui a entouré jusqu'ici l'Armée. La défense est le problème de tous et de tout un chacun, et d'ailleurs l'une de nos préoccupations majeures est de concrétiser ce principe fondamental.

- Pour des raisons historiques évidentes, l'Armée en Algérie, comme dans beaucoup de pays du tiers monde, a joué un rôle politique considérable. Va-t-elle continuer et sous quelles formes ? Ce grand corps de l'État va-t-il intervenir dans la vie de la nation ? Que signifie dès lors l'Armée dans les casernes ? Faut-il considérer que son retrait du champ politique direct est une conséquence d'une volonté populaire, au même titre d'ailleurs que la demande faite au président de la République d'accepter le retrait des officiers de l'ANP de la direction du parti du FLN ?

K. N. : Si vous faites allusion au 19 Juin, il est vrai que l'ANP a joué un rôle majeur à cette période de notre Histoire. Depuis, sans être au pouvoir, comme beaucoup se plaisent à l'affirmer, l'ANP a été plus ou moins associée comme le furent d'ailleurs beaucoup d'institutions nationales (UGTA, UNPA, organisations de masse, conférences de cadres, etc.). Maintenant, il est vrai que plusieurs dirigeants politiques sont issus de l'ANP, mais ils étaient aussi de l'ALN, il n'y a pas eu que des dirigeants issus de l'Armée, il y en a eu d'autres, finalement, dans d'autres secteurs.

Quant à ce que l'Armée va-t-elle continuer à jouer un rôle et sous quelles formes va-t-elle intervenir dans la vie de la nation, à cette question, il y a lieu de préciser que l'ANP assurera le rôle qui est le sien, comme elle l'a déjà assuré et qui est prévu par la Constitution. Elle s'interdit toute immixtion dans les fonctions dévolues aux autres autorités publiques, tel que le stipulent les lois d'ailleurs. Cependant, s'il advient que les pouvoirs publics obtiennent que la loi associe l'ANP à des tâches d'intérêt national, elle ne peut qu'y répondre dans les conditions et les procédures qui seront prévues.

L'Armée dans les casernes ? En ce moment, on peut même ajouter l'Armée dans les sables. En effet, les 4/5 de l'ANP sont déployés dans des cantonnements de campagne, que ce soit pour des missions d'ordre ou d'intérêt militaires ou pour des travaux très pénibles au Sud dans le cadre du Service national, et puis a-t-on vu un jour les

autorités militaires se substituer aux autorités civiles ? Ceci n'a même pas été le cas durant l'état de siège d'Octobre 1988. Donc, on peut dire que l'Armée dans les casernes, comme vous le dites, n'est pas une nouveauté pour l'ANP.

Ce fut un slogan exprimé avant même la proclamation de l'Indépendance. En effet, dès le cessez-le feu, des leaders politiques non imprégnés de ce qui animait l'ALN pour n'y avoir pas vécu, ont préconisé le regroupement, à l'Indépendance, des maquisards dans des casernes sous prétexte de faciliter l'ordre public. Ceci a été rejeté à l'époque. Nous rejetons catégoriquement de nouveau cette formule péjorative car elle exprime aussi un concept importé qui ne correspond nullement à notre histoire militaire.

Si l'ANP a donné naissance et permis l'essor de leaders révolutionnaires prestigieux, ce dont elle s'honore, elle n'a par contre jamais enfanté de César. C'est ce dernier danger qui guette le pays ; observez donc d'autres milieux politiques pour qui l'ANP constitue, selon eux, un obstacle antidémocratique, ce qui expliquerait dans une certaine mesure les dénigrementaux auxquels ils se sont livrés sur les ondes étrangères et parfois, hélas, dans nos organes nationaux d'information.

- La presse, tant nationale qu'étrangère, s'est faite l'écho de réticences de la hiérarchie militaire aux réformes politiques prônées dans le pays ; qu'en est-il au juste M. le ministre ?

K.N : C'est vrai que, ces derniers mois, nous avons eu à lire ou entendre de prétendus experts de l'ANP affirmant notamment qu'elle était opposée ou réticente, comme vous dites, aux réformes politiques en cours. Ceci est un mythe de plus auquel il convient de mettre fin. Comment une armée, telle que l'ANP, pétrie des valeurs qui ont animé l'ALN dont elle est issue, composée soit d'anciens militaires de la lutte de Libération, soit d'Algériens issus des universités ou d'établissements de l'Algérie indépendante, peut-elle ne pas nourrir les mêmes aspirations que celles du peuple dont elle représente l'ensemble de l'éventail social ? Ceci serait un paradoxe que nous soutenons les gens qui ont une image caricaturale des institutions militaires ou qui sont de mauvaise foi.

Je dois à la vérité de souligner que l'ANP n'a jamais constitué le

moindre frein à l'avènement de la démocratie, bien au contraire. Comment s'en étonner d'ailleurs ? Elle qui s'inspire des idéaux de Novembre et pour qui la démocratie et les libertés individuelles constituent une pierre angulaire à l'édifice de l'Etat et de la nation algérienne rêvée par les pères fondateurs de la révolution. S'il subsiste encore un doute de l'attitude de l'ANP vis-à-vis de réformes politiques, je vous renvoie à la déclaration faite par l'ANP à ce sujet à la tribune du 6^e congrès du FLN et aussi des retraits des membres militaires du comité central, aussitôt promulguée la Constitution de 89.

- *Le conseil de la Révolution a quand même gouverné le pays de 1965 à 1977, sans Parlement, sans Constitution ; appelez-vous cela de la démocratie ?*

K. N. : Vous dites bien «Conseil de la Révolution ?» Donc nous étions en régime révolutionnaire et non en régime constitutionnel.

- *A quel moment historique précis s'est opéré le passage structurel de l'ALN à l'ANP ? Certains historiens et anciens officiers de l'Armée de libération nationale pensent que les fondements ou, si vous voulez, les bases de l'ANP étaient en gestation pendant la guerre de Libération nationale, en particulier à partir de la création de l'état-major général, en 1959 plus précisément, c'est-à-dire avec la constitution de l'armée des frontières ; qu'en pensez-vous ?*

K. N. : L'annonce du passage de l'ALN à l'ANP s'est faite aux tout premiers jours de l'Indépendance en vue de placer les formations de l'ALN sous une autorité centrale unique afin de mettre fin à ce qu'on appelait alors le *wilayanisme*. Quant à la gestation de l'ANP durant l'ALN, et plus précisément depuis 1959, c'est à la fois vrai et faux.

Vrai, parce que l'ALN était dotée d'une autorité unique. L'EMG ayant compétence sur toutes les formations armées de l'ALN et ceci allait dans le sens de la Révolution qui visait la libération du pays et la restauration de l'Etat algérien, laquelle restauration passait par la mise sur pied des institutions du futur Etat indépendant. L'Armée était une des toutes premières.

Faux, si l'on croit que les unités de l'ALN des frontières étaient là en attente de l'indépendance pour constituer une force de réserve au service d'ambitions politiques.

On peut dire beaucoup de choses sur cette époque. Je l'ai vécue. En fait, je crois qu'on a été amené à un certain moment à repenser les problèmes militaires qui se posaient. Les Français avaient verrouillé les frontières en mettant des gros moyens. Ils sont connus de tous. A l'Est comme à l'Ouest des barrages avaient été édifiés dans le but d'étouffer l'ALN dont les moyens étaient limités. Qu'y avait-il en fait aux frontières ? Il y avait la base de l'Est et celle de l'Ouest.

A l'Est, la base était composée de trois zones militaires, plus un certain nombre, je ne dirais pas d'unités, mais de formations qui étaient surtout venues de l'intérieur pour s'approvisionner et qui, à un moment, étaient bloquées parce que les militaires français avaient constitué un barrage qui s'est développé dans le temps en fonction des événements. C'était un dispositif, avec beaucoup d'organisations de terrain, des points fortifiés et de l'armement.

Devant cette situation militaire nouvelle qui nous était imposée, il fallait s'adapter. Il y avait nécessité de réorganiser les unités de la base de l'Est, les formations qui s'y trouvaient en instance de pénétrer à l'intérieur, et de plus, il fallait mobiliser les réfugiés qui se trouvaient sur place plus les deux zones (5 et 6 W.1).

On s'est aperçu qu'il fallait former les gens pour faire face à cette nouvelle situation. On a profité, pour ce faire, des cadres qui avaient reçu une formation au Moyen-Orient et ceux qui avaient déserté l'armée française. C'est tout ce monde qui a pris en charge la formation.

Quel a été le résultat ? «L'armée des frontières». Je tiens tout d'abord à dire que ce qu'on appelle entre guillemets «L'armée des frontières» est un non-sens. Entre guillemets parce qu'à cette époque les responsables de l'armée coloniale voulaient faire cette séparation entre l'armée de l'intérieur et l'armée de l'extérieur. Malheureusement, certains chefs sont tombés dans le piège. Aujourd'hui encore, on continue à parler de «l'armée des frontières». Toujours est-il que grâce à elle on avait réussi à mobiliser des proportions de l'armée française pour soulager l'intérieur. C'était d'ailleurs le but recherché par l'état-major général (EMG).

C'était une phase qui avait permis d'entretenir la Révolution. On savait à cette époque que la solution était politique et non militaire.

En fait, il nous était possible de passer à une autre phase de la lutte armée. Souvenez-vous qu'à l'Indépendance, des MIG avaient atterri sur nos aérodromes pilotés par des Algériens.

- La plate-forme de la Soummam insistait sur la primauté du politique sur le militaire, de l'intérieur sur l'extérieur ; comment se fait-il qu'en 1962 nous fûmes arrivés au résultat inverse ?

K. N. : A mon sens, les problèmes ont surgi avant la dernière réunion du CNRA (Conseil national de la Révolution algérienne). Il y avait différentes identités de vue. Mais il était arrivé un moment où il fallait se présenter en Algérie devant le peuple qui venait de faire une Révolution et qui a souffert, en rangs unis. L'ALN à l'époque avait joué un rôle unitaire.

- Le transfert des prérogatives politiques dévolues au FLN pour des motifs de guerre n'a-t-il pas, selon vous, Monsieur le ministre, engendré, dans la période post-Indépendance, des mécanismes de fonctionnement et d'exercice du pouvoir qu'on pourrait qualifier de non démocratiques, dont le point d'aboutissement est Octobre 1988 ?

K. N. : Là-dessus, je ne peux qu'émettre un point de vue tout à fait personnel sur la question. Je pense que beaucoup de gens ont cru qu'avec la fin de la guerre, les dangers contre l'Etat et la nation avaient également pris fin. Ceci était une erreur. En effet, le pays a vécu de graves dangers aux premiers temps de l'Indépendance qui ont menacé la cohésion nationale et la sécurité intérieure.

Je pense que, historiquement, on ne peut pas passer immédiatement d'une phase révolutionnaire à une phase démocratique classique. Il était nécessaire, pour consolider les objectifs de la lutte de libération, de parvenir à une centralisation du pouvoir. Les pays du tiers monde ne sont pas les seuls à avoir vécu cette phase centralisatrice du pouvoir.

D'autres pays, considérés aujourd'hui comme de vieilles démocraties, ont été obligés, pour assurer l'autorité d'un Etat central, de recourir à des mécanismes de pouvoir, qui peuvent aujourd'hui être qualifiés de non démocratiques. Donc cette phase «centralisation du pouvoir» était nécessaire, afin de réaliser et construire les conditions favorables à un régime démocratique. C'est ce qui était fait. Bien sûr, ceci s'est accompagné d'actions ou d'aspects

parasitaires plus ou moins prévisibles.

C'est grâce à cette phase de stabilité que les programmes de développement ont pu s'accomplir, et qu'aujourd'hui nous pouvons voir se développer un système démocratique. Octobre n'en est pas l'aboutissement. Pour moi, octobre a été une contestation des aspects parasitaires de ce mode d'exercice du pouvoir qui, dans une conjoncture de crise économique, ont constitué une explication refuge aux difficultés du moment.

- Ne serait-ce pas plutôt une contestation de l'ensemble du système, monsieur le ministre ?

K. N. : Quand bien même ce serait le cas, l'avènement du pluripartisme et de la démocratie y répondent.

Quant aux reniements des résultats acquis ou atteints par le pays et que l'on entend ou lit ici et là, ne comptez pas sur l'ANP pour les exprimer. Elle considère que les résultats appréciables ont pu être accomplis grâce à la mobilisation des Algériens. Il reste à les valoriser davantage. Ceci peut être favorisé selon un mode d'exercice du pouvoir plus approprié à la phase du développement socioculturel et socio-économique du pays.

- Revenons, si vous le permettez M. le ministre, sur ces moments douloureux pour nous tous : l'état de siège, la torture, la répression. Quel commentaire pourriez-vous faire ? Pensez-vous qu'une telle situation peut se reproduire ?

K. N. : Avant d'aborder l'état de siège et la façon dont il a été administré, je crois que le moment est venu pour préciser deux notions très importantes. Il me semble que les troubles d'Octobre 88 sont la conséquence des deux tentatives distinctes et divergentes provoquées par des acteurs différents.

La première tentative visait, par voie de grève et de manifestation sur la voie publique, à faire échec aux réformes économiques annoncées, voire politiques, elle tendait au retour à l'orthodoxie, afin d'assurer le maintien de personnes. C'était le résultat d'une préparation antérieure.

La seconde tentative, elle, a été fortuite et s'est greffée sur la première à la faveur des grèves et manifestations sur la voie

publique. Les autres ont voulu par la violence, les émeutes et la destruction, attenter aux symboles de l'Etat.

Profitant de ces circonstances, certaines forces ont, prenant le train en marche, tenté par des voies subversives et insurrectionnelles d'attenter aux institutions de l'État.

Devant les dangers encourus, devant l'ampleur des troubles, l'état de siège a été décrété à Alger et un commandement militaire désigné pour rétablir l'ordre et la sécurité publics.

Comment l'état de siège a été administré par l'autorité militaire :

Bien que l'Armée était non préparée à ce genre de mission, elle a répondu à la réquisition et au devoir d'épargner le pays et à l'Etat algérien l'extension des troubles pouvant déboucher sur une situation d'anarchie et de guerre civile.

Jamais, auparavant, un militaire algérien n'avait imaginé se trouver engagé un jour contre d'autres Algériens et jamais un militaire algérien n'avait pensé être lui-même l'objet d'agressions organisées de la part d'autres Algériens. Ce fut une deuxième surprise et une grande désillusion. Mais ce qu'il faut faire observer, et cela ne l'a pas été jusqu'ici, c'est que l'autorité militaire ne s'est contentée que du rétablissement de l'ordre et de la sécurité sur la voie publique, sans prendre aucune autre mesure de restriction autre que le couvre-feu et l'interdiction des rassemblements et manifestations. Il n'y a pas eu de censure, de la part de l'autorité militaire ; la presse étrangère n'a pas été refoulée.

- *La presse nationale, elle, a été censurée ?*

K. N. : Honnêtement, elle est absente.

- *Pourquoi, selon vous ?*

K. N. : La censure existait. Mais pour notre part nous n'avons entamé aucune action pour ou contre durant les évènements. Nous étions beaucoup plus préoccupés par la situation sur le terrain. Nous n'étions pas préparés pour ce genre de situation.

- La présence de la presse étrangère, venue en force, et l'absence de la presse nationale ne vous ont-t-elles pas inquiété ?

K. N. : Oui. Mais juste après les évènements, nous avons convoqué, nous militaires, la presse nationale, nous avons essayé de lui expliquer la situation. Nous lui avons même parlé des pertes. Nous avons donné aux journalistes la liste des pertes. Nous leur avons dit, je m'en souviens, ne publiez rien avant d'avoir vérifié sur le terrain. Rien n'a été fait. Les informations n'ont pas été reprises. Il n'y a pas eu de contrôle de communication. Il n'y a pas eu de rafles ou de perquisitions systématiques.

- Il y a eu des centaines d'arrestations, non seulement sur la voie publique durant les manifestations, mais aussi la nuit à domicile.

K. N. : Je pense que les arrestations dans ce cas sont, je ne dirais pas normales, mais il s'agissait d'avoir des informations. Nous étions devant un mouvement d'apparence insurrectionnelle. Quant à l'intervention des unités de l'ANP, à ce sujet, je tiens à préciser, hormis les fusillades de Bab El-Oued, sur lesquelles je reviendrai, l'usage du feu par l'ANP contre les manifestants n'a pas été ordonné. Il n'a été ouvert que dans des cas d'extrême nécessité afin de défendre et de protéger les véhicules et engins des tentatives d'incendie ou de saisie de la part des manifestants organisés en véritables commandos encagoulés, armés de cocktails Molotov et de machettes.

- *Avez-vous pensé protéger le patrimoine culturel (musées, bibliothèques, etc.) ?*

K. N. : Les interventions des forces de l'ordre ne se sont opérées qu'en protection de points menacés pour parer au plus pressé. Il est vrai que nous avons frôlé aux risques encourus par le patrimoine culturel, lorsque nous avons eu à intervenir, en vain d'ailleurs, sur le centre de recherche et d'études historiques de l'ex-villa Suzini, mis à sac hélas. Connaissez-vous une armée au monde qui tolère que ses unités se laissent prendre et désarmer sans faire usage de leurs armes ? Par ailleurs, il a été fait usage de feu de sommation en l'air pour disperser les manifestants hostiles. C'est vrai que ceci a créé une ambiance très angoissante : il est possible, même probable que des balles perdues eurent provoqué des victimes dans les balcons.

Donc ce sujet de la répression dont vous parliez, il était inconcevable et cela l'est toujours, que l'Armée laisse les villes du pays livrées au feu et à la destruction, et les citoyens exposés à l'anarchie et à l'insécurité. L'Armée considère avoir accompli son devoir. Elle l'a fait du mieux possible, mais avec beaucoup de douleur et de peine. Les vrais responsables ne sont sûrement pas les jeunes victimes qui se lançaient à l'assaut des engins de l'ANP, à la mémoire desquels on s'incline encore une fois. Moralement, les vrais responsables sont les organisateurs des troubles et des tentatives, soit de déstabilisation de l'Etat, soit d'étouffement des réformes et d'ouverture économique, voire politique.

S'agissant de la fusillade de Bab El-Oued : cet événement tragique

mérite des éclaircissements. Souvenez-vous, nous étions le lundi 10 octobre, et un discours du président était annoncé pour le soir. Les deux jours précédents s'étaient écoulés sans fait notable. La situation se normalisait presque. Le couvre-feu demeurait en vigueur et les regroupements et manifestations étaient toujours interdits. C'est dans ces circonstances qu'un grand rassemblement s'est constitué devant la mosquée de Belcourt et se proposait de traverser la ville pour atteindre Bab El-Oued malgré l'interdiction. Des personnalités religieuses ont adressé des appels au calme et à la dispersion qui ont été partiellement suivis.

D'autres leaders religieux ont persisté à conduire la manifestation jusqu'à Bab El-Oued, sous prétexte que les autorités l'avaient autorisée. Je saisis l'occasion ici pour y apporter le démenti le plus catégorique.

La marche a eu lieu sans incidents jusqu'à Bab El-Oued qui était le point final. Aucun militaire n'a ouvert le feu sur la foule tout au long de l'itinéraire.

Pourquoi alors la fusillade à Bab El-Oued ? Il y a eu provocation. Plusieurs témoins et indices l'ont prouvée. Une fusillade incontrôlée s'en est suivie provoquant une panique, avec les conséquences tragiques que vous connaissez.

Je souligne que la provocation, qui a déclenché la fusillade, place Raïs Hamidou, en face de la DGSN, est survenue à la phase finale de la marche, alors qu'aucun barrage tout au long de l'itinéraire ne s'est opposé à son déroulement, car des consignes furent données de laisser passer malgré l'interdiction. Si les organisateurs de cette marche affirment avoir une autorisation de la part des autorités, ceci est faux. Il s'agit d'acte de manipulation pour servir les sombres desseins des uns et des autres en exposant la vie des manifestants.

En résumé, au sujet de ces troubles regrettables, il y a lieu de souligner que l'intervention de l'Armée et le discours d'apaisement et d'ouverture de M. le président de la République ont fait échec aux manœuvres et tentatives de radicalisation du système ainsi qu'à la tentative de déstabilisation de l'Etat. Conséquences : le programme politique de l'ouverture a pu se dérouler, et, effectivement, nous pouvons dire que la dimension tragique des événements d'Octobre a précipité les réformes et leur a peut-être assuré une portée plus large, ce qui nous a fait déboucher sur la Constitution de 89, et l'avènement de la démocratie est indissociable des buts de la Révolution de Novembre.

- De la torture.

K. N. : Mes fonctions durant l'état du siège m'impliquent moralement sur le sujet. Taire la réponse serait une injustice à l'ordre des victimes et une dérobade devant l'opinion algérienne ; aussi affrontons cet obstacle et parlons-en.

Personnellement, je n'ai eu à être informé de ceci qu'après la levée de l'état de siège et deux ou trois jours avant que la presse n'en face état, précisément à l'issue d'une réunion d'universitaires à Pierre et Marie Curie à Mustapha. Les faits m'avaient été rapportés à titre privé par un ami, en écho du sujet débattu durant la réunion.

J'avoue avoir été réticent à croire les faits rapportés, mais hélas, par la suite, il a bien fallu se rendre à la triste évidence de la réalité.

- Est-il possible que vous soyez moins informés que les universitaires et les journalistes sur les actes de torture ?

K. N. : Ce n'est pas possible lorsqu'il s'agit d'infractions clandestines, et c'était le cas.

- *Dans ce cas de confusion, ne vous attendiez-vous pas à ce type de dépassements ? Des consignes strictes auraient pu être données.*

K. N. : A partir du moment où on a donné des instructions claires, nettes et précises, on n'avait jamais pensé que cela pouvait se produire. Tout au long des journées d'Octobre on a répété les mêmes consignes. L'important était d'éviter l'effusion de sang. C'était une obsession, il y avait 200 engins de combat et dix mille hommes à Alger.

Bien sûr, on a toujours la ressource de dire ce n'est pas nous, c'est les autres, mais ceci serait puéril car, quels que soient les autres, il s'agit toujours de structures officielles de l'Etat algérien, et l'implication est tout aussi honteuse. Ce que je peux dire de plus sur cette question, c'est que les cas de torture révélés durant les événements d'Octobre sont une salissure qu'il faudra s'employer à effacer ; ceci ne peut s'obtenir que s'ils ne se reproduisent plus jamais. Je crois que nous sommes sur la voie, d'abord des garanties appuyées, apportées par la Constitution de 1989, ensuite l'accès à la liberté de la presse.

En troisième lieu, l'indépendance de la Justice. Reste un dernier facteur, c'est la façon dont les responsables des corps incriminés exerceront leurs prérogatives. Pour eux, la recherche de l'efficacité ne devra en aucun cas conduire à des infractions aux lois ou à des atteintes aux droits imprescriptibles des personnes. Ce que je peux ajouter avant de clore ce sujet, je persiste à croire et donc à dire que la torture, durant les événements d'Octobre, n'a jamais atteint les dimensions d'un phénomène institutionnalisé et généralisé comme l'ont soutenu certains médias. Les cas relevés ne sont pas le résultat de comportements irresponsables, mais ceci ne diminue en rien de la gravité des faits et l'impérieuse nécessité de proscrire ces pratiques indignes.

- *Que deviennent les responsables de la torture ?*

K. N. : Je crois qu'il y a une loi d'amnistie. Et puis les sanctions pénales ne peuvent, à elles seules, constituer une garantie.

- *Toujours à propos d'Octobre, ce qui a le plus frappé l'opinion, tant nationale qu'internationale, et qui les a même stupéfiées, a été l'utilisation d'armes de guerre. Quelles en ont été les raisons ?*

K. N. : Ce qui est inconcevable à nos yeux, c'est que les unités militaires puissent administrer un état de siège, suite à des graves émeutes mettant en péril l'ordre et la sécurité, sans être dotées des équipements militaires nécessaires. Qui dit armée, dit matériels et équipements de guerre.

En plus, il faut se rappeler que des unités ont été pour la plupart directement retirées du dispositif de défense déployé à l'Ouest du pays depuis 1975.

Lorsqu'un agent militaire ou policier est exposé face à une foule hostile, il est moins enclin à l'agressivité lorsqu'il se sait être à l'abri dans son engin ou son véhicule et qu'il est parmi son unité d'appartenance habituelle, tout comme il dissuade les manifestants.

Maintenant si votre question fait allusion aux munitions utilisées, il faut préciser que les balles réelles n'ont été utilisées par l'Armée que pour parer à une menace immédiate et directe contre les djounoud ou des points très sensibles.

Les actions de dispersion ont fait appel aux lacrymogènes des forces de l'ordre classiques.

- Sans vouloir manquer aux règles de courtoisie, votre réponse, M. le ministre, sur les forces occultes ayant déclenché ou animé les troubles d'Octobre rappelle étrangement l'époque récente de la langue de bois. Nos lecteurs ne seront pas très avancés avec ça.

K. N. : Faute de conclusion à ce sujet, et compte tenu de la loi d'amnistie, il est difficile d'être plus clair sur la question. Sachez que les forces occultes en question ne se sont jamais fait connaître. De plus, avez-vous relevé chez les manifestants d'Octobre des banderoles, des slogans réclamant la liberté de presse et d'opinion, des élections libres, la séparation des pouvoirs, le droit d'associations, le multipartisme ? Moi pas.

Concluez vous-mêmes. Est-ce que les mobiles politiques visés par les manipulateurs d'Octobre allaient dans le sens des réformes économiques et politiques ou allaient-ils à leur rencontre ?

Il ne fait pas de doute que les manifestants dans leur élan spontané ont exprimé une contestation des aspects parasites du système, mais les instigateurs à l'origine et les «récupérateurs» par la suite se sont bien gardés de les leur communiquer pour brandir leurs véritables objectifs politiques et pour cause c'eut été de leur part aller à contre-courant de l'élan populaire.

- Depuis Octobre, il y a eu beaucoup de changements à la tête de l'ANP. Peut-on considérer que ces événements sont pour quelque chose dans certaines mises à la retraite ?

K. N. : Absolument pas. Ce ne sont pas des conséquences des événements d'Octobre. On a toujours mis à la retraite des gens en raison de leur âge. C'est dans toutes les armées. Des générations vieillissent, d'autres prennent la relève. Des centaines de personnes partent chaque année à la retraite mais on n'en parle pas. On parle des généraux, mais un général aussi doit partir à la retraite un jour ou l'autre. Moi-même je serai appelé à prendre ma retraite, c'est normal. Peut-être que puisque cela intervient à un moment où il y a des changements et des bouleversements à l'échelle du pays, certains tirent des conclusions et spéculent. Mais je peux vous affirmer qu'il n'en est rien. La retraite est un droit et non une sanction.

- Peut-on, M. le ministre, parler de l'existence d'une doctrine militaire nationale à la lumière des changements qui s'opèrent dans le pays ? Dans ce cas précis, serait-elle déterminée par les grands axes de la politique intérieure du pays ou serait-elle, plutôt, liée à la nature et au type d'armement dont s'est dotée l'ANP et qui est de plus en plus sophistiqué ?

K. N. : Les changements qui s'opèrent dans le pays n'ont pas d'incidence directe sur la doctrine d'emploi des forces militaires. Cependant, les changements qui s'opèrent dans le monde ne sont pas sans incidence sur la politique de défense. En effet, on peut craindre, et les concentrations de forces au Golfe le prouvent, que la fin de la guerre froide va réveiller ou raviver l'interventionnisme militaire. Aussi, face à ce danger, il revient à des pays comme l'Algérie de consentir davantage d'efforts en matière de préparation à la défense nationale. La défense nationale ne se limite pas à l'intégrité physique du territoire ou des frontières. Elle recouvre aussi les attributs de la souveraineté, c'est-à-dire la liberté d'action

légitime de l'indépendance dans les décisions politiques.

Est-ce que l'Algérie a une doctrine militaire propre ? Oui, elle procède de la conception de défense esquissée par la Constitution de 1989, s'articule autour de l'ANP, associe toutes les forces vives de la nation en privilégiant autant l'élément matériel que l'élément humain et moral. Bien que l'Algérie soit un pays qui prône la paix et la voie pacifique pour le règlement des litiges, elle doit continuer à consentir des sacrifices pour ces forces de défense à travers de grandes unités et formations capables de balancements rapides sur les différents points du territoire.

Par ailleurs, l'avènement de l'UMA nous conduit à rechercher une complémentarité pouvant déboucher, pourquoi pas, sur une politique commune de défense comme parade au prétendu «droit à l'intervention» brandi récemment. Mais ceci n'empêchera pas de rechercher à être fort chez soi. C'est une règle fondamentale de la stratégie.

- On pense, M. le ministre, qu'une haute professionnalisation de l'activité militaire aboutit à terme à une armée de métier. Que deviennent dans cette éventualité, à la fois, la notion de défense populaire et les traditions militaires nationales, dont la caractéristique est l'investissement massif du pays et des hommes ?

K. N. : Si par haute professionnalisation, vous entendez qualification et compétence professionnelles, je vous dis oui, l'ANP s'oriente résolument sur cette voie et il ne peut y avoir d'autres ; mais une armée compétente et qualifiée sur le plan professionnel, ne signifie pas une corporation coupée du reste de la nation et qui a une vocation exclusive à assurer la défense du pays. Une armée qualifiée et compétente n'exclut pas de recevoir en son sein des citoyens qui serviront la défense nationale selon une préparation appropriée et pendant la durée nécessaire. Donc, une armée de professionnels oui, mais une armée de professionnels exclusivement, non.

Quant à la défense populaire, elle ne peut pas disparaître, et elle n'est pas exclusive d'un corps de bataille efficace. La défense populaire constitue une assise au corps de bataille, d'une part, et un renforcement substantiel des capacités de résistance se nourrissant des apports du Service national, d'autre part.

- De parler des militaires. Qu'en est-il de la réorganisation des services de sécurité ?

K. N. : La réponse a déjà été donnée. Ils doivent rechercher l'efficacité à travers des structures et des missions adaptées, et ce, dans le strict respect des lois du pays.

- Jusqu'à présent, ceux qui avaient pour rôle d'exercer la police dans l'armée avaient également une mission répressive avec la nouvelle donnée politique et les nouvelles missions de l'Armée telles que fixées par la Constitution, il nous paraît évident que ces services n'ont plus raison d'exister et qu'ils doivent être réorientés vers d'autres tâches, défense et sécurité du territoire, contre-espionnage, etc. Qu'en pensez-vous ?

K. N. : En fait, les missions que vous venez d'énumérer sont la vocation même de ces services. C'est aussi une question de restauration.

- M. le ministre, vous avez évoqué dans votre réponse le déploiement de l'ANP en dispositif de défense à l'Ouest depuis la crise du Sahara occidental. Cette crise semble sur la voie de règlement par référendum sous les auspices des Nations unies. Pensez-vous que le moment est venu de lever ou tout au moins d'alléger ce dispositif ?

K. N. : Comme vous le savez, en 1975, une tension a brusquement surgi à nos frontières Ouest et c'est, naturellement, l'ANP qui s'est trouvée confrontée à cette situation. C'est donc depuis près de 15 années que l'ANP, dans la majeure partie de ses effectifs et ses moyens, est engagée le long de notre frontière Ouest, de la mer aux confins du Sahara, vivant dans des conditions climatiques les plus dures avec les contraintes sociales les plus difficiles, alors même que dans leur vie familiale, ils connaissent les mêmes problèmes que la majorité de nos concitoyens, qu'il s'agisse de logement familial ou de scolarisation des enfants.

Je donne ces précisions, car on a tendance à oublier généralement que, depuis 15 ans, l'ANP endure les pires souffrances pour que le peuple algérien puisse continuer à vivre en toute sécurité. Vous pouvez donc mesurer aujourd'hui l'irresponsabilité de ceux qui, en déclenchant les manifestations d'Octobre 1988, ont amené le commandement militaire à dégarnir un dispositif qui assurait le verrouillage absolu de nos frontières.

Dieu merci, la situation a évolué et une dynamique de paix s'est engagée dans la région. L'ANP y adhère totalement. Nous croyons, en effet, fermement en la constitution d'un Maghreb uni qui, de notre point de vue, est la seule solution permettant aux pays membres de cet ensemble de prospérer dans le cadre d'une complémentarité. C'est à ce prix que nos différents pays pourront sortir du sous-développement.

Nous espérons, très sincèrement, que les enjeux seront compris de tous et que chaque partie s'engage résolument à respecter les règles du jeu et permettre, en garantissant un référendum libre, le retour à la paix.

C'est dans ces conditions, exclusivement, qu'il sera alors possible à l'ANP de lever son dispositif et de permettre, enfin, à nos personnels un retour à la vie normale. Je me dois de dire que, dans notre dispositif, bon nombre d'appelés ont été intégrés, cela signifie que la relation «Armée-Peuple» est une réalité, c'est précisément là toute la signification de Service national.

- Revenons succinctement, si vous le voulez bien, au Service national. Pouvez-vous nous apporter votre point de vue sur une question controversée. La durée actuelle dix-huit mois ou celle préconisée six mois ?

K. N. : Le commandement militaire voudrait bien soulager les jeunes de leurs contraintes. Mais il existe des impératifs de défense nationale, de sécurité et de souveraineté, qui limitent notre liberté d'action. La durée de Service national est, en effet, directement liée au niveau du développement technologique atteint par les forces.

Vous comprendrez qu'à l'heure du laser et autres moyens, il ne soit pas possible d'instruire des jeunes recrues de façon superficielle pour les rendre à leurs foyers avant même qu'elles aient pu, dans leurs unités, mettre en pratique leurs connaissances. Il y va, en effet, de l'efficacité des Forces armées à assurer la défense du pays, tout comme de la sécurité de l'appelé lui-même, dès lors qu'il serait mobilisé en cas de nécessité.

D'aucuns ont pensé qu'une réduction importante de la durée légale de Service national pouvait être envisagée. Il semble que les différents responsables aient été abusés dans leur compréhension de la question. Ceux des citoyens, et ils sont nombreux, ayant servi dans

nos unités de combat, savent combien la maîtrise de certains moyens nécessite des efforts et des capacités d'assimilation.

Nous voyons mal, au demeurant, comment nous pourrions en venir à opter en faveur d'une armée de métier qui serait privée de ses racines populaires. La question qui se poserait serait de savoir si les promoteurs de telles idées n'avaient pas en toile de fond l'intention de substituer une milice à l'ANP.

Je demande donc à tous les partisans d'une telle réduction d'approfondir leur réflexion. J'ai la conviction qu'ils sont avant tout des patriotes et que leur but n'est pas de casser un outil de protection et de sécurité. Il est vrai qu'un certain nombre de citoyens ont servi et servent encore à des formes adaptées au profit de leur structure d'origine, ce qui les prive de bien connaître les exigences du métier des armes, contrairement à leurs collègues ayant servi ou servent dans des formations de combat. Nous rendons aux uns et aux autres l'hommage qu'ils méritent.

Dès lors, l'idée qui a circulé quant à la réduction de la durée du Service national de 18 à 6 mois, elle paraît davantage sous-tendue par des motivations pour le moins partisans ou électoralistes, que par des considérations objectives de défense et de sécurité nationales.

Enfin, vous n'ignorez pas que la participation à l'œuvre de développement national cesse d'être l'une de ses missions depuis l'adoption de la Constitution de 1989. Ces aspects doivent être pris en charge dans le cadre des réformes économiques en cours par les départements ministériels concernés. Il reste entendu que l'Armée en tant que de besoin et chaque fois que possible apportera son concours en faisant intervenir ses unités spécialisées. Une réflexion est actuellement menée compte tenu de ce désengagement pour la conception d'une forme de Service national adaptée sans incidence toutefois sur la durée légale qui est, je le rappelle, de 18 mois.

- On parle souvent de sous-utilisation des cadres qui effectuent leur Service national. Cela est-il vrai ?

K. N. : Si un ingénieur d'une spécialité donnée s'estime sous-utilisé lorsqu'il sert en qualité de chef de peloton ou de section dans les formations de combat, il commet une méprise, car l'Armée n'est pas un champ d'application pratique aux multiples spécialités socioprofessionnelles. Ceci dit, on s'est toujours efforcé de tenir compte autant que possible des compétences d'origine lors des affectations aux postes de service.

- La modernisation de l'ANP induit nécessairement une restructuration des Forces armées. Pouvez-vous, M. le ministre, si ce n'est pas un secret militaire, nous tracer même à grands traits les contours de cette organisation ?

K. N. : C'est depuis la crise du Sahara Occidental et donc depuis le risque de conflit aux frontières que l'ANP a entamé un programme de modernisation de ses armes et équipements.

En effet, la motorisation et la mécanisation des unités sont devenues systématiques à partir des années 76-77. Donc, nous pouvons dire que la modernisation de l'ANP a commencé à cette date avec l'introduction de moyens de combat mobiles.

Une deuxième phase s'en est suivie dans les années 80. Il a fallu doter le corps de bataille de système d'armes plus performantes avec une panoplie des équipements d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre, à la maintenance et à la formation. Ceci s'est opéré au profit des trois composantes : terre, air, mer.

Mais la modernisation ne s'est pas limitée à l'élément matériel seulement. La partie organisation ainsi que la partie formation et entraînement ont été l'objet d'autant d'intérêts que d'efforts. C'est en 1984 que l'état-major de l'ANP a été créé et c'est à partir de cette date également qu'ont été mis sur pied les commandements de Forces avec les structures organiques propres et avec une répartition des missions et des tâches mieux définies notamment dans les fonctions d'organisation, de préparation, d'emploi et enfin de gestion et d'administration.

En 1986, après une décennie d'efforts et d'expériences pratiques, nous avons pensé à capitaliser, d'une part, les enseignements pratiques tirés sur le terrain et, d'autre part, la qualité de la ressource humaine dont le niveau de formation de base s'est nettement

amélioré. L'ANP a entamé alors une restructuration qui s'articule essentiellement sur de grands ensembles capables de mener des actions opérationnelles combinées reposant sur des capacités de feu et de mouvement accrues. Tout ceci à travers des chaînes de commandements de communication plus appropriées. Bien sûr, cela s'opère avec les précautions que requiert l'importance du problème. Le passage à des unités de type divisionnaire en est l'exemple pour les Forces terrestres. D'ailleurs la télévision et la presse nationales ont eu l'occasion d'en parler lors des manœuvres de juin 1990.

- L'ANP se trouve, nous semble-t-il, dans une situation paradoxale ; d'un côté, elle est intégrée dans la politique de désarmement tendant à faire de l'ensemble des pays du Sud des régions de paix et de coopération et d'un autre côté, ces pays du Sud sont encore des régions de conflits, de tensions et de litiges, ce qui exige de notre Armée une demande permanente d'armement moderne, qui accroît les dépenses militaires. L'ANP est-elle si budgétivore qu'on le croit ?

K. N. : L'ANP n'est engagée dans aucun paradoxe. Ce sont les relations internationales qui revêtent un caractère paradoxal et en apparence seulement. En effet, chacun prône la paix et chacun souhaite pouvoir éviter de s'engager dans une politique d'armement ruineuse. Mais ceci n'a de chance de se réaliser qu'en l'absence de menace et dans un climat de confiance réciproque, laquelle confiance, qu'on le veuille ou non, repose sur un facteur matériel : ses propres forces et un facteur moral, la fiabilité des engagements de l'autre. C'est dire comme ce second élément est fugace et aléatoire.

Sommes-nous donc condamnés à la course aux armements direz-vous ? Non, pas nécessairement, si chacun s'engage résolument et loyalement dans des accords de coopération et pourquoi pas de défense commune notamment, dans le cadre maghrébin. Car le retour à l'interventionnisme militaire n'est plus pour demain. Il est d'actualité déjà ; les événements du Golfe arabe l'illustrent bien.

L'ANP est-elle budgétivore ? Toutes les armées le sont à des degrés variables. Les dépenses de l'ANP représentent en équipement 1,5 à 2% du PIB global et 1,5 à 2% en fonctionnement, soit 3 à 4% seulement (Gendarmerie nationale et unités de réalisation du Service national comprises) et ce, malgré les exigences de vie en campagne

de nos unités en période de crise de l'Ouest.

- Si ce n'est pas un secret, que représente la dette militaire par rapport à la dette globale ?

K. N. : S'agissant d'un problème touchant la notion de souveraineté, pour nous il n'y a pas de dette militaire distincte de la dette nationale. Si cela existe, ça ne peut être que sous forme de rubrique pour les besoins de comptabilité financière de l'Etat.

Maintenant, il est vrai que la dette nationale recouvre des achats d'équipements de défense effectués auprès d'un partenaire habituel sur des crédits à terme, afin, justement, de préserver les liquidités financières disponibles du pays et les destiner à d'autres usages.

Cet effort s'est traduit par un outil de défense aujourd'hui réel et que désormais il faille faire face à d'autres domaines que celui d'armements, tels que la construction de casernements et de logements pour les personnels.

- L'Armée nationale populaire fait-elle appel au potentiel industriel national ?

K. N. : L'ANP s'approvisionne chez le secteur industriel national, pour tout ce qui peut lui être livré localement. Bien mieux, il y a eu des études de réalisation de matériels et d'équipements menées conjointement et qui ont donné lieu à des fabrications nationales, notamment dans les secteurs industrie, mécanique et transport.

- Existe-t-il une industrie militaire ?

K. N. : Nous n'avons pas d'industrie militaire. Elle consomme énormément. Les besoins actuels de l'ANP n'imposent pas une industrie militaire. Hormis les deux usines récemment inaugurées, il n'y a pas d'unités de production. En revanche, nous avons des unités de maintenance pour revaloriser et réviser les matériels.

- L'Etat de droit consacre l'autonomie et l'indépendance de la Justice. Quelles seraient, selon vous M. le ministre, les relations entre la justice militaire et la justice exceptionnelle pour ne pas dire la justice d'exception.

K. N. : Voilà une formule qui a fait fortune ces derniers temps : «L'Etat de droit». A croire qu'avant la Constitution de 1989, nous vivions sous un Etat hors-la-loi. Ce n'est pas le cas. L'action de l'Etat a toujours été régie jusqu'ici par des lois ou des ordonnances. Il est

vrai qu'antérieurement à la Constitution de 1989, certains droits et libertés individuels étaient assortis de restrictions ou placés sous la primauté de l'intérêt de la Révolution. Ce qui réduisait sensiblement la portée de l'action des juridictions chargées de dire droit. Ces restrictions sont, désormais, aplanies depuis l'autonomie du pouvoir judiciaire. Qu'en est-il de la justice militaire ? Justice exceptionnelle ou justice d'exception comme vous dites. La justice militaire n'est ni justice exceptionnelle, ni justice d'exception. Cependant, les juridictions militaires n'appartiennent pas à l'ordre judiciaire de droit commun, mais sont régies par des lois spéciales, ce qui leur vaut d'être considérées comme juridictions d'exception. Il s'agit bien de juridiction et non de justice comme dit dans votre question.

Précisons, tout de même, que les juridictions militaires connaissent des infractions spéciales d'origine militaire ou de certaines infractions commises en des circonstances exceptionnelles prévues par la loi.

- A la lumière de la Constitution du 23 février 1989, il n'y a pas, à notre connaissance, des lois spécifiques consacrées, tant à l'ANP qu'à la Défense nationale. L'esprit des réformes nécessite, à notre sens, de formaliser le nouveau rôle des Forces armées, le statut et le rôle des services de sécurité et leur réorientation et peut-être aussi, éventuellement, la modification du règlement militaire, de façon à permettre aux soldats et officiers de refuser de répondre à des ordres illégaux ou anticonstitutionnels (aventures hasardeuses, putschs militaires, etc.). Qu'en pensez-vous ?

K. N. : Ceci n'est pas un problème lié plus particulièrement à la Constitution du 23 février 1989. L'arsenal législatif algérien prévoit des dispositions rigoureuses de nature à protéger les institutions de l'Etat contre les éventualités que vous signalez.

Cependant, ce serait une erreur de croire que c'est le seul risque d'être pendu ou fusillé qui empêche les aventures auxquelles vous faites allusion.

Je pense que ce qui prémunit contre de pareilles situations relève plus de l'éthique militaire que de dispositions pénales.

En ce qui concerne l'ANP, tout au moins, sa loyauté vis-à-vis de l'Etat repose sur sa fidélité au serment, laquelle se traduit par un sens élevé du devoir, un esprit de discipline marqué par un

dévouement et une abnégation exemplaire et, enfin, une conscience patriotique qui aide à surmonter les vicissitudes et parfois les avanies de la condition militaire.

Quant à des lois supplémentaires pouvant permettre de refuser l'exécution d'ordres illégaux, je pense qu'il n'y a pas lieu d'ajouter d'autres dispositions à celles qui existent déjà, faute de quoi ce serait risquer de porter atteinte aux exigences spécifiques de la discipline en milieu militaire. C'est d'ailleurs un problème qui n'est pas propre à l'ANP seule. D'autres armées le vivent, sans pour autant verser dans des actions factieuses.

- Peut-on considérer que l'ANP, dont le rôle dans l'édification nationale était notable, va être maintenant confinée dans un rôle classique de défense nationale ou, alors, va-t-elle être intéressée à des tâches d'intérêt public ? S'étant retirée de la vie politique directe, l'ANP va-t-elle être confinée dans le ghetto des casernes ? Comment concevez-vous les rapports entre ce grand corps de l'Etat et la société civile ?

K. N. : Pour le moment, l'ANP est toujours l'ANP. C'est-à-dire que son appellation elle-même recouvre une signification quant à son rôle au sein et au profit de la nation.

Va-t-elle être confinée dans le ghetto des casernes ? Je dis non ! Si par cela vous entendez qu'elle s'abstienne de s'associer aux tâches d'édification et de développement. Cependant, il est sûr que sa participation doit être appropriée et mieux cernée.

A titre d'exemple, on entend, ces derniers temps, beaucoup dire sur le développement du Sud. Je tiens seulement à signaler que l'ANP n'a pas attendu l'année 1990 pour accomplir de grands travaux d'infrastructures dans le Sud afin de faciliter le développement de ces régions qui représentent pour le pays un avenir stratégique qu'il y a lieu d'appréhender dans sa globalité.

S'agissant des rapports de l'ANP avec ce que vous appelez la société civile, moi, je préfère parler des rapports avec la communauté nationale et les institutions du pays. Ces rapports doivent être étroits et étoffés, que ce soit à travers les circuits officiels ou que ce soit à travers la composante humaine de l'ANP.

- L'ANP pense-t-elle autoriser et organiser en son sein le débat d'idées et la libre confrontation des différentes opinions ? Quel serait dans ce cas le

devenir immédiat du commissariat politique ?

K. N. : L'ANP pense-t-elle autoriser en son sein la libre confrontation d'idées et d'opinions ? Non, car l'ANP n'est pas un forum destiné à cela. Il y a des organisations et associations plus appropriées. Mais ceci ne signifie pas que l'Armée sera fermée aux sujets et questions qui animent ou préoccupent la société algérienne. Les règlements régissant la condition militaire sont nets et précis. L'opinion intime de chacun est respectée, mais il n'est pas admis que des opinions d'ordre privé, même sur un sujet d'intérêt général, prévalent ou interfèrent dans l'accomplissement du service.

La direction du commissariat politique vient d'être érigée en direction de communication de l'information et de l'orientation et devra couvrir tout le champ interne et externe.

- Les élections législatives prochaines constituent un événement politique majeur dans le pays. Est-ce que l'Armée entend y jouer un rôle ?

K. N. : Bien que les élections législatives prochaines constituent, comme vous dites, un événement politique de première importance pour le pays, il ne revient, ni n'appartient à l'Armée d'y prendre part, ni dans la préparation, ni dans le déroulement.

L'ANP a une vocation apolitique, c'est-à-dire qu'en tant qu'institution, elle s'interdit toute action ou activité politique susceptible de gêner ou favoriser tel ou tel courant ou parti politique.

Cependant, l'ANP, comme les autres corporations professionnelles, n'est pas démunie de conscience ou d'idéal politique ou social. Cet idéal reste fidèle à celui de Novembre - Indépendance nationale - unité nationale - Islam religion d'Etat - caractère républicain de l'Etat, etc.

L'ANP souhaite que les élections se déroulent dans le calme et la paix, sans aucune atteinte aux droits inaliénables des citoyens. Dans le cas contraire, elle se tient prête pour répondre à toute éventualité pour mettre fin à des dépassements organisés pouvant mettre en danger l'unité nationale, forgée tout au long de notre Histoire et consolidée depuis la Révolution de Novembre 1954. La défense de la nation, confiée par la Constitution à l'ANP, implique pour elle qu'elle soit en mesure de faire échec aux dangers provenant soit de

l'extérieur soit de l'intérieur.

- Au sein de certaines formations politiques l'on préconise l'idée de confier à l'ANP un rôle lors du déroulement des prochaines élections afin de mieux garantir la régularité des opérations électorales. Que pensez-vous de cette perspective ?

K. N. : Ce que l'on puisse dire d'un sujet aussi délicat, c'est que l'Armée préférerait ne pas s'exposer aux récriminations qui ne manqueront pas d'apparaître, et laisser le soin aux institutions et services habituellement compétents, de jouer convenablement et totalement leurs rôles respectifs y compris les représentants des partis politiques.

Cependant, si cette perspective fait le consensus, si la loi électorale le permet et si le gouvernement le décide on s'y résoudra avec le maximum de scrupules pour que la volonté populaire puisse s'exprimer librement et en toute régularité. Néanmoins, c'est là une extrémité à laquelle, par principe, il vaut mieux ne pas arriver.

- Comment, M. le ministre, concevez-vous vos rapports avec le chef du gouvernement et le chef d'Etat, celui-ci ayant la charge de la définition de la politique de défense nationale dans sa conception stratégique et à travers ses volets, tant économique que politique ?

K. N. : C'est d'abord au chef d'Etat qu'il appartient de définir les rapports dont vous parlez ; pour ma part, il n'y a aucune ambiguïté. En sa qualité de responsable de la défense nationale et le chef suprême des Armées, le chef de l'Etat définit la politique de défense et statue sur les programmes qui doivent la traduire.

Le chef du gouvernement supervise les actions d'exécution de la politique de défense et coordonne l'action des départements ministériels concernés. Le ministre de la Défense nationale est lui responsable de la mise au point des mesures d'ordre militaire ou de défense nationale et pourvoit, au besoin, des forces pour leur permettre d'assurer leur mission.

- Le ministre de la Défense nationale que vous êtes, se conçoit-il d'abord comme membre du gouvernement ou comme le représentant de la hiérarchie militaire ?

K. N. : La réponse est simple, je suis ministre et je suis général en

activité.

- *Mais encore ?*

K. N. : Vous faites sans doute allusion à ceux qui demandent pourquoi pas un ministre civil, n'est-ce pas ? Que voulez-vous que je vous dise, je suis en activité, je suis le plus haut gradé, je suis devenu ministre. Dans pas mal de pays il y a la même forme. Mais je dis à l'avenir pourquoi pas un civil ? Laissons la démocratie se faire.

- *Quelles sont, M. le ministre, vos impressions sur la capacité des formations politiques actuelles à mobiliser l'opinion sur des programmes politiques distinctifs ?*

K. N. : Bien que mon devoir de réserve m'interdit de m'impliquer dans la mouvance partisane, et je respecterai cette obligation, je peux vous livrer, à titre tout à fait personnel et sans que mes propos n'impliquent les cadres et personnels de l'ANP, mes impressions sur le sujet. Pour moi, le multipartisme était inéluctable, car au sein même du parti du FLN, il n'y avait pas seulement des courants, mais des positions politiques divergentes, voire opposées. Il aurait pu intervenir plus tôt ou peut-être plus tard. Mais ce n'est plus la question.

Très certainement, une décantation va s'opérer. Des regroupements vont intervenir, d'autres leaders vont peut-être entrer en lice. Mais je me limiterai aux trois courants principaux, sans pouvoir me prononcer sur ceux qui n'ont pas été mis à l'épreuve électorale récente.

Le Front de libération nationale : ayant vécu la période de la guerre de Libération, vous comprendrez que je sois attaché aux principes, aux idéaux, aux vertus et à l'esprit du 1^{er} Novembre.

Ne nous arrêtons pas sur les erreurs, une fois sanctionnées et rectifiées du moment que les hommes qui les ont commises passent. Seuls ceux qui ne mettent pas la main à la pâte ne commettent pas d'erreur. Mais l'Histoire se souviendra des sacrifices consentis par les hommes qui ont servi notre Révolution. Je suis convaincu que le flambeau a été transmis aux générations montantes et que le FLN, dans son acception la plus élevée, sortira grandi des épreuves auxquelles il a été confronté et retrouvera la place qui est la sienne

dans notre société. Ceci est à sa portée grâce aux convictions sincères qui animent la majorité de ses militants, toutes générations confondues, et qui, je l'espère, sauront relever bien vite le défi auquel est confronté le FLN.

Le Front islamique du salut : c'est une réalité nationale. C'est un parti politique que je respecte, au même titre que les autres, car je me suis engagé à respecter scrupuleusement les institutions de notre pays. Il me semble, cependant, qu'il serait grand en condamnant et en combattant tous les dépassements et toutes les attitudes extrémistes de nature à diviser la communauté nationale. De plus, l'ambiguïté sur certaines questions fondamentales ne facilite pas une appréciation objective. Ceci dit, de mon avis personnel de musulman, j'estime que les associations à caractère religieux sont mieux à même de servir l'Islam en formant, en éduquant et en orientant les masses, en tout désintéressement.

Les démocrates : dans notre contexte, les démocrates sont le ferment nécessaire à l'épanouissement de la démocratie naissante en Algérie. Mais ils ne peuvent jouer ce rôle que dans la mesure où ils parviendront à se débarrasser de certains concepts peu familiers à notre société. Je crois que chaque formation politique regroupe en ses rangs des démocrates sincères, imprégnés des valeurs de notre civilisation musulmane et arabo-berbère, mais également tournés vers le modernisme.

- *Pourquoi la distinction d'un côté le FLN et le FIS et de l'autre les démocrates ? Les deux premiers ne le seraient-ils pas non plus ?*

K. N. : Nous ne voulons absolument pas insinuer pareille chose. Ce n'est là qu'un mode de désignation emprunté d'ailleurs à la presse lorsqu'on veut parler de ces jeunes formations politiques qui s'emploient à constituer des forums de solidarité démocratique.

En conclusion, je pense sincèrement qu'il y a en toute chose un juste milieu et que les préoccupations du sage sont de la rechercher.

J'espère que ce sera là la conduite qu'adopteront les différentes formations politiques durant la campagne et lors des élections législatives prochaines, de façon à permettre l'ouverture d'un dialogue et la discussion des idées. C'est là le seul moyen de permettre à chacun de se remettre en cause en permanence, de

mieux comprendre et tolérer les différences qui constituent notre vraie richesse, et d'adopter un projet de société résolument tourné vers l'avenir.

Je souhaite que les extrémistes, d'où qu'ils viennent, soient neutralisés dans notre société, que ceux qui auraient la hantise de l'uniforme soient tranquilisés et que la paix sociale règne dans notre pays. Mais je me dois de rappeler, en toute sérénité et sans que mes paroles aient le caractère d'une menace, et nul ne doit l'ignorer, que si des évènements graves venaient à se reproduire et à mettre en péril l'unité de la nation, l'ANP, respectueuse de ses missions, interviendrait sans hésitation pour rétablir l'ordre et l'unité et pour que force reste à la loi.

- Pour terminer, M. le ministre, une question personnelle, trouvez-vous le temps de lire, d'écouter de la musique, de regarder la télévision, de vous rendre à la mosquée, bref de vous déguiser en civil de temps à autre ?

K. N. : Franchement pas du tout.

Dans cette interview, les missions de l'Armée sont clairement explicitées, la position de celle-ci vis-à-vis de la démocratie encore une fois définie et les partis même islamistes respectés. Malgré l'avertissement contenu dans mes propos, le FIS mit la barre trop haut en engageant un bras de fer avec les autorités. Il cibra et défia de nouveau l'Armée ainsi que les services de sécurité et toutes les institutions de l'Etat. Il se lança dans une véritable insurrection à travers les rues d'Alger. Hamrouche, au lieu d'agir et de sévir selon les lois en vigueur, se mit d'accord avec Abassi Madani et lui accorda trois places dans la capitale, pour pratiquer ses démonstrations de force.

Continuant à exercer ses pressions, le FIS décréta la grève de 15 jours. Au début, pendant les deux ou trois premiers jours, les commerçants, dans leur majorité, ne fermèrent pas leurs magasins. Puis il passa carrément aux intimidations et menaces. D'aucuns pouvaient voir trois ou quatre «barbus» dans les rues de la capitale menacer les commerçants et leur enjoindre de baisser les rideaux.

Très tôt sa milice exerça des pressions sur les femmes les forçant à porter le *hidjab*, tandis que d'autres éléments menaient leur «croisade» contre les antennes paraboliques. Les communes FIS

procédaient au changement des enseignes des lieux publics en leur substituant d'autres, où le mot «islamique» était spécialement mis en relief.

La veille du quinzième jour, la situation devenait intenable pour la ville. Hamrouche décida alors de faire évacuer les places par la police et la gendarmerie. Celle-ci déploya des hommes à la place du 1^{er} Mai qu'elle fit évacuer. Quant à la police elle éprouvait toutes les peines du monde à disperser les militants excités du FIS à la place des Martyrs.

Je devais ce jour-là me rendre à la présidence pour une mission précise. Je décidai de faire un crochet par ces deux endroits. Place des Martyrs, je vis les éléments du FIS campés au moyen de tentes, de couvertures ou de draps dressés en forme de guitounes. Alger offrait une image désolante. Je repris la route de la présidence en passant par la place du 1^{er} Mai qui venait d'être évacuée la veille. J'étais suivi d'une deuxième voiture d'escorte.

Au moment où je m'engouffrai rue Hassiba Ben Bouali, je vis une rue blanche de *qamis*. Au fur et à mesure que nos deux voitures s'enfonçaient dans la cohue, les manifestants que j'apercevais, tous jeunes, portaient jeans et basket sous les *qamis*, bandeaux autour de la tête. Arrivé au milieu de la rue, une rafale partit de la foule. La deuxième voiture se rapprocha de la mienne, pare-choc contre pare-choc me poussant vers l'avant. Je compris que quelque chose venait d'arriver lorsque j'entendis des coups de feu. Les gardes du corps tiraient en l'air afin de disperser la foule. Les *qamis* s'égaillaient dans tous les sens devant moi. Quand les voitures arrivèrent au niveau du GIR, je descendis et demandai aux hommes de dissimuler leurs armes. La deuxième voiture avait été touchée par deux impacts de balles au niveau du toit mais sans faire de victimes.

Le capitaine de gendarmerie Salah Amaghchouche, commandant du groupement d'intervention régionale de la gendarmerie, se rapprocha de moi pour s'enquérir de ce qui venait de se passer. Je lui fis signe que tout allait bien. Le capitaine trouva la mort le jour-même en recevant sur la tête une boule de pétanque métallique.

Les militants du FIS étaient amassés non seulement à la rue Hassiba Ben Bouali mais aussi dans les rues avoisinantes

convergeant vers les endroits occupés par la Gendarmerie. La déferlante islamiste venait notamment de Belcourt où se trouve la mosquée «Kaboul».

Sur ce, je continuai mon chemin vers la présidence. Je trouvai sur place le général Larbi Belkheir et le président de l'Assemblée Abdelaziz Belkhadem qui, apprenant ce qui venait de m'arriver, téléphona à Abassi Madani.

Je compris que c'était la journée fatidique pour eux et qu'ils allaient tout faire pour tenter de réoccuper la place et déferler sur la présidence qui ne se trouvait pas très loin de là. Je pris le téléphone et demandai au général Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major de l'ANP, d'envoyer les avions ramener les commandants de régions militaires. Nous nous réunîmes au siège du ministère de la Défense et procédâmes à l'analyse de la situation. Le général Mohamed Lamari, commandant les Forces terrestres à l'époque, et le général Guenaïzia apportèrent une dernière touche à l'organisation des unités au cas où nous fussions appelés à intervenir. Je décidai de rester à mon bureau en liaison avec les différents commandements et, surtout, avec la Gendarmerie dont les hommes étaient engagés place du 1^{er} Mai. Tout l'après-midi, des assauts répétés furent lancés contre les gendarmes, mais ils furent tous repoussés. Dans la journée, des militaires étaient séquestrés et emmenés au devant de Ali Belhadj qui avait élu domicile à Belcourt. Il les interrogeait pendant que d'autres les brutalisaient. Il se trouva parmi les militaires arrêtés par les islamistes, le chauffeur du général Lamari, pris au dépourvu alors qu'il circulait à bord de la voiture de service. Il put se sauver en sautant par la fenêtre pour nous informer.

Au soir, le général Abbès Gheziel m'avisa que les gendarmes ne pouvaient plus tenir et qu'il fallait à tout prix prendre des mesures urgentes sinon nous risquions de frôler la catastrophe. Il ajouta que les gendarmes sur place disposaient de 250 000 cartouches. Je montai encore une fois à la présidence et demandai à la gendarmerie de tenir bon. Je retrouvai le général Larbi Belkheir et Abdelaziz Belkhadem. Le président se trouvait, lui, à Zeralda. Belkhadem, après avoir écouté mon exposé sur la situation, téléphona à Abassi Madani et lui demanda de desserrer l'étau sans quoi le pire pouvait

arriver. Il demanda à savoir à quel endroit nous voulions qu'il agisse. Belkhadem lui dit qu'il fallait qu'il intervienne auprès de ses troupes déchaînées à Hassiba Ben Bouali et aux alentours de la mosquée «Kaboul». Abassi répondit textuellement : «Hassiba, d'accord, mais Kaboul ne dépend pas de moi !». Je suggérai dans le même temps au général Larbi Belkheir de déployer la Garde républicaine autour de la présidence vu que la situation devenait de plus en plus menaçante.

Je retournai à mon bureau où se trouvaient l'ensemble des responsables militaires. Quelque temps après, Hamrouche m'appela et me dit : «Si Khaled, à toi de jouer, il ne reste plus rien à faire, ils s'égaillent dans les rues !». Je ne fis rien. Ce fut au tour de Abdelhamid Mehri de m'appeler pour me dire la même chose.

L'ordre devant venir du président de la République lui-même, j'attendis le général Lamari talky-walky en main, jusqu'au moment où le président, interpellé, je pense, par Mehri et Hamrouche, m'appela. Au début, il ne savait pas quoi faire. Je lui suggérai : «Monsieur le président, vous jouissez de prérogatives, utilisez-les !». A ce moment-même, il m'intima l'ordre d'intervenir.

Je fis signe au général Lamari de donner l'ordre aux unités de rentrer dans la capitale. Trois heures après, tous les points sensibles furent occupés par les chars et les engins mécanisés. Je mis en place dans le même temps un groupe de travail composé d'officiers, dont le général Abdelhamid Djouadi, le général Abdelmadjid Taghrirt, le général Tayeb Derradji, le général Mohamed Touati et d'autres, pour l'élaboration du projet de décret d'état de siège et du document instituant le conseil consultatif près le président de la République regroupant l'ensemble des représentants des partis. Le document, qui pouvait déjà à l'époque nous éviter d'en arriver à cette situation dramatique, fut rejeté par Abdelhamid Mehri qui y voyait une entrave à la mainmise de son parti sur la gestion des affaires politiques du pays.

Je décidai de me rendre à la présidence une fois les unités de l'Armée en place. J'avais été averti d'avance par le général Tewfik - qui en rejoignant le ministère de la Défense, fut agressé près de La Scala en recevant un jet de pierres brisant son pare-brise et le

blessant au visage - de la présence de barricades dans plusieurs rues, notamment dans celle qui mène du ministère de la Défense aux Tagarins, à la présidence. A El-Mouradia, je me fis alors accompagner par un escadron de gendarmerie. Le trajet, pourtant court, avait demandé près de deux heures. Il nous fallut traverser une série de «barrages» dressés par les manifestants de dix à vingt mètres d'intervalle. Les militants du FIS avaient, auparavant, déversé de l'huile et du gasoil sur des portions de route et les places publiques, espérant naïvement ralentir la progression des chars. Sur le trajet, nous essayâmes des tirs qui provenaient des immeubles avoisinants.

CHAPITRE IX

1991, l'état de siège

Pendant toute cette période, l'ANP n'a à aucun moment atermoyé ou réfuté les ordres du chef du gouvernement malgré sa politique dont nous savions qu'elle nous menait droit vers tous les dangers. Nous avons continué à travailler dans le strict respect des institutions. Par contre, il était convenu entre militaires, que nous ne pouvions engager l'Armée pour un gouvernement qui avait lamentablement échoué.

Une fois l'Armée déployée, je me rendis à Zeralda sur convocation du président de la République. Là, je trouvai aux côtés du président, Abdelhamid Mehri, le général Larbi Belkheir et Abdelaziz Belkhadem. Après lui avoir rendu compte de l'exécution de ma mission, j'entendis Belkhadem lui dire qu'une décision politique s'imposait. Ce à quoi le président répondit : «Oui, le gouvernement part !». Ainsi Belkhadem m'avait évité de dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas.

Quand la troïka apprit la décision, elle passa la nuit au palais du gouvernement à se lamenter. Il faut dire que l'inconscience de Hamrouche et de ses hommes les poussa à faire des déclarations, juste avant l'instauration de l'état de siège, alors même que les gendarmes étaient aux prises avec les insurgés. Hamrouche parlait de «bruits de bottes» et Mohamedi de «solution à la chilienne». Hamrouche soutient une contre vérité quand il affirme qu'il avait démissionné.

Sid-Ahmed Ghozali, alors ministre des Affaires étrangères, en mission à l'étranger, fut désigné pour succéder à Hamrouche.

Les chars étaient dans les rues d'Alger. La capitale, d'apparence calme, semblait totalement assiégée. Nous attendions, Larbi Belkheir et moi à la présidence, l'arrivée du ministre des Affaires étrangères dont nous suivions les mouvements heure par heure. Le président avait décidé de le nommer comme chef du gouvernement. Une voiture l'attendait à l'aéroport qui le conduisit directement à la présidence. Nous lui annonçâmes la nouvelle en ajoutant que le président attendait son coup de fil. Ghozali téléphona et je l'entendis demander s'il pouvait disposer d'un temps de réflexion. Nous lui fîmes signe d'accepter. Il le fit ce jour-là, contraint par la situation qu'il venait d'observer tout au long de son parcours de l'aéroport à la présidence. Il nous dit alors : «J'accepte simplement dans l'intérêt de l'institution car ce que j'ai observé pendant le trajet m'a affligé». Il se mit aussitôt à la besogne. Ghozali pris avec nous une part très active dans la gestion de la crise et l'arrêt du processus électoral. Il fit preuve d'un courage politique extraordinaire dans une situation explosive. Il fut seul, alors que nous, militaires, faisons corps en tant qu'institution disposant de moyens à même de faire face à cette situation particulière. Il espéra, il est vrai, des élections «libres et honnêtes», mais l'humeur irascible de Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN, ainsi que la fraude généralisée du FIS en avaient décidé autrement. Nous collaborâmes avec Ghozali durant son mandat avec loyauté et abnégation. Il fit preuve de qualités humaines et d'une grande générosité. Je garde de lui l'image d'un homme compétent et hautement responsable.

Quant à Belaïd Abdeslam, et quoi que l'on puisse dire sur ses idées, c'est un homme de principes, défendant toujours ses idées avec beaucoup de conviction, un patriote convaincu dont personne ne peut douter. Je salue à cette occasion son courage et son militantisme.

Déjà en décembre 1990, je désignais le général Mohamed Touati conseiller auprès du ministre de la Défense, avec le général Lamari et le général Taghriat Abdelmadjid afin de proposer une démarche politique de type état-major, compte tenu des dérives répétées du FIS et de l'apathie des autorités publiques annonciatrices de graves dérives. Nous voyions clairement que celle du chef du

gouvernement, à supposer qu'il y en ait eu une, ne tenait pas la route.

Notre démarche consistait en une analyse suivie d'un certain nombre de mesures à entreprendre. Je les livre ici telles que définies à l'époque.

«Depuis 1954, l'institution militaire s'est trouvée intimement engagée lors des circonstances graves, mettant en cause le destin de la nation. Le dernier engagement en date remonte à Octobre 1988.

Durant ces évènements, et conformément aux dispositions légales et constitutionnelles, l'Armée nationale populaire a accompli sa mission vis-à-vis de l'Etat en rétablissant l'ordre dans le pays, permettant ainsi l'émergence d'un Etat démocratique, inscrit dans les idéaux de Novembre.

Le recours imprévu et tardif à l'Armée nationale populaire, résultat d'une absence d'appréciation de la situation préalable de la part des autorités concernées, n'a pas manqué d'engager des difficultés dans son intervention.

Ce recours imprévu et tardif précisément a entraîné à l'égard de cette institution des séquelles, tant aux yeux de l'opinion publique que dans l'esprit de certains cadres. La situation qui prévaut actuellement présente incontestablement des germes de troubles, voire d'insurrection pouvant justifier, encore une fois, l'intervention de l'Armée nationale populaire pour garantir la stabilité et l'unité du pays et sauvegarder ses institutions.

Occulter pareille perspective serait une imprévoyance grave. C'est pourquoi il est indispensable d'éviter le recours à l'Armée nationale populaire dans des conditions similaires à celles d'Octobre 1988 en préparant, d'ores et déjà, méthodiquement son intervention éventuelle sur la base d'une appréciation de situation aussi exhaustive et objective que possible.

Répondant aux aspirations populaires en matière de libertés fondamentales d'une part, et d'autre part, à la situation de blocage politique, la Constitution de 1989, par l'instauration de la démocratie à travers le multipartisme et la liberté de la presse, a engagé l'Algérie dans une phase nouvelle de son Histoire, vers son essor économique et social, se rétablissant par là même dans l'idéal de Novembre.

Le pouvoir politique, par excès de scrupules démocratiques, a créé des formations politiques se réclamant d'un programme religieux, pariant sur leur fidélité à respecter le jeu démocratique et les institutions de l'Etat.

L'Armée nationale populaire, consciente de l'enjeu que représente pour le pays l'avènement de la démocratie, s'est scrupuleusement conformée à l'esprit de la Constitution nouvelle en se retirant du FLN, afin de ne pas s'impliquer dans les activités partisans.

Ce faisant, l'Armée nationale populaire consolide son rôle d'institution nationale ayant la charge de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté nationale, ainsi que l'unité du pays. A ce titre, les problèmes engageant le destin de la nation ne peuvent la laisser neutre.

Si l'Armée nationale populaire, à l'instar de certaines autorités publiques et institutions nationales, a rigoureusement respecté les exigences du jeu démocratique, il n'en est pas de même pour certaines formations politiques notamment à caractère religieux.

Spéculant et exploitant les scrupules démocratiques du pouvoir, le Front islamique du salut s'est assuré un plus grand succès aux élections municipales et de wilaya, par une campagne marquée par des atteintes, des exactions et des irrégularités entretenant ainsi un climat d'insécurité propice à son action de mobilisation.

Le succès spectaculaire du FIS aux élections du 12 juin 1990 est dû, certes, à ses capacités d'organisation et de mobilisation, mais il résulte aussi, pour une part non négligeable, des attitudes erronées, voire passives des autres parties en lice, y compris celles chargées de veiller à la régularité des opérations de préparation et de déroulement du scrutin.

Cette victoire inespérée du FIS a eu pour effet de le conforter dans l'idée que le pouvoir était à portée de main, et que pour y accéder, il lui suffisait de combiner à plus grande échelle et avec plus de vigueur, des actions à caractère légal et régulier avec d'autres, de type subversif, allant de l'obstruction à l'action des autorités publiques, à l'entretien d'un climat d'insécurité et d'intimidation à l'adresse même de certaines autorités publiques et d'institutions.

A l'appui de ceci, citons :

- ◆ les atteintes multiples aux libertés individuelles ;
- ◆ l'incitation à des manifestations violentes ;
- ◆ les atteintes aux symboles de l'Etat et de la Révolution ;
- ◆ le dénigrement systématique des institutions de l'Etat, frisant le défaitisme ;
- ◆ les appels à la désobéissance ;
- ◆ l'état de quasi-sécession de certaines collectivités locales sous contrôle FIS ;
- ◆ l'obstruction à l'action du pouvoir central et la contestation de certaines lois ;
- ◆ la subordination des Apc et Apw/FIS aux directives des «*Madjless Echoura*» ;
- ◆ La mainmise plus étendue sur les mosquées du pays.

Tout ceci constitue les éléments préfigurant un climat subversif visant les conquêtes du pouvoir au plus tôt, soit par voie de scrutin électoral dans un cadre formel, soit par appel au *djihad*, menaces plusieurs fois proférées, en vue d'instaurer un régime théocratique totalitaire, plus ou moins lié à l'étranger.

Ce n'est là nullement pur jugement spéculatif, c'est une situation perçue sur la base de faits et de constatations réels et avérés.

Vu ce qui précède, force est de constater que :

A- le pari sur l'apprentissage de la démocratie de la part de partis religieux, et notamment le FIS, est un échec ;

B- le second pari sur la perte d'influence du FIS à l'épreuve de la gestion des affaires s'avère être un *leurre* du fait de la passivité des autorités ;

C- ces mêmes partis religieux déclarent désormais qu'ils visent en fait la dislocation de l'Etat démocratique et la suppression des libertés individuelles par voie de conséquence ;

D - la crédibilité de l'Algérie, notamment vis-à-vis des partenaires économiques et financiers, est sérieusement entamée.

D'autre part, en ce qui concerne les formations démocratiques, elles sont loin de constituer un rempart crédible au péril totalitaire, tant leurs divisions sont grandes et leurs moyens bien faibles.

Quant à la place de FLN dans le courant démocratique, elle ne semble pas être de taille à faire échec au FIS tant sa crise interne perdure.

En conclusion, tout ceci ne serait-ce pas déjà les résultats devant mettre en cause la «stratégie» empruntée jusqu'alors pour consolider le régime démocratique ?

Au stade actuel, marqué par une ambiance préélectorale où prédomine le sentiment d'insécurité et de menace sur la paix civile, il est aisé de pronostiquer l'évolution de la situation, si l'on demeure sur la même attitude et l'on continue à développer la même stratégie ou ce qui en a tenu lieu.

Le climat social va connaître une multiplication de cas et de manifestations revendicatives par des grèves sauvages, manifestations, marches, etc. Ceci aura pour effet d'accroître les difficultés de reprise économique et par voie de conséquence, le mécontentement de la population.

Les exemples de quasi-sécession de collectivités locales et d'obstruction à l'action du pouvoir central vont s'étendre pour renforcer le travail de sape à l'encontre de l'Etat.

Les formations démocratiques ne pourront pas se trouver en posture favorable pour affronter leurs adversaires lors des opérations électorales, même dans le cas d'un report de l'échéance.

L'ambiance subversive va se développer au point de voir se multiplier sans doute les cas d'agression physique contre les personnes et les biens.

La cohésion et la confiance en soi des représentants de l'autorité publique ne manqueront pas de s'émousser davantage, les exposant ainsi à une perméabilité certaine aux pressions.

Les cadres de l'administration ainsi que les représentants des autorités publiques du secteur économique public et des universités seront plus enclins au sentiment de démobilisation et à la tentation de partir vers d'autres secteurs, sinon vers d'autres horizons.

En bref, il faut s'attendre à une orchestration d'actions de nature variée, mais tendant toutes à affaiblir de façon accentuée la confiance de la population dans le pouvoir légal, et à faire apparaître les partis religieux comme le seul et unique salut pour ses problèmes tant moraux que matériels.

En somme, l'objectif déclaré et avéré consiste à déboucher au plus tôt sur des élections quasiment gagnées d'avance par un dosage savant de **peur** et **d'espoir**, basé sur un sentiment de désarroi de la population, elle-même soumise à des mécanismes de comportement empruntant à **l'irrationnel**.

Les résultats électoraux dans ces circonstances ne manqueront pas d'être favorables à **une majorité théocratique**.

Les conséquences immédiates prévisibles sur le pays suite à l'instauration d'un gouvernement théocratique se traduiront rapidement par des transformations profondes sur le système judiciaire, administratif, éducatif, financier, bancaire et commercial. De même les institutions, telles que l'ANP et les services de sécurité, seront l'objet de réductions drastiques ; ils seraient remplacés par des services sous forme de milices n'est pas à écarter.

La sécurité des personnes et des biens ne sera pas à l'abri de campagnes excessives de dénonciation, pouvant prendre l'allure de règlements de comptes et de chasses aux sorcières.

Les symboles de la Révolution, les institutions et loi de l'Etat seront voués à une négation pure et simple, pour peu qu'ils apparaissent comme contraires à la «Chari'a».

Le risque de tels bouleversements au sein de la société algérienne ne manquera pas d'entraîner des regroupements d'autodéfense en des associations à caractère territorial, politique ou idéologique. Le résultat certain est que la cohésion et l'unité nationale seront sérieusement compromises.

Ces conséquences au plan interne ne manqueront pas de donner lieu à des attitudes au plan externe de la part des pays voisins, au Maghreb, en Afrique et en Europe. L'Algérie, à leurs yeux, apparaîtra comme un foyer d'extrémisme religieux, menaçant leurs régimes politiques respectifs, pour les pays musulmans, et leur sécurité intérieure, pour tous les autres.

Dans ces conditions, l'Algérie sera exposée, au minimum, à la mise en quarantaine, au pire à être soumise à des actions conjuguées de déstabilisation en vue de l'instauration d'un pouvoir à la dévotion des plus puissants.

Voilà un scénario bien alarmiste, mais inimaginable pourrait-on objecter ! Que non ! Le succès même du FIS aux élections de juin 1990 a été inimaginable, alors.

Ce scénario demeure plausible, voire probable d'autant qu'il s'inscrit dans le programme des formations politiques religieuses dont le temps d'influence s'est élargi. De plus, les exécutifs FIS au niveau des Apc et ses assemblées au niveau des Apw en ont déjà un aperçu à leur échelle.

En fait, la question qui se pose est de savoir si :

A- l'avènement d'un régime théocratique totalitaire est-il légitimement et historiquement admissible pour l'Algérie ?

B- Est-il inéluctable dans les circonstances actuelles ?

Si les conséquences sur le pays, telles que présumées ci-dessus suite à l'instauration d'un régime théocratique totalitaire, sont vraisemblables, et elles le sont dans des nombreux milieux, l'avènement d'un tel régime est **manifestement inadmissible**, car historiquement contraire à l'idéal de Novembre, **juridiquement anticonstitutionnel** et **moralelement antinational**.

Quant à la seconde question, l'avènement d'un tel régime **n'est pas une fatalité inéluctable**, si les mesures pour y pallier sont fixées et mises en œuvre sans délai et avec détermination, selon une stratégie nouvelle clairement définie.

La stratégie à adopter pourrait se développer à travers la conception suivante :

Afin de garantir le processus démocratique, le caractère républicain

de l'Etat, la souveraineté et l'indépendance nationales, ainsi que l'unité du pays, il est vital pour la nation d'éviter l'accès au pouvoir d'un régime théocratique totalitaire.

Pour cela, sur la base d'une détermination affichée sans ambiguïté, mener impérativement et résolument un programme d'action global, visant à garantir l'enjeu politique en cause, en assurant, d'une part, aux formations, au FLN et autres courants démocratiques, les délais suffisants et les conditions objectives de succès aux élections et, d'autre part, en cantonnant l'action des partis religieux dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires.

En cas de pronostic défavorable à une échéance déterminante du scrutin, provoquer par toutes voies appropriées les conditions légales devant entraîner une neutralisation des formations antidémocratiques des opérations électorales.

Dans le cas contraire, assurer le déroulement normal du scrutin et être prêt à faire échec aux tentatives de troubles éventuels.

L'efficacité du programme global envisagé ne se posera pas uniquement sur la pertinence et le bien-fondé des tâches qu'il renferme, mais elle dépendra aussi pour une large part de la manière dont elles seront accomplies, tant il est vrai qu'un enjeu électoral est fonction d'abord de l'effet psychologique sur l'électorat.

De plus, la conduite des actions du plan exige que soient assurées la synchronisation et la combinaison de tâches de nature différente peut-être mais interdépendantes. Le bon déroulement de l'une des tâches conditionnant celui de l'autre, et inversement.

Par voie de conséquence, ceci requiert une conduite constante et concertée au niveau central et une exécution résolue de la part des parties concernées.

Très probablement, la mise en œuvre de ce programme ne manquera pas de provoquer la réaction des formations extrémistes antidémocratiques qui pourraient être tentées de recourir, d'une manière isolée ou généralisée, à l'organisation et au déclenchement de troubles et atteintes à l'ordre public, pouvant aller jusqu'à des soulèvements populaires de type insurrectionnel.

Pour prévenir cette menace, l'Armée nationale populaire se placera en posture favorable afin de renforcer, dans de bonnes conditions cette fois, l'action des forces de l'ordre. Le choix du moment pour cette posture doit être méticuleusement fixé car il signifie irrémédiablement la poursuite, jusqu'à son terme, de la nouvelle stratégie.

Avant d'aborder les grandes lignes du programme pouvant découler de cette nouvelle stratégie, celle-ci suppose des **préalables incontournables**, auxquels il y a lieu de souscrire impérativement.

Ces préalables se traduisent par :

1- un meilleur choix, sur la base de conviction, d'engagement et de détermination connus, affichés et avérés, des dirigeants appelés à mettre en œuvre et conduire dans leur domaine respectif, les actions qui leur sont imparties ;

2- le report à la phase post-électorale du traitement de grands dossiers, dont la solution est susceptible de se traduire par un coût électoral négatif ;

3- la levée des équivoques FLN-Gouvernement et FLN-FLN ;

4- la soustraction des mosquées de la mainmise des partis religieux et leur remplacement sous l'égide des institutions de l'État ;

5- la suspension de toute mesure d'ordre judiciaire ou administratif visant une hypothétique conciliation avec la formation extrémiste.

Le plan d'action global, à élaborer par une équipe restreinte de haut niveau, doit s'articuler sur deux plans particuliers. Chacun de ces plans visera à préserver l'enjeu national par une voie distincte, selon le cas de figure préconisé par la conception d'ensemble.

Comportant chacun un programme de prévention de troubles selon les circonstances prévisibles et en liaison avec les objectifs visés, les plans viseront particulièrement :

- Pour le plan A : à réaliser les conditions pour un succès électoral de forces démocratiques avec participation des formations extrémistes.

- Pour le plan B : à neutraliser, par les moyens légaux, les formations extrémistes avant l'échéance des élections.

Devant garantir le succès des forces démocratiques, ces plans particuliers supposent que soit rempli d'emblée le **préalable N°1** déjà énoncé, faute de quoi toute efficacité serait illusoire.

D'autre part, une fois l'appareil gouvernemental remanié, l'équipe de haut niveau à mettre en place devra recenser et s'employer à réunir les conditions visant à lever les **préalables N°2, 3, 4 et 5** déjà énoncés.

6.1- Plan particulier A : les actions entrant dans ce plan particulier à identifier, à préparer et à exécuter auront pour objet :

6.1.1- La restauration de l'autorité de l'Etat par :

◆ Le renforcement de la cohésion, de la confiance en soi et de l'adhésion des cadres du secteur public et parapublic ;

◆ une meilleure identification des partenaires et adversaires de l'action démocratique ;

◆ l'éloignement des postes sensibles des cadres pro-extrémistes ;

◆ la neutralité effective des cadres de l'appareil de l'enseignement public et sanction exemplaire de toute infraction à cette règle ;

◆ la reprise en main à tous les niveaux de l'appareil de culte et notamment au niveau des wilayas ;

◆ les mesures drastiques contre toute opposition à l'exécution des lois constatée au niveau des Apc et Apw ;

◆ la mise au point d'une loi électorale et l'adoption d'un découpage électoral ne défavorisant pas les formations démocratiques.

6.1.2- La mobilisation du FLN par :

◆ La capitalisation médiatique dans un but électoral des

innombrables réalisations de tout ordre au profit :

- des institutions de l'Etat algérien ;
 - de l'édification du potentiel industriel, économique et social ;
 - des acquis sociaux au profit des couches populaires ;
 - du rayonnement de l'Algérie au plan international.
- ◆ La revendication de l'action considérable menée au profit de l'Islam (mosquée, colloque, congrès, formation, etc.) ;
 - ◆ la déculpabilisation du FLN vis-à-vis de la corruption en avançant tout l'arsenal juridique mis au point contre ce fléau et l'adoption d'une attitude agressive sur les cas scandaleux ;
 - ◆ l'effort gigantesque et les résultats très appréciables en matière de formation des cadres de toute spécialité et de tout niveau.

6.1.3- L'assistance aux formations démocratiques par :

- ◆ l'allocation matérielle sous forme directe ou indirecte ;
- ◆ les facilités d'ordre administratif leur permettant de développer leur action politique ;
- ◆ un meilleur accès aux médias, notamment la télévision ;
- ◆ un encouragement à toute action solidaire avec le FLN.

6.1.4- La lutte contre les extrémistes par :

- ◆ la division des courants religieux en provoquant, en exploitant et en avivant leurs antagonismes ;
- ◆ la dépréciation de l'image du FIS vis-à-vis des libertés démocratiques et des libertés individuelles, ainsi que vis-à-vis de la nation et de l'Etat algérien du fait de ses accointances avec l'étranger ;
- ◆ l'exploitation de l'inculture des extrémistes en matière de sciences politiques et de sciences modernes ;
- ◆ le rappel que le déclin du monde musulman est dû à la forme théocratique de l'exercice du pouvoir et qu'elle a conduit à l'institution de dynasties politiques héréditaires perverses aux plans religieux et social ;
- ◆ la mise en cause médiatique des leaders du FIS par la publication d'images, de propos et discours attestant de leur incapacité à traiter

les grands problèmes économiques.

6.1.5- La lutte et l'agitation sociale par :

- ◆ l'application rigoureuse de la loi en matière de relation du travail, du droit de grève et de la liberté du travail ;
- ◆ la dénonciation des grèves impopulaires et des grèves illégales et l'identification publique des fomentateurs ;
- ◆ l'effort particulier et soutenu afin que le programme d'emploi des jeunes se traduise par un début de succès avant l'échéance électorale.

6.1.6- Un programme d'action psychologique par :

- ◆ l'emploi judicieux et savamment orchestré des médias avec l'assistance de professionnels mettant à profit les activités culturelles, théâtrales, musicales et autres, en les orientant vers un but électoral.

6.1.7- La sécurité publique par :

- ◆ le déploiement des services de sécurité publique et la redynamisation de leurs actions de surveillance sur la voie publique, de jour comme de nuit ;
- ◆ la lutte contre toute action de police et de justice parallèles et leur répression implacable et publique ;
- ◆ la recherche des stocks de produits de première nécessité, détournés au profit des mouvements extrémistes pour le soutien de leur action charitable à but électoral et son exploitation publique ;
- ◆ la recherche et la découverte d'éléments d'enquête attestant la collusion contrebande - enrichissement illicite avec le FIS ;
- ◆ la répression des détenteurs d'armes blanches, tenues militaire et paramilitaire officielles ;
- ◆ la vigilance soutenue quant à l'utilisation des véhicules administratifs et de secours ;
- ◆ la mise au point des mesures spéciales concernant le contrôle de personnels d'exploitation et de ceux ayant accès aux points sensibles d'intérêt névralgique ;
- ◆ lutte accrue contre les stupéfiants et l'usage hors circuit médical des tranquillisants et produits neuroleptiques ;
- ◆ La mise au point de mesures spéciales relatives :

- à la posture de l'ANP,
- au maintien de l'ordre public.

6.2- Plan particulier B : se fondant sur le déroulement des actions du plan particulier A, il vise la neutralisation pendant la phase préélectorale des formations extrémistes sur la base des lois et règlements en vigueur dans le cas où il apparaît qu'elles se livrent manifestement à des actions subversives et/ou à la préparation de troubles à caractère insurrectionnel.

En tout état de cause, l'enjeu de la situation que vit actuellement l'Algérie est d'une dimension historique, car il met en cause le pays dans son destin de nation souveraine appelée, soit à continuer son essor économique et social, soit à plonger dans un Etat obscurantiste et médiéval.

J'avais, avant de remettre l'étude au président de la République, pris la peine de consulter Hamrouche et Mehri. Hamrouche, dans un premier temps, ne put donner son point de vue et me demanda seulement d'en toucher un mot à Abdelhamid Mehri. Nous l'appelâmes. Une fois la lecture du document terminée, la première réaction du secrétaire général du FLN fut que le document «peut être intéressant». Nous nous fixâmes rendez-vous pour deux jours après.

Au troisième jour, alors que je me trouvais avec le chef du gouvernement, en présence de Abdelhamid Mehri, les deux rejetèrent le projet sans aucune explication. Excédé, je leur répondis : «Nous avons un arbitre, c'est le président de la République. Je m'en vais de ce pas lui transmettre le document !»

Le président fit le silence sur le document et il devenait facile pour moi, à partir de là, de me rendre à l'évidence que tous trois avaient convenu de ne pas prendre en compte la proposition de l'Armée.

Alors que je tenais une réunion ordinaire avec les officiers d'état-major et les commandants de régions, juste avant les élections législatives, je reçus un appel de Larbi Belkheir m'informant que le président Chadli voulait rencontrer les officiers de l'ANP. La rencontre fut organisée au siège du ministère de la Défense. Chadli, malgré la menace sérieuse qui guettait le pays, se lança dans son discours habituel comme si de rien n'était. Il termina son intervention par une digression sur les relations internationales qui,

à la limite, ne nous concernaient même pas. Après un silence lourd de sens, je pris la parole en ma qualité de ministre de la Défense pour dire au président que les officiers étaient très inquiets de la situation qui prévalait. Le général Abdelhamid Djouadi prit la parole après moi et soutint que les islamistes ne pouvaient que représenter une menace certaine pour le pays. Chadli, qui n'avait pas convaincu les officiers, avait fini par comprendre, ce jour-là, qu'il venait de perdre la confiance de l'Armée.

Le président était tellement affecté qu'il dut oublier d'emmener avec lui son accompagnateur, le général Hocine Benmaâlle. Alors que je prenais congé de Chadli, je me retournai et vit le général Benmaâlle que j'interrogeai, pour rire : «Alors, il t'a oublié ?».

J'ai déjà écrit que Kasdi Merbah avait eu un rôle prépondérant dans la désignation de Chadli. Je tiens à confirmer que l'Armée, dans sa majeure partie, était contre. Pour l'anecdote, un jour que nous nous rassemblions comme chaque vendredi autour d'un déjeuner qui réunissait l'ensemble des officiers de Tindouf, histoire d'entretenir la cordialité entre les militaires dans cette zone désertique, éloignée et difficile, le lieutenant Boulakrem de Tébessa, connu pour son humour et sa franchise, lança à notre endroit, nous interpellant : «Je vous fais une proposition ! Echangeons un responsable algérien en contrepartie d'un dirigeant du Polisario !». Le Front Polisario venait, en effet, de constituer son tout premier gouvernement composé d'une majorité de jeunes universitaires. Quand nous lui demandâmes qui on pouvait leur proposer en échange, il répondit sans hésiter : «Pourquoi pas Chadli ?» Les militaires se mirent à rire et je dus, en tant que responsable, mettre un terme à cette boutade. Cela n'empêcha pas le lieutenant Boulakrem de poser la question de savoir pourquoi les choses étaient mieux organisées en 3^e Région, les casemates mieux protégées, etc. Il faut savoir que Chadli, à l'époque, était commandant de la 2^e Région.

Toujours au sujet de la nomination de Chadli à la succession, quelques jours avant la mort de Boumediene, je fus convoqué par le chef de région, le lieutenant-colonel Salim Saâdi, suite à une réunion des officiers de la région, qui me chargea de me rendre à Alger et de prendre contact avec Kasdi Merbah, chef de la Sécurité militaire. Je

devais lui dire que la situation étant grave, il devait, avant que les dirigeants de l'époque n'entreprennent quoi que ce soit, tenir une réunion avec les cadres militaires. Avant de prendre l'avion pour la capitale, et alors que j'étais au domicile de Salim Saâdi, ce dernier téléphona devant moi à Merbah pour lui confirmer ma venue. Arrivé à Alger, j'appelai Merbah chez lui. Une voix de femme me répondit à l'autre bout du fil et me dit qu'il était absent. Je rappelai trois quarts d'heure plus tard. Kasdi Merbah me répondit en personne. Je lui réitérai le but de ma présence à Alger. Il me répondit, furtivement, qu'il allait de ce pas rejoindre la commission en charge du suivi médical du président Boumediene. Devant mon insistance à le voir dès son retour, je lui précisai que je me suis déplacé uniquement pour cela. Je le mis à l'aise et lui proposai de le voir le lendemain s'il le voulait. Il esquiva ma proposition. Je compris qu'il ne voulait pas me rencontrer. Après un moment de réflexion, je me rendis chez Abdelhamid Latrèche, secrétaire général du ministère de la Défense, à qui j'expliquai ce qui venait de m'arriver. Il me répondit aussitôt : «Tu ne connais pas la nouvelle ? Chadli a été désigné coordonnateur de l'Armée !». C'était clair, le choix avait été porté sur Chadli Bendjedid.

J'ai assisté à la session du comité central du FLN, au cours de laquelle Chadli Bendjedid fut désigné candidat à la présidence. Quand l'avion qui me transportait atterrissait à Tindouf, je fus surpris par la présence de l'ensemble des responsables des brigades qui étaient venus à ma rencontre, chose qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire compte tenu de l'éloignement. Unanimes, il m'apostrophèrent : «Mais qu'avez-vous donc fait ?». Allusion faite au choix porté sur Chadli.

CHAPITRE X

L'arrêt du processus électoral

La semaine infernale

Chadli intervint lors de la conférence de presse du mardi 24 décembre 1991 affirmant qu'il était prêt à cohabiter avec le FIS.

Les résultats du scrutin législatif du 26 décembre donnèrent lieu à des réactions de désarroi et d'abattement au sein de l'opinion qui s'ajoutaient à l'inquiétude chez les pays maghrébins, européens et notamment la France.

Le panurgisme apparut en Algérie avec la multiplication des *qamis*, des *hidjab* et des barbes naissantes. Les déclarations menaçantes du FIS se firent plus précises et les initiatives locales de ce parti ajoutaient à l'inquiétude de la population.

En réaction, le CNSA fut créé, présidé par feu Abdelhak Benhamouda. Ce fut le début des manifestations auxquelles avait appelé d'abord le FFS et que nous encourageâmes en lançant un appel à la société civile, aux moudjahidine, aux partis démocratiques, particulièrement le RCD, et aux organisations de masse. L'UGTA, avec à sa tête feu Abdelhak Benhamouda, s'était dépensée sans compter. La contre-offensive s'était soldée par le rassemblement de 500 000 personnes, à l'inverse du FIS qui, durant toute la période que durèrent ses démonstrations de force, ne put rameuter que 50 000 militants ramenés de l'ensemble du territoire national. Les appels à la résistance contre le FIS s'amplifièrent et son organisation commença à faire son apparition dans certains quartiers. Les déclarations de certaines organisations et partis politiques appelaient à refuser le second tour.

En écho, Hachani, par duplicité, faisait des déclarations apaisantes allant jusqu'à inviter le ministre de la Défense à rencontrer Cheikh

Sahnoun, dont il se proposait d'être l'intermédiaire.

Les déclarations incendiaires de Mohamed Saïd invitaient les Algériennes et les Algériens à se préparer à changer leur régime vestimentaire et alimentaire ; Kebir, du *Majliss Echoura*, déclarait que 12 000 cadres iraniens étaient prêts à venir remplacer les Algériens qui voudraient quitter l'Algérie.

A partir du 30 décembre, l'Armée d'une manière générale n'acceptait point de se résoudre à voir le FIS disposer d'une majorité absolue au Parlement.

Vers le 3 janvier la période de la préparation politique et militaire fut retenue du fait du scrutin entaché d'irrégularités et émaillé par les intimidations des militants du FIS. Ce dernier, avec 26% des voix, disposait de 188 sièges au premier tour et en ballottage très favorable dans de très nombreuses circonscriptions. Aux yeux de l'opinion, ce résultat ressemblait bien à une supercherie concoctée avec le pouvoir. L'angoisse augmentait avec le compte à rebours du 2^e tour qui devait se tenir le 16 janvier.

L'Algérie devenait le point de mire du Bassin méditerranéen et du monde arabe. Il n'était pas du tout malaisé pour nous militaires de comprendre que la situation était périlleuse. La presse rendait un écho négatif des élections. Des représentants de partis politiques ainsi que des personnalités venaient nombreux nous faire part de leur profonde inquiétude. L'éventualité d'aller à des mesures extrêmes pour préserver l'Etat républicain et maintenir l'ouverture démocratique était retenue. Des mesures pratiques, politiques et militaires avaient été envisagées. Aussi la démission du président Chadli nous a évité de recourir à ces mesures extrêmes.

Plus qu'une décision de morale politique, l'arrêt du processus électoral était pour nous un dilemme des plus stressants qui perturbait chacun d'entre nous au plus profond de soi. D'abord par rapport à notre pays et à notre idéal. Certes, arrêter le processus, c'était contrevenir, sur un plan purement formel, au déroulement légal d'un scrutin décidé par des autorités légitimes. Cependant, au niveau de la signification fondamentale des choses telles qu'elles se présentaient, il était parfaitement clair que l'arrêt du processus devenait un impératif de survie de la démocratie naissante, de l'ordre public et de l'Etat national. C'était pour nous une thérapie pour une maladie risquant d'être fatale pour l'Algérie. De l'analyse de la situation créée par les agissements du FIS, il ne s'agissait pas pour nous, en aucune façon, de privilégier la politique du tout sécuritaire.

A la veille de l'arrêt du processus électoral, la majeure partie des dirigeants du Bassin méditerranéen étaient avisés des changements qui allaient intervenir dans les heures qui suivaient. J'avais pris la décision de ne pas avertir le président François Mitterrand, comprenant d'avance qu'il avait adhéré aux thèses du FIS. J'ai écrit plus haut que le président français avait eu deux contacts consécutifs au téléphone avec Chadli Bendjedid le lendemain de sa démission. Chadli ne pouvait rien dire à son homologue de plus qu'il nous avait déjà dit, à savoir que, «encore une fois, l'Armée aura la charge de rétablir la situation». Mitterrand a prouvé qu'il s'était trompé une fois de plus sur les aspirations fondamentales du peuple algérien. Certains de ses cadres dirigeants en laissant croire que l'arrêt du

processus électoral était une atteinte au processus démocratique. En réalité c'est parfaitement le contraire : l'arrêt des élections assurait la survie du processus démocratique.

Au lendemain du premier tour, un conseil des ministres s'est tenu, présidé par le chef du gouvernement, Sid-Ahmed Ghozali. Pris par un travail effréné à telle enseigne que n'ayant pu me raser la barbe pendant deux ou trois jours, je me présentai ainsi au conseil. Je connaissais la position de Ghozali d'avance pour avoir eu à débattre de la question ensemble, avec les militaires. Le chef du gouvernement fit un tour de table en présence de Larbi Belkheir et Boubekeur Belkaïd dont l'avis sur la démission de Chadli était catégorique. Je fus impressionné par Brahim Chibout qui, prenant la parole, fondit en larmes et ne put aller au bout de son exposé. Il reconnut «aux frères de l'Armée» le fait d'avoir pris la décision historique de faire barrage à la menace islamiste. Ali Haroun, en homme résolu, tint ces propos : «Dans la vie des peuples, comme dans la vie des hommes, il y a des moments de choix décisif. Nous devons, à tout prix, éviter au pays de tomber dans un obscurantisme moyenâgeux et la dictature théocratique !» Mme Leïla Aslaoui, après avoir fait part de son avis favorable, se rapprocha de moi une fois la séance levée pour me serrer la main, tremblante d'émotion. Je me dois de signaler que feu Belkaïd et Haroun nous avaient apporté un soutien indéfectible tout au long de la semaine infernale et avaient activement participé à l'élaboration de certains documents. La fameuse lettre de démission de Chadli lue à la télévision le soir-même fut rédigée par le général Touati et Ali Haroun. Elle lui avait été soumise à titre de proposition avant d'être avalisée par le président.

De son côté, le Conseil constitutionnel, à travers ses membres, fut d'un apport inestimable en ce sens qu'il fit tout pour que notre action ne débordât jamais de la Constitution. Le Conseil constatant la vacance du pouvoir remit les rênes du pays au Conseil de sécurité présidé par le chef du gouvernement, en présence notamment du président de la Cour suprême, M. Teguaia, le ministre de l'Intérieur, le général Larbi Belkheir, le ministre de la Justice, M. Benkhelil et moi-même, ministre de la Défense nationale. Assistait aussi Ali Haroun eu égard à sa participation active au règlement de la crise et sa qualité de juriste

Le ministre de la Justice, tétanisé alors que nous recher-chions

l'unanimité, brilla par son indécision. Au contraire, Larbi Belkheir, qui voyait que l'aboutissement des discussions tardait, frappa du poing sur la table à plusieurs reprises et déclara, ferme : «Si vous ne le faites pas, j'ordonnerai dès demain aux walis d'arrêter le processus !». Mohamed Boudiaf me contacta à ce moment précis. Ali Haroun, qui venait de recevoir son appel, me passa le téléphone. Boudiaf me dit : «L'Algérie est en danger ; demain, je serai à Alger !». Je rappelle à ce sujet que quand je contactai Boudiaf la toute première fois, il m'avait dit tout en déclinant la proposition : «Continuez, vous êtes sur la bonne voie !». Devant mon insistance, il me répondit : «Si vous avez besoin de moi, vous avez mon numéro de téléphone». Je raccrochai et décidai d'élaguer cette solution. Le général Tewfik insista devant les compagnons pour que l'on ne désespérât pas de lui faire changer d'avis. Le général Tewfik, qui avait aidé à persuader Boudiaf de venir à la rescousse du pays, fut, avec ses collaborateurs, un élément des plus actifs qui m'avaient assisté durant cette séquence infernale. Le général Tewfik est un officier loyal travaillant sans relâche, à la fibre patriotique aiguisée.

Auparavant, Abassi Madani et ses compagnons furent arrêtés au siège du FIS, rue Hamani, Ali Belhadj au siège de l'ENTV où il devait donner une interview. Les deux acolytes furent interpellés pour avoir appelé à la désobéissance militaire outre leur action subversive continue. Mohamed Saïd, aussi dangereux que Abassi et Belhadj, fut arrêté alors qu'il donnait une conférence de presse au siège de l'APW d'Alger, devant un parterre de journalistes nationaux et étrangers.

Alors même que Benkhelil tergiversait quant à la dissolution du parti extrémiste, une femme, présidente du tribunal, eut le courage d'appliquer les textes. Le FIS fut dissout conformément aux lois de la République.

Je reçus Aït Ahmed entre les deux tours en sa qualité d'homme historique de la Révolution, afin d'avoir son point de vue. Le leader du FFS fut la première personnalité, après les moudjahidine, à qui je m'étais ouvert. Je lui demandai ce qu'il pensait d'un éventuel arrêt du processus. Il s'y opposa. Son argument était que «la démocratie est un plus» et que «de toute manière, le président dispose de prérogatives lui permettant de dissoudre l'assemblée». Je compris

qu'il ne disposait pas de tous les éléments. Je lui répondis qu'il n'y avait pas de présidence au sens réel du terme et ajoutai que le FIS, au point où il en était au premier tour des élections et compte tenu de son programme rétrograde, fermerait la porte à ses 25 députés. Nous nous quittâmes sur ses entrefaites. Je rencontrais ainsi pour la première fois Aït Ahmed que je trouvais affable et respectueux des institutions. La seconde fois que je le revis, ce fut le soir de la démission de Chadli. J'avais demandé à le voir pour lui clarifier la décision du président. Je trouvai en face de moi, cette fois-ci, un homme tout retourné et sous le choc de l'événement, répétant sans cesse que c'était un coup d'Etat. A sa question de savoir ce qui allait se passer après cela, je lui répondis sincèrement que nous n'en savions rien, et qu'un groupe de travail se penchait sur la question.

Je voulais à tout prix faire participer cet homme historique au règlement de la crise. Je lui dépêchais pour ce faire, à Genève, le général Mohamed Touati par deux fois. Mais en vain.

La deuxième personnalité que je reçus le soir de l'interruption du processus électoral, fut le président Ben Bella, eu égard à sa fonction antérieure. J'étais entouré de mes principaux compagnons et la rencontre fut très amicale. Ben Bella fut très correct et me tint les propos suivants : «Vous avez choisi en la personne de Boudiaf un homme historique. C'est bien. Mais faites en sorte d'aller aux élections d'ici à six mois !».

Les rencontres furent nombreuses, que ce soit avec l'UGTA, les moudjahidine ou des personnalités de la société civile, tout ceci, sans compter la charge du travail qu'exigeait ma fonction de ministre de la Défense.

Cette séquence se déroula alors que j'étais dans un état physique particulier. Les séquelles de la maladie commençaient à apparaître. J'étais constamment sous l'effet de tranquillisants à tel point que je vacillais lorsque je me mettais debout. De plus, j'étais astreint aux corticoïdes que je prenais régulièrement pour dissiper un œdème du cerveau qui s'était formé en cours de guérison.

Le devoir faisait que nous nous étions engagés, mes compagnons et moi, dans une entreprise telle que je ne pris pas conscience de ma situation familiale très précaire. Auparavant, lors de la réunion que

j'avais eue avec les officiers à Aïn Naâdja, je leur affirmai après avoir écouté tout le monde, que je ne les engagerais en aucun cas dans une aventure et que «si quelque chose doit intervenir, ce sera dans le respect de la Constitution». Je venais de perdre ma femme, et mes enfants étaient tous adolescents. Des amis connaissant ma situation, avaient décidé de les prendre en charge.

Aux environs du 10 mai 1996, et parce que j'ai vécu personnellement des évènements tout à fait particuliers, je me devais de porter à la connaissance du citoyen le déroulement de la situation issue de l'arrêt du processus électoral. Je suis intervenu dans la presse nationale, dans un article relatant cette période difficile de notre Histoire, lequel article a paru sous le titre *Devoir et vérités*.

A ce moment-là, j'avais gardé le silence sur une décision d'une importance capitale qui consistait à arrêter le processus électoral dès le troisième jour des élections législatives sans savoir, sur le coup, quand et comment nous allions procéder. Nous étions prêts à aller à des solutions extrêmes pour sauver le pays car le résultat des analyses de l'époque démontrait qu'on s'acheminait inexorablement vers la division et l'anarchie.

Nous avons pris la décision de ne pas aller au deuxième tour dès les premiers jours qui suivirent le premier. L'idée consistait à amener le président à prendre conscience de la gravité de la situation et à démissionner. L'Assemblée venait de terminer son mandat. La vacance du pouvoir était consommée. L'Armée n'avait plus guère de choix que de prendre en charge la destinée du pays une fois que le président se rendit à l'évidence qu'il ne lui restait qu'à démissionner. J'écrivai dans la presse en 1996 sous le titre *Devoir et vérités* ce qui suit : «M'inspirant de l'obligation de réserve, je m'étais jusque-là abstenu de traiter publiquement des évènements majeurs connus par notre pays durant la tourmente dont l'issue se rapproche aujourd'hui favorablement pour l'Etat national, au grand dam des «experts» et autres «censeurs» qui préfèrent la dissertation à la vision des réalités implacables.

Maintenant que l'embellie se dessine et que se précisent des enjeux électoraux majeurs, certains leaders et agents d'opinion, plus par souci d'audience que par devoir d'objectivité, traitent de ces

évènements d'une manière superficielle, à travers des publications où l'anecdote fallacieuse et le oui-dire anonyme tiennent une place prépondérante.

Afin que de pareils sujets n'aient plus à donner délibérément lieu à des commentaires erronés, faute de données «sourcées», je me résous au devoir d'apporter le témoignage d'un acteur animé par des mobiles de conscience contribuant ainsi à la levée d'équivoques ou d'inexactitudes trompeuses.

Mon témoignage portera donc sur les faits dominants de cette phase critique et charnière dont Octobre 1988 s'est révélé être les prémices. La crise fut amplifiée et aggravée par plusieurs facteurs.

Si la part de l'imprévoyance des autorités, dont je faisais partie alors, devant une situation inédite ne peut être occultée, celle de l'action nuisible et vengeresse de certains responsables en rupture ou en marge du pouvoir n'en est pas la moindre, loin s'en faut.

Aux yeux de ces derniers, les responsables en charge de l'Etat ne pouvaient être assimilables qu'à un pouvoir oligarchique dès lors qu'eux-mêmes n'y sont pas ou n'y ont plus leur place.

Oublieux du passé, les voici accusant le «Pouvoir de fait» de ce dont ils ont été outrageusement comblés.

Ne reculant ni devant les reniements les plus inattendus ni devant les alliances les plus suspectes, les revoilà, ici et ailleurs, artisans de complicités et connivences contre-nature, au service d'officines et foyers de même acabit, en quête d'une vaine renommée par des pronostics naufrageurs ciblant l'Algérie et son Etat national.

Les dénonciations tardives et sélectives de maux dont ils ont eux-mêmes abusés ne semblent pas avoir trompé grand monde.

Les Algériennes et les Algériens ont commencé à le faire le 16 novembre 1995.

Contrairement aux idées répandues, le 5 Octobre ne fut ni un événement spontané ni une recherche de liberté et de démocratie. Malgré l'absence d'une enquête officielle vainement demandée, nous pouvons affirmer qu'à l'origine, il ne s'agissait que de contestations publiques fomentées en prévision du congrès du FLN, dans l'espoir de conforter certaines tendances. La manifestation, échappant à ses artisans, ne manque pas d'être chevauchée par toute une cohorte de forces de toutes obédiences.

L'Armée, alors éloignée, à dessein, des grandes agglomérations et accaparée par ses missions de défense aux frontières, n'eut d'autre recours que de déployer dans la précipitation des prodiges de prouesse pour rétablir l'ordre et stopper l'anarchie, et ce, sur décision du président de la République.

Elle le fit la mort dans l'âme, non sans relever la passivité et la désertion pour des motifs inavouables des «ténors» du champ politique d'alors.

Les espoirs de redressement que chacun nourrissait au lendemain

d'Octobre 1988 furent vite déçus devant la répétition des mêmes errements.

C'est depuis que se cristallisa, au sein de l'Armée et notamment aux yeux des autorités et des acteurs du rétablissement de l'ordre, l'impératif d'un changement fondamental du système politique où l'Armée ne serait plus sujette à l'instrumentalisation de la part du pouvoir.

Conscients que seule l'Armée pouvait être un rempart ultime face aux périls d'une voie aussi aventureuse, les responsables militaires s'employèrent à sa consolidation et à sa préservation car, à leurs yeux, le salut et la cohésion nationale ne pouvaient se réaliser qu'autour de cette institution. L'avenir ne manquera pas de le confirmer.

La guerre du Golfe et la coalition des alliés contre l'Irak furent perçues par certaines opinions publiques arabes comme une version moderne des Croisades. L'invasion du Koweït par l'Irak, son annexion comme province par le régime autoritaire de Seddam Hussein, réproouvées au début par l'opinion en raison notamment de sa souveraineté mondiale reconnue, furent reléguées, plus tard, au second plan, par la façon tapageuse dont les médias occidentaux présentèrent les bombardements massifs contre Bagdad.

Une marche fut prévue et organisée initialement vers le siège du ministère de la Défense nationale. Sur mise en garde catégorique des autorités militaires, la marche fut déviée pour s'orienter vers le palais du gouvernement où une délégation fut reçue par le ministre de la Défense en compagnie de celui de l'Intérieur. Des observateurs mal avertis des enjeux ne relèveront que le treillis dont s'était revêtu un des leaders.

En fait, aucune de leurs doléances ne se rapporta au *djihad* en Irak. Par contre, elles eurent pour objet l'autorisation d'ouverture des camps d'entraînement pour une prétendue «défense populaire». Il leur a été notifié, et d'une manière tout aussi catégorique que précédemment, que pareille idée ne pouvait pas recevoir la moindre forme d'agrément.

Compte tenu de l'ambiance électrisée et de l'état de l'opinion publique qui voyait en l'Irak une victime et non un agresseur, c'eut été apporter de l'eau au moulin mobilisateur de l'ex-FIS que de réprimer le détail vestimentaire qui se voulait une manifestation symbolique de l'engagement pour la cause arabe.

Cet aspect folklorique fut souligné comme tel par le ministre de la Défense nationale et classé tout à fait négligeable en comparaison des enjeux du moment. Car, si pour certains partis politiques, cette impertinence fut l'essentiel, pour le ministre de la Défense nationale,

il s'agissait surtout de priver l'ex-FIS d'engager des dividendes politiques auprès de l'opinion d'une part, et d'autre part, de le priver de véritables milices armées.

Moins de trois ans après Octobre 1988, la situation, comme prévu, empira en dépit des recommandations maintes fois répétées. Le FIS vainqueur des élections municipales de 1990, se livrait à des actions factieuses débouchant sur une grève insurrectionnelle, dès le 25 mai, à la faveur de la loi organisant les législatives prévues pour le 27 juin 1991, la loi dénoncée par plusieurs partis comme «scélérate».

Opposé à ces élections, le FIS exigea le tenue de présidentielles anticipées et s'employa à faire échec aux législatives par des attroupements donnant lieu à des troubles graves. Habitué qu'il était à la défaillance des autorités gouvernementales en matière de respect de l'ordre public devant ses dépassements provocateurs, il s'enhardit davantage à cette occasion.

Le paroxysme fut atteint le 4 juin au soir. Ce qui conduisit à l'instauration d'un deuxième état de siège, après celui de 1988. Instruite des déconvenues de la première intervention, l'Armée demanda à ce que l'état de siège de cette fois-ci donnât lieu à un décret réglementaire transférant les pouvoirs de police aux autorités militaires. Ce fut le cas le 5 juin 1991.

La date d'intervention, jugée tardive aux yeux de certains, relevait de l'appréciation du pouvoir politique et ne fut pas un retard calculé et inavouable.

La situation a été apaisée d'une manière que l'on peut qualifier d'exemplaire du point de vue des forces de l'ordre, tant le «gâchis» préparé et recherché à travers une tentative de soulèvement populaire a été désamorcé et évité.

Afin que l'intervention ne donnât pas lieu à des heurts sanglants avec des attroupements très exaltés, le chef du gouvernement, en raison aussi de l'échec de sa politique, fut destitué par le président de la République.

C'est à l'issue de cette «destitution» que fut alors proposée la mise en place d'un conseil consultatif national qui devait regrouper l'ensemble des forces politiques.

Destinée à favoriser le multipartisme, l'idée de ce conseil fut d'abord différée, puis «enterrée» sur objection vigoureuse du secrétaire général du Front de libération nationale qui, croyait-il encore, pensait représenter la force politique dominante du pays.

Le nouveau chef du gouvernement, en dépit de ses louables efforts pour favoriser une relance du processus démocratique, ne put assurer un scrutin électoral libre et honnête comme promis, et pour cause ! Les municipalités FIS échappaient à l'administration publique, les mosquées demeuraient des tribunes électorales et des foyers de subversion.

Un million de cartes d'électeur ne furent pas distribuées, volontairement. La présence intimidante des militants du FIS au niveau des bureaux de vote et l'absence quasi-totale des autres formations, favorisa l'altération de la consultation législative de 26 décembre 1991 dont les résultats, en termes de sièges, auraient été tout autres si le bureau politique du FLN n'avait pas imposé le mode de scrutin uninominal majoritaire à l'Assemblée nationale, en opposition au projet gouvernemental qui, lui, prévoyait un scrutin proportionnel intégral au niveau de la wilaya.

Par ce mode de scrutin dû au duel BP/FLN-Gouvernement, avec seulement un tiers des voix exprimées en sa faveur, le FIS disposait de la majorité des sièges acquis au premier tour et s'assurait une majorité des deux tiers au second tour alors que le FLN, avec la moitié des voix du FIS n'avait que près d'un vingtième des sièges du FIS et moins que le FFS qui n'avait réalisé que le tiers des voix du FLN. Ces résultats stupéfiants rendaient encore plus précaire le processus démocratique dénoncé de plus belle par les représentants du FIS avant et après le premier tour, par ses fameux slogans : «Pas de démocratie», «l'Etat islamique par l'urne ou le fusil», (*Bi Essandouk aou bi elbendoukia*).

Contre toute attente, les résultats des élections législatives du 26 décembre 1991 ont provoqué dans le pays une vague d'angoisse, y compris chez une partie de l'électorat FIS.

La campagne électorale menée avant le deuxième tour, plutôt que d'apaiser cette angoisse, l'a au contraire, exacerbée, tournant parfois à un véritable désarroi de certaines couches de la population. Les

Algériens étaient déjà sommés de «modifier leurs usages vestimentaires». Kébir du *Madjliss Echoura* n'est-il pas allé jusqu'à dire publiquement que quinze mille cadres iraniens étaient prêts à venir remplacer les cadres algériens qui seraient tentés par l'exil ?

Les femmes, particulièrement, étaient exposées dans leurs professions et leur mode d'existence de chaque jour.

Par les résultats de ce scrutin, un parti ne disposant que d'un tiers des voix allait pourtant imposer un diktat irréversible au pays. Telle fut la perception des conséquences de ce scrutin par une partie de la société civile. L'on s'acheminait inéluctablement vers une guerre civile par l'affrontement de catégories opposées de la population. Les unes croyaient venu le moment de réparer des infortunes subies jusque-là, les autres craignant à tort ou à raison pour leurs biens, leurs libertés et jusqu'à leur vie même.

La grande inconnue était : que ferait l'Armée nationale populaire face à ce dilemme ?

Sitôt les résultats du premier tour connus, une réunion regroupant les autorités militaires du pays se tint à Aïn Naâdja pour une appréciation de la situation. Il a été conclu que la gravité de la situation exigeait plus que par le passé une cohésion sans faille de l'Armée, garante ultime de l'unité nationale et de sauvegarde de l'ordre constitutionnel.

Il n'a nullement été question de démission du président de la République, et encore moins d'une pétition quelconque à ce sujet, là ou ailleurs. Ce ne sont là que des assertions gratuites.

Après le premier tour, le ministre de la Défense nationale eut quatre entrevues avec le président de la République. Elles furent toutes à l'initiative du ministre et toutes sur accord du président sauf une.

La première eut lieu le samedi 28 décembre. Se trouvant sous le choc, le président préféra remettre l'entrevue à plus tard.

La deuxième, tenue à Aïn Naâdja, intervint après la réunion des cadres. Devant l'appréciation pessimiste des événements et des graves complications qui pouvaient en découler, il dit son «intention de prendre une initiative» sans autre précision. Il lui fut demandé de

différer cette «initiative» jusqu'à remise des conclusions attendues d'un groupe de travail chargé pour cela au ministère de la Défense nationale.

La troisième eut lieu le lundi 6 janvier 1992, une fois disponibles les conclusions du groupe d'étude du ministère de la Défense nationale. C'est au cours de cette entrevue que, sans jamais prononcer le mot de démission, il confia que malheureusement à son grand regret, il ne voyait pas d'autre issue que de confier la situation à l'Armée en recommandant d'éviter toute *chaouchara* (grabuge).

Je compris là alors qu'il était démissionnaire et lui indiquai qu'un délai minimum de quelques jours était nécessaire pour rendre publique sa décision. La date fut arrêtée pour le samedi 11 janvier au journal télévisé de 20h. Il avait préféré éluder ma suggestion d'expliquer sa décision au peuple. Il faut, à la vérité, préciser qu'à aucun moment n'a été évoquée avec le président de la République la question de l'arrêt du processus électoral. Curieusement, sa décision se rapprochait des conclusions du groupe de travail, sans qu'elles lui furent exposées. Ces conclusions se résumaient approximativement ainsi :

1- En dépit des engagements formels répétés, les élections n'ont été ni honnêtes ni libres, mais cette fois ce n'est pas par abus de la part du pouvoir mais par supercherie voulue et organisée à grande échelle par une partie de l'opposition agissant ostensiblement par intimidation et irrégularité. Qu'un parti, ne détenant qu'un tiers des voix, accaparât deux tiers des sièges à l'Assemblée, échappait à la logique de l'électorat qui y voyait une sorte de connivence avec certains milieux politiques proches du pouvoir et favorables à ce parti.

2- Loin d'être un moyen de stabilisation des institutions de l'Etat et un mode d'expression de la souveraineté populaire, les résultats de ce scrutin anticipé, sur exigence du FIS et leurs conséquences immédiates déjà annoncées, vont précipiter le désordre et, peut-être, mettre fin au multipartisme naissant ainsi qu'au régime constitutionnel basé sur la démocratie. Un retour à un type d'Etat moyenâgeux est à craindre.

3- La voie la moins aventureuse serait un coup de «théâtre politique» afin d'éviter la désarticulation annoncée des corps de l'Etat ; désarticulation qui pourrait être fatale à la cohésion de l'Armée et des corps de sécurité. Peut-être pourrait-on alors préserver l'ordre constitutionnel, l'unité du pays et l'exercice réel et libre du principe de la souveraineté populaire. Dans cet ordre d'idées, on ne peut passer sous silence que l'Armée, par voie de rapport, n'avait pas manqué de mettre en garde contre les dangers d'élections législatives anticipées ou même à terme échu si :

- l'administration municipale des communes n'observait pas la neutralité dans la préparation électorale ;
- les mosquées n'étaient pas soustraites réellement à l'action partisane et factieuse ;
- l'autorité des pouvoirs publics n'était pas restaurée dans les grands établissements publics et les services décentralisés de l'Etat.

Ces démarches furent faites :

a) auprès du président de la République, en décembre 1990, après l'annonce, le 1^{er} novembre, de la tenue d'élections pour le premier trimestre 1991, lesquelles devaient être reportées au 27 juin 1991,

puis annulées, sur exigence de l'ex-FIS, malgré la convocation du corps électoral et en raison de l'état de siège provoqué par la grève insurrectionnelle ;

b) auprès du chef du gouvernement, en septembre-octobre 1991, avant la convocation du corps électoral. Il apparaissait nettement alors que la tenue d'élections honnêtes et libres demeurait une illusion tant une grande partie de l'administration communale et la majorité des mosquées constituaient des foyers subversifs et factieux instrumentalisés sans aucune retenue dans la lutte électorale.

La quatrième entrevue, qui a eu lieu en présence du commandant de la 1^{re} Région militaire qui, comme moi, était de ses anciens compagnons, fut provoquée par le désir du président Chadli de rapprocher la date de la publication de sa démission.

Il se refusa là encore à envisager toute adresse au peuple mais se rendit à nos arguments pour le maintien de la date du 11 janvier. Ceci devait se faire sous les caméras de la télévision et en présence du Conseil constitutionnel qui devait recevoir sa lettre de démission. C'est ainsi que les choses se sont passées.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur la clairvoyance politique du président de la République, il n'en demeure pas moins qu'aux yeux de beaucoup d'officiers avertis de la situation et des dangers menaçant le pays, l'acte de démission auquel il eut recours fut un acte politique de grande portée et qu'il sut à cette occasion éviter la voie aventureuse. D'après ce qui précède, il apparaît bien que, malgré les mythes entretenus à ce sujet par les «ténors» toujours malintentionnés, la démission du président de la République fut un acte librement consenti et qu'il s'agit en vérité d'un «non-coup d'Etat». Pour preuve, aucune restriction dans ses prérogatives ou libertés habituelles n'intervint, ni avant ni après sa démission. Pour la petite histoire, signalons qu'il reçut deux appels téléphoniques du président Mitterrand, dès le lendemain de sa démission.

Certes, l'Armée nationale populaire a joué un rôle dans cet épisode décisif mais s'interdit à ce jour de s'ériger en juge. Ces faits sont livrés à l'opinion publique algérienne. Le mythe du coup d'Etat militaire a pris naissance par une déclaration d'une personnalité de l'opposition connue depuis 1963, pour avoir été déjà responsable

d'une lutte fratricide et pour son aversion, depuis, à l'égard de l'Armée. Il connut une amplification par les relais du parti socialiste français visité, il faut le croire, par les fantômes de la SFIO.

De même, il est aussi regrettable que des personnalités et des mouvements, proches de ce parti et connus jusque-là pour avoir été à l'avant-garde du progrès, enfourchent sans retenue les querelles partisans du camp politique algérien, par parti pris et préjugés d'un autre âge.

Sitôt assurée l'intention de démission du président de la République, il fallut s'attacher, sous le régime de l'extrême urgence, à la mise au point du train de mesures visant le maintien et le fonctionnement des institutions politiques, la préservation de l'ordre et de la sécurité et le déroulement normal des activités de la vie nationale. Ce fut une semaine d'extrême intensité, aggravée par le compte à rebours du deuxième tour qui se rapprochait, exacerbé par une campagne électorale haineuse et vindicative du FIS.

Une fois le principe de la démission du président acquis, le ministre de la Défense nationale et ses principaux collaborateurs eurent à débattre de la meilleure issue à cette situation.

Deux opinions se dégagèrent, soit :

- l'instauration d'un état d'exception avec prise de pouvoir directe par l'Armée ;
- envisager une formule transitoire à travers une suppléance collégiale, à prédominance civile.

La première fut écartée car elle risquait de plonger le pays dans le système ancien alors que nous étions convaincus de l'impérieuse nécessité de consolider le système politique pluraliste. C'est pourquoi la deuxième fut retenue, car elle pouvait mener au point de non-retour, vers la démocratie et le pluralisme.

Ce fut à un groupe constitué d'officiers de l'Armée et de quelques membres du gouvernement qu'échut le soin de présenter des propositions dans ce sens. L'accomplissement de cette tâche délicate et salutaire fut assumé avec dévouement et un sens élevé du devoir par les uns et les autres.

C'est à cette occasion que des formules diverses avaient été

imaginées pour suppléer à la vacance des pouvoirs du président de la République. Ceux qui soutiennent encore que l'intérimat devait constitutionnellement revenir au président de l'Assemblée populaire nationale, ceux-là sont oublieux des événements juridiques vécus à l'Assemblée, et font fi volontairement de la fin du mandat de cette institution, proclamée solennellement dans son enceinte même, en séance officielle et politique et en présence du chef du gouvernement. Le décret de dissolution pris postérieurement à la clôture de la législature n'est dû qu'à une initiative du secrétaire général de la présidence qui considérait sûrement cela comme un acte administratif subséquent à la fin du mandat.

Une fois connues, les conclusions du Conseil constitutionnel quant à la double vacance des pouvoirs du président de la République et du président de l'Assemblée populaire nationale, l'intérimat ne pouvait être assuré légalement par le président du Conseil constitutionnel. Elles recommandaient une suppléance de cette vacance par les autorités composant le Haut conseil de sécurité, élargi au président de la Cour suprême.

Le Haut conseil de sécurité se réunit donc et, après débat, proclama l'arrêt du processus électoral.

C'est à l'issue des séances du groupe de travail que la formule du Haut Comité d'Etat fut retenue. Une fois connue l'instance de suppléance du président de la République, il me fut conseillé par un de mes proches collaborateurs d'envisager le recours à Mohamed Boudiaf pour la présidence du H.C.E.

Agréablement surpris par l'idée, j'ai tout de même laissé percevoir des scrupules d'avoir à impliquer ce grand personnage de la Révolution en des circonstances aussi difficiles et douloureuses, alors qu'il avait été tenu à l'écart depuis le recouvrement de l'Indépendance. Ce ne fut que dans la nuit du 8 janvier 1992 et à mon domicile que le général Touati fut reçu en sa qualité de conseiller, accompagné du ministre Ali Haroun et Boubekour Belkaïd. Là me fut renouvelée la proposition de faire appel à Mohamed Boudiaf. Mon adhésion fut alors cette fois instantanée et Ali Haroun se vit confier la tâche de le solliciter pour cela, dès le lendemain.

Ayant donné son accord de principe à Ali Haroun pour une visite

préalable en Algérie devant intervenir le 12 janvier pour se prononcer définitivement, Mohamed Boudiaf se ravisa le 11 janvier. Cette hésitation fut de courte durée car le lendemain le ministre de la Défense nationale reçut son appel alors qu'il était en réunion du Haut conseil de sécurité et là Boudiaf lui dit : «L'Algérie est en danger, demain je serai à Alger».

Ce fut un grand soulagement pour les autorités militaires et gouvernementales. Le lendemain, effectivement, Mohamed Boudiaf put tenir des rencontres et avoir des entretiens avec des personnalités de choix, après qu'un avion spécial lui fut dépêché.

Avant son retour à Kenitra, il confirma sans aucune réticence son engagement plein et entier à présider le Haut Comité d'Etat. Son retour officiel se fit le 16 janvier, après que dans l'intervalle, une proclamation du Haut conseil de sécurité eut officiellement instauré le Haut Comité d'Etat comme instance de suppléance du président de la République avec les prérogatives constitutionnelles reconnues à ce dernier et jusqu'à épuisement de la durée du mandat en cours.

Alors que les jeunes générations n'affichaient qu'une curiosité sceptique à l'endroit de Boudiaf, des foyers occultes de l'opposition tentèrent d'associer à son image celle d'un vieillard déphasé, ramené dans le fourgon des forces rétrogrades.

Le FIS ne semblait pas s'embarasser de précautions, il l'accusa urbi et orbi d'agent de la franc-maçonnerie internationale.

Tel un sphinx imperturbable, Boudiaf n'eut cure de cette gesticulation. Sa célèbre formule «Je n'ai pas de pouvoir à partager» après «la main tendue» pour sortir le pays de sa crise, révélait tout son tempérament et son patriotisme inaltéré et généreux et donna de lui l'image d'un homme d'Etat à la hauteur des évènements.

Par ses convictions évidentes, son courage lucide et la simplicité de ses rapports, Boudiaf ne tarda pas à éveiller l'intérêt d'un grand nombre. A l'expectative des premiers jours, fit place de plus en plus une adhésion encourageante. Son étonnante capacité de travail et son sens moral de la vie politique, se confondant chez lui avec la morale de tous les jours, lui valurent outre le respect et la collaboration loyale des membres du Haut Comité d'Etat, la confiance d'un grand nombre de responsables d'institutions

publiques, de représentants de la société civile et de certains leaders de la classe politique.

L'annonce de son programme politique autour des énergies patriotiques pour un avenir de liberté et de progrès dans la fidélité aux valeurs ancestrales nationales, où la jeunesse était appelée à conquérir une place privilégiée plutôt que de l'attendre passivement, provoqua incontestablement un déclic prometteur. Avec Boudiaf à sa tête, une dynamique nouvelle venait de s'ébranler lorsque survint la tragédie de Annaba. On ne saura jamais traduire l'incidence morale de cette tragédie sur ses compagnons du Haut Comité d'Etat et sur ses proches collaborateurs.

Au plan politique, ce fut un véritable cataclysme. Les circonstances dans lesquelles son assassinat fut perpétré ont failli plonger le pays dans le chaos. Ceux qui, dans l'opposition légale, affichaient un profil bas ne s'aventurant qu'à des murmures de contestation, versèrent depuis sa mort dans une contestation sans retenue, pointant du doigt les autorités en place.

Ceci résultait autant de manipulations politiciennes méprisables que d'un désir de profanation de sa mémoire et de son action.

Seules les obsèques nationales et populaires pouvaient être à la hauteur de l'abnégation qui l'a caractérisé sa vie durant.

La foule innombrable, composée en grande majorité de jeunes, venue pour son dernier adieu fit entrer le président Mohamed Boudiaf dans le meilleur des Panthéons : celui des cœurs.

Ironie de l'histoire, ce fut un membre de l'Armée nationale populaire, armée pour laquelle Boudiaf éprouvait de la considération, qui mit fin à sa vie, en plein élan et essor politique. Mohamed Boudiaf, après qu'il eut pris connaissance durant trois jours d'un documentaire de présentation de l'Armée, me confia : «Nous avons une grande Armée bien structurée et bien encadrée. Je ne comprends pas le cas des désertions signalées.» (à l'époque, le nombre avoisinait une vingtaine). Je lui fis part de mon point de vue de ministre de la Défense nationale, averti de la composante populaire de l'Armée, exposée autant que les autres corps de l'Etat aux idées de désarroi ambiant.

En dépit de ce qui fut distillé comme désinformation visant à semer le doute sur l'institution militaire, du fait que Boumaârafi appartenait aux rangs de l'Armée, l'arrestation de l'assassin de Boudiaf, sa protection constante, y compris lors de la tentative d'évasion de Serkadji, et enfin sa présentation à un procès public devant une juridiction civile, sont autant de gages que la félonie d'un sous-lieutenant ne saurait en rien entacher la loyauté de toute une armée.

L'Armée justifie admirablement la confiance placée en elle, confiance jamais démentie à ce jour, grâce à sa rectitude vis-à-vis du devoir et à sa fidélité à la nation ; le sens de la discipline dont elle a fait dans son engagement pour le rétablissement de l'ordre, n'est autre que le reflet de son discernement. Cette Armée, produit des efforts du labeur de plusieurs d'entre nous, j'ai eu l'honneur de la diriger avec fierté et de la représenter avec scrupules. Je tiens ici à rendre un hommage souligné à tous ses personnels, en apportant le témoignage, devant les dangers menaçant le pays, notre réconfort et notre sérénité venaient de sa loyauté et de sa disponibilité.

Ma pensée aujourd'hui va vers ceux qui sont tombés au champ d'honneur, victimes du devoir. La patrie devra leur être à jamais reconnaissante. C'est cette loyauté et cette rectitude qui l'ont toujours caractérisée, qui ont rendu vaines et puériles les tentatives de déstabilisation orchestrées par ceux-là mêmes qui se croyaient voués à un destin national.

Que ceux qui trouvent curieux et étrange que des militaires, de

retour de La Mecque, se targuent d'avoir accompli le devoir de pèlerinage et que ceux qui s'étonnent de la salle de prière au sein des casernes, que ceux-là ne perdent pas de vue que l'Armée algérienne est issue d'un peuple musulman et que sa composante humaine est musulmane. Ceci, loin de susciter l'inquiétude, constitue, bien au contraire, une assurance et une source de réconfort pour les autorités militaires.

Boudiaf disparu, son programme politique était voué à l'échec, sans son charisme, sans sa capacité de mobilisation et le capital confiance dont il jouissait. A l'inverse, ses collègues du Haut Comité d'Etat, en dépit des mérites et des qualités personnelles des uns et des autres, étaient sujets à une défiance que certains milieux politiques s'employèrent à cultiver. Si pour Boudiaf, il ne pouvait y avoir un quelconque dialogue pour un «partage du pouvoir», pour ses successeurs, soucieux de préserver les structures physiques de l'Etat, un dialogue dans le respect des lois de la République et excluant tous ceux qui prônent la violence, s'avérait une nécessité. La lutte contre le terrorisme devait continuer.

C'était compter sans l'éternel jeu politicien d'une bonne partie de la classe politique et si le Haut Comité de l'Etat réussit à tenir ses engagements et à être fidèle à la proclamation du 14 janvier 1992, c'est grâce à l'émergence et à l'engagement résolu de la société civile autour des organisations nationales, avec à leur tête l'Union générale des travailleurs algériens, et du mouvement associatif.

Elle s'inscrit dans la tenue d'une conférence nationale débouchant sur une plate-forme consensuelle prônant la restauration de l'ordre public et de la sécurité.

La restructuration de l'économie nationale et le retour au processus électoral par la voie du dialogue et de la concertation, dans le respect des fonctions souveraines de l'Etat, étaient également des recommandations de cette plate-forme.

C'est ainsi qu'une présidence de l'Etat avait été prévue pour succéder au Haut Comité d'Etat. Auparavant, ce dernier avait pris soin de trancher sur une question cruciale longuement débattue et souvent différée. Il s'agissait, à l'issue d'un séminaire prévu et tenu à cet effet, de prendre option sur l'économie de marché et ses aspects

subsidiaries.

Telles sont les informations que j'ai estimé devoir livrer pour éclairer l'opinion publique sur des événements majeurs et les circonstances graves qui ont marqué l'actualité nationale ces dernières années.

Bien sûr, ceux qui ont fait vœu de scepticisme à l'endroit du «pouvoir» préféreront être édifiés à d'autres sources.

Quant à son origine, la crise à laquelle a été exposé notre pays semble prendre également sa source dans les transformations et les mutations de tout ordre qu'a connues notre société. Pareille épreuve, qui aurait été certainement fatale à nombre de systèmes politiques, fut pour le génie algérien l'occasion de se cristalliser et de sécréter sa propre force pour une voie de survie et d'épanouissement autour des énergies et des volontés disponibles, riches et diverses, présentes sur la scène sociale et politique.

En vérité, s'il est incontestable que la question de l'accès au pouvoir de certaines équipes a été favorisée par leur passé militaire, il n'en demeure pas moins que l'Armée en tant qu'institution y eut plus à pâtir qu'à gagner. En fait, ces équipes, une fois au pouvoir, n'ont eu de cesse que de la tenir éloignée de toute influence sur le cours politique des choses. Si parfois, il arrive que l'on se prévale du poids moral de l'Armée, ce ne fut que pour se dépêtrer de problèmes «internes» épineux et dans ce cas-là, le point de vue de l'Armée se réduisait à celui de quelques cadres choisis et consultés pour les besoins de la cause.

Quant aux questions proprement militaires, elles furent longtemps délaissées au point de n'être abordées que sous l'urgence de crises graves.

Par ailleurs, et dans cet ordre d'idées, si du temps du président Boumediène, il n'y eut nulle confusion entre les instances du pouvoir et les autres structures, depuis sa mort l'on vit la primauté du parti érigée en dogme intangible du pouvoir, au point que les questions de politique du niveau local ou national relevaient en dernier ressort des seules instances du parti.

Nul doute que l'Etat et les institutions sortiront renforcés et probablement avec plus de capacité, une fois la crise résorbée. Si du

temps des années fastes, les candidatures aux postes ministériels et à ceux des pouvoirs publics, notamment à hauteur des municipalités, étaient légion, pendant la bourrasque, seuls les hommes les plus sincèrement dévoués y consentirent. Leur engagement est d'autant plus méritoire qu'il se faisait en connaissance des dangers encourus, avertis qu'ils étaient aussi du peu d'égard qui, parfois - hélas ! - avait été réservé à leurs prédécesseurs.

Pour certains, et c'est tout à leur honneur, accepter un poste de responsabilité en ces circonstances, c'était «monter au maquis une deuxième fois». La construction de la démocratie est et sera à la hauteur de tels engagements.

Après la prise de conscience de la souveraineté nationale survenue en 1962, une conscience collective à la liberté a émergé chez le citoyen algérien. Ceci doit être irréversible et doit constituer la voie de l'épanouissement et de l'essor. C'est par cette conquête que sera parachevée la Révolution de Novembre. Quant au pluralisme démocratique, il ne devra pas à se réduire au «volet politique» et devra proscrire nécessairement la violence ainsi que toute idéologie qui s'en inspire.

Certes, viendra un jour le moment de panser les blessures mais il ne saurait y avoir de plaies guérissables sans l'aveu et le repentir des auteurs des exactions et des abominations commises contre le peuple et l'Etat et sans une décision judiciaire protectrice contre les ressentiments. Si l'attitude hautement méritoire de l'Armée a été relevée par l'ensemble des médias, on ne peut omettre de souligner également combien les attitudes et les comportements de courage, de lutte et d'abnégation des différents corps de la société et des milieux populaires ont été précieux et encourageants dans l'accomplissement de la mission de l'Armée nationale populaire et des forces de sécurité en général.

Cet hommage mérité va aussi aux pionniers de la presse, aux serviteurs anonymes des corps de la Fonction publique et des entreprises ainsi qu'aux femmes algériennes pour leur combat admirable et exemplaire. Cette lourde épreuve a montré, aussi, combien est encore vivace le patriotisme chez notre jeunesse qui, à l'exemple de ses aînés moudjahidine, n'a pas hésité à s'assumer pour

le bien de son pays.

Des jeunes, de toutes origines sociales, ont largement répondu, avec un esprit de responsabilité remarquable, au besoin de préservation de l'ordre public ou de défense nationale, à l'échelle de leur commune d'origine ou dans les rangs du Service national. Ce sont là les signes évidents d'un retour inéluctable à la stabilité et à la reprise de l'envol national.

Il incombe à la classe politique, maintenant que les mythes se sont effondrés, de ne pas manquer cette fois-ci ce rendez-vous de l'Histoire et de rompre désormais avec les combats stériles d'arrière-garde.

Pour ma part, nulle *pax romana* ne peut se concevoir pour notre pays. Seule prévaudra, en Algérie, la paix recherchée et voulue par l'Etat et la communauté nationale.

CHAPITRE XI

Quelques souvenirs

Comment j'ai désigné Zeroual

Le 13 février 1993, je fus victime d'un attentat à hauteur de la rue Mustapha Khalef, près d'El-Biar. L'attentat, le deuxième, était plus élaboré. Il se voulait plus efficace. C'était une voiture piégée télécommandée au moyen du système poste à poste. La voiture blindée dans laquelle j'avais pris place fut entièrement détruite mais son blindage me sauva la vie. Ce véhicule faisait partie d'un lot de six autres offerts par un donateur bénévole que je tiens à remercier aujourd'hui. Je voudrais à cette occasion rendre hommage au groupe chargé de ma protection, à ceux de la Gendarmerie et ceux des services de sécurité, avec à leur tête Bouamer Hennane, dit Aïssa.

La multiplication des attentats démontrait que j'étais ciblé au plus haut point. L'inquiétude des militaires devenait de plus en plus grande. L'échéance du mandat présidentiel, époque à laquelle je devais céder la place, approchait. La maladie dont j'étais atteint ne me facilitait pas les choses.

Tous ces arguments m'emmenèrent à considérer le moment venu de choisir un remplaçant car ma disparition à ce moment précis pouvait mettre en péril la cohésion de l'Armée et, par voie de conséquence, celle de la nation. Désigner un adjoint ne pouvant en soi régler le problème, je pris sur moi de trouver mon remplaçant.

L'état-major étant la colonne vertébrale de l'Armée, je devais lui trouver un chef. Après mûre réflexion, mon choix se porta sur le général Lamari qui je me devais d'«entourer» d'un certain nombre d'officiers capables de le seconder de manière à former un groupe homogène. Il convenait, cela va de soi, de libérer le général Abdelmalek Guenaïzia, plus ancien dans le grade et dans la fonction, ainsi que le général d'aviation Yahia Rahal qui ne remplissait aucune

fonction.

A la suite de tout cela, je me mis à réfléchir à mon remplaçant. Il s'agissait de trouver un homme susceptible de faire le consensus au sein de l'Armée et dont la carrière fut consacrée au commandement. Mon choix se porta, sur le général démissionnaire Liamine Zeroual. J'entrepris les contacts avec la majeure partie des hauts cadres pour les convaincre du bien-fondé de mon point de vue. Avec force persuasion, je suis arrivé à leur faire partager ma vision des choses. L'essentiel était, selon ma conception, de disposer d'un état-major fiable.

J'annonçai la nouvelle au général Guenaïzia, chef d'état-major de l'ANP dont je tiens à saluer l'amitié qui nous lie, le haut degré d'abnégation et le patriotisme sans faille. Guenaïzia est un camarade d'enfance depuis que nous usions nos fonds de culotte sur les bancs de l'école des enfants de troupe que nous rejoignîmes à l'âge de 12 ans sans jamais nous quitter. 50 ans plus tard, Guenaïzia et moi sommes restés unis.

Le général Guenaïzia accepta automatiquement ; à ses yeux, l'intérêt de l'Armée et de la nation passait avant tout autre. Il acquiesça aussitôt.

Je fis venir Zeroual à qui j'annonçai mon choix sous réserve de garder l'information pour lui. La décision devait intervenir dans le mois qui suivait. Après avoir constitué l'état-major, j'appelai une deuxième fois le général Zeroual et lui confiai le poste de ministre de la Défense, décision que je rendis officielle plus tard. Le fait de constituer un état-major solide avant de penser à désigner le ministre de la Défense, a permis d'assurer la cohésion de l'Armée qui, jusqu'à ce jour, est totalement préservée.

Quant au choix du général Zeroual à la tête du pays, les circonstances l'ont imposé à la fin de la mission du HCE. Personnellement, je ne pouvais accepter de prendre les rênes de l'Etat ni après la mort de Boudiaf, ni après la fin du mandat du président Chadli, pour la simple raison que le président Boudiaf a été assassiné pendant l'exercice de ses fonctions par un militaire alors que j'étais ministre de la Défense. Occuper une telle fonction aurait conforté l'hypothèse du complot.

Ce que je n'ai pas dit sur la mort de Boudiaf

La mort de Si Tayeb El-Watani sous les balles d'un de nos officiers fut pour nous un véritable drame. D'abord parce que le président venait d'être assassiné. Ensuite, Boudiaf était en mesure d'organiser des élections présidentielles à la fin de l'année 1992 d'autant que, par ses différentes rencontres et ses interventions pertinentes, il polarisait l'attention et gagnait l'estime du peuple et plus particulièrement celle des jeunes. Il représentait donc un espoir pour le redressement de la situation que nous vivions à l'époque.

Le commandant du GIS, à qui on impute à tort une responsabilité dans l'assassinat de Boudiaf, n'avait fait que son travail. A sa place, j'aurais agi exactement de la même manière. J'ai eu à le connaître personnellement et j'écarte absolument toute suspicion à son encontre. Connaissant son dévouement et son engagement indéfectibles dans la mission qu'il a toujours accomplie avec tous les présidents qui ont précédé Boudiaf, je ne puis avoir aucun doute sur son innocence, une seule question pourrait se poser : comment se trouve-t-il qu'un officier chargé d'épauler la sécurité rapprochée se soit engagé au plus près du dispositif ? Ceci s'explique par la situation du moment et aussi par le désir de mieux faire.

Heureusement que l'Armée, même traversée par des courants divergents, a gardé sa cohésion et son unité jusqu'à ce jour, puisque tout au long de cette période les félons ne dépassèrent jamais 200 dont la majeure partie furent des sous-officiers et des hommes de troupe. Une minorité d'entre ces félons étaient constituée d'officiers subalternes. Ce chiffre dérisoire, dans une situation aussi confuse, où parfois des familles elles-mêmes étaient divisées, prouve que l'Armée avait conservé son discernement grâce au travail de ses responsables à tous les niveaux.

L'organisation du voyage du président Boudiaf fut confiée non pas à un professionnel comme l'exige la règle, mais à une personne de son entourage direct, en l'occurrence Hocine Bendjoudi. Je me souviens du coup de téléphone du général Tewfik m'annonçant la nouvelle et me demandant de réagir de telle sorte que l'organisation du voyage soit confiée à une personne plus apte. Tewfik me proposa, entre autres, le ministre de l'Intérieur à l'époque, le général Larbi

Belkheir. Je contactai Belkheir qui ne put tenir à son niveau qu'une réunion tout informelle avec Bendjoudi, n'étant pas chargé officiellement de la mission.

J'ajouterai que lorsque Boudiaf était parti à Oran, il ne voulait en aucun cas être accompagné par des figures de l'ancien régime qui, pour lui, pouvaient être contestées. Preuve en est que j'avais été personnellement chargé d'informer Ghozali qu'il devait rester en poste à Alger pendant le déplacement du président. Boudiaf en personne m'avait chargé de dissuader Ghozali d'être du voyage. Lors de ce périple, la forte personnalité du commandant de région à l'époque avait fait que ce dernier prit à sa charge la sécurité du président et truffa la salle de soldats en civil armés. A supposer que l'assassinat ait eu lieu à Oran et non à Annaba, la thèse du complot eut été imparable.

J'étais présent dans le bureau du général Lamari, chef d'état-major de l'Armée, lorsqu'il transmit un ordre ferme à l'officier responsable sur place de tout faire pour garder vivant Boumaârafi lors de la mutinerie des prisonniers islamistes à Serkadji. Les militaires ont protégé Boumaârafi au péril de leur vie alors que ce dernier était parmi les mutins.

Boumaârafi avait fait l'école des Cadets de Koléa, à l'instar de nombre d'officiers, dont certains de sa promotion avaient été impliqués dans des affaires liées directement au terrorisme. Un officier avait volé cinq armes et rejoint les terroristes. Deux autres avaient attaqué des sentinelles d'une résidence présidentielle près de Douera et volé leurs armes. Des officiers de la même école furent arrêtés. Ce ne sont là que des exemples parmi d'autres. Fait particulier à signaler : tous ces officiers étaient élèves de Ali Djeddi, membre du *Madjliss Echoura* du FIS.

La justice a conclu à un acte isolé. Cependant un doute me taraude l'esprit : la piste islamiste devrait-elle être définitivement écartée ? Non. Les attentats étaient à chaque fois planifiés et ciblés. Boudiaf fut tué alors qu'il commençait à gagner la confiance et l'estime du peuple ; Benhamouda devenait gênant pour le FIS dès lors qu'il se trouvait à la tête d'un nouveau parti, le RND, alors que sa personnalité charismatique lui permettait de briguer le mandat de

président.

Me ciblant dans plusieurs attentats, les commanditaires voulaient, en frappant l'armée à la tête, détruire la colonne vertébrale du pays. L'assassinat de Benhamouda et les attentats m'ayant visé ont été élucidés : les auteurs appartenaient tous au GIA. Il reste à lever le doute sur l'assassinat de Boudiaf. Boumaârafi est toujours en prison. L'on peut regretter que l'accusé se soit, durant tout le procès, confiné dans un mutisme qui n'a apporté qu'opacité et a empêché tout débat contradictoire sur cette question. Un procès transparent aurait ôté définitivement la suspicion des esprits malintentionnés et permis à la justice d'exécuter la sentence déjà prononcée à l'encontre de l'assassin d'un président de la République.

Entendu par la commission nationale chargée de faire la lumière sur les circonstances de la mort du président Boudiaf, je répondis à toutes les questions qui tournaient toutes autour des aspects techniques de sécurité. A aucun moment, la commission n'a bâti ses interrogations sur quelque hypothèse à telle enseigne que son président, Ahmed Bouchaïb, mit un terme à l'interrogatoire, voyant, à mon sens, que les questions qui m'étaient posées n'apportaient rien de nouveau à ce qui avait été dit. Derrière l'assassinat de Mohamed Boudiaf, deux préseptions s'imposaient à l'esprit de la commission. C'était soit l'Armée et, à travers elle, les services de sécurité, soit la mafia politico-financière. Il me semble, quant à moi, que la fixation sur ces deux pistes en excluant d'emblée les islamistes, est due aux pressions subies par la commission à l'époque, du fait des médias, de la famille du président et d'une partie de la société civile.

Quant à la «mafia politico-financière» à laquelle il est fait constamment référence, je dirai que l'Algérie, jusqu'à preuve du contraire, n'est ni à l'ère de la prohibition ni ne compte parmi sa population des maffiosi. Des officines algériennes et étrangères veulent à tout prix diaboliser l'Algérie alors qu'outre-Méditerranée, dans des pays dits «civilisés», des cadres et non des moindres font la queue devant les tribunaux. Le nombre des mis en examen et condamnés, est éloquent par lui-même.

En tout cas, les quelques Algériens qui se seraient servis ne sont

plus dans le pays. Ils ne peuvent en aucune manière constituer une mafia politico-financière et n'ont aucune emprise sur les choix politique et économique de l'Algérie. Cependant, comme partout ailleurs, cela ne veut pas dire que des passe-droits, des dessous de table et des injustices ne soient pas commis à différentes échelles.

Je suivais récemment sur *Arte*, chaîne «culturelle», une table ronde à laquelle étaient conviés Ali Haroun qui tint comme à son habitude des propos très objectifs, l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Jean Audibert, quelques semaines avant sa mort, et Ahmed Djebbar, ex-conseiller de feu Boudiaf et ministre de l'Education de son gouvernement. Une invitée européenne, dont le nom m'échappe, se targuant d'être une spécialiste de l'Algérie, passait carrément à côté du sujet.

Les interventions d'Ahmed Djebbar furent des contre-vérités. Selon lui, Mostefa Belloucif a été poursuivi à la demande de Mohamed Boudiaf. Ce qui est tout à fait faux. Djebbar présenta, par ailleurs, Hadj Bettou comme un véritable baron de la corruption.

La vérité est que Belloucif fut présenté à la justice sur décision du président Chadli. L'instruction suivait son cours et fut portée à l'opinion publique après l'avènement de Boudiaf. Quant au mythe Bettou, il consiste en réalité en une affaire dont j'avais eu à suivre les méandres personnellement. Je reçus un jour le général Abbès Gheziel qui me demanda de mettre à sa disposition un Il 76 pour transporter deux escadrons de gendarmes à Tamanrasset où une affaire de contrebande d'armes était signalée. Arrivés sur les lieux, les gendarmes qui enquêtaient sur la filière constatèrent la présence d'une énorme quantité de produits alimentaires et autres stocks dans des hangars appartenant à Hadj Bettou. Ils suspectèrent la provenance illégale de ces produits. Mais leur doute fut vite dissipé une fois fournie la preuve que la marchandise entreposée appartenait à différents commerçants de la région. Les armes trouvées chez le suspect, deux Kalachnikov, n'étaient aucunement destinées à des groupes terroristes. Hadj Bettou les avait acquises pour assurer sa sécurité et celle de ses camions, la région étant infestée de bandits nigériens et maliens qui entraient illégalement en Algérie. C'est pourquoi la justice n'a retenu que le délit de port

illégal d'arme.

La mort accidentelle du colonel Chabou et de ses compagnons

La mort du colonel Chabou, le 31 mars 1971, était accidentelle. Je venais de terminer l'étude de faisabilité des troupes aéroportées. Je me trouvais cet après-midi dans le bureau de Lekhal Ayat en présence du général Yahia Rahal. Il était 16 heures 30. Si je me souviens de l'heure, c'est parce que je regardais ma montre tout en posant à Rahal la question de savoir si le colonel Chabou était arrivé. Il me répondit en regardant l'heure à son tour : «Oui, il a dû atterrir à Chéraga». Je regardai par la fenêtre et voyant le temps orageux, des nuages gris et bas couvrant le ciel et le vent soufflant très fort, je dis à Rahal : «Avec ce temps ?». Je m'étais inquiété simplement du fait que le lendemain, le colonel Chabou devait recevoir le général soviétique Kouroutchkine à 10 heures, avant que le général ne reparte en URSS sa mission d'études terminée. Le soir, j'étais pris par un dîner que j'offrai au général et à son équipe. Je n'appris la catastrophe que le lendemain. L'hélicoptère qui transportait Chabou s'était écrasé dans les piémonts de Bouzegza du côté de l'Arbaâta.

Pendant les obsèques, je fus désigné par feu Boumediene pour assurer la permanence du ministère. J'étais donc présent quand Boumediene vint saluer la dépouille mortelle exposée au salon du mess du ministère de la Défense, accompagné d'autres personnalités. Pendant ce temps, je remarquai des larmes dans les yeux de Boumediene. Il venait de perdre de proches collaborateurs. Aussitôt après, le président tint une réunion avec les cadres et dit entre autres : «Nous venons de perdre des hommes et non des cadres. Les cadres eux sont plus faciles à former».

Le jour de sa mort, Chabou avait accompli une mission en compagnie du commandant Chérif Djoghri, directeur de l'intendance et des finances, du commandant Rachid Midouni, directeur du génie et du commandant Salim Saâdi, directeur des armes de combat. Ils revenaient d'une visite de travail dans la 5^e Région militaire à bord d'un des deux hélicoptères Puma français dont nous venions de faire l'acquisition. Le premier tomba causant la mort des officiers et des membres de l'équipage. Salim Saâdi dut son

salut à une visite qu'il devait rendre à sa mère. Il avait pris la route de Tlaghma à Alger, en faisant une escale à Sétif où se trouvait sa mère. Visite qu'il rendait de temps à autre à sa famille quand il était en mission à l'Est du pays. Le deuxième hélicoptère Puma crasha à l'aérodrome de Tlaghma brûlant entièrement après que l'équipage eut juste le temps de sauter et de s'éloigner de l'appareil.

Le colonel Chabou avait décollé de Tlaghma malgré la mauvaise météo car plusieurs rendez-vous l'attendaient le lendemain à Alger. Survolant les monts de Bouzegza, l'hélicoptère perdit sa route. Ses équipements de navigation tombés en panne, l'appareil ne put se diriger : à l'époque, nous ne disposions pas d'un réseau de radars. Arrivé à hauteur des piémonts, sans que le pilote ne le sache, il tenta de se crasher en autorotation avec une visibilité zéro. Près du sol, l'hélice de stabilisation à l'arrière heurta un rocher, l'hélicoptère se renversa, prit feu et explosa tuant tous ses occupants. Morts, victimes du devoir, le colonel Chabou Abdel Kader, les commandants Chérif Djoghri, Rachid Midouni et l'équipage eurent des funérailles nationales. Ils auraient pu faire l'objet d'une distinction nationale à titre posthume. J'atteste que ces hommes de valeur sont morts accidentellement.

L'assassinat de Mohamed Seddik Benyahia

La mort de Mohamed Seddik Benyahia, notre ministre des Affaires étrangères, reste encore une énigme d'autant que, jusqu'à présent, le voile n'a pas encore été levé. L'opinion algérienne est en droit de savoir ce qui s'était passé ce jour-là.

L'Algérie a perdu en Benyahia un homme marquant de l'Histoire de notre glorieuse Révolution. Une des chevilles ouvrières des négociations avec la France. Il fut aussi un grand homme de paix.

Connaissant le système de fonctionnement antiaérien en temps de guerre, je suis à même de dire que l'avion qui transportait l'ancien ministre, la délégation qui l'accompagnait, les journalistes ainsi que l'équipage fut délibérément abattu. En effet, comment un avion de ligne suivant un couloir international, qui a déposé au préalable son plan de vol, pouvait-il être pris pour une cible ennemie ? A supposer qu'il fût pris pour un avion hostile, les règles, dans ce cas précis, sont connues et enseignées dans les écoles. Elles sont universelles. Les

deux pays belligérants à l'époque devront fournir leurs explications. Un détail pourtant : le missile avec lequel l'avion fut abattu était de fabrication soviétique. Or, seul l'Irak pouvait en disposer. L'interrogation demeure, connaissant les méthodes pratiquées dans certains endroits de cette région embrasée.

Ce que m'a dit le roi Fahd Ibn Abdelaziz à Ryadh

A la période où je siégeais au Haut Comité d'Etat, je fus invité par le Serviteur des Deux Lieux Saints, Sa Majesté le roi Fahd Ibn Abdelaziz, juste après la mort de Mohamed Boudiaf. Par égard au HCE, je répondis que je préférais venir dans le cadre de la Défense nationale et recevoir une invitation officielle du ministre de la Défense, l'émir Soltane Ibn Abdelaziz. Je profitai d'une sortie de promotion de pilotes dont faisaient partie cinq Algériens. J'acceptai donc l'invitation. A Ryadh, je fus reçu par Sa Majesté le roi Fahd d'Arabie Saoudite pendant deux heures durant lesquelles il tint à m'informer de sa position vis-à-vis des islamistes et du problème qui se posait en Algérie. Le roi me conseilla de prime abord de veiller à rassembler les Algériens, puis, abordant la question des islamistes, il me dit : «Ce ne sont pas des musulmans» et répéta à trois reprises : *El-âssa ! El-âssa ! El-âssa !* (le bâton, répété trois fois). Le roi Fahd ne cacha pas que des particuliers saoudiens vivant à l'étranger finançaient les islamistes et affirma qu'en aucun cas l'Etat saoudien n'apporterait quelque aide à ces groupes. Le roi m'avoua avoir reçu un jour à Djeddah Abassi Madani et Ali Belhadj au moment du déploiement des forces occidentales sur son territoire durant la guerre du Golfe. Les deux acolytes du FIS lui suggérèrent de refuser que des forces occidentales foulent le sol saoudien et lui proposèrent en contrepartie de lui fournir un million de combattants non sans demander de l'argent. «Vos propositions sont irréalisables car vous ne représentez pas l'Etat algérien !», leur répondit-il avant de prendre congé d'eux sans leur accorder aucune aide. Le roi me lança, avec humour : «C'est la première fois que je vois Ali Belhadj. Franchement, son physique désagréable n'a d'égal que son manque de savoir-vivre». Le roi, dont la lucidité malgré l'âge et la prestance m'avaient impressionné, m'accompagna jusqu'au hall - chose inhabituelle - signe du respect qu'il vouait à notre pays.

J'estime ce témoignage nécessaire pour rendre à César ce qui appartient à César. A dire vrai, si j'ai gardé ce témoignage pour aujourd'hui seulement, c'est pour épargner à ce pays ami, une réaction négative des islamistes. L'Arabie saoudite a durant toute cette période été la cible de certains de nos médias qui, de temps à autre, faisant l'amalgame, égratignaient ce pays qui nourrit beaucoup de considération envers l'Algérie et le peuple algérien et qui ne s'est jamais immiscé dans nos affaires durant cette décennie chargée en événements dramatiques. Quant aux officines, il est de notoriété que celles-ci obéissent à d'autres considérations.

Je revins à Alger avec un certain nombre de projets que ce pays a bien voulu financer au moment où il était accablé par la guerre du Golfe, et se relevait juste de son malaise.

Quand j'atterris à Boufarik, je ne pus m'entretenir avec les nombreux journalistes venus à ma rencontre pour deux raisons : primo, je voulais garder la primeur des informations pour le HCE ; secundo, la fatigue du voyage ayant réveillé en moi des douleurs dues à ma maladie, je fus incapable de les affronter. L'occasion m'est donnée aujourd'hui d'adresser mes excuses à tous ceux qui s'étaient déplacés jusqu'à Boufarik et avaient veillé jusqu'à 2 heures du matin.

Chadli et l'opération «Tempête du désert»

Au moment du déploiement des forces alliées sur le territoire saoudien dans la perspective de l'opération «Tempête du désert», je reçus à deux reprises, par le biais du général Larbi Belkheir, l'ordre du président de la République de préparer des troupes en vue de leur envoi en Arabie saoudite. Ma réponse fut à chaque fois la même : il n'était pas de notre intérêt de participer à une guerre contre un pays arabe, pour avoir transgressé les frontières d'un pays souverain, même si nous n'adhérions pas aux thèses irakiennes.

La troisième fois, il envisagea d'envoyer non plus des troupes mais des observateurs. Je me vis alors dans l'obligation de préparer au président une fiche d'évaluation par mon état-major à charge pour lui de prendre la décision qui lui convenait. A la réception de la fiche, la question de l'envoi de troupes ou d'observateurs algériens fut carrément éludée. La fiche technique sur l'Irak constatait ce qui suit :

1- L'Irak, par une opération militaire-éclair, a occupé le territoire koweïtien et imposé un nouveau régime. A la suite de l'arrivée massive des troupes étrangères dans la région du Golfe, et notamment en Arabie saoudite, a annexé cet émirat.

2- Prétextant et amplifiant à dessein une menace d'agression irakienne contre l'Arabie saoudite, les Etats-Unis d'Amérique ont :

- déployé et continuent à déployer des forces terrestres, aériennes et navales considérables et disproportionnées, en Arabie saoudite, dans le Golfe et dans certains pays riverains ;

- exercé une forte pression multiforme sur les pays occidentaux, les pays riverains à l'Irak et les pays arabes, visant à les amener à s'unir à leur action.

3- Considérant :

- l'absence d'une menace militaire irakienne réelle contre l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, laquelle absence des menaces a été confortée par les déclarations réitérées des autorités irakiennes ;

- que les forces déployées ou en cours de concentration par les Etats-Unis et les pays occidentaux se caractérisent par un aspect nettement offensif compte tenu de leur nature, volume et capacités de destruction ;

- que l'Irak représente la seule puissance militaire et technologique arabe en mesure de constituer une menace potentielle contre Israël, l'allié stratégique des Etats-Unis dans la région et ennemi des Arabes ;

Il apparaît :

3.1- que la réaction occidentale, pour disproportionnée qu'elle soit, et qui, après les sanctions économiques draconiennes, a pris la forme d'une véritable expédition punitive contre l'Irak, largement et sagement préparée au sein de l'opinion publique internationale, vise globalement les objectifs suivants :

- * stabiliser, à l'avantage des puissances occidentales, une région de forte turbulence, en assurant la sécurité de régimes fragiles et acquis à l'Occident ;

- * profiter de la passivité, voire la complicité de l'Union soviétique et le désarroi du monde arabe, largement divisé, pour affaiblir

d'avantage les rangs arabes et empêcher en tout état de cause l'émergence d'un pôle dynamique pouvant raviver le nationalisme des masses arabes désemparées et livrées à elles-mêmes depuis les accords de Camp David.

3.2- Que l'intention propre des Etats-Unis d'Amérique ne vise pas uniquement à dissuader l'Irak d'agresser l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, et à les défendre, mais...

3.3- Que leur intention finale est la destruction des potentiels militaires et technologiques de l'Irak, en vue d'abord de sécuriser leur allié stratégique privilégié, et ensuite le placer dans une position de force en cas d'éventuel règlement du problème palestinien ;

3.4- Pour légitimer une opération militaire, même limitée, contre un pays arabe et gagner l'opinion internationale et même interne, les Etats-Unis d'Amérique entendent obtenir un cautionnement de la nation arabe et la participation à leur action de troupes arabes.

4- Or, force est de le constater, le Sommet arabe tenu le 10 août 1990 au Caire, répond au souci des Etats-Unis d'Amérique dans la mesure où la résolution adoptée vise à cautionner et à légitimer l'intervention des Etats-Unis et leurs alliés occidentaux.

Toutefois, et à ce jour, seuls deux pays arabes, en l'occurrence l'Egypte et le Maroc, ont répondu à l'attente des Etats-Unis d'Amérique en dirigeant dans la région des forces, somme toute symboliques.

Compte tenu de la nature des régimes de ces deux pays se distinguant par leurs relations privilégiées avec les USA et leurs rapports étroits et continus avec Israël, la présence de troupes égyptiennes et marocaines ne saurait constituer, aux yeux de l'opinion de la nation arabe, une caution suffisante aux actions futures dans le Golfe.

C'est dans ce cadre qu'il faut s'attendre à un redoublement d'efforts et une accentuation des pressions multiformes de la part des Etats-Unis d'Amérique pour obtenir la présence à leurs côtés des troupes de pays suffisamment représentatifs aux yeux de la nation arabe, tels l'Algérie en priorité, la Syrie, la Jordanie, la Tunisie et même la Libye et le Yémen.

5- L'envoi éventuel de troupes de l'Armée nationale populaire en Arabie saoudite, dans la situation actuelle caractérisée par le déploiement dans ce pays et dans le Golfe de forces américaines et occidentales, destinées, à l'évidence, à une action de destruction des potentiels militaire et technologique d'un pays arabe, pourrait :

5.1- Au plan international :

- aller à l'encontre de la position officielle de l'Algérie, exprimée au Sommet arabe du Caire, et par là même, risquer de discréditer les engagements internationaux futurs de notre pays ;
- porter un préjudice certain à l'audience dont continue de bénéficier l'Algérie au sein de l'opinion des masses arabes ;
- contribuer à l'affaiblissement de la cause palestinienne et au renforcement de la position d'Israël dans la région.

Certes, il n'est pas exclu que l'engagement de troupes de l'ANP en Arabie saoudite pourrait éventuellement valoir à l'Algérie certaines retombées financières et économiques.

5.2- Au plan national :

- concourir à discréditer l'autorité de l'Etat en agissant à contre-courant de la position officielle de notre pays, exprimée au Sommet arabe du Caire ;
- s'aliéner l'opinion de la population, qui dans sa grande majorité prend fait et cause contre les troupes étrangères en Arabie saoudite et dans le Golfe ;
- contribuer à renforcer davantage l'audience et le crédit des partis politiques d'opposition, avec pour échéance imminente, les élections législatives.

5.3- Au plan militaire :

- entraîner le risque de destruction des troupes de l'ANP, si l'on

considère l'emploi probable de l'arme chimique par les belligérants du fait de l'absence totale d'équipements appropriés en dotation dans nos forces ;

- différer le développement et la restructuration des forces étant entendu que le volume du contingent à projeter éventuellement en Arabie saoudite ne saurait être inférieur à une grande unité interarme (blindée-mécanisée) renforcée.

6- En conclusion, et compte tenu de ce qui précède, notamment les aspects hautement négatifs pour l'Algérie, tant aux plans international que national et militaire, il ne saurait être recommandé d'envoyer en Arabie saoudite ou en un quelconque pays du Golfe, de troupes de l'Armée nationale populaire, de quelque nature ou volume que ce soit.

Toutefois, il pourrait être envisagé la participation de troupes de l'Armée nationale populaire à une force militaire arabe, après le retrait préalable de l'ensemble des forces étrangères de la région.

Au soir du déclenchement de la guerre contre l'Irak, j'étais informé dès 19 heures, soit six heures avant que l'attaque ne soit engagée.

Ma première décision fut d'avertir le chargé d'affaires de l'Irak en Algérie. Dans le même temps, je pris contact avec le général Larbi Belkheir lui demandant de confirmer l'information par le biais de ses connaissances. Il me rappela au bout de trois quarts d'heure me confirmant que l'attaque allait effectivement avoir lieu cette nuit-là. Je lui demandai alors d'appeler le ministre des Affaires étrangères, Sid-Ahmed Ghozali, et de nous retrouver à la présidence. Je mis au courant le ministre de l'événement et lui demandai, vers 22 heures, d'appeler le président afin de l'en informer.

J'entendis à travers le téléphone le président lui demander : «D'où tiens-tu cela ?». Quand le ministre lui répondit que c'est moi qui l'avait informé de l'imminence de l'attaque, le président prit la chose avec beaucoup de circonspection. Je considérai cela comme du mépris lorsqu'il ajouta : «Mais d'où Khaled peut-il détenir une telle information ?». A l'entendre, je m'étais demandé pourquoi, dans ce cas, il m'avait nommé ministre de la Défense...

Nous restâmes en attente avec Larbi Belkheir, jetant un coup d'œil de temps à autre à la télévision. Mais j'étais, quant à moi, sûr que les

alliés allaient frapper d'un moment à l'autre.

A une heure trente du matin, aussitôt après les dernières informations, la nouvelle tomba : «La guerre du Golfe a commencé». Je me retournai vers Ghozali et lui dis : «Maintenant, réveille-le !». La voix ensommeillée et balbutiante de Chadli répondit au bout du fil. Je soufflai à Ghozali de lui demander de prévoir un conseil des ministres pour le matin. Nous restâmes sur place pour suivre les événements. Les bombardements se succédaient. La réaction des Irakiens n'était venue que cinq longues heures plus tard. Un seul Scud était lancé. Je compris, dès lors, que les forces irakiennes étaient neutralisées en ce que les PC et les unités de défense contre-avions étaient incapables de réagir.

Au conseil des ministres, alors que j'avais passé la nuit sans sommeil, le président, en ouvrant la séance, me donna directement la parole. J'avais conclu ce jour-là que l'Irak venait de perdre la guerre. J'expliquai que les bombardements allaient se poursuivre jusqu'à la destruction du potentiel militaro-industriel de l'Irak. Cette option, ajoutai-je, allait prendre 15 à 30 jours. Les Occidentaux voulant dans le même temps ménager les susceptibilités arabes. L'après-midi, je refis le même exposé au conseil du gouvernement. J'appris plus tard que certains parmi les ministres avaient été choqués par mon intervention, pensant que l'Irak pouvait faire bien mieux et que ce pays n'avait pas encore réagi. Je compris, cette fois encore, que malheureusement beaucoup pensaient avec leurs sentiments et non selon la logique implacable des réalités qu'impose la guerre.

A mon avis, deux hypothèses se présentaient à l'état-major irakien. La plus logique et la plus réalisable eut été de se retirer simplement du Koweït, pays souverain et internationalement reconnu. L'armada déployée en face de l'Irak n'avait pas été déplacée pour faire de la gesticulation mais pour une véritable action offensive. Cela sautait aux yeux. Cette appréciation avait maintes fois été rapportée aux Irakiens par plusieurs de nos envoyés spéciaux.

La deuxième hypothèse était souhaitable, mais seul l'état-major irakien pouvait répondre. Alors que les forces alliées se mettaient en place, l'Irak aurait été en mesure de profiter de la vulnérabilité des forces alliées et d'orienter l'ensemble de ses Scud afin de porter le

plus de dommages aux Américains et cibler ainsi l'opinion américaine au lieu de celle des pays musulmans, ce que Saddam fit en tirant quelques Scud sur Israël qui eurent un effet psychologique limité sur la population, sans plus.

Malheureusement, les conséquences furent dramatiques pour l'Irak qui a prêté le flanc aux Américains leur permettant la destruction du potentiel militaire le plus important du monde arabe qui aurait pu servir la cause des peuples arabes.

La gestion de la crise sahraouie par Chadli

Le président Chadli Bendjedid, chef suprême des Forces armées, dont j'étais le subordonné, aurait dû simplement édicter ses ordres en la matière. Disposant, en tant que chef de la 3^e Région à Béchar, des deux tiers des forces, j'étais directement lié au problème des frontières avec le Maroc. J'ai occupé les fonctions de chef d'état-major général et de ministre de la Défense nationale, mais je ne fus, pendant toute cette période, à aucun moment averti des manœuvres secrètes auxquelles Chadli s'était livré alors qu'il eut dû simplement m'informer en sa qualité de chef suprême des Forces armées, et j'aurais exécuté ma nouvelle mission sans aucune hésitation.

Il est vrai que les différentes rencontres entre le président Chadli et Sa Majesté le roi Hassan II permirent un réchauffement des relations bilatérales. Cependant, beaucoup d'erreurs apparurent immédiatement.

J'appris la rencontre du président Chadli avec le roi du Maroc mais je ne comprenais pas, à l'époque, de quoi allaient discuter les deux chefs alors que le problème du Sahara occidental, pierre d'achoppement de toute discussion, était en suspens. Surtout que cette rencontre intervenait alors que je venais, avec le lieutenant-colonel Mohamed Touati, chef d'état-major, de présenter à Chadli Bendjedid un mémoire dans lequel nous l'informions, six mois auparavant, que le Maroc était en passe de construire des murs au Sahara, seule solution pour lui de mettre à l'abri ses troupes et matériels. Nous avions averti que le roi, en voulant se rapprocher de l'Algérie, visait à éloigner la menace qui pesait sur le Nord du Maroc et libérer ses forces stationnées à Ksar Essouk sans lesquelles la construction du mur devenait irréalisable. Nous avions appelé cette

tentative de rapprochement «La politique de charme».

Partant de ces éléments, un plan fut étudié sur la base de données purement militaires et arrêté à la 3^e Région qui consistait à élargir le champ d'action des Sahraouis de sorte à viser les points sensibles du Maroc en contournant notre dispositif à partir du Nord. Nous aurions ainsi obligé le roi à maintenir ses forces vives en place et fait échec à son plan de construction du mur au Sud. Le soin de se prononcer sur la mise en œuvre de ce plan était laissé aux politiques.

Une fois le plan préparé, celui-ci avait été approuvé et les renforcements mis en place, le feu vert pour passer à l'action tardait à venir. Un jour que j'en parlais avec le général Mostefa Belloucif, il me répondit : «Nous n'allons quand même pas faire la guerre au Maroc !». Le plan soulignait pourtant qu'en dehors d'escarmouches auxquelles les deux pays étaient au demeurant habitués, la réussite de celui-ci était quasiment assurée en ce que l'adversaire n'avait pas les moyens de faire la guerre.

Le président Chadli mit aux oubliettes le plan alors qu'il l'avait lui-même approuvé, omettant sciemment de m'en parler. Disposant des deux tiers des unités de combat de l'ANP et, donc, directement concerné par le problème du Sahara occidental et des frontières, je ne fus néanmoins à aucun moment consulté sur les tractations qui étaient en cours entre Hassan II et Chadli. Je devenais gênant. Chadli prit la décision de m'affecter à la 5^e Région militaire, à l'autre bout du pays, alors que la logique dictait que je fûs, soit maintenu soit orienté vers le Nord-Ouest, la défense des frontières avec le Maroc étant une, que ce soit à Béchar ou à Oran. Cette décision fit que mon rappel de l'école de Paris sept ans auparavant devenait sans objet dans la mesure où je fus orienté pour cette mission de commandement des troupes et de conduite des opérations, puisqu'elle relevait justement de ma spécialité. La décision de mon affectation à Constantine était, donc, paradoxale. Après Constantine, je fus chargé de la logistique alors que ce domaine m'était totalement étranger.

Je compris alors que c'en était fini du Sahara occidental, tout au moins tant que Chadli Bendjedid était président. Il devint l'ami du roi au point que les visites entre les deux familles devenaient chose courante. A Oran, je fus convié un soir à un dîner offert par le président Chadli au roi du Maroc. Chadli me prit à part et m'ordonna de faire visiter au roi, le lendemain, la base de Mers El-Kébir. Ministre de la Défense à l'époque, une de mes missions consistant à l'entretien et au maintien du moral des troupes à nos frontières à l'Ouest, je me voyais mal aux côtés du roi alors que mes hommes faisaient face à ses chars.

Je flairai la manigance et décidai de reprendre l'avion la nuit même sur Alger. Chadli ne réagit pas à mon refus implicite.

Affaire du Contrôle radar anti-aérien et côtier (CRAAC)

Je ne pensais pas devoir traiter de l'affaire dite du Contrôle radar anti-aérien et côtier, par abréviation CRAAC, à partir du moment où ce projet n'a jamais abouti.

Je le porte pourtant à la connaissance de l'opinion puisqu'un propagandiste du FIS vient de publier un livre à partir d'affabulations islamistes «virtuelles» calquées sur internet. Ce propagandiste, connu pour avoir fait partie de la jeunesse dorée d'Alger - il a fréquenté le lycée Descartes et fait partie de ce que la *vox populi* appelle la «tchitchi» - fit comme Esaü qui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. En «commettant» ce livre qui me met en cause, l'auteur a préféré vendre son âme au diable pour une vulgaire carte de séjour. Ce plumitif ne se dépêtrera jamais du fil qu'il traîne à la patte et qui fait de lui un traître à la nation. Il prétend que j'aurais poussé personnellement à la réalisation de ce projet. La réalité - du moins en ce qui me concerne - est la suivante : j'ai pris connaissance de ce projet de la bouche même du président alors que, chef de Région à Constantine, nous nous dirigeons en voiture vers Oum El-Bouaghi. Il rentrait à peine de sa visite officielle en France. En me disant : «Cette année sera celle de l'agriculture !». Il ajouta sans transition : «Le projet de défense anti-aérien a été confié aux Français, c'est un paquet d'argent». Je sus par la suite que le projet CRAAC avait été confié pour étude à un bureau qui en avait confié la réalisation à Thompson.

Alors que j'étais sous-chef d'état-major à la logistique, au ministère de la Défense, j'eus vent de tractations autour de ce projet. N'étant d'aucune manière responsable, ni de son étude ni de sa réalisation, je pris contact avec le général Abbès Gheziel, coordonnateur des services de sécurité à la présidence, et lui posai la question suivante : «Le président est-il au courant des tractations autour du projet CRAAC ?». Gheziel me répondit par l'affirmative. Peu de temps après, le président demanda à savoir où en était le projet. Cela se passait au ministère de la Défense nationale, devant un parterre d'officiers. Les responsables des exposés à l'époque, Mostefa Belloucif, Kamel Abderrahim et Nouredine Benkhoucha, conclurent tous à la nécessité de réaliser la première phase du projet CRAAC. Le président voulut avoir mon avis sur la question et me fit signe indirectement de prendre la parole. Je répondis par deux questions : un tel projet est-il techniquement maîtrisable ? Etions-nous capables d'en assurer la maintenance ? D'autant qu'à l'époque déjà je savais de la bouche des spécialistes du ministère des Finances que nous pataugions en pleine crise économique. Je le savais de par ma fonction, alors qu'à chaque fois, M. Abdelhamid Brahimi, et le président lui-même, disaient à qui voulait les entendre : «La crise est ailleurs mais pas chez nous !»

Je fus convoqué un jour au bureau de Mostefa Belloucif qui me dit : «Si Khaled, la présidence me demande de donner mon avis par écrit sur la question. Je vais te faire lire la lettre que je lui ai envoyée». Le premier paragraphe reprenait exactement ce que Belloucif avait dit lors de l'exposé. Me voyant perplexe, il me dit : «Si Khaled, en tant que chef d'état-major, je ne pourrais priver l'ANP d'un tel système !». Je compris que je venais de saborder le projet CRAAC une fois pour toutes. La lettre faisant foi est archivée à la présidence et au ministère de la Défense.

Le Haut Comité d'Etat remanié

Boudiaf aurait sans doute pu mener sa politique à terme s'il n'avait pas été assassiné. De son temps, nous faisons tout à l'intérieur du HCE pour ne pas le gêner dans la mise en œuvre de son programme. Boudiaf était le chef et nous ses adjoints. A sa mort, nous dûmes remanier le Haut Comité d'Etat qui comprenait désormais Rédha

Malek en plus de Kafi, Haroun, Haddam et moi-même. Le travail devenait collégial et, à aucun moment, nous n'eûmes à souffrir de quelque fissure au sein du groupe qui est resté soudé du début à la fin de sa mission.

Lors d'une réunion tenue aussitôt après la mort de Boudiaf, je pris la parole pour dire que seul Boudiaf pouvait appliquer sa propre politique et que la confiance faisant défaut, il nous fallait initier une nouvelle politique. L'Armée que je représentais, consciente que le tout sécuritaire n'était pas la solution, je proposai au HCE de privilégier la consultation pour tenter de dégager les voies et moyens à même de sortir le pays de la crise. Les contacts furent entrepris avec les organisations de masse, les partis et les personnalités politiques. Ils aboutirent à la conférence nationale boudée, cependant, par quelques personnalités et partis importants.

La conférence nationale déboucha sur une plate-forme comprenant un train de mesures. En parallèle, le HCE organisait un séminaire sur l'économie, présidé par Abdelmadjid Bouzidi, qui rassembla bon nombre de spécialistes. Le séminaire aboutit à la conviction qu'il fallait aller vers l'économie de marché. Les mesures ainsi prises furent mises en œuvre par le successeur.

A la fin de son mandat, le HCE inaugura de nouvelles mœurs politiques en passant le flambeau à un nouveau président. Geste ô combien symbolique. Ce qui a permis notre cohésion, c'est le fait qu'au sein du Haut Comité d'Etat, nous affrontions la crise sécuritaire et politique dans une symbiose totale. Les rapports qui liaient ses membres étaient empreints d'une cordialité sans faille. Pour la première fois dans l'Histoire de notre jeune Etat, la transmission du pouvoir se faisait d'une manière paisible et sereine. Le chef d'Etat partant et son successeur se donnaient l'accolade, le premier présentant ses meilleurs vœux de succès au second. Ainsi, le HCE créait le précédent d'une tradition démocratique que l'on souhaite voir notre pays respecter.

Nous ne devons pas avoir la mémoire courte !

En 1990, après la chute du Mur de Berlin, et alors que pointaient les prémices de la non-bipolarisation Est-Ouest, j'ai «péroré» devant une assemblée de militaires maghrébins, invités à un séminaire sur la

Méditerranée, lac de paix. Sujet si important et pertinent à la fois !

J'avais dit alors, entre autres, que les besoins de sécurité nationale constituent une de nos plus hautes priorités, que les questions de désarmement ne sauraient être écartées de notre conception globale, de notre profond attachement à la paix et à la coopération nationales. Elle revêt donc une importance primordiale du point de vue de notre capacité à l'assumer seuls, valablement, dans un environnement fluctuant et impitoyable pour les faibles. D'autant que la nouvelle définition des menaces du point de vue des pays du Nord nous désigne explicitement, à tort ou à raison.

Parmi les clivages de toute nature, la technologie est le véritable pilier de la puissance économique et militaire, sachant que les ressources limitées d'un seul pays ne peuvent être suffisantes pour assurer sa sécurité. Aussi, une des solutions réside-t-elle nécessairement dans un ensemble homogène ayant le moyen de constituer l'interlocuteur des grands rassemblements qui se dessinent. A ce titre, nous fondons beaucoup d'espoirs sur la consolidation rapide de l'unité du Maghreb qui peut servir d'exemple à la construction d'un espace arabe uni. Le monde arabe, grâce à ses valeurs, à sa position géographique et à ses ressources, est capable d'être un facteur d'équilibre et de stabilité en mesure de régler les problèmes de fond, loin d'une quelconque stratégie d'exacerbation de tensions, de singularité ou d'exclusion. Cependant, tout au long de la période difficile que traverse l'Algérie, je constate que la majeure partie des gouvernants et des intellectuels des pays dits frères ont adopté, pour la majorité d'entre eux, une position franchement hostile à l'égard de notre pays et de son peuple, au mieux la politique de l'autruche.

Je suis hélas au regret de reconsidérer cette analyse que j'espère bien conjoncturelle. Exception doit être faite pour quelques rares pays qui nous soutinrent moralement. Si certains pays du Nord, pour des raisons évidentes - de leur point de vue - se croyant bien pensants, s'érigent en censeurs, soit. Mais lorsque cette malveillance provient de pays dits «frères», il y a de quoi s'insurger, sachant que l'Algérie a toujours porté haut le flambeau de toutes les causes arabes quelles qu'elles soient. Ces «frères» s'avèrent hélas, comme je

l'ai dit par ailleurs, oublieux du prix payé par notre peuple qui leur permit de retrouver une dignité perdue.

De l'écriture de l'Histoire

Je suivais, voici plusieurs années, une émission à la Télévision algérienne sur l'écriture de l'Histoire. Un ancien grand responsable de Wilaya tenait ces propos : «Quand on voulait la veste on ordonnait au djoundi de tirer en bas, quand on voulait le pantalon, on lui ordonnait de tirer en haut». Cela ne dépassait guère pourtant le stade de la boutade que se racontaient les djounoud, bien à l'abri, autour d'un feu. Est-ce comme cela que les nations de la stature de l'Algérie écrivent leur Histoire ? Bien sûr que non.

Les générations montantes devront, tout en se référant aux archives, écrits et autres documents rassemblés par les anciens, écrire la véritable Histoire de la guerre de Libération nationale sur des bases sûres. Elles sont en droit de savoir d'ores et déjà que tout le peuple algérien a apporté sa contribution à la Révolution d'une manière ou d'une autre, sans quoi l'Algérie n'aurait pas conquis son Indépendance au prix d'un million et demi de martyrs, ouvrant par là-même l'ère finale de la décolonisation.

Chaque Algérien a donné le meilleur de soi pour la liberté. J'ai côtoyé durant les dures années d'une guerre sans merci, nombre de nos soldats déserteurs de l'armée française. Nous n'avons pas à rougir en parlant de cette catégorie de moudjahidine dont beaucoup sont tombés au champ d'honneur pendant que d'autres sacrifiaient le pays à leurs carrières personnelles, au point de combattre leurs frères.

Parmi les déserteurs, plusieurs ont eu à occuper des postes de responsabilité, qu'ils aient été chefs de Wilaya, chefs de Zone ou à d'autres niveaux. Plusieurs grands faits de guerre sont à mettre à leur actif. Le 4^e bataillon de la base de l'Est fut commandé, lors de la bataille de Souk Ahras, par l'adjoint militaire Youcef Latrèche, ancien sergent de l'armée française. Mohamed Aouachria, commandant de la base de l'Est (chef de Wilaya), et Abderrahmane Bensalem prirent le maquis avec l'ensemble des soldats algériens emportant avec eux l'armement de toute une compagnie. Je ne puis omettre de citer aussi le travail remarquable de Salah Nezzar, avec qui je n'ai aucun lien de parenté. Il rejoignit les rangs de l'ALN avec sa section à partir de Menaâ dans les Aurès. Perdant un œil dans une bataille, il poursuivit l'acheminement des armes à partir de l'Est, avant de tomber au champ d'honneur quelque temps plus tard. Ahmed Benchérif, qui fit de même et franchit les lignes Challe et Maurice, fut blessé et fait prisonnier. Les pères de la Révolution comptent aussi parmi eux d'anciens militaires mobilisés surtout lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le fait est que les Algériens enrôlés dans l'armée ou émigrés en France percevaient, plus que leurs compatriotes, les inégalités et injustices subies par les Algériens. La prise de conscience chez cette catégorie de nos concitoyens était d'autant plus rapide que leur situation permettait dans leurs rencontres un brassage d'idées qui leur faisait comprendre leur statut de sous-hommes.

Il suffit de se référer aux mémoires du général Jouhaud, membre du commandement de l'état-major en Algérie, pour connaître le nombre élevé de ces déserteurs algériens. Jouhaud ne cite pourtant que ceux de l'intérieur. Il n'y eut pas d'unités de combat, durant la guerre de Libération, qui ne compta dans ses rangs de moudjahidine référents à des batailles ou des villes du Viêt-nam. Ainsi nous avons des «Ammar l'Indochine», «Salah l'Indochine», «Chanaouane», «Hai-Phong», «N'hai», etc.

Les exploits de Mustapha Khodja, dit Ali Khodja, dont le commando porte le nom, furent tellement retentissants à travers toute l'Algérie que lorsque nous parlions des embuscades tendues par son commando, nous les appelions «les palestres» en référence

au village de Palestro (Lakhdaria), dont les gorges, propices à ce genre d'actions, étaient devenues presque infranchissables pour l'ennemi. Par la suite, le commando activa sous les ordres du commandant Azzedine.

Je me souviens du passage du commandant Azzedine (Zerari) à l'école des cadres après qu'il eut fui les geôles coloniales. Il avait été blessé et fait prisonnier. Lorsqu'un journaliste américain lui demanda un jour : «Que pensez-vous de la position des Etats-Unis à l'égard de la guerre d'Algérie ?», le commandant Azzedine répondit : «Que puis-je dire sinon que sur les 13 balles que je porte en moi, 9 sont américaines.»

Cette réponse est une preuve, encore une, que sans les moyens de l'OTAN, l'armée française risquait de jeter l'éponge bien plus tôt. En effet, le gouvernement français disposait de tous les stocks alliés de la Seconde Guerre mondiale, du T6, appelé communément le «Nez rond», aux T28, B26, B29 et Spitfire. L'armement léger provenait également des Alliés ! Le fusil-mitrailleur «Bar», les mitrailleuses de 30 et de 50 et le fusil Garant, les mitraillettes Thompson, ainsi qu'une bonne partie des chars Chairman et de tous véhicules de combat, entre autres la Jeep Willis, le Dodge 6 x 6, les véhicules de combat GMC, les automitrailleuses à roues et les Half-Tracks semi-chenillés, jusqu'aux hélicoptères dits «Banane» et «Sikorsky». Les avions et les hélicoptères constituaient les seules forces de manœuvre de l'armée d'occupation. En fait d'aviation, elle n'employa qu'un petit avion de reconnaissance et de réglage d'artillerie que les moudjahidine dénommaient *ârief*, du nom d'un petit oiseau connu pour son caractère espiègle et inoffensif. Les mitrailleuses AA52 et les fusils MAS 56 n'intervinrent que bien après et en très petite quantité. Leur armement, quant à lui, était totalement obsolète, du MAS 36 à la MAT 49 jusqu'au fusil-mitrailleur 24/29. Les nombres qui suivaient les appellations indiquaient les années de fabrication. C'est dire combien ces armes étaient désuètes.

Le nombre de déserteurs algériens atteignit des proportions telles que la majeure partie des unités furent stationnées en Corse, en France et en Allemagne, rendant ainsi difficile toute tentative de rejoindre les rangs de l'ALN. Au début de la Révolution déjà, les

armes destinées aux militaires algériens étaient enchaînées par manque de confiance.

Je parle des déserteurs de l'armée française qui ont pris les armes contre le colonialisme français, surtout par respect pour la mémoire de ceux tombés et par égard envers leurs familles. Car, à mon sens, il n'est pas de catégorie d'hommes prédestinés au patriotisme. Chacun a rejoint le combat libérateur quand il l'a pu. Il n'y a pas plus d'écoles ou d'institutions monopolisant les idées généreuses de liberté, de dignité et d'indépendance.

Le meilleur exemple en est l'école de Koléa qui donna à l'Algérie plusieurs cadres, dont quatre ministres, Abdelmadjid Allahoum, Salim Saâdi, Abdenour Bekka et moi-même, trois chefs d'état-major de l'ANP et plusieurs autres hauts cadres de la nation. La liste des Algériens qui sont passés par l'école d'enfants de troupe de Koléa est à ce point longue que l'on ne pourrait tous les citer. Beaucoup tombèrent au champ d'honneur.

Saïd Mekbel était avec nous, élève à Koléa. Depuis son jeune âge, il faisait montre de qualités qui le prédestinaient à un avenir brillant. Docteur en physique, il est considéré comme l'une des meilleures plumes que l'Algérie eut jamais possédées. Il débuta sa carrière de journaliste à *Alger Républicain* dans les années 60 et se distingua vite par ses écrits humoristiques. Après le redressement du 19 Juin 1965 qui vit l'interdiction d'*Alger Républicain*, Saïd Mekbel rangera sa plume au fond d'un tiroir et ne l'en ressortira qu'au lendemain d'Octobre 1988. Toujours dans les colonnes d'*Alger Républicain*, aux côtés de Abdelhamid Benzine, où il animait le fameux billet d'*El-Ghoul*. Passé au *Matin*, il occupera l'espace de *Mesmar J'ha* jusqu'au jour où les balles assassines du GIA mirent fin à la vie de cet enfant prodige de l'Algérie. La mort de Saïd Mekbel ne fut pas vaine. Il a marqué de son empreinte la culture démocratique dont les générations futures ne manqueront pas de s'imprégner.

La demoiselle chargée de procéder à la saisie de cet ouvrage et que je savais habitant ce qu'à l'époque tout le monde appelait «le quadrilatère de la mort», m'avoua un jour qu'à aucun moment, elle n'eut à manquer son travail ou à s'y présenter en retard. Malgré les horreurs qu'elle ait pu voir et endurer, chaque matin, elle prenait son

bus pour se rendre à Alger à son lieu de travail. C'est grâce au comportement héroïque et anonyme de milliers de femmes et d'hommes comme cette respectable demoiselle, que l'Algérie est toujours debout.

Conclusion

Ce n'est pas par narcissisme que j'ai entrepris l'écriture de mes mémoires. Seuls m'ont inspiré le souci du devoir, en hommage à toutes les victimes du terrorisme et à la gratitude que je dois aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe de l'ANP, ainsi qu'aux services de sécurité, tous corps confondus, qui m'ont accordé leur confiance et soutenu tout au long des différentes responsabilités que j'ai eu à assumer. Les Algériens ont le droit de connaître mon point de vue sur les événements qui ont marqué notre pays ces dernières décennies.

De l'expérience vécue, il apparaît clairement qu'il faut prendre en charge le déficit de communication qui nous a toujours caractérisés et qui nous a causés beaucoup de torts. Il nous appartient, à l'orée de ce troisième millénaire, marqué par les technologies de pointe, de nous atteler au train du progrès et d'évoluer dans le sillage des pays avancés.

La Révolution de Novembre 1954 a été à l'origine du changement fondamental de la société. Faut-il rappeler qu'à l'Indépendance, l'Algérie était dénuée du minimum vital ? Nous vivions dans une situation des plus précaires dans un pays marqué par cent trente-deux années de colonisation avec tous les méfaits engendrés, et huit années de guerre qui n'ont laissé derrière elles que deuil et désolation. En 1962, il y avait une seule Université à Alger avec 500 étudiants. Les campagnes étaient désertes ; l'agriculture et l'industrie inexistantes. Un million et demi d'Algériens étaient morts dans la guerre ou de ses suites.

Les responsables de l'époque se sont attelés à la lourde tâche de construire le pays. S'apercevoir aujourd'hui de la transformation radicale de l'environnement socio-économique de l'Algérie n'est pas malaisé. Il reste peu de points enclavés. L'électrification rurale est

presque généralisée. Plusieurs barrages ont été construits. Les hôpitaux sont devenus disponibles et accessibles pour tous les citoyens. Les universités existent un peu partout sur tout le territoire national. Des écoles ont été construites dans les coins les plus reculés du pays.

Quoi qu'on en dise, l'ensemble du peuple a connu une promotion sociale certaine par une répartition plus judicieuse des richesses, entravée cependant par une importante démographie et un excès de générosité, sécrétion de toute Révolution où la compétence et l'efficacité ne sont pas toujours de rigueur.

Les erreurs du passé doivent être corrigées. L'expérience a démontré que l'exclusion mène à des antagonismes, voire à une culture de la haine qui peut être projetée dans le temps et toucher nos enfants. Les événements que nous subissons ne sont que le fruit de nos semences.

Il nous revient de dégager des formules pour rassembler les Algériens. Pour cela, nous devons instaurer la justice pour tous et écarter une fois pour toutes l'exclusion, en favorisant l'égalité des chances.

A partir des événements de 1988, l'absence de l'autorité de l'Etat traduite par un laxisme institutionnalisé, a ouvert grandes, les portes à toutes les dérives donnant naissance à l'extrémisme et au fanatisme incarnés par le FIS. Ce parti légalisé par des calculs bassement politiques, à la vision simpliste et surannée de l'Etat et du pouvoir, a ignoré la réelle volonté du peuple et son imprescriptible souveraineté !

Par divers stratagèmes, le FIS usa et abusa de la bonne foi des Algériens, les manipulant en exploitant leur profonde croyance en l'Islam pour arriver au pouvoir. Pour lui, la fin justifie les moyens. En fait, le FIS ne proposait aucun programme politique et son action niant tout progrès, jette l'anathème sur tous ceux qui ne partagent pas ses idées obscurantistes. Il a détourné le principe même de la démocratie à la seule fin de parvenir à régner.

Mais la démocratie est incontournable en Algérie. Elle ne peut se réaliser qu'à travers sa propre culture. Nous devons nous y adapter et nous y conformer.

La liberté de la presse a connu sa période la plus glorieuse depuis l'Indépendance. Plusieurs journalistes l'ont payé de leur vie. L'expérience acquise permettra à notre jeune presse de se hisser au niveau de celle des démocraties modernes.

Concernant notre amazighité, nous devons l'assumer pleinement sans aucune ambiguïté. Nous ne devons jamais oublier que nous avons été forgés dans un moule multiculturel allant des Carthaginois en passant par les Romains, les Arabes et, plus récemment, les Français. Soit près de trois millénaires qui permirent un brassage fécond. Ce patrimoine, qui constitue, j'en suis convaincu, une richesse inestimable, a forgé la personnalité de l'Algérien et contribue à la promotion et à la cohésion nationales. La langue arabe est notre langue nationale et l'Islam notre religion.

Depuis 1962, les élections présidentielles du 15 avril 1999 ont été les plus prometteuses. La campagne électorale a été riche en thèmes et très diversifiée, marquée par une totale liberté d'expression. Elle s'est déroulée sans aucun incident, bien que des milliers de civils algériens soient armés dans le cadre de la défense en surface, travaillant en collaboration avec les services de sécurité et l'Armée. Le taux de participation a été très important dans les villes et villages de l'intérieur et plus particulièrement dans nos campagnes. La cohésion nationale est sortie renforcée de ces élections où le régionalisme n'a pas eu droit de cité. En effet, de forts taux de participation ont été constatés à l'Est et au Sud du pays. La tentative de rendre non crédible le dernier vote par six candidats sur les sept en lice n'a pas eu l'effet escompté. Ces élections constituent un indicateur de première importance qui traduit bien l'expression de la souveraineté populaire à travers un scrutin électoral universel et augure d'une démocratie qui, il faut l'espérer, a atteint un point de non-retour.

En somme, grâce à sa victoire sur l'obscurantisme et l'irrationnel, l'Algérie a pu se ménager la possibilité de reprendre son essor. Il reste à ses dirigeants et ses élites de veiller à créer et renforcer les conditions permettant à son génie propre de s'exprimer, sans restriction ni mimétisme, dans toute sa dimension, en assumant totalement son Histoire pour s'inscrire dans ses réelles aspirations.

Remerciements

Je tiens, ici, à rendre hommage à ma famille, frères, sœurs et cousins qui ont toujours vécu avec le peuple et qui, à aucun moment, n'ont essayé de profiter de ma position jusqu'à ma mise à la retraite. Ils ont eu à souffrir, comme beaucoup d'Algériens, du problème de logement ou de la crise d'emploi, deux éléments touchant à la dignité du citoyen.

Je rends hommage à mon ami et compagnon de tous les jours, le général Mohamed Touati pour ses conseils éclairés.

A tous les médecins et personnels qui m'ont pris en charge de près ou de loin. Je voudrais citer les officiers-médecins : le général Hartani, directeur de la santé, le chef du service de neurochirurgie, Abdelaziz Boutlelis, le réanimateur Abdelkader Bendjeloul, le médecin-chef de l'hôpital, le colonel Farah, le chef du service de l'imagerie Lounès Medjak, exerçant tous à l'hôpital de Aïn Naâdja. Je remercie également le docteur Abderrahmene Belkaïd, chef de service dans un hôpital parisien, détaché auprès de l'Action sociale de l'Armée, le professeur Lyès Zerhouni chef du service de l'imagerie de l'hôpital Hopkins à Baltimore, aux Etats-Unis, qui dut me consacrer beaucoup de son temps à l'hôpital, et en famille. Je ne manquerai pas de remercier également mon ami de tout temps, que je connus alors qu'il était étudiant en pharmacie, le docteur Farid Benhamdine et sa famille, qui s'est occupé fraternellement de mon séjour médical aux Etats-Unis. A tous, je serai à jamais reconnaissant.

Ils vont aussi à M. Ali Haroun, mon compagnon de la Révolution et du Haut Comité d'Etat, demeuré, depuis, mon ami qui a eu l'amabilité d'écrire la préface.

Mes remerciements vont tout particulièrement à M. Mehenna Hamadouche, directeur de la rédaction du quotidien *La Nouvelle République* pour son concours dans la correction du style. Ils vont

aussi au journal *El Khabar* qui a bien voulu prendre en charge l'édition arabe.

1. Certes, dans un interview du 10 septembre 1990, Khaled Nezzar avait précisé sa vision des démocrates, ferment nécessaire à l'épanouissement du pluralisme naissant, imprégnés des valeurs de notre civilisation musulmane, arabo-berbère, mais également tournés vers le modernisme. Il souhaitait l'avènement d'une société ouverte au dialogue, à la confrontation des idées, tolérant les différences qui sont une vraie richesse et résolument tournée vers l'avenir. Cependant, je n'avais pas lu cette intervention en son temps. J'en ai eu connaissance beaucoup plus tard.

2. Pas de Charte pas de Constitution, la parole de Dieu et celle du Prophète suffisent.

3. L'Etat islamique.

4. Tout le monde sait aujourd'hui que les services de renseignements français avaient réussi à infiltrer les rangs de la Wilaya III après l'affaiblissement du FLN consécutif à «La Bataille d'Alger». Les généraux Massu et Bigeard utilisèrent tous les moyens, et plus particulièrement la torture, pour arriver à leurs fins. Seuls les moyens colossaux (dont la division parachutiste) qui leur étaient donnés firent de la ville d'Alger une forteresse. La manière dont les colonialistes usèrent de ces pouvoirs fut de triste mémoire. L'arrestation de Si Yacef Saâdi et la mort de «Ali la Pointe» et ses compagnons, Petit Omar et Hassiba Benbouali, leur laissèrent le champ libre. Ainsi, une liste de cadres de l'ALN parmi les plus compétents, accusés à tort de trahison, fut dressée et transmise aux responsables de la Révolution. Il s'en est suivi une opération de liquidation à grande échelle dans les Wilayas III et IV. L'opération «Bleuite» fut montée ; l'objectif des militaires français était de faire barrage à la Wilaya III qui appelait ce qui restait de combattants à poursuivre la guerre dans la capitale. Voilà ce que je peux dire de l'opération «Bleu de chauffe». Yves Courrière est revenu sur cet épisode sanglant de la Révolution avec force détails, mais je ne peux pas affirmer pour autant que tout ce qu'il rapporte est exact.

Index des noms

A

Abassi Madani [127](#), [128](#), [129](#), [131](#), [140](#), [171](#), [172](#), [173](#), [194](#), [221](#)
Abbas (colonel) [77](#)
Abbas Ferhet [50](#)
Abdelghani Ahmed [48](#), [58](#)
Abdellaoui Abdelkader [36](#), [40](#), [46](#), [77](#)
Abdelmounaïm Khalil [86](#)
Abdelmounaïm Ryadh [91](#)
Abdennour (chef de région ALN) [37](#), [40](#), [41](#)
Abdessamed [32](#)
Abdesselam Tayeb [22](#)
Abid (Saïd, chef de région militaire) [48](#), [79](#)
Aïchour Mohamed Salah [22](#)
Aïssat Rachid [79](#), [88](#)
Aït Ahmed Hocine [195](#)
Aït Mehdi Mokrane [35](#)
Allahoum Abdelmadjid [236](#)
Allahoum Mohamed [100](#)
Alleg Mohamed [34](#)
Al-Qahira Ali [26](#)
Amaghchouche Salah [172](#)
Ammar l'Indochine [234](#)
Announ Mokhtar [22](#)
Aouachria Mohamed (colonel base Est) [234](#)
Aoudjehane Mohamed Saïd [25](#)
Arafat [93](#)
Aslaoui Leïla [193](#)
Audibert Jean [218](#)
Ayat Lekhal [77](#), [126](#), [218](#)
Azzoune [26](#)

B

Basri Driss [67](#)
Bekka Abdenour [26](#), [236](#)
Belaâziz Ali [73](#)
Belabbès Mohamed Tahar [55](#)
Belaïd Abdeslam [176](#)
Belhadj Ali [120](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [135](#), [140](#), [143](#), [173](#), [194](#), [221](#)

Belkaïd Boubekeur [7](#), [193](#), [206](#)
Belkhadem [173](#)
Belkhadem Abdelaziz [172](#), [173](#), [175](#)
Belkheir Larbi [71](#), [138](#), [172](#), [173](#), [175](#), [188](#), [193](#), [194](#), [215](#), [222](#), [226](#)
Belloucif Mostefa [105](#), [106](#), [135](#), [136](#), [218](#), [228](#), [230](#), [231](#)
Ben Abdelmoumène (colonel) [28](#)
Benacer Abdelwahab [26](#)
Benaïssa Mohamed [43](#)
Benaouda (colonel) [75](#)
Ben Attya Abderrahmane [74](#)
Ben Bella Ahmed [56](#), [58](#), [59](#), [71](#), [72](#), [73](#), [75](#), [76](#), [195](#)
Benchérif Ahmed [40](#), [41](#), [42](#), [48](#), [234](#)
Benchérif Benchérif [42](#), [43](#), [44](#)
Bendjedid Chadli [11](#), [14](#), [35](#), [36](#), [48](#), [52](#), [77](#), [78](#), [189](#), [193](#), [227](#), [228](#), [229](#)
Bendjoudi Hocine [215](#)
Benhamouda Abdelhak [191](#), [216](#)
Benkhoucha Nouredine [230](#)
Bensalem Abderrahmane [40](#), [42](#), [45](#), [48](#), [58](#), [234](#)
Benyahia Mohamed Seddik [220](#)
Benzine Abdelhamid [236](#)
Betchine Mohamed [140](#), [141](#), [143](#)
Bettou Hadj [218](#)
Bouamer Hennane (dit Aïssa) [213](#)
Bouanane [35](#)
Boubekeur (lieutenant) [59](#)
Boucetta (capitaine) [90](#)
Bouchaïb Ahmed [217](#)
Bouchehouf Salah [43](#), [44](#)
Bouderbala Tahar [89](#)
Boudiaf Amor [22](#)
Boudiaf Mohamed [12](#), [194](#), [195](#), [206](#), [207](#), [208](#), [209](#), [214](#), [215](#), [216](#), [217](#), [218](#), [221](#), [231](#)
Bouhrara Kaddour [56](#)
Boukhdir Ali [52](#)
Boulahrouf Tayeb [33](#)
Boulakrem (lieutenant) [188](#), [189](#)
Boulouh [44](#)
Boumaârafi [209](#), [216](#)
Boumediene Houari [44](#), [47](#), [48](#), [51](#), [52](#), [53](#), [56](#), [59](#), [71](#), [72](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [83](#), [90](#), [93](#), [98](#), [99](#), [103](#), [104](#), [107](#), [189](#), [211](#), [219](#)
Bouyali [120](#), [128](#)
Bouzeghoub Mohamed [91](#)
Bouzid [22](#)
Bouzidi Abdelmadjid [231](#)
Bouzina [37](#), [38](#)

C

Chaâbani [76](#)
Chabbi [37](#), [38](#)

Chabou Abdelkader [28](#), [48](#), [51](#), [70](#), [72](#), [77](#), [79](#), [218](#), [219](#), [220](#)
Chaïb Abda [37](#)
Chaïb Hamed [36](#), [37](#)
Chebouti [128](#)
Chelloufi Mustapha [136](#), [137](#), [138](#)
Chibout Brahim [193](#)

D

Daâs (commando) [41](#), [42](#)
Dahane Abdelhamid [83](#)
Derradji Tayeb [174](#)
Djebaili [30](#)
Djebbar Ahmed [218](#)
Djeddi Ali [130](#), [216](#)
Djeloul Hadj Cherif [83](#)
Djenehat Ahmed [78](#)
Djenouhat (général) [136](#)
Djilali Mohamed [61](#)
Djoghri Chérif [219](#), [220](#)
Djouadi Abdelhamid [60](#), [174](#), [188](#)
Draïa Ahmed [50](#)

E

El-Bariki Abdelkader [40](#)
El-Djamî [27](#)
El-Fadhel [42](#)
El-Ghouti [58](#)
El-Gueddafi Mouaâmar [62](#)
El-Habri Fekir [136](#)
El-Jadarmi Ahmed [22](#)
Etchevery (général) [40](#)

F

Fahd Ibn Abdelaziz [220](#), [221](#)
Farès Mahmoud [34](#)
Fawzi Mahmoud [90](#)
Fellah [43](#), [44](#)

G

Gheziel Abbès (général) [173](#), [218](#), [230](#)
Ghidouchi Ahmed [43](#)
Ghidouchi Ali [40](#)
Ghozali Sid-Ahmed [6](#), [33](#), [175](#), [176](#), [193](#), [216](#), [226](#)
Goudjil Salah [119](#)
Goumeziane [141](#)
Grine Belkacem [24](#)
Guenâïzia Abdelmalek [26](#), [28](#), [31](#), [33](#), [46](#), [172](#), [213](#), [214](#)
Guennez Mahmoud [76](#)

H

Haddad Lakhdar [27](#), [28](#)
Haddam (Tidjani) [231](#)
Hamadache Moussa [29](#), [31](#), [46](#)
Hamrouche [130](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [171](#), [173](#), [174](#), [175](#), [187](#)
Harbi Mohamed [51](#)
Haroun Ali [3](#), [15](#), [193](#), [194](#), [206](#), [217](#), [231](#), [240](#)
Hartani [240](#)
Hassan II [66](#), [101](#), [228](#), [229](#)
Hidouche [40](#), [41](#), [42](#)
Hidouci [141](#), [142](#)
Hoffman (Slimane) [72](#)

I

Idir (Commandant) [34](#)
Imerzouguène Ahmed [22](#)
Iouaz Ahmed [43](#)

J

Jouhaud (général) [234](#)

K

Kafi Ali [231](#)
Kaïd Ahmed [48](#), [56](#)
Kara Abdelkader [36](#), [37](#), [38](#)
Kébir [201](#)
Keramane Abdelhafid [32](#), [33](#)
Khatib Djelloul [72](#)
Khodja Ahmed [78](#)
Khodja Mustapha (dit Ali) [58](#), [234](#)
Kouroutchkine (général soviétique) [80](#), [219](#)

L

Lakhdar El-Hadj [24](#)
Lamari Mohamed [11](#), [61](#), [62](#), [99](#), [136](#), [172](#), [173](#), [174](#), [176](#), [213](#), [216](#)
Lasnabi Ahmed [40](#), [43](#), [44](#)
Latrèche Abdelhamid [189](#)
Latrèche Youcef [234](#)
Layada Abdelhak [67](#), [68](#)
Leboukh [29](#), [30](#)

M

Madaoui (colonel) [79](#)
Malek Rédha [231](#)
Mechati [68](#), [69](#)
Mehri Abdelhamid [140](#), [141](#), [173](#), [174](#), [175](#), [176](#), [187](#)
Mekbel Saïd [236](#)
Meliani [128](#)

Mellah Amar [77](#)
Mendjeli Ali [48](#), [53](#), [73](#)
Merbah Kasdi [89](#), [188](#), [189](#)
Merghad (dit El-Hadj) [23](#)
Messaâdia [109](#)
Messabih [35](#)
Messaoudi Rabah [31](#), [46](#)
Mezoudji Ahmed [24](#)
Midouni Rachid [219](#), [220](#)
Mitterrand François [193](#), [204](#)
Mohamed (dit Fellagou) [40](#)
Mohamedi [130](#), [132](#), [141](#), [142](#), [175](#)

N

Nacer (Chef région Est) [34](#), [35](#), [41](#)
Nezzar Salah [234](#)
Nouari [32](#)
Nourani (Ministre de l'habitat) [123](#)

O

Othmane [28](#)
Ouâouâ Madani [44](#)
Oulhadj Mohand [55](#)
Oussaïd Hocine [88](#)

R

Rahal Yahia (général) [213](#), [218](#), [219](#)
Rahmani (Lieutenant Armée française) [28](#)

S

Saâdi Salim [26](#), [99](#), [100](#), [104](#), [189](#), [219](#), [236](#)
Saddat [92](#)
Sadi [130](#)
Sahnoun Cheikh [119](#), [120](#), [191](#)
Sahraoui [34](#)
Saïdi Nadhir [60](#)
Saïd Mohamed [144](#)
Salah (l'Indochine) [234](#)
Seddam Hussein [198](#)
Shili Mohamed [45](#)
Smaïn (général) [67](#), [68](#)
Soltane [31](#)
Soufi Salah (cdt de région militaire) [48](#)

T

Taghrirt (Abdelmadjid, général) [11](#), [174](#), [176](#)
Tarkhouche Ahmed [36](#), [46](#)
Teguia [194](#)
Tewfik (général) [4](#), [174](#), [194](#), [215](#)

Touati (Mohamed, général) [11](#), [174](#), [176](#), [193](#), [195](#), [206](#), [228](#), [240](#)

Y

Yahiaoui Mohamed Salah [78](#), [90](#)

Yazid [40](#)

Z

Zbiri Tahar [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [71](#), [77](#), [79](#)

Zemouli Sebti [43](#)

Zerari (commandant Azzedine) [235](#)

Zeroual Liamine [99](#), [137](#), [138](#), [139](#), [213](#), [214](#)

Zerzouri [29](#)